

EMBOILED  
ON  
PAPER





resp Pp Per B

ALMANACH  
HISTORIQUE  
DE LA VILLE  
DE TOULOUSE,

MIS dans un nouvel ordre,  
considérablement augmenté  
& corrigé.

POUR L'ANNÉE 1781.

Par le Sieur BAOUR, Imprimeur.



Se vend A TOULOUSE,  
Chez l'Auteur, rue Saint - Rome.

AVEC APPR. ET PRIVILEGE DU ROI.

Bis. GZP 1032



## ARTICLES PRINCIPAUX

DE L'ALMANACH de 1781.

**O**N compte depuis la création du monde jusqu'à la venue de Jesus-Christ, 4002 ans.

Depuis le Déluge universel jusqu'à présent, 4123 ans.

Depuis la Naissance de N. S. Jesus-C. 1781 ans.

Depuis la correction du Calendrier Grégorien, 199 ans.

Depuis l'origine de la Monarchie Française, 1361 ans.

Et du Regne de LOUIS XVI du nom, Roi de France & de Navarre, la 7<sup>e</sup>. année, à commencer du 10 Mai 1774.

### COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or, 15.		Indiction Rom. 14.
Cycle solaire, 26.		Lettre Dom. G.
Epacte, - - - IV.		

### LES QUATRE TEMPS.

Mars 7, 9, 10.		Sep. 19, 21, 22.
Juin 6, 8, 9.		Dec. 19, 21, 22.

De l'Épiphanie à la Septuagésime, cinq Dimanches.

De la Pentecôte à l'Avent, 25 Dim.

# QUATRE SAISONS

DE L'ANNÉE.

PRINTEMPS, le 20 Mars.

ÉTÉ, le 21 Juin.

AUTOMNE, le 23 Septembre.

HYVER, le 21 Décembre.

SIGNE DU SOLEIL. ☉

PHASES DE LA LUNE,  
*Calculées pour le Meridien de Toulouse.*

☉ Nouvelle Lune. ☽ Pleine Lune.

☾ Premier Quart. ☽ Dernier Quartier.

## ÉCLIPSES.

Il y aura cette année deux Eclipses de Soleil. Il n'y aura pas d'Eclipse de Lune.

La premiere arrivera le 23 Avril, & sera visible à Toulouse. Elle commencera à 6 heures 44 min. du soir. Le Soleil se couchera éclipse de 6 doigt 55 minutes.

La seconde arrivera le 17 Octobre, & sera visible à Toulouse. Commencement à 6 h. 46 min. du mat.; milieu à 7 heures 39 minutes; fin à 8 heures 31 min. grandeur 6 doigts 18 min.



# JANVIER.

*Jours croiſſ. de 25' le mat. & de 25' le ſ.*

		Lev.		Couch.	
		du So.		du Sol.	
		H.	M.	H.	M.
☉	le 2 à 8 h. 8 m. du ſ.				
☽	le 10 à 9 h. 18 m. du m.				
☿	le 17 à 2 h. 8 m. du m.				
♃	le 24 à 0 h. 7 m. du ſ.				
1	Lundi LA CIRCON.	7	34	4	26
2	Mardi s. Baſile.	7	33	4	27
3	Merc. Ste. Genévie.	7	32	4	28
4	Jeudi s. Rigobert.	7	31	4	29
5	Vend. s. Siméon.	7	31	4	29
6	Sam. Les ROIS.	7	30	4	30
7	DIM. s. Thim. No.	7	30	4	30
8	Lundi s. Lucien.	7	29	4	31
9	Mardi s. Julien.	7	28	4	32
10	Merc. s. Guillaume.	7	27	4	33
11	Jeudi s. Hygin.	7	27	4	33
12	Vend. s. Théodore.	7	26	4	34
13	Sam. s. Hilaire.	7	25	4	35
14	DIM. s. Felix de N.	7	25	4	35
15	Lundi s. Paul, Her.	7	24	4	36
16	Mardi s. Marcel, P.	7	23	4	37
17	Merc. s. Antoine.	7	22	4	38
18	Jeudi s. Baſile, Ev.	7	21	4	39
19	Vend. s. Sulpice Ev.	7	20	4	40
20	Sam. ss. Fab. & Se.	7	19	4	41
21	DIM. Ste. Agnés.	7	18	4	42
22	Lundi s. Vincent.	7	17	4	43
23	Mardi s. Jean l'Au.	7	16	4	44
24	Merc. s. Ildephonſe.	7	15	4	45
25	Jeudi s. Thimotée.	7	14	4	46
26	Vend. s. Projet.	7	13	4	47
27	Sam. s. J. Chriſ.	7	12	4	48
28	DIM. s. Charlemag.	7	11	4	49
29	Lundi s. Franç de S.	7	9	4	51
30	Mardi Ste. Batilde.	7	8	4	52
31	Merc. s. P. de Naz.	7	7	4	53

# FÉVRIER.

*Jours croiff. de 34 le mat. & de 35 le s.*

		Lev.		Cou.	
		du So.		du So.	
		H.	M.	H.	M.
⊙	le 1 à 4 h. 50 m. du soir.				
⊙	le 8 à 8 h. 38 m. du soir.				
⊙	le 15 à 0 h. 4 m. du soir.				
⊙	le 23 à 5 h. 57 m. du mat.				
1	Jendredi s. Ignace, Mart.	7	6	4	54
2	Vend. LA PURIFIC.	7	5	4	55
3	Sam. s. Blaise, Ev.	7	3	4	57
4	DIM. s. Gilbert.	7	2	4	58
5	Lundi Ste. Agathe, V.	7	0	5	00
6	Mardi s. Romuald Ab.	6	59	5	01
7	Merc. s. Wast.	6	58	5	02
8	Jendredi s. Jean de Mat.	6	57	5	03
9	Vend. Ste. Scholastiq.	6	56	5	04
10	Sam. Ste. Eulalie.	6	54	5	06
11	DIM. <i>Septuagesime</i>	6	53	5	07
12	Lundi s. Fulcran.	6	51	5	09
13	Mardi s. Faustin.	6	50	5	10
14	Merc. s. Valentin.	6	49	5	11
15	Jendredi Ste. Julien, V.	6	47	5	13
16	Vend. s. Siméon.	6	46	5	14
17	Sam. s. Barbat.	6	45	5	15
18	DIM. <i>Sexagesime</i> .	6	43	5	17
19	Lundi s. Eleuther.	6	42	5	18
20	Mardi Chaire s. Pierre.	6	40	5	20
21	Merc. s. Conrard, Emp	6	39	5	21
22	Jendredi s. Aventin.	6	38	5	22
23	Vend. s. Nestor.	6	36	5	24
24	Sam. s. Mathias, Ap.	6	35	5	25
25	DIM. <i>Quinquagesime</i> .	6	33	5	27
26	Lundi Ste. Honorine.	6	32	5	28
27	Mardi s. Romain.	6	30	5	30
28	Merc. <i>Les Cendres</i> .	6	29	5	31

M A R S.

Jours croiff. de 45' le mat. & de 45' le f.

- ☉ le 3 à 10 h. 35 m. du m.  
 ☽ le 10 à 6 h. 42 m. du mat.  
 ☿ le 16 à 11 h. 52 m. du f.  
 ♀ le 25 à 0 h. 9 m. du m.

		Lev.		Cov.	
		du So.		du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Jendi s. Aubin.	6	27	5	33
2	Vend. s. Arate.	6	26	5	34
3	Sam. Ste. Cunegonde.	6	25	5	35
4	DIM. <i>Quadragesime.</i>	6	23	5	37
5	Lundi s. Casimir.	6	21	5	39
6	Mardi s. Phocas.	6	20	5	42
7	Merc. <i>Quatre-Temps.</i>	6	18	5	42
8	Jendi s. Basile.	6	17	5	43
9	Vend. Ste. Françoise.	6	15	5	45
10	Sam. 40 Martirs.	6	14	5	46
11	DIM. <i>Reminiscere.</i>	6	12	5	48
12	Lundi s. Firmin.	6	11	5	49
13	Mardi s. Gregoire.	6	9	5	51
14	Merc. s. Nicephor.	6	8	5	52
15	Jendi s. Zacharie.	6	6	5	54
16	Vend. s. Abraham.	6	5	5	55
17	Sam. s. Patrice.	6	3	5	57
18	DIM. <i>Oculi.</i>	6	2	5	58
19	Lundi s. Joseph.	6	0	6	0
20	Mardi s. Alexandre.	5	59	6	1
21	Merc. s. Benoît, Ab.	5	57	6	3
22	Jendi s. Joachim.	5	56	6	4
23	Vend. s. Saturnin.	5	54	6	6
24	Sam. s. Fidele.	5	52	6	8
25	DIM. <i>Lætare.</i>	5	51	6	9
26	Lundi ANNONCIAT.	5	49	6	11
27	Mardi s. Jean, Herm.	5	48	6	13
28	Merc. s. Eustache.	5	46	6	14
29	Jendi s. Tiburce.	5	45	6	15
30	Vend. s. Rieule.	5	43	6	17
31	Sam. Ste. Balbine.	5	41	6	18

A V R I L.

Jours croiss. de 52' le mat. & de 52' le s.

- ☉ le 2 à 0 h. 5 m. du mat.  
 ☽ le 8 à 3 h. 48 m. du soir.  
 ☿ le 15 à 1 h. 19 m. du f.  
 ♀ le 23 à 5 h. 26 m. du f.

		Lev. du So.		Cou. du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	DIM. <i>La Passion.</i>	5	40	6	20
2	Lundi s. Guillaume.	5	39	6	21
3	Mardi s. Vincent Fer.	5	37	6	23
4	Merc. s. Prudence.	5	36	6	24
5	Jeudi s. Hégesipe.	5	34	6	26
6	Vend. Ste. Perpetue.	5	33	6	27
7	Sam. s. Isidore.	5	32	6	29
8	DIM. <i>Les Rameaux.</i>	5	30	6	30
9	Lundi s. Macaire.	5	28	6	32
10	Mardi s. Jules, Pape.	5	27	6	33
11	Merc. s. Justin, Ev.	5	25	6	35
12	Jeudi <i>Jeudi-Saint.</i>	5	24	6	36
13	Vend. <i>Vendredi-Saint.</i>	5	22	6	38
14	Sam. s. Lambert.	5	21	6	39
15	DIM. P A Q U E S.	5	19	6	41
16	Lundi s. Apollinaire.	5	18	6	42
17	Mardi s. Timon.	5	17	6	43
18	Merc. s. Marcellin.	5	15	6	45
19	Jeudi s. Anselme.	5	14	6	46
20	Vend. Ste. Oportune.	5	12	6	48
21	Sam. Ste. Beuve.	5	11	6	49
22	DIM. <i>Quasimodo.</i>	5	10	6	50
23	Lundi s. George.	5	8	6	51
24	Mardi Ss. Clet & Mar.	5	7	6	53
25	Merc. s. Marc., Evan.	5	5	6	55
26	Jeudi s. Policarpe.	5	4	6	56
27	Vend. s. Vital, M.	5	3	6	57
28	Sam. s. Entrope.	5	2	6	58
29	DIM. s. Pierre, M.	5	0	6	59
30	Lundi Ste. Cath. de S.	5	59	7	60

M A I.

Jours croiff. de 34<sup>e</sup> le mat. & de 34<sup>e</sup> le f.

☉ le 1 à 9 h. 33 m. du mat.

☽ le 8 à 0 h. 25 m. du m.

♁ le 15 à 4 h. 36 m. du m.

♂ le 23 à 8 h. 25 m. du m.

♃ le 30 à 3 h. 48 m. du f.

		Lev.		Cou.	
		du So.	du So.	du So.	du So.
		H.	M.	H.	M.
1	Mardi SS. Phil. & Jac.	4	59	7	1
2	Merc. s. Athanase.	4	58	7	2
3	Jeudi Inv. Ste. Croix.	4	57	7	3
4	Vend. Ste. Monique.	4	56	7	4
5	Sam. s. Pie V., Pape.	4	54	7	6
6	DIM. S. JEAN P. L.	4	52	7	8
7	Lundi Transl. s. Etien.	4	51	7	9
8	Mardi App. s. Michel.	4	50	7	10
9	Merc. Conv. s. Aug.	4	49	7	11
10	Jeudi s. Grégoire Naz.	4	48	7	12
11	Vend. s. Mamert.	4	47	7	13
12	Sam. s. Nérée.	4	46	7	14
13	DIM. s. Servais, Ev.	4	45	7	15
14	Lundi s. Pacôme, H.	4	44	7	16
15	Mardi s. Isidore.	4	43	7	17
16	Merc. s. Honoré, Ev.	4	42	7	18
17	Jeudi Déliv. Toulous.	4	41	7	19
18	Vend. Ste. Restitue, V.	4	40	7	20
19	Sam. s. Felix de N.	4	39	7	21
20	DIM. s. Yves.	4	38	7	22
21	Lundi ROGATIONS.	4	37	7	23
22	Mardi s. Bernardin.	4	36	7	25
23	Merc. Ste. Quitte, V.	4	35	7	26
24	Jeudi ASCENSION.	4	34	7	27
25	Vend. s. François Reg.	4	33	7	29
26	Sam. Ste. Magdel. P.	4	32	7	30
27	DIM. s. Hildevert.	4	31	7	31
28	Lundi s. Germain.	4	29	7	32
29	Mardi s. Maxime.	4	27	7	33
30	Merc. Ste. Petronille.	4	26	7	33
31	Jeudi s. Sylve, Ev.	4	25	7	34

J. U I N.

Jours croiss. jusqu'au 19 de 4<sup>e</sup> & dim. de 5<sup>e</sup>

☉ le 6 à 9 h. 3 m. du mat.

☾ le 13 à 9 h. 9 m. du soir.

☉ le 21 à 8 h. 38 m. du f.

☾ le 28 à 8 h. 32 m. du f.

		Lev. du So.		Con. du So.	
		H.	M.	H.	M.
21	Vend. s. Julien.	4	24	7	36
22	Sam. <i>Vigile &amp; jeûne.</i>	4	24	7	36
23	DIM. PENTECOTE	4	24	7	36
24	Lundi s. Aurelien.	4	23	7	37
25	Mardi s. Boniface.	4	23	7	37
26	Merc. <i>Quatre-Temps.</i>	4	22	7	38
27	Jeudi s. Sobert.	4	22	7	38
28	Vend. s. Medard.	4	21	7	39
29	Sam. s. Vincent.	4	21	7	39
30	DIM. LA TRINITE.	4	20	7	40
1	Lundi s. Barnabé, Ap.	4	20	7	40
2	Mardi s. Léon, Pape.	4	19	7	41
3	Merc. s. Antoine de P.	4	19	7	41
4	Jeudi FETE-DIEU.	4	19	7	41
5	Vend. s. Guy.	4	18	7	42
6	Sam. s. Amand, Ev.	4	18	7	42
7	DIM. Ss. Gerv. & Pr.	4	18	7	42
8	Lundi Ste. Marine.	4	18	7	42
9	Mardi s. Fargeau.	4	18	7	42
10	Merc. s. Sylvere.	4	17	7	43
11	Jeudi <i>Off. Fête-Dieu.</i>	4	17	7	43
12	Vend. s. Paulin, Ev.	4	17	7	43
13	Sam. <i>Vigile &amp; jeûne.</i>	4	17	7	43
14	DIM. Nat. S. J. BAB.	4	17	7	43
15	Lundi Transl. s. Eloi.	4	17	7	43
16	Mardi s. Mexans.	4	18	7	42
17	Merc. s. Ladislas.	4	18	7	42
18	Jeudi <i>Vigile &amp; jeûne.</i>	4	19	7	42
19	Vend. S. PIERRE S. P.	4	20	7	42
20	Sam. s. Cibar, A.	4	21	7	41

# JUILLET.

*Jours dim. de 22<sup>e</sup> le mat. & de 22<sup>e</sup> le soir.*

		Lev.		Coi.	
		du So.		du So.	
		H.	M.	H.	M.
⊙	le 5 à 6 h. 24 m. du soir.				
☽	le 13 à 2 h. 28 m. du f.				
⊙	le 21 à 6 h. 38 m. du m.				
⊕	le 28 à 1 h. 11 m. du m.				
1	DIM. s. Martial, Ev.	4	22	7	38
2	Lundi Visitation N. D.	4	23	7	37
3	Mardi s. Goar, Prêtre.	4	23	7	37
4	Merc. s. Tranquillin.	4	23	7	37
5	Jeudi s. Cirille, Ev.	4	24	7	36
6	Vend. s. Zenon, Ev.	4	24	7	36
7	Sam. Les 7 Frères M.	4	25	7	35
8	DIM. Ste. Elizab. R.	4	25	7	35
9	Lundi s. Pie, P. & M.	4	26	7	34
10	Mardi s. Jean Gualb.	4	26	7	34
11	Merc. s. Anaclet.	4	27	7	33
12	Jeudi s. Henri, Emp.	4	27	7	33
13	Vend. Not. D. du M. C.	4	28	7	32
14	Sam. s. Bonaventure.	4	29	7	31
15	DIM. Déd. de l'Eg.	4	30	7	30
16	Lundi s. Alexis, Conf.	4	31	7	29
17	Mardi s. Vincent de P.	4	32	7	28
18	Merc. s. Victor, Mart.	4	33	7	27
19	Jeudi Ste. Christine.	4	34	7	26
20	Vend. Ste. Marguerite.	4	34	7	26
21	Sam. s. Apolinaire.	4	35	7	25
22	DIM. Ste. Magdelaine.	4	36	7	24
23	Lundi s. Arsene.	4	37	7	23
24	Mardi s. Henri.	4	38	7	22
25	Merc. s. Jacques, Ap.	4	39	7	21
26	Jeudi s. Nazaire.	4	40	7	20
27	Vend. s. Pantaleon.	4	41	7	19
28	Sam. Ste. Anne.	4	42	7	18
29	DIM. Ste. Marthe.	4	43	7	17
30	Lundi s. Ignace Loy.	4	43	7	17
31	Mardi s. Germain, Ev.	4	44	7	16

A O U S T.

Jours dim. de 40' le mat. & de 40' le soir.

ⓐ le 4 à 5 h. 42 m. du m.

ⓑ le 12 à 7 h. 53 m. du m.

ⓒ le 19 à 3 h. 29 m. du f.

ⓓ le 26 à 7 h. 12 m. du m.

		Lev.		Cou.	
		du So.		du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Merc. s. Pierre es liens	4	46	7	14
2	Jeudi N. D. des Anges	4	47	7	13
3	Vend. INV. S. ETIEN.	4	48	7	12
4	Sam. s. Dominique.	4	49	7	11
5	DIM. N. D. des Neig.	4	50	7	10
6	Lundi Transf. de N. S.	4	51	7	9
7	Mardi s. Gajetan.	4	53	7	7
8	Merc. s. Mommolin.	4	54	7	6
9	Jeudi s. Gorgon.	4	56	7	4
10	Vend. s. Laurent, M.	4	57	7	3
11	Sam. Ste. Susanne.	4	58	7	2
12	DIM. Ste. Claire, V.	4	59	7	1
13	Lundi s. Hypolite.	5	0	7	0
14	Mardi <i>Vigile &amp; jeûne.</i>	5	1	6	59
15	Merc. L'ASSOMPTION	5	3	6	57
16	Jeudi s. Roch, Conf.	5	4	6	56
17	Vend. s. Mammert.	5	5	6	55
18	Sam. s. Hyacinthe.	5	6	6	54
19	DIM. s. Louis, Ev.	5	7	6	53
20	Lundi s. Bernard, Ab.	5	9	6	51
21	Mardi Ste. Chantal.	5	10	6	50
22	Merc. s. Athanase.	5	11	6	49
23	Jeudi s. Isidore.	5	14	6	46
24	Vend. s. Barthelemi.	5	17	6	43
25	Sam. s. LOUIS, R.	5	18	6	42
26	DIM. s. Zephirin.	5	19	6	41
27	Lundi s. Ruf, Ev.	5	21	6	39
28	Mardi s. Augustin.	5	22	6	38
29	Merc. Décol. S. J. B.	5	23	6	37
30	Jeudi Ste. Rose, V.	5	25	6	34
31	Vend. s. Raymond N.	5	26	6	33

# S E P T E M B R E.

*Jours dim. de 45' le mat. & de 45' le soir.*

☉ le 2 à 7 h. 33 m. du soir.

☽ le 11 à 0 h. 13 m. du m.

☽ le 18 à 0 h. 8 m. du m.

☽ le 24 à 3 h. 44 m. du f.

		Lev.		Cou.	
		du So.		du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Sam. s. Vincent, Ev.	5	28	6	32
2	DIM. s. Antonin.	5	30	6	30
3	Lundi s. Grégoire.	5	31	6	29
4	Mardi s. Marcel, Ev.	5	33	6	28
5	Merc. s. Victorin.	5	34	6	26
6	Jeudi s. Cloud, Ev.	5	35	6	25
7	Vend. s. Amédée.	5	36	6	24
8	Sam. NATIV. N. D.	5	38	6	22
9	DIM. s. Gorgon, Ev.	5	39	6	21
10	Lundi s. Nicolas Tol.	5	40	6	19
11	Mardi s. Patient, C.	5	42	6	18
12	Merc. N. D. des Agon.	5	43	6	17
13	Jeudi s. Nom de la V.	5	45	6	15
14	Vend. Exalt. S. Croix.	5	46	6	14
15	Sam. s. Eustache.	5	47	6	13
16	DIM. s. Cyprien.	5	49	6	11
17	Lundi s. Lambert.	5	50	6	10
18	Mardi Ste. Sophie.	5	52	6	8
19	Merc. <i>Quatre-Temps.</i>	5	54	6	6
20	Jeudi s. Janvier.	5	55	6	5
21	Vend. s. Mathieu, Ap.	5	57	6	3
22	Sam. s. Maurice, M.	5	59	6	1
23	DIM. s. Lin, Pape.	6	1	5	59
24	Lundi N. D. de la M.	6	3	5	57
25	Mardi s. Firmin, Ev.	6	4	5	56
26	Merc. Ste. Justine.	6	5	5	55
27	Jeudi Ss. Côme & D.	6	7	5	53
28	Vend. s. Exupere.	6	10	5	50
29	Sam. s. Michel, Ar.	6	11	5	49
30	DIM. s. Jérôme.	6	13	5	48

D É C E M B R E.

Jours di. jusq. 13 de 7' & cr. jusq. 31 de 12

- ⊙ le 1 à 1 h. 6 m. du mat.
- ⊙ le 8 à 1 h. 47 m. du soir.
- ⊙ le 15 à 6 h. 14 m. du m.
- ⊙ le 22 à 3 h. 13 m. du f.
- ⊙ le 30 à 6 h. 7 m. du soir.

		Lev.		Cou.	
		du So.		du So.	
		H.	M.	H.	M.
1	Sam. s. Eloi, Ev.	7	31	4	29
2	I. D. DE L'AVENT.	7	32	4	28
3	Lundi Ste. Bibiane, V.	7	33	4	27
4	Mardi s. François Xav.	7	34	4	26
5	Merc. Ste. Barbe.	7	35	4	25
6	Jedi s. Nicolas, Ev.	7	36	4	24
7	Vend. s. Ambroise Ev.	7	36	4	24
8	Sam. CONCEPTION.	7	37	4	23
9	II. D. s. Cyr, Ev.	7	37	4	23
10	Lundi Ste. Enlalie, V.	7	37	4	23
11	Mardi s. Damase.	7	38	4	22
12	Merc. s. Synese, Mart.	7	38	4	22
13	Jedi Ste. Luce.	7	38	4	22
14	Vend. s. Nicaise.	7	39	4	21
15	Sam. s. Memin.	7	39	4	21
16	III D. s. Abdon, Ab.	7	39	4	21
17	Lundi s. Lazare.	7	39	4	21
18	Mardi s. Gratien.	7	39	4	21
19	Merc. Quatre-Temps.	7	40	4	20
20	Jedi s. Hildebert.	7	40	4	20
21	Vend. s. Thomas, Ap.	7	40	4	20
22	Sam. s. Honorat.	7	40	4	20
23	IV D. s. Dagobert.	7	40	4	20
24	Lundi Vigile & jeûne.	7	40	4	20
25	Mardi NOËL.	7	39	4	21
26	Merc. S. ETIENNE.	7	39	4	21
27	Jedi S. JEAN, EV.	7	38	4	22
28	Vend. Les Ss. Innoc.	7	38	4	22
29	Sam. s. Thomas de C.	7	37	4	23
30	DIM. s. Roger.	7	36	4	24
31	Lundi s. Sylvestre.	7	35	4	25

CONNOISSANCE ABREGÉE  
DE LA VILLE.

L'ANCIENNETÉ de Toulouse, Capitale du Haut-Languedoc, remonte avant la fondation de Rome. Après avoir été la conquête du premier peuple du monde, cette Ville passa sous la domination des Comtes de Toulouse, & fut ensuite réunie à la Couronne.

L'air qu'on y respire est pur; son sol est uni; les Eglises sont vastes & superbement décorées; les rues sont en général assez belles; & les maisons, quoique bâties en brique, présentent un aspect riant.

Elle peut-être mise au rang des principales Villes du Royaume, par sa grandeur, & le nombre des habitans, tant citoyens qu'étrangers, que l'on croit se porter à 100000.

La Théologie, le Droit, les Sciences & les Arts, y furent portés de tous les temps à un si haut degré de perfection, qu'elle fut surnommée la *Savante*. On peut en juger par les hommes Illustres qu'elle a eus dans tous les genres, dont la notice est consignée dans l'article, Hôtel-de-Ville.

COURS ET JURISDICTIONS.

Le second Parlement de France; une

Chancellerie ; un Bureau des Trésoriers de France ; une Sénéchaussée & Siège Présidial ; une Université célèbre ; la Prévôté ; la Maîtrise des Eaux & Forêts ; l'Hôtel-de-Ville ; une Subdélégation ; une Jurisdiction Consulaire & la Chambre du Commerce ; un Hôtel des Monnoies ; les Gabelles & Maîtrises des Ports.

### A C A D É M I E S.

Celle des Jeux Floraux ; des Sciences ; des Armes, & d'Equitation ; une Ecole Royale de Chirurgie.

### É D I F I C E S P U B L I C S.

Le Pont-Neuf est un ouvrage qui fixe l'admiration des connoisseurs, tant par sa longueur, sa largeur & son élévation, que par sa solidité. Les pilliers qui soutiennent les arches, sont ouverts par de grandes Lunes, où les eaux passent pendant leur crûe : les étrangers ne craignent pas d'avouer qu'il mérite la préférence sur tous les Ponts de l'Europe.

La façade de l'Hôtel-de-Ville offre un coup d'œil ravissant, par l'ordre qui règne dans l'architecture, & par sa longueur : les salles qui en forment l'intérieur, sont enrichies de plusieurs grands Tableaux d'Histoire, peints par les meilleurs Maîtres.

### P A L A I S.

Le Palais, quoiqu'antique, inspire la

vénération pour ses Ministres, dépositaires de la justice qu'ils y rendent, au nom du meilleur & du plus juste des Rois.

Le Palais Archiépiscope est un des plus beaux édifices, par son étendue, ses agrémens, & la magnificence des appartemens dont M. de Brienne l'a embelli.

**HOTELS PARTICULIERS.**

On remarque dans Toulouse plusieurs beaux Hôtels; entr'autres, celui de Malte; de M. le Premier Président; de M. le Procureur - Général; de M. de Senaux; de M. de Sauveterre; de M. Daguin; de M. de Bonrepos; de M. le Marquis de Gardouch; de M. le Marquis de Levis; de M. le Comte de Paulo, & de M. Mackarty.

**MOULINS.**

Le Moulin du *Bazacle* est un chef-d'œuvre de l'Art, par la construction de la Chaussée, qui traverse la Riviere dans sa plus grande largeur, & la soutient à six toises d'élévation.

Il y a seize meules, qui rendent 170 sacs de farine dans l'espace de vingt heures: il y a encore un Foulon, qui travaille nuit & jour pour la Tannerie & la petite Draperie.

Le second Moulin, appelé du *Château*, est construit comme le premier,

C avec le même nombre de meules, un  
de Foulon & un Frisoir.

P Ces Deux Moulins appartiennent à  
différens particuliers de la Ville, qui  
ont une ou plusieurs portions, qu'on  
appelle *Ucheau*, ou *demi-Ucheau*.

Outre ces Moulins, il y en a de  
moins considérables, situés sur les bords  
du Canal.

### PROMENADES PUBLIQUES.

La promenade du Rempart est agréa-  
ble par sa position, elle domine d'un  
côté sur la Ville, & de l'autre sur une  
campagne variée & fertile.

Celle du Cours ne l'est pas moins,  
par l'aspect de la Riviere, du Pont, &  
d'une autre partie de la Ville. Les bords  
du nouveau Canal, & les dehors, de-  
puis la porte du Bazacle, jusqu'à celle de  
S. Michel, qui forment les trois quarts  
de l'enceinte de la Ville, offrent une  
promenade fort longue & charmante.

Le Jardin Royal, quoique petit &  
resserré entre les deux portes Montou-  
lieu & Mongaillard, seroit susceptible  
d'une infinité d'agrémens, si l'on n'a-  
voit été arrêté par la stérilité du sol.  
Les longues & riantes allées dont il  
est environné, donnent une grande  
idée de l'Architecte qui en a tracé la  
plantation.

La nouvelle construction des Quais  
de la Daurade & de S. Pierre, avec les

## HISTORIQUE. V

Ports adjacens, seront d'une grande utilité, en ce qu'ils éviteront aux personnes qui s'embarquent pour Bordeaux, le long trajet qu'elles avoient à faire, pour aller à l'Embouchure; & les Commerçans épargneront les fraix dispendieux du transport de leurs marchandises.

La nouvelle Place que l'on construit hors la porte S. Cyprien, qui aboutit à la pate d'Oie, offre d'avance un point de vue admirable, par la communication des différens chemins qu'on y trace. Les étrangers qui arriveront par cette avenue, concevront une haute idée de la Ville.

## PORTES DE VILLE.

Il y a huit portes de Ville; celle d'Arnaubernad, de Matabiau, de S. Etienne, Montoulieu, Montgaillard, S. Michel, de Muret, & du Fauxbourg S. Cyprien. On voit à la sortie de ces portes des Fauxbourgs très-considérables; entr'autres, celui de S. Michel, de S. Etienne & de S. Cyprien, dont le commerce qu'on y fait, surpasse celui de bien de petites Villes Episcopales de la Province.

Il y a encore plusieurs autres Portes de Ville, qui furent murées lors des guerres que Toulouse eut à soutenir contre les Albigeois.

## PLACES PUBLIQUES.

On voit dans l'intérieur de la Ville

16 Places publiques : la Place Royale ; la Place-Mage , où est la Statue équestre de Louis XIII ; celles du Salin & de la Monnoie ; de S. George ; de S. Etienne ; de S. Sernin ; de la Daurade ; d'Arnaubernad ; du Pont ; des Pénitens Blancs & Noirs ; la Place convertie de la Pierre ; la Place Rouaix ; la Place d'Assezat , & celle de Saintes-Carbes.

### F O N T A I N E S .

Les dehors de Ville sont couverts de Jardins bien entretenus ; ceux de St. Cyprien sont arrosés par plusieurs Fontaines d'une eau douce & salutaire. Celle qui est sur la Place St. Etienne , & la seule qui soit dans la Ville , est de forme ronde , surmontée d'un obélisque , avec quatre petits enfans sur les faces , qui donnent l'eau dans un bassin , d'où elle découle par plusieurs robinets. C'est le seul établissement qui manque dans cette Ville. Les grandes difficultés qu'on a éprouvées pour y conduire les eaux , en ont toujours retardé l'exécution.

On a suppléé à ce manque d'établissement , par une Ferme , qui fait voiturier dans la Ville des tonneaux d'eau , dont les particuliers ont la liberté de se pourvoir , selon leur besoin.

En général le commerce qui se fait dans Toulouse est assez étendu ; mais il pourroit l'être d'avantage , à la faveur de la Rivière de Garonne , qui descend

depuis les Pyrenées jusqu'à Bordeaux , & du Canal Royal du Languedoc , qui communique aux deux Mers. Cet ouvrage , digne des Romains , éternisera la mémoire de son Auteur , dont le génie vaste & fécond surmonta les grandes difficultés qui sembloient se réunir pour s'opposer à l'exécution de son plan ; mais M. de Riquet , dont les ressources étoient infinies , sut forcer la nature à plier sous les règles de l'art.

*Grandeur de la Ville du Levant au Couch.*

On compte depuis l'extrémité du Fauxbourg Saint Etienne , jusqu'à celle du Fauxbourg St. Cyprien , 1200 toises ; & depuis une porte de Ville jusqu'à l'autre , 900 toises.

*Du Midi au Septentrion.*

Depuis l'extrémité du Fauxbourg St. Michel , jusqu'à celle du Fauxbourg d'Arnaudbernad , diametre opposé , 2000 toises ; & depuis une Porte de Ville jusqu'à l'autre 1200 toises.

La consommation des farines se porte à 260,000 setiers. , année commune , sans y comprendre les farines de minot qui viennent des Villes voisines.

Celle des Bœufs , à 1700.

Celle des Veaux , à 6500.

Celle des Moutons , à 33,000.

Celle des Cochons , à 40,000.

Et celle des Agneaux & Chèvres , à 50,000 , indépendamment de la Viande dont différens Particuliers vont se pourvoir aux Boucheries hors du Gardiage.

## A M U S E M E N S P U B L I C S .

Une Salle de Spectacle , richement décorée , & très-bien fournie de toute espèce de décorations.

On y joue tous les jours la Tragédie , la Comédie ou l'Opéra Bouffon , & quelquefois le grand Opéra. On y donne de tems en tems des Concerts Spirituels.

La Troupe est composée de 31 Acteurs ou Actrices en tous les genres ; de 4 premiers Danseurs ou Danseuses ; de 4 Figurans & 4 Figurantes , & de 20 Musiciens Symphonistes.

M. Dalainville , Directeur , logé rue St. Sernin.

M. Pecarrere , chargé de la Recette des Abonnemens , & de louer les Loges , logé rue Negogouffés.

Pendant la quinzaine de Pâques de chaque année on forme une Loterie d'Abonnement pour les Dames , composée de 100 Billets à 24 liv. chacun , dans le nombre desquels , il y a 25 Billets gagnans : celles qui ont le malheur de perdre , ont l'avantage , en payant 24 livres de plus , d'avoir leur abonnement pour toute l'année.

## J E U X D E P A U M E .

Il y a deux Salles , situées dans la rue Mirepoix.



ÉVÉNEMENTS  
REMARQUABLES

*Arrivés dans Toulouse, depuis 1204 jusqu'en 1389, dont la suite paroitra chaque année.*

1204.

**R**ÈGLEMENT des Capitouls, qui défend aux Jongleurs & aux Jongleuses d'entrer dans les maisons des particuliers, sans la permission du maître, à l'exception des jours de nôce. Ces personnes aslistoient à tous les enterremens, qui étoient ordinairement nombreux & brillans : elles s'arrachotent les cheveux, déchiroient leurs habits, se rouloient par terre, & s'égratignoient le visage avec les ongles, en faisant des hurlemens affreux. Un pareil abus fut supprimé, pour n'avoir que des pleureurs & des pleureuses.

On est bien revenu dans ce siècle, d'un pareil préjugé, puisque le soin d'accompagner les morts aux Cimetières, n'est confié qu'aux Domestiques de la maison.

1214

Foulques, Evêque de Toulouse, s'empara de la Ville, en vertu d'un Décret du Souverain Pontife, qui en déposséda

Raymond , Comte , pour la donner à Simon de Montfort. Ce même Evêque , qui étoit l'ame & le conseil de Simon , lui persuada de se venger des Toulousains , en les dépouillant de leurs biens , & en condamnant à une prison perpétuelle les principaux d'entr'eux. L'exécution de ces ordres jetta l'allarme dans l'esprit des Citoyens : chacun prit les armes contre Montfort , qui ordonne à ses troupes de piller la Ville , & d'y mettre le feu. L'Abbé de S. Sernin , qui étoit du parti de Foulques , publie qu'une soumission de la part des habitans pourra calmer Montfort , & lui faire oublier leur rebellion. Dans cette confiance , on met bas les armes. Montfort profite de ces momens de paix pour repandre ses soldats dans toutes les maisons : il fait quantité de prisonniers , & exige dans un court délai trente mille marcs d'argent pour prix de leur rançon.

Montfort continue sa violence : il attaque l'Hôpital & le Faux-bourg St. Cyprien : il est tué. Amaury , son fils & son successeur , se met à la tête de l'armée de son père. Après avoir tenté vainement de se rendre maître de la Ville , il usa de tous les moyens pour y mettre le feu : il fait en conséquence jeter des brandons de paille & de matières combustibles dans les différens quartiers.

Le désespoir s'empare des Toulou-

sains : ils font une sortie si vigoureuse, qu'ils repoussent les assaillans, & en passent une grande partie au fil de l'épée ; ce qui obligea Amaury de lever le siège, & de chercher dans la fuite les moyens de se soustraire à une mort presque inévitable.

1216.

L'Inquisition est établie dans cette Ville, pour juger toutes les affaires de Religion. L'administration en est confiée aux Dominicains. Peu de tems après leur établissement, Grégoire IX leur adressa une Bulle, par laquelle il permet au Provincial de choisir un nombre de Religieux pour juger conjointement avec lui. Cette Bulle fut confirmée par une Ordonnance de Louis IX de 1234, & par le Concile tenu à Narbonne l'année suivante.

Le despotisme & les excès que ces Religieux exerçoient contre les Toulousains, forcèrent les Capitouls à leur ordonner de quitter la Ville, pour calmer le peuple qui étoit à la veille de se revolter ; mais ils y rentrèrent, par la protection de Falgar, Evêque, qui avoit été Religieux & Provincial de leur Ordre : ils avoient des prisons, & tenoient leurs Audiences les mercredi & samedi de chaque semaine, en vertu d'un Arrêt du Parlement.

L'Inquisition fut qualifiée de *Cour Royale*, par le Parlement de Paris.

Charles VII accorda au Pere Inquisiteur le titre de Conseiller du Roi. Les Souverains & les Gouverneurs prètoient le serment pour la conservation de la Religion & de la foi , à leur entrée dans la Ville, entre les mains de l'Inquisiteur. Il marchoit à la droite du Recteur de l'Université dans les cérémonies publiques ; il avoit le droit de confirmer la nomination des Capitouls , & d'exclurre de ces places ceux qu'il suspectoit d'hérésie , ou de dépravation de mœurs.

Dès l'origine de l'Inquisition , le Général ou le Provincial , nommoient l'Inquisiteur ; mais par la suite des tems , le droit fut donné à la Communauté assemblée. L'élection étoit confirmée par le Roi , & devoit être enregistrée au Parlement.

Ce Tribunal fut détruit en 1645 , par les soins & le zèle de Montchal , Archevêque de Toulouse : ces Religieux ont conservé la maison de ce nom jusques en 1776.

1270.

Louis IX, accompagné de son frère, & de la Comtesse Jeanne, fait son entrée dans Toulouse : la Ville lui fit un don considérable, sans entendre préjudicier à ses droits & privilèges.

1271.

Réunion du Comté de Toulouse à la Couronne, sous le règne de Philippe III. Cohardon, Sénéchal de Carcasson-

( xiiij )

ne , fut chargé par le Roi d'en venir prendre possession : il reçoit le serment de fidélité des Capitouls , qui en concederent acte public , en se reservant néanmoins le droit de nommer leurs successeurs.

1272.

Le 25 Mai , le Roi vint lui-même se faire reconnoître. Le zèle que ce Prince avoit toujours montré pour la défense de la Religion , l'engagea à députer Pierre de Voisins , son Sénéchal , pour faire la visite de la Sénéchaussée , & faire le procès aux Hérétiques.

1275.

Pierre de Voisins , Sénéchal de Toulouse , parcourt la Sénéchaussée par ordre du Roi ; fait faire le procès à plusieurs Sorciers & Sorcières , qui sont condamnés à être brûlés vifs.

1280.

Philippe III , n'ayant pu terminer les guerres que se faisoient les Comtes de Foix , d'Armagnac & de Narbonne , prit le parti de venir à Toulouse , où il avoit donné rendez-vous à Pierre III , Roi d'Arragon , qu'il vouloit associer à cette médiation.

Un Criminel , dont les Capitouls instruisoient le procès , évada les Prisons , & se refugia dans l'Eglise de Nazareth : au mépris de cet asyle respectable , ils l'en firent arracher , & le condamnerent à la torture , pour tirer l'aveu de

(xiv)

son crime. Le Chapitre St. Etienne se plaint au Parlement de l'attentat des Capitouls. Arrêt qui leur ordonne de remettre le Prisonnier dans l'Eglise, & qui permet au Criminel d'y manger & d'y coucher jusqu'à Jugement définitif.

1281.

*Le troisième jour des Rogations*, qui se rencontrent ordinairement dans le mois de Mai, un moment après que la Procession des Bateliers eut passé, le Pont vieux croula, & sa chute fit périr une infinité de personnes de tout âge & de tout sexe.

L'objet de cette Procession que l'on fait encore chaque année à pareil jour, est en mémoire de l'invention d'une Croix d'argent dans un trou de l'Isle du Moulin de la Poudre.

Tous les Patrons, Matelots & Pêcheurs de la Ville, habillés de blanc, & chamarrés de rubans, s'assemblent dans des barques très-proprement garnies de guirlandes & de festons en laurier, & vont au même endroit, avec un Religieux Benedictin, pour y baigner cette Croix : la Riviere est couverte de Bateaux, de toute grandeur : cette fête se célèbre au son des tambours, des fifres, & du bruit de l'artillerie : elle attire beaucoup de curieux.

1297.

Le Roi accorde des Lettres-patentes aux Toulousains, par lesquelles il leur

permet de tenir & posséder des fiefs & des biens nobles, sans être tenus de payer aucune finance. Une faveur aussi signalée leur fut accordée, sur une attestation scellée par le Comte d'Artois, que ce Prince avoit donnée au Capitoul qui se signala dans le commandement des Troupes que la Ville avoit fournies au Roi, dans la guerre qu'il soutenoit en Guienne, contre le Roi d'Angleterre.

1303.

Le Roi Philippe arrive à Toulouse le jour de Noël. Pendant son séjour d'un mois, il rendit plusieurs Ordonnances; eutr'autres, une qui restreignoit l'autorité de l'Inquisiteur. L'Université publie un Décret, par lequel elle se déclare pour le Roi, contre le Pape Boniface VIII.

1307.

Abolition des Templiers. Plusieurs de leurs Chevaliers sont brûlés vifs. Leurs biens & leurs maisons sont donnés à l'Hôpital S. Jean de Jerusalem, qui est aujourd'hui l'Hôtel de Malte. Montfalcon, Prieur de l'Ordre de Toulouse, fus condamné par le Prieur de Paris, à une prison perpétuelle.

1310.

La famine & la contagion, occasionnées par une pluie continuelle de trois mois, affligèrent la Ville & les environs: il périt plus de huit mille personnes de faim ou de maladie. Le fétier du bled

( xvj )

valut dans ce tems de calamité jusqu'à 4 liv. 10 s. , ce qui étoit un prix excessif , puisqu'il ne coustoit ordinairement que vingt ou vingt-quatre sous.

1319.

Le 30 Septembre , il fut fait dans l'Eglise Cathédrale de S. Etienne , une publication solennelle du Jugement qui avoit été rendu contre tous les Hérétiques détenus dans les Prisons de cette Ville , au nombre de 159. Cette cérémonie qu'on appelloit *Sermon public* , avoit été pratiquée en 1308, 1309, 1311, 1312 & 1316, & fut faite en présence des Inquisiteurs de Toulouse & de Carcassonne , des Grands-Vicaires , des Evêques de Comminges, d'Alby & de Rieux; du Sénéchal, du Juge-Mage, du Vignier, des Officiers Royaux , & des Capitouls , qui tous prêterent serment de conserver la foi de l'Eglise Romaine , après lequel on fit lecture d'une Sentence d'excommunication lancée par l'Archevêque de Toulouse , contre tous ceux qui mettroient obstacle directement, ou indirectement à l'exercice de l'Inquisition.

1324.

Un an après son avènement au Trône , Charles IV vient à Toulouse , accompagné de la Reine , du Roi de Bohême , son beau-frère , de Charles de Valois , son oncle , & de Sanche , Roi de Majorque. Sa Majesté fut si satisfaite des honneurs que la Ville lui rendit ,

(xvij)

que tous ses privilèges furent continués & confirmés.

1331.

Berenger, Clerc Etudiant, assassine dans la rue du Pred-Montardy, un Capitoul nommé François de Gaure, le renverse par terre, & lui coupe le nez & la machoire inférieure; les Capitouls irrités d'un attentat pareil, commis sur la personne d'un de leurs Confrères, font faire des perquisitions exactes. Le coupable est arrêté dans la nuit: on instruit son procès, & le troisième jour il est condamné à faire le tour de la Ville, attaché à la queue d'un cheval; à avoir le poing coupé devant la maison du Capitoul Gaure, & à être traîné sur une Claie aux Fourches Patibulaires, où il devoit avoir la tête tranchée, & ses membres attachés auxdites Fourches, ses biens préalablement confisqués.

Les parens & les amis du Prévenu, voulant le sauver, firent intervenir les Grands Vicaires de l'Archevêque, pour revendiquer la cause; mais sans avoir égard à leur réclamation, le Lieutenant du Juge d'Appeaux, confirma la Sentence des Capitouls, qui eut son exécution le Mercredi de Pâques.

Ces mêmes parens en portèrent leur plainte au Parlement de Paris, qui non-obstant le dire des Capitouls & de leur Procureur du Roi, ordonna par son Arrêt, que le corps de Bérenger seroit

enlevé des Fourches pour être rendu à ses parens , & qu'en réparation de sa mémoire , il seroit fondé une Chapelle de 40 liv. de revenu , & qu'il seroit distribué aux parens de Berenger une somme de 4000 liv. pour leur tenir lieu de dommages. Trois Commissaires se rendirent à Toulouse pour faire exécuter l'Arrêt. Les Capitouls furent cassés , & le gouvernement de la Ville fut donné au Viguier.

Les Capitouls firent une députation au Roi , pour se pourvoir en cassation d'un Arrêt aussi flétrissant : tout fut remis dans le même état , au moyen d'une somme de 50000 l. que la Ville donna.

1336.

Dans la nuit du Samedi-Saint, il parut une Comète , qui fut suivie d'un orage affreux , & d'un tremblement de terre si considérable , qu'il renversa plusieurs maisons & fit périr beaucoup de monde. Un pareil événement jetta les habitans dans une telle consternation , que la plûpart se refugierent dans les Eglises pour implorer la miséricorde Divine. A la suite de cet événement , une maladie épidémique affligea cette Ville. Tous les malheurs sembloient se réunir dans Toulouse pendant le cours de cette année : elle devint l'entrepôt des Troupes qu'on y envoyoit pour la guerre que la France avoit à soutenir contre l'Angleterre. Les Capitouls demandèrent au

Roi la permission d'imposer quatre deniers sur chaque livre de viande de Boucherie & sur chaque pega de vin , pour subvenir au paiement des Troupes; cette permission leur fut accordée.

1357.

Sédition , à raison du don que firent les Etats du Languedoc , pour maintenir la trêve arrêtée entre les deux Souverains. Le peuple irrité contre le Comte d'Armagnac , qui en sa qualité de Gouverneur de la Province , avoit consenti à ce don , court en foule au Château Narbonnois où il faisoit sa résidence , & il y auroit été massacré , si une prompte évasion ne l'avoit mis à l'abri de leur fureur.

1360.

Le Roi Jean , fait prisonnier , est délivré sous la promesse d'envoyer en ôtage deux Bourgeois de chacune des principales Villes de son Royaume. Deux Citoyens des plus considérables de Toulouse , se rendent en conséquence à Calais.

1367.

Les Capitouls font mettre en prison un Grand - Vicaire de l'Archevêque , à raison d'un différend survenu , ce qui engagea le Pape Urbain V , à jeter un interdit sur les Eglises & sur la Ville , pour la punir de l'entreprise de ses Magistrats. On fit une députation au Souverain Pontife , qui ne voulut donner

son absolution , qu'après que les Commissaires députés par la Ville auroient fait en son nom , une réparation publique devant la porte du Palais du Grand-Vicaire.

1377.

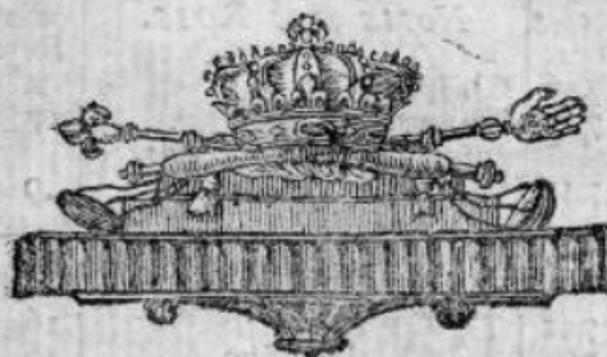
La Duchesse d'Anjou accouche dans Toulouse d'un fils nommé Louis , qui fut baptisé par Cardaillac , Archevêque.

1389.

Charles VI arrive à Toulouse , y donne audience à tous les Députés des différentes Villes de la Province , & destitue plusieurs des Officiers mis en place par son prédécesseur. Le Comte de Foix lui rendit des honneurs dignes de la Majesté Royale , & donna une fête des plus brillantes , à laquelle furent invités 200 Chevaliers des plus distingués.

Le Roi ayant été chasser dans la Forêt de Bouconne , avec plusieurs Seigneurs de sa Cour , fut surpris par la nuit , & s'égara. La crainte d'être dévoré par les loups , lui inspira de faire un vœu à Notre-Dame des Carmes. Après qu'il eut adressé ses prières à la Vierge , le tems s'éclaircit , & Sa Majesté sortit heureusement de la Forêt.

Son premier empressement fut d'aller accomplir son vœu , en l'honneur duquel , le Roi institua un Ordre de Chevaliers de *Notre-Dame d'Espérance* ; la vérité de ce fait est consignée dans un Tableau qu'on voit dans ladite Eglise ; elle est encore constatée par une fondation du 5 Janvier 1390 , qui oblige ces Religieux à célébrer tous les jours une Messe dans leur Chapelle de *Notre-Dam. d'Espérance*.



ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE  
DES ROIS DE FRANCE.

PREMIERE RACE.

<i>Comm. des Regnes.</i>	<i>NOMS DES ROIS.</i>	<i>Dur. des Rég.</i>
420	<b>P</b> HARAMOND,	8
428	Clodion le Chevelu,	20
448	Mérouée,	10
458	Childeric I.	24
482	Clovis I. le Grand,	30
512	Childebert I.	47
559	Clotaire I.	2
561	Cherebert,	9
570	Chilperic,	14
584	Clotaire II.	44
628	Dagobert I.	10
638	Clovis II.	17
655	Clotaire III.	13
668	Childeric II.	6
674	Thierry I.	16
690	Clovis III.	5
695	Childebert II.	16
711	Dagobert II.	4
715	Clotaire IV.	1

Comm. des Regnes.	NOMS DES ROIS.	Dur. des Reg.
716	Chilperic II.	4
720	Thierry II.	17
	<i>Interregne de six ans.</i>	
743	Childeric III.	9

## SECONDE RACE.

752	<b>P</b> EPIN,	16
768	Charlemagne,	46
814	Louis I.	26
840	Charles I.	37
877	Louis II.	3
880	Louis III. & Carloman.	3
885	Charles II.	5
888	Eudes,	10
898	Charles III.	25
923	Raoul,	13
936	Louis IV.	18
954	Lothaire,	32
986	Louis V.	1

## TROISIEME RACE.

987	<b>H</b> UGUES CAPET,	10
997	Robert,	33
1030	Henry I.	30
1060	Philippe I.	48
1108	Louis VI.	29
1137	Louis VII.	43
1180	Philippe II.	43
1223	Louis VIII.	3
1226	Saint-Louis IX.	44
1270	Philippe III.	15
1285	Philippe IV.	29
1314	Louis X.	2
1316	Philippe V.	6
1322	Charles IV.	6

<i>Comm. des Regnes.</i>	<i>NOMS DES ROIS.</i>	<i>Dur. des Rég.</i>
1328	Philippe VI.	22
1350	Jean,	14
1364	Charles V.	16
1380	Charles VI.	42
1422	Charles VII.	39
1461	Louis XI.	22
1483	Charles VIII.	15
1498	Louis XII.	17
1515	François I.	32
1547	Henry II.	12
1559	François II.	1
1560	Charles IX.	14
1574	Henry III.	15
1589	Henry IV.	21
1610	Louis XIII.	33
1643	Louis XIV.	72
1715	Louis XV.	59
1774	LOUIS XVI du nom.	6

NAISSANCES ET ALLIANCES  
 DES ROIS, REINES,  
 Et principaux PRINCES & PRINCESSES  
 de l'Europe.  
 DE FRANCE.

**L**A France, (autrefois la Gaule) située dans la Zone tempérée, est le plus ancien des Royaumes de l'Europe; elle a 12 degrés de longitude, & 9 de latitude. Sa Monarchie a commencé l'an 420, & a eu 67 Rois sous trois Races. En 1589 la Maison de Bourbon monta sur le Trône. Le fils aîné du Roi est nommé Dauphin. L'Etat est composé de trois Corps, le

Clergé , la Noblesse , le tiers Etat. Depuis la révocation de l'Edit de Nantes , la Religion Catholique est la seule dont l'exercice soit permis. La fertilité du terroir , le Commerce , la population , assurent à la France le premier rang parmi les Puissances de l'Europe. *Rivières* , Seine , Rhône , Loire , Garonne. *Capitale* , Paris.

**L**OUIS XVI , né à Versailles 23 Août 1754 ; nommé Duc de Berry , puis Dauphin 30 Décembre 1765 ; marié 16 Mai 1770 ; ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE 10 Mai 1774 ; sacré & couronné à Reims 11 Juin 1775.

MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE-JEANNE de Lorraine , Archiduchesse d'Autriche , sœur de l'Empereur , née à Vienne le 2 Novem. 1755 , REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

MARIE-THÉRESE-CHARLOTTE de France , ( MADAME ) née à Versailles le 19 Décembre 1778.

**L**OUIS-STANISLAS-XAVIER de France , Comte de Provence , ( MONSIEUR ) , frère du Roi , né à Versailles 17 Novembre 1755 , marié 14 Mai 1771 à

MARIE-JOSEPHINE-LOUISE de Savoie Comtesse de Provence , ( MADAME ) née 2 Septembre 1753.

- CHARLES-PHILIPPE de France,  
Comte d'Artois, frere du Roi, né  
à Versailles 9 Octobre 1757, ma-  
rié 16 Novembre 1773 à
- MARIE THÉRESE de Savoie, Com-  
tesse d'Artois, née 31 Janvier 1756.
- MARIE-ADÉLAÏDE-CLOTILDE-XAVIERE  
de France, voyez SAVOIE.
- ÉLISABETH-PHILIPPE-MARIE-HÉLENE  
de France, sœur du Roi, née à Ver-  
sailles 3 Mai 1764.
- MARIE-ADÉLAÏDE de France, tante du  
Roi, née à Versailles 23 Mars 1732.
- VICTOIRE-LOUISE-MARIE-THÉRESE de  
France, tante du Roi, née à Ver-  
sailles 11 Mai 1733.
- SOPHIE-PHILIPPINE-ÉLISABETH-  
JUSTINE de France, tante du Roi,  
née à Versailles 27 Juillet 1734.
- LOUISE-MARIE de France, tante du  
Roi, née à Versailles 15 Juillet 1737,  
Religieuse Carmélite premier Oôto-  
bre 1771, élue Prieure le 25 Novem-  
bre 1773.
- N. De France, Duc d'Angoulême, fils  
de M. le Comte d'Artois, né à Ver-  
sailles 6 Août 1775 Grand Prieur de  
France en 1776.
- N. De France, Duc de Berry, fils de  
M. le Comte d'Artois, né à Ver-  
sailles 24 Janvier 1778.
- N. De France, fille de M. le Comte  
d'Artois, ( MADEMOISELLE ), née à  
Versailles 5 Août 1776.

## BRANCHE D'ORLÉANS.

LOUIS PHILIPPE d'Orléans, Duc d'Orléans, né à Versailles 12 Mai 1725, marié 17 Décembre 1743 à Louise Henriette de Bourbon-Conti, veuf 9 Février 1759.

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH d'Orléans, Duc de Chartres, né à Saint-Cloud 13 Avril 1747, marié 5 Avril 1769, à

LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE de Bourbon, fille de M. le Duc de Penthièvre, Duchesse de Chartres, née 13 Mars 1753.

N. d'Orléans, Duc de Valois, né 6 Octobre 1773.

N. d'Orléans, Duc de Montpensier, né 3 Juillet 1775.

N. d'Orléans, Comte de Beaujolois, né 7 Octobre 1779.

Nées 23 } N. Mademoi. d'Orléans.  
Août 1777. } N. Mademoi. de Chartres.

## BRANCHE DE BOURBON-CONDÉ.

LOUIS-JOSEPH de Bourbon, Prince de Condé, né à Paris 9 Août 1736, marié 3 Mai 1753, à Charlotte Godefride Elisabeth de Rohan-Soubise, veuf 4 Mars 1760.

LOUIS-HENRI-JOSEPH de Bourbon-Condé, Duc de Bourbon, né 13 Avril 1756, marié 24 Avril 1770, à

LOUISE-MARIE-THÉRESE-BATILDE d'Orléans, née à Saint-Cloud 9 Juillet 1750, Duchesse de Bourbon.

( 7 )

N. De Bourbon-Condé , Duc d'Enghien , né à Chantilly 2 Août 1772.

LOUISE-ADÉLAÏDE de Bourbon-Condé ,  
fille du Prince de Condé , née 5 Octobre 1757.

BRANCHE DE BOURBON-CONTI.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH de Bourbon , Prince de Conti , né à Paris  
premier Septembre 1734 , marié  
7 Février 1759 , à

FORTUNÉE-MARIE D'EST , Princesse  
de Conti , née 24 Novembre 1731.

LOUIS-JEAN-MARIE de Bourbon , Duc  
de Penthièvre , né à Rambouillet 16  
Novembre 1725 , marié 29 Décembre  
1744 à Marie-Thérèse-Félicité  
d'Est , veuf 30 Avril 1754.

MARIE-THÉRESE-LOUISE DE SAVOIE-  
CARIGNAN , née 8 Septembre 1749 ,  
mariée 17 Janvier 1767 , à Louis  
Alexandre-Joseph-Stanislas de Bour-  
bon , Prince de Lamballe , veuve le  
6 Mai 1768.

D'ESPAGNE.

L'Espagne ( Iberie & Hesperie ) est le  
pays le plus méridional de l'Europe. Les  
Pyrénées la séparent de la France. Elle  
a eu 86 Rois. Les Sarrasins , après y avoir  
regné 700 ans , en furent chassés en 1600.  
La Maison de Bourbon y regne depuis  
1700. Le Roi porte le titre de Catholique ,  
& son fils aîné , celui de Prince des Astu-  
ries. Riv. le Duero , le Tage , la Gua-

diana , le Guadalquivir , l'Ebre. Madrid  
Cap. à 246 lieues de Paris.

CHARLES III. né 20 Janvier 1716 ,  
Roi des deux Siciles 15 Mai 1734 ,  
marié 19 Juin 1738 à Marie-Amélie  
de Saxe , puis Roi d'Espagne & des  
Indes , 10 Août 1759 , veuf 27 Sep-  
tembre 1760.

Charles-Antoine-Pascal-François-Xa-  
vier-Jean-Népomucene-Joseph-Jan-  
vier-Séraphin-Diegue , Prince des  
Asturies , fils du Roi , né 11 Novem-  
1748 , marié 4 Septembre 1765 à  
Louise-Marie-Thérèse de Parme , Prin-  
cesse des Asturies , née 9 Décembre  
1751.

Charlotte-Joachime , Infante d'Espagne ,  
fille du Prince des Asturies , née 25  
Avril 1775.

Marie-Louise-Charlotte , Infante d'Es-  
pagne , seconde fille du Prince des  
Asturies , née 11 Septembre 1777.

Marie-Amélie , Infante d'Espagne , troi-  
sième fille du Prince des Asturies ,  
née le 9 Janvier 1779.

Gabriel-Antoine-François-Xavier-Jean-  
Népomucene-Joseph-Séraphin-Paschal  
Sanyeur , Infant d'Espagne , fils du  
Roi , né 12 Mai 1752.

Antoine-Pascal-François-Jean-Népomu-  
cene-Aniello-Raymond-Sylvestre , In-  
fant d'Espagne , fils du Roi , né 31  
Décembre 1755.

Marie-Josèphe, Infante d'Espagne, fille  
du Roi, née 16 Juillet 1744.

Marie-Louise, voyez TOSCANE.

Louis-Antoine-Jacques, Infant d'Es-  
pagne, frere du Roi, né 25 Juillet  
1727.

### DES DEUX SICILES.

Naples & Sicile. (grande Grece & Tri-  
nacie) Ces deux Royaumes, qui com-  
mencerent en 1085, ont été gouvernés  
par 52 Rois. La Maison de Bourbon est  
sur le Trône depuis 1736. Naples Cap.,  
à 402 lieues de Paris. Palerme Cap. de la  
Sicile. L'Italie n'est séparée de la Sicile  
que par le Phare de Messine, fameux par  
les gouffres de Charibde & Scylla. Près  
de Naples est le Mont Vésuve, & une  
Ville souterraine, appelée Herculaneum,  
qui fut ensevelie sous la lave de ce vol-  
can, la 1ere. année de l'empire de Tite.

FERDINAND IV. Infant & fils du Roi  
d'Espagne, né 12 Janvier 1751,  
Roi de Naples & des deux Siciles  
5 Octobre 1759, marié 7 Avril  
1768 à

MARIE-CHARLOTTE-LOUISE de Lo-  
raine, Archiduchesse d'Autriche,  
Reine de Naples & des deux Sici-  
les, sœur de l'Empereur, née 13  
Août 1752,

François, Prince de Naples & des deux  
Siciles, né 19 Août 1777.

Marie-Thérèse, Princesse de Naples &  
des deux Siciles, née 6 Juin 1772.

Marie-Louise-Amélie, Princesse de Naples & des deux Siciles, née 27 Juillet 1773.

Marie-Anne-Josephe-Antoinette-Françoise-Gaétanne-Thérèse-Amélie-Clémentine, Princesse de Naples & des deux Siciles, née 23 Novembre 1775.

Marie-Christine, Princesse de Naples & des deux Siciles, née 17 Janvier 1779.

### DE PORTUGAL.

Le Portugal (Lusitanie) fit long-tems partie de l'Espagne. En 1139 Alphonse prit le nom de Roi de Portugal, & sa famille y regna jusqu'en 1580, que Philippe II, Roi d'Espagne, s'en empara. 60 ans après les Portugais se révolterent & élurent pour leur Roi le Duc de Bragance. Le Roi a le titre de Très-Fidelle; son Fils aîné est appellé Prince du Brésil. Le Portugal a eu 26 Rois. Lisbonne, sa Capitale, souffrit beaucoup d'un Tremblement de terre, arrivé le 1er. Nov. 1755.

MARIE-FRANÇOISE-ELISABETH de Portugal, née 21 Décembre 1734, Reine de Portugal & des Algarves 24 Février 1777, mariée 6 Juin 1760 à

DOM PIERRE, Roi de Portugal, né 5 Juillet 1717.

Joseph-François-Xavier, Prince du Brésil, né 21 Août 1761, marié 21 Février 1777 à

Marie-Françoise-Bénédictine, nièce du Roi, Princesse du Brésil, née 25 Juillet 1746.

Jean-Marie - Louis-Joseph-François-Xavier de Paule - Antoine - Dominique-Raphael, frère du Prince du Brésil, né 13 Mai 1767.

Marie-Anne-Victoire-Josephe-Françoise-Xaviere de Paule-Antoinette-Jeanne-Dominique-Gabrielle, sœur du Prince du Brésil, née 15 Décembre 1768.

Marie-Anne-Françoise-Joseph-Rite-Jeanne de Portugal, nièce du Roi, née 8 Octobre 1736.

Marie-Anne-Victoire d'Espagne, Reine douairiere de Portugal, née 31 Mars 1718, mariée 29 Janvier 1729, veuve 24 Février 1777 de Joseph premier, Roi de Portugal.

### D' I T A L I E.

L'Etat Ecclésiastique (Latium) fut donné au Pape par Charlemagne. Rome Cap. à 352 l. de Paris. Les Cardinaux élisent le Pape dans le Conclave. Depuis Saint Pierre on compte 251 Papes. Le Sacré Collège est composé de 70 Cardinaux, dont 6 Evêques, 50 Prêtres & 14 Diacres. L'Italie est arrosée par le Po, la Dige, l'Adde, le Tesin, l'Arno & le Tibre.

PIE VI, Jean-Ange Braschy, né à Césene 27 Décembre 1717, Cardinal 26 Avril 1773, élu Pape 15 Février 1775, sacré & Couronné 22 Février 1775.

### D E T O S C A N E.

La Toscane, (Etrurie) ce Duché qui a environ 60 l. de long sur 40 de large, ap-

partient à la Maison de Lorraine. Depuis 1737 il y a eu 9 Ducs. Florence Capitale à 269 lieues de Paris.

PIERRE-LÉOPOLD-JOSEPH de Lorraine, Archiduc d'Autriche, frere de l'Empereur, né 5 Mai 1747, Grand Duc de Toscane 23 Août 1765, marié 16 Février 1765 à MARIE-LOUISE, Infante d'Espagne, Grande Duchesse de Toscane, née 24 Novembre 1745.

François-Joseph-Charles-Jean, Prince héréditaire, né 12 Février 1768.

Ferdinand-Joseph-Jean, son frere, né 6 Mai 1769.

Charles-Louis, son frere, né 5 Septembre 1771.

Alexandre-Léopold, son frere, né 14 Août 1772.

Joseph Antoine, son frere, né 9 Mars 1776.

Antoine, son frere, né 31 Août 1779.

Marie - Thérèse - Joseph - Charlotte - Jeanne sa sœur, née 14 Janvier 1767.

Marie - Anne - Ferdinande - Joseph - Charlotte - Jeanne, sa sœur, née 21 Avril 1770.

Marie - Clémentine - Joseph - Jeanne - Fidele, sa sœur, née 24 Avril 1777.

### D E P A R M E.

Cet Etat comprend les Duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalla. Il fut érigé en Duché, en faveur de Pierre-Louis Farnese, l'an 1545. Par le Traité d'Aix-

la-Chapelle il a été cédé à Don Philippe, Infant d'Espagne, le 18 Octobre 1748. Parme *Cap.* à 215 l. de Paris.

DON FERDINAND, Infant d'Espagne, né 20 Janvier 1751, Duc de Parme, de Plaifance & de Guastalla, 18 Juillet 1765, marié 27 Juin 1769, à

MARIE-AMÉLIE-JOSEPHE-JEANNE-ANTOINETTE de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, sœur de l'Empereur, née 26 Février 1746.

Louis, Prince de Parme, né 5 Juillet 1773.

Caroline-Marie-Thérèse, sa sœur, née 22 Novembre 1770.

Marie - Antoinette - Josephine - Anne-Louise-Vincent - Margueritte - Catherine sa sœur, née 28 Nov. 1774.

Charlotte-Marie-Ferdinande-Thérèse-Anne-Josephe-Jeanne-Louise-Vincente-Rozalie, née 1 Sept. 1777.

Louise-Marie-Thérèse de Parme, voyez ESPAGNE.

Théodore de Hesse-Darmstadt, Duchesse Douairiere de Guastalla, née 6 Février 1706, mariée 23 Février 1727, à Antoine - Ferdinand Gonzague, veuve 19 Avril 1729.

### D E M O D E N E .

Duché en 1452, & Fief masculin de l'Empire. Le Duc de Modene, de l'ancienne Maison d'Est, paye 40000 écus à

l'Empereur. 8 Ducs. *Modene Capitale*, à 227 l. de Paris. /

FRANÇOIS - MARIE d'Est, né 2 Juillet 1698, marié 21 Juin 1720, à Charlotte Aglaé d'Orléans : Duc de Modene 26 Octobre 1737, veuf 19 Janvier 1761.

Hercule Renaud, Prince héréditaire de Modene, né 22 Novembre 1727, marié 29 Septembre 1741 à Marie-Thérèse Cybo, Duchesse de Massa, née 29 Juin 1725.

Marie Béatrix d'Est, voyez ALLEMAGNE.

Mathilde d'Est, fille du Duc de Modene, née 7 Février 1729.

Fortunée - Marie d'Est, Princesse de Conti, voyez FRANCE.

#### D E M A L T E.

Isle de la Méditerranée, à 396 l. de P. que Charles-Quint donna aux Chevaliers de St. Jean de Jérusalem en 1530, après que les Turcs leur eurent enlevé l'Isle de Rhodes. L'Ordre de Malte est composé de sept langues, savoir; Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Castille, Allemagne. Le Chef de l'Ordre s'appelle Grand-Maître.

EMMANUEL DE ROHAN, né le 19 Avril 1725, élu Grand-Maître le 12 Novembre 1775.

#### D E S A V O I E.

La Savoie, (pays des Allobroges) érigée en Duché depuis 1416, a eu 17 Com-

tes & 16 Ducs. La Maison de Savoie a pour Tige Humbert I, Comte en 1025. La Sardaigne lui fut cédée en 1720, à la place de la Sicile. Chambery *Cap.* à 106 l. de Paris. Cagliari, *Cap.* de la Sardaigne, à 298 l. de Paris.

VICTOR-AMÉDÉE-MARIE de Savoie, né 26 Juin 1726, Roi de Sardaigne 20 Février 1773, marié 31 Mai 1750, à

MARIE-ANTOINETTE-FERDINANDE d'Espagne, Reine de Sardaigne, née 17 Novembre 1729.

Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, Prince de Piémont, né 24 Mai 1751, marié 27 Août 1775 à

Marie-Adélaïde-Clotilde-Xaviere de France, Princesse de Piémont, née à Versailles, 23 Septembre 1759.

Victor-Emmanuel de Savoie, Duc d'Aost, son frere, né 24 Juillet 1759.

Maurice-Joseph-Marie, son frere, Duc de Montferrat, né 13 Septembre 1762.

Charles-Félix-Joseph-Marie, Duc de Genevois, son frere, né 6 Avril 1765.

Joseph-Benoît-Marie-Placide, Comte de Maurienne, son frere, né 6 Octobre 1766.

Marie-Josephine-Louise, voyez FRANCE.

Marie-Thérèse, voyez FRANCE.

Marie-Charlotte-Antoinette-Adélaïde, sa sœur, née 17 Janvier 1764.

Benoît-Marie-Maurice, Duc de Chablais, frère du Roi, né 21 Juin 1741, marié 19 Mars 1775, à Marie-Anne-Charlotte de Savoie, Duchesse de Chablais, née 17 Décembre 1757.

Eléonore-Marie-Thérèse, sœur du Roi, née 28 Février 1728.

Marie-Félicité, sœur du Roi, née 20 Mars 1730.

MAISON DE CARIGNAN, ISSUE DU  
DUC CHARLES - EMMANUEL,  
PREMIER DU NOM.

VICTOR-AMÉDÉE, Prince de Carignan, né 31 Octobre 1743, marié 18 Octobre 1768 à

JOSEPHE-THÉRESE de Lorraine, née 26 Août 1753.

Charles-Emmanuel-Ferdinand, son fils, né 24 Octobre 1770.

Eugène-Marie-Louis, frère du Prince de Carignan, né 21 Octobre 1753.

Charlotte-Marie-Louise, sœur du Prince de Carignan, née 17 Août 1742.

Léopoldine-Marie, sœur du Prince de Carignan, née 21 Décembre 1744, mariée au Prince d'Oria Pamphili.

Gabrielle-Marie, sœur du Prince de Carignan, née 17 Mars 1748, mariée en Juin 1769 au Prince Lobkowitz.

Catherine-Marie-Louise, sœur du Prince de Carignan, née 4 Avril 1762.

## D'ALLEMAGNE.

L'Allemagne, ( Germanie ) est un Etat composé d'un grand nombre de Souverainetés ecclésiastiques & séculières, & de plusieurs Villes libres. En 800 Charlemagne la réunit à l'Empire Français. La Couronne devint élective après la mort de Louis III, en 911. L'élection de l'Empereur se fait à Francfort, sur le Mein. Il y a 9 Electeurs, l'Archevêque de Mayence, celui de Cologne & celui de Treves; le Roi de Bohême, le Duc de Bavière, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Comte Palatin du Rhin & le Duc d'Hanovre. L'Allemagne a trois Religions dominantes, la Catholique, la Lutherienne & la Calviniste. 51 Villes Impériales, 6 Villes Anféatiques. Riv. le Danube, le Rhin, le Weiser, l'Elbe, l'Oder.

**JOSEPH II.** de Lorraine, Archiduc d'Autriche, *né* 13 Mars 1741, *marié* 6 Octobre 1760 à Isabelle de Parme, *veuf* 28 Novembre 1763, élu Roi des Romains 27 Mars 1764, couronné 3 Avril suivant, Empereur 18 Août 1765, Archiduc & Co-Régent des Etats d'Autriche, *remarié* 23 Janvier 1765 à Marie-Joséphe-Antoinette de Bavière, *veuf* 28 Mai 1767.

**MARIE-THÉRESE-WALPURGE-AMÉLIE-CHRISTINE**, Archiduchesse d'Autriche, Impératrice Douairière, *née* 13 Mai 1717, Reine de Hongrie, & Electrice de Bohême 20 Octobre 1740, *mariée* 12 Février 1736 à François I. du nom, *veuve* 18 Août 1765.

Pierre-Léopold-Joseph, frere de l'Empereur, voyez TOSCANE.

Ferdinand-Charles-Antoine-Jean-Stanislas de Lorraine, frere de l'Empereur, Gouverneur de la Lombardie Autrichienne, né premier Juin 1754, marié 15 Octobre 1771 à

Marie-Béatrix d'Est, fille du Prince héréditaire de Modene, née 7 Avril 1750.

Marie-Thérèse - Jeanne - Joseph, leur fille, née premier Novembre 1773.

Marie-Léopoldine, leur fille, née 10 Décembre 1776.

Maximilien - François - Xavier - Joseph - Jean-Antoine-Vincent de Lorraine, frere de l'Empereur, né 8 Décembre 1756, Coadjuteur, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en 1769.

Marie-Anne-Joseph-Jeanne-Antoinette de Lorraine, sœur de l'Empereur, née 6 Octobre 1738, Abbessè du noble Chapitre de Prague en 1765.

Marie-Christine-Joseph, sœur de l'Empereur, voyez SAXE.

Marie-Elisabeth-Joseph-Jeanne-Antoinette de Lorraine, sœur de l'Empereur, née 13 Août 1743.

Marie-Amélie, voyez PARME.

Charlotte-Louise, voyez DEUX SICILES.

Marie-Antoinette-Joseph-Jeanne, sœur de l'Empereur, née 2 Novembre 1755, voyez FRANCE.

Charles-Alexandre de Lorraine , oncle de l'Empereur , Gouverneur des Pays-Bas , né 12 Décembre 1712 , marié 7 Janvier 1744 à Marie-Anne-Wilhelmine - Josephe , Archiduchesse d'Autriche , seconde fille de Charles VI , veuf 16 Décembre 1744 , Grand - Maître de l'Ordre Teutonique en 1761.

*ÉTATS de la Maison d'Autriche en Allemagne.*

Ces Etats comprennent , 1<sup>o</sup>. le cercle d'Autriche , Vienne Cap. à 286 l. de Par. 2<sup>o</sup>. la Boheme , qui fut érigée en Royaume l'an 1061 : Prague Cap. à 225 l. de Paris ; 3<sup>o</sup>. la Moravie , Cap. Olmutz , à 286 lieues de Paris.

**ÉLECTEURS.**

*D E M A Y E N C E.*

L'Electeur , Archevêque de Mayence , est Primat de Germanie , & Nome-né du Saint Siége en Allemagne. Il a le laps sur tous les Electeurs. Mayence , à 105 l. de Paris. C'est dans cette Ville que le Moine Anclysen , Allemand , inventa la poudre à canon.

Frédéric-Charles-Joseph , Baron d'Erthal , né 3 Janvier 1719 , Electeur 18 Juillet 1774 , sacré Archevêque de Mayence , & Evêque Prince de Worms 14 Mai 1775.

*D E T R E V E S.*

Treves Capitale , à 75 l. de Paris.

Clément Vincelas , Prince de Saxe ,  
né 28 Septembre 1739 , sacré 10  
Août 1766 , Evêque d'Ausbourg 26  
Avril 1769 , Electeur & Archevêque  
de Treves , Février 1768.

DE COLOGNE.

L'Electeur Archevêque de Cologne ,  
est le plus puissant des Electeurs Ecclé-  
siastiques. Cologne Cap. à 100 l. de Paris.

Maximilien - Frédéric de Kœnigsegg-  
Rothenfels , né 13 Mai 1708 , Elec-  
teur & Archevêque de Cologne 6  
Avril 1761 , Evêque Prince de  
Munster 22 Décembre 1762.

DE BOHEME , voyez ALLEMAGNE.

PALATIN DE BAVIERE.

L'Electeur est Grand-Maître de l'Em-  
pire. Cap. Munich , à 122 l. de Paris.

Cet Electorat , dont la Cap. est Man-  
heim , à 114 l. de P. appartient à la Mai-  
son de Baviere-Neubourg. L'Electeur est  
Catholique ; mais les Luthériens & les  
Calvinistes sont soufferts dans ses Etats.

Charles Théodore , né 11 Décembre  
1724 , Prince de Sultzbach 20  
Juillet 1733 , Electeur Palatin 4  
Janvier 1743 , hérite de la Baviere,  
30 Décembre 1777 , marié 17  
Janvier 1741 à

Marie-Elisabeth-Aloïse de Sultzbach,  
Electrice Palatine de Baviere , née  
17 Janvier 1721.

Marie-Anne, Princesse de Saxe, Electrice Douairiere de Baviere, née 29 Août 1728, mariée 8 Juillet 1747 à Maximilien-Joseph, Electeur de Baviere, veuve 30 Décembre 1777.

Marie-Anne-Josephe, Princesse Palatine de Saltzbach, née 22 Juin 1722, veuve 6 Août 1770 de Clément-François de Paule, Duc de Baviere.

D E S A X E.

Dresde Capitale, à 214 lieues de Paris, Electorat en 1106.

Frédéric-Auguste, né 23 Décembre 1750, Electeur de Saxe 17 Déc.

1763, marié 17 Janvier 1769 à

Marie-Amélie, Electrice de Saxe, fille de feu Frédéric, Prince de Deux-Ponts, née 10 Mai 1752.

Charles - Maximilien - Marie - Jean-Nepomucene-Louis-François-Xavier-Janvier, frere de l'Electeur de Saxe, né 24 Septembre 1752.

Antoine-Clément, frere de l'Electeur de Saxe, né 27 Décembre 1755.

Maximilien-Marie, frere de l'Electeur de Saxe, né 13 Avril 1759.

Marie-Amélie, sœur de l'Electeur de Saxe, voyez DEUX-PONTS.

Thérèse-Marie-Josephe-Anne-Antoinette-Walpurge-Ignace-Magdelaine-Xavier-Augustine-Louise-Fortunée, sœur de l'Electeur de Saxe, née 27 Février 1761.

Marie-Antoinette de Baviere , fille du feu Empereur Charles VII. Electrice de Saxe , née 19 Juillet 1724 , veuve 17 Décembre 1763 de Frédéric-Chrétien-Léopold , Electeur de Saxe , mere de l'Electeur.

François - Xavier - Auguste , Prince de Saxe , oncle de l'Electeur , né 25 Août 1730.

Charles - Chrétien , Prince de Saxe , Duc de Courlande , né 13 Juillet 1733 , marié à

Françoise de Corvin-Krasinska , Duchesse de Courlande , née 9 Mars 1742.

Albert-Casimir-Ignace-Pie-François-Xavier , Prince de Saxe-Teschen , né 11 Juillet 1738 , marié 8 Avril 1766 à

Marie-Christine-Josèphe de Lorraine , Archiduchesse , sœur de l'Empereur , Duchesse de Saxe-Teschen , né 13 Mai 1742.

Marie-Christine-Anne-Thérèse-Salomée-Eulalie-Xavière , Princesse de Saxe , née 12 Février 1735 , Abbessè de Remiremont en 1764 , tante de l'Electeur.

Marie-Elisabeth-Apolline-Casimire-Françoise-Xavière , Princesse de Saxe , née 9 Février 1736 , tante de l'Electeur.

Marie-Cunegonde-Hedwige-Françoise-Xavière-Florence , Princesse de Saxe ,

*née* 10 Novembre 1740, Abbesse,  
Princesse de Thoren & d'Essen en  
1776, tante de l'Electeur.

*DE BRANDEBOURG, ou PRUSSE.*

Ce Marquisat fut donné en 1417 au  
Burgrave de Nuremberg, plus connu de-  
puis sous le nom de Roi de Prusse. Ce  
Prince est Grand-Chambelan de l'Empire.  
Ses Etats sont Luthériens & Calvinistes.  
Berlin *Cap.* à 217 l. de Paris.

FRÉDÉRIC II. *né* 24 Janvier 1712,  
Electeur de Brandebourg & Roi  
de Prusse 31 Mai 1740, *marié* 12  
Juin 1733 à

ELISABETH-CHRISTINE de Brunswik  
Wolfembutel, Electrice de Bran-  
debourg & Reine de Prusse, *née*  
8 Novembre 1715.

Louise Amélie de Brunswik-Wolfem-  
butel, Princesse de Prusse, *née* 29  
Janv. 1722, *mariée* 6 Janv. 1742 à Au-  
guste-Guil., Pr. de Prusse, aîné des  
freres du Roi, *veuve* 12 Juin 1758.

Frédéric Guillaume, Prince de Prus.  
*né* 25 Septembre 1744, *marié* 12  
Juillet 1765 à Elisabeth-Christiane  
de Brunswik-Wolfembutel, *rema-  
rié* le 15 Juillet 1769 à

Frédérique Louise de Hesse-Darmf-  
tadt, Princesse de Prusse, *née* 16  
Octobre 1751.

Frédéric-Guillaume, fils du Prince de  
Prusse, *né* 3 Août 1770.

Frédéric-Henri , son frere , né 4 Novembre 1773.

Frédérique-Charlotte-Ulrique Cathérine  
fille du Pr. de Prusse , née 7 Mai 1767.

Frédérique-Louise , fille du Prince de  
Prusse , née 18 Novembre 1774.

Frédéric-Henri-Louis, frere du Roi,  
né 18 Janvier 1726 , marié 15 Juin  
1752 à

Guillelmine de Hesse-Cassel , née 23  
Février 1726.

Auguste-Ferdinand, frere du Roi , né  
23 Mai 1730 , marié 27 Sep. 1755 à

Anne-Elisabeth-Louise de Brande-  
bourg-Schwed , née 22 Avril 1738.

Louis-Christian , fils du Prince Auguste  
Ferdinand , né 18 Novembre 1772.

Frédérique-Louise-Dorothee-Philippine  
fille du Pr. Ferdin. , née 24 Mai 1770.

Frédérique-Louise , sœur du Roi , née  
28 Sept. 1714 , mariée 30 Mai 1729 ,  
à Charles-Frédéric, Margrave de Bran-  
debourg Anspach , veuve 3 Août 1757.

Anne-Amélie , sœur du Roi , née 9 Nov.  
1723 , Abbessé de Quedlinbourg.

Henri-Frédéric , Margrave de Bran-  
debourg-Schwedt , né 21 Août 1709 ,  
marié 13 Mars 1739 à

Léopoldine-Marie d'Anhalt-Dessaw ,  
née 18 Décembre 1716.

Frédérique-Charlotte-Léopoldine-Loui-  
se , leur fille , Abbessé d'Herforden ,  
née le 18 Août 1745.

## D' H A N O V R E.

Le Duc d' Hanovre fut fait Electeur en 1692. Son fils est monté sur le Trône d' Angleterre en 1714. Hanover *Cap.* à 184 l. de Paris. Le Luthérianisme est la Religion dominante. *Voyez Angleterre.*

## D E P O L O G N E.

Ce Royaume, ( pays des Sarmates ) qui a eu 37 Rois, commença en 1001. Le Roi est cathol. La Religion Catholique est la dominante. Cracovie *Cap.* à 845 l. de Par. Riv. la Vistule, le Niémen, le Niéper ou Boristhène, le Niefter, le Bog, le Bug.

STANISLAS-AUGUSTE-PONIATOWSKI II né 17 Janvier 1732, élu Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie 7 Septembre 1764, couronné 25 Nov. suiv.

## D' A N G L E T E R R E.

L' Angleterre ou Brétagne, tire son nom des Angles, peuple de la Basse Allemagne, qui unis avec les Saxons, s'en emparèrent dans le V<sup>e</sup>. siècle. Elle a eu 59 Rois. La Maison de Brunswik-Hanover monta sur le Trône en 1714. Le fils aîné du Roi est appelé Prince de Galles. Ce Royaume est Luthérien depuis le Schisme de Henri VIII. Londres *Cap.* à 97 l. de P. Riv. la Tamise, l' Humber, la Saverne.

GEORGES III. né 4 Juin 1738, proclamé Roi d' Angleterre 26 Octobre 1760, & Electeur d' Hanovre, marié 8 Septembre 1761 à

SOPHIE - CHARLOTTE, Princesse de Mecklembourg-Strélitz, Reine d' Angleterre, née 16 Mai 1744, couronnés 22 Septembre 1761.

Georges-Frédéric - Auguste , Prince de Galles , & Electoral d'Hanovre , né 12 Août 1762.

Frédéric , né 16 Août 1763 , Prince & Evêque d'Osnabruck.

Guillaume-Henri , Duc de Lancastre , né 21 Août 1765.

Edouard d'Angleterre , né 2 Nov. 1767.

Ernest-Auguste d'Angleterre , né 5 Juin 1771.

Guillaume-Edouard d'Angleterre , né 27 Janvier 1773.

Adolphe-Frédéric d'Angleterre , né 24 Février 1774.

Octavius d'Angleterre , né 23 Fév. 1779.

Charlotte-Auguste - Matilde , Princesse d'Angleterre , née 29 Sep. 1766.

Auguste-Sophie , Princesse d'Angleterre née 8 Novembre 1768.

Elisabeth , Princesse d'Angleterre , née 22 Mai 1770.

Frédérique , Princesse d'Angleterre , née 25 Avril 1776.

Sophie , Princesse d'Angleterre , née 3 Novembre 1777.

Guillaume-Henri , frere du Roi , né 25 Novembre 1743 , Duc de Gloucester & d'Edimbourg 1764 , marié à la Comtesse de Waldegave.

Guillaume-Frédéric , fils du Duc de Gloucester , né 25 Janvier 1776.

Sophie-Mathilde , fille du Duc de Gloucester , née 29 Mai 1773.

Henri-Frédéric , frere du Roi , Duc de

Cumberland, né 7 Nov. 1745, marié à Guillemine, Comtesse d'Irnham.

Augustine, sœur du Roi. Voyez l'article de Brunswick-Wolfembutel, à celui d'ALLEMAGNE.

Amélie-Sophie-Eléonore, tante du Roi, née 16 Juin 1711.

Charles - Edouard - Louis - Philippe-Casimir, fils de Jacques Stuard, né à Rome 31 Décem. 1720, marié à Louise-Maximilienne-Caroline-Emmanuelle, Princesse de Stolberg-Guedern, née 20 Septembre 1752.

Henri-Benoît - Marie-Clément, second fils de Jacques Stuard, né 6 Mars 1725, Cardinal en 1747.

#### D E D A N E M A R C K.

Copenhague en est la Capitale, distante de Paris de 267 l. Ce Royaume, qui avoit été de tout tems électif, devint héréditaire en 1660. Il y a environ 930 ans que ce Royaume a commencé. Il a eu 40 Rois. C'est la Maison d'Oldembourg qui est sur ce Trône depuis 1447. Ce Royaume est Luthérien.

CHRISTIAN VII. né 29 Janvier 1749, Roi de Danemarck & de Norwege 13 Janvier 1766, marié 8 Octobre 1766 à Caroline - Mathilde d'Angleterre, veuf 10 Mai 1775.

Frédéric, Prince Royal de Danemarck, né 28 Janvier 1768.

Louise - Auguste, Princesse de Danemarck, née 7 Juillet 1771.

Frédéric , Prince de Danemarck ,  
frere du Roi , né 11 Octob. 1753 ,  
marié 11 Octobre 1774 à

Sophie-Frédérique de Mecklembourg-  
Schwerin , née 24 Août 1758.

Sophie-Magdelaine , Princesse de Da-  
nemarck. Voyez SUEDE.

Guillemine-Caroline , voyez HESSE-  
CASSEL.

Louise , Princesse de Danemarck , voyez  
HESSE-CASSEL.

Charlotte-Amélie , grande tante du Roi ,  
née 6 Octobre 1706.

Julie-Marie de Brunswick de Wolfem-  
butel , Reine Douairiere , née 4 Sep-  
tembre 1729 , mariée 26 Juin 1752 à

Frédéric V. veuve 13 Janvier 1766.

### D E S U E D E .

Les Suédois , appuyés sur la Fable , pré-  
tendent que leur Royaume subsistoit 2045  
ans avant J. C. On compte depuis 829, que  
le Christianisme y fut annoncé, 53 Rois ,  
qui étoient autrefois électifs. La Maison  
de Holstein est montée sur le Trône en  
1751. Stockolm Cap. à 387 l. de Paris. La  
Confession d'Ausbourg est la Religion do-  
minante.

GUSTAVE III. d'Holstein-Eutin , né  
24 Janvier 1746 , Roi de Suede 12  
Février 1771, marié... Oct. 1766 à

SOPHIE-MAGDELAINE de Danemarck  
Reine de Suede , née 3 Juillet 1746.

Gustave-Adolphe , Prince Royal de  
Suede , né le 1 Novembre 1778.

Charles, Prince de Suede, frère du Roi, Duc de Sudermanie, né 7 Oct. 1748, marié 7 Juillet 1774 à Hedwige - Elisabeth - Charlotte de Holstein-Eutin, fille de l'Evêque de Lubeck: née 22 Mars 1759.

Frédéric - Adolphe, Prince de Suede, frère du Roi, Duc d'Ostrogothie, né 18 Juillet 1750.

Sophie-Albertine, Princesse de Suede, sœur du Roi, née 8 Oct. 1753, Coadjutrice de l'Abbaye de Quedlinbourg, en 1767.

Louise-Ulrique, sœur du Roi de Prusse, née 24 Juillet 1720, veuve 12 Février 1771 de Adolphe-Frédéric, Roi de Suede.

### DE HONGRIE.

Presbourg en est la Capitale, distante de Paris de 303 lieues, Royaume en 1038. Il y a eu 50 Rois qui ont été électifs jusqu'en 1687.

MARIE-THÉRESE, *Voyez Allemagne.*

### DE RUSSIE, ou MOSCOVIE.

Pétersbourg, Ville fondée par le fameux Czar Pierre I, au commencement de ce siècle, située sur la Newa, en est la Capitale, distante de Paris de 500 lieues. Ce vaste Etat a eu ses Souverains dès 988, connus sous le nom de Ducs. Ce fut vers 1490 qu'ils se firent appeler Czars. Les Russes sont Schismatiques Grecs.

CATHERINE - ALEXIEWNA II, née 2

Mai 1729, *mariée* 1 Septemb. 1745 à  
Pierre III. Empereur, Impératrice &  
Autocratice de toutes les Russies 28  
Juin 1762, *veuve* 28 Juillet 1762,  
couronnée à Moscou 3 Octob. 1762.

Paul-Petrowits, fils de l'Impératrice,  
Grand Duc de Russie & de Holst-  
tein-Gottorp, *né* 1 Octob. 1754,  
*marié* 10 Octob. 1773 à Natalie  
Alexiewna de Hesse - d'Armstat,  
*veuf* 26 Avril 1776, *remarié* la mê-  
me année à

Marie-Foederowna de Wurtemberg,  
*née* le 25 Octobre 1759.

Alexandre-Pawolowich, *né* le 23 Déc.  
1777, fils du Grand Duc de Russie.

Constantin - Paulowitz, *né* le 8 Mai  
1779, fils du Grand Duc de Russie.

### DE TURQUIE.

Constantinople en est la Capitale, dis-  
tante de Paris de 570 lieues, située sur  
le canal des Dardanelles & de la Mer  
noire. Cet Empire fut fondé par Ottoman  
en 1298. Depuis 306 jusqu'en 1453, que  
cette Ville fut prise par Mahomet II,  
il y a eu 93 Empereurs de l'Empire Otto-  
man, qui a commencé en 1300; & depuis  
ce temps, il y a eu 30 Empereurs Turcs.  
La Religion est celle de Mahomet.

ABDHUL - AHMET, *né* 20 Mars 1725,  
proclamé Grand - Sultan 21 Janvier  
1774, couronné 27 du même mois.

## R É P U B L I Q U E S. D E H O L L A N D E.

Cette République commença en 1579, & fut reconnue Etat libre & indépendant en 1648. Elle est composée de sept Provinces, dont chacune a son Gouvernement différent. Le Calvinisme est la Religion dominante; toutes les autres y sont souffertes, pourvu qu'elles n'intéressent point le Gouvernement.

GUILLAUME, Prince de Nassau-Dietz & Dillembourg, né 8 Mars 1748, Stathouder 22 Octob. 1751, marié 4 Octobre 1767 à

FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-GUILLELMINE de Prusse, née 7 Août 1751.

Guillaume-Frédéric, fils du Prince Stathouder, né 24 Août 1772.

Guillaume-Georges-Frédéric, second fils du Prince Stathouder, né 15 Fév. 1774.

## D E V E N I S E.

Distante de Paris de 226 lieues. Cette République existoit dès l'an 452. Elle est gouvernée par un Sénat, composé de 120 Nobles. Tout s'expédie au nom du Doge: cette dignité est à vie.

PAUL-RENIER, né..... élu Doge 14 Janvier 1779.

## D E G E N E S.

Distante de Paris de 219 lieues, République depuis plus de 1800 ans. Cet Etat a pour Chef un Doge, qui est changé tous les deux ans, en Janvier ou Février.

JACQUES-BRIGNOLE, élu Doge 4 Mars 1779.

## DE S U I S S E.

Cette République a commencé en 1315. Elle est composée de treize Cantons, qui ont leur Gouvernement différend; mais leur union est très-grande pour la cause commune. Leur Souveraineté fut reconnue à Munster en 1648. Leur étroite alliance avec la France fut confirmée en l'Eglise Notre-Dame de Paris, par une célèbre Ambassade à Louis XIV, en 1663. Des treize Cantons de cette République, qui portent presque tous le nom de leur Ville Capitale, il y en a sept Catholiques, qui sont *Fribourg, Solzure, Zug, Lucerne, Undervald, Schwits, & Uri*; quatre Evangéliques, *Berne, Bâle, Schafouse & Zurich*; deux Mixtes, *Appenzel & Glaris*.

**DE GENEVE.** Distante de Par. de 124 lieues, République souveraine en 1518. Elle est alliée des Suisses & de la France, depuis son Ambassade célèbre en 1662.

**DE LUQUES.** Dist. de Paris de 246 lieues, République dès l'an 300; elle est gouvernée par trois Conseils, qui ont un Chef que l'on nomme Confalonier.

**DE SAINT-MARIN.** Dist. de Paris de 260 lieues. Cette République est gouvernée par deux Capitaines, qui sont changés deux fois l'an.

**DE RAGUSE.** Dist. de Paris de 377 lieues. Cet État a un Chef qu'on appelle Recteur, & qu'on change tous les mois.

COMTES DE TOULOUSE *Électifs*

- 778 **C**HORSON premier Comte.  
 789 **G**UILLAUME I.  
 819 BERENGER, Comte de Tours.  
 836 EGFRIDE.  
 845 GUILLAUME II, Duc de Septimanie.  
 848 F R E D E L O N, connu sous le nom de *Custos Tolosæ*.

## COMTES HÉRÉDITAIRES.

- 804 RAYMOND I, Frère de Fredelon son prédécesseur.  
 871 BERNARD, mit le premier dans ses titres, *par la grace de Dieu, &c*  
 877 ODO, ou OTHON.  
 900 RAYMOND II.  
 944 PONS I, Duc de Septimanie.  
 960 RAYMOND III, Pr. d'Aquitaine.  
 980 PONS II, Prince d'Aquitaine.  
 992 G U I L L A U M E III, Prince de Forcalquier.  
 1030 PONS III, Marquis de Provence.  
 1060 GUILLAUME IV.  
 1075 RAYMOND IV, Duc de Narbon.  
 1098 B E R T R A N D, Fils naturel de RAYMOND.  
 1122 ALPHONSE, Duc de Narbonne, & Marquis de Provence.  
 1148 RAIMOND V.  
 1194 RAIMOND VI.  
 1222 RAYMOND VII.  
 1292 ALPHONSE, Comte de Poitiers Frère de S. Louis 44 Roi de Fr.

**LES XIII. PARLEMENS DE FRANCE ; leur Province ; la Ville de leur résidence ; les Rois qui les ont créés ; l'année ; avec le nom du Premier Président, & celui du Procureur-Général.**

Parlemens.	Séant à	Institué par	depuis	Pr. Présidens.	Pr. Généraux
<i>Ile de France.</i>	P A R I S.	PHIL. le Bel.	1302	D'ALIGRE.	Joly de Fleu.
<i>Languedoc.</i>	TOULOUSE.	CHARLES VI.	1444	N I Q U E T.	de Noé.
<i>Dauphiné.</i>	Grenoble.	CHARLE VII.	1435	de Berulle.	de Moydieu.
<i>Périgord.</i>	Bordeaux.	LOUIS XI.	1462	le Berthon.	de Dudon.
<i>Bourgognes.</i>	Dijon.	CHARL. VIII.	1494	de S. Seine.	de Perrard.
<i>Normandie.</i>	Rouen.	LOUIS XII.	1499	Montholon.	de Belbeuf.
<i>Provence.</i>	Aix.	LOUIS XII.	1501	Delatour.	de Chalotais.
<i>Brétagne.</i>	Rennes.	HENRI II.	1553	de Catuclan.	de Bordnave.
<i>Béarn.</i>	pau.	LOUIS XIII.	1621	de Lacaze.	Lançon.
<i>P. Messin.</i>	Metz.	LOUIS XIII.	1613	de Chifflet.	Dorez.
<i>Ff. Comté.</i>	Bézançon.	LOUIS XIV.	1674	de Grosbois.	Castéel.
<i>Flandre.</i>	Douay.	LOUIS XIV.	1686	de Calonne.	Vigneron.
<i>Lorraine.</i>	Nancy.	LOUIS XVI.	1775	Cœurderoi.	



ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE  
 PREMIERE PARTIE.

ÉVÊQUES DE TOULOUSE.

250. **S**AIN T SATURNIN, premier Evêque.

263. S. HONORAT.

284. S. HILAIRE.

314. MAMERTIN.

353. RHODANUS, au mépris de la haine de l'Empereur Constance, & de l'exil, refusa d'adhérer à la condamnation de S. Athanase, prononcée par le Concile d'Arles.

380. S. SYLVE jetta les premiers fondemens de l'Eglise de S. Sernin.

405. S. EXUPERE fit achever cette Eglise, la consacra; & après avoir obtenu la permission de l'Empereur, il y fit transférer les Reliques de S. Sernin.

477. MAXIME fut élu par le choix unanime du Clergé & du Peuple.

506. HERACLJEN.

540. S. GERMIER. Il y a dans le Fauxbourg de Muret, une Paroisse de ce nom, où le Corps de ce S. Evêque fut inhumé, & depuis transiéé dans la Paroisse S. Jacques de la même Ville.

585. MAGNULFE, ayant reçu dans son Palais Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire I, fut insulté par les Officiers de cet usurpateur, qui après l'avoir fait arrêter, & s'être emparés de tous ses biens, l'envoyerent en exil.

600. MEMNA ou Mennas.

626. VILLEGISCLE.

656. S. EREMBERT quitta l'Episcopat, pour retourner dans la solitude où il vivoit avant sa promotion.

740. ARRICIUS assista au Concile de Narbonne, tenu en 791.

798. MANCION, assista au premier Concile de Toulonse.

843. SAMUEL se brouilla avec le Roi Charles le Chauve, & fut condamné à l'amende, pour avoir fait inhumer le corps de Bernard, Comte de Toulouse, que ce Roi avoit tué.

859. SALOMON.

861. ELIZACHAR.

875. RAYMOND.

883. BERNON.

907. ARMAND I.

926. HUGUES I.

973. ATTON I.

974. ISSOLUS.

990. ATTON II.

1003. RAYMOND II, convoqua le second Concile de Toul. tenu en 1005.

1018. PIERRE. On fit brûler un

grand nombre de Manichéens sous son Episcopat.

1035. BERNARD.

1043. HUGUES II.

1056. ARMAND II, assista au troisieme Concile de Toulouse, qui prescrivit le Célibat aux Ecclesiastiques, & déterminâ qu'on ne pourroit être élu Abbé, ou Evêque, qu'à l'âge de 30 ans.

1059. ROGER *Pierre*, mourut dans la même année.

1061. DURAND DE DOME, assista aux quatrieme & cinquieme Conciles de Toulouse, où l'on dressa plusieurs Canons contre la simonie & le concubinage des Prêtres.

1071. IZARN reforma le Chapitre de S. Etienne, assista aux sixieme & septieme Conciles de Toulouse.

1100. AIMAIN, assista aux huitieme, neuvieme & dixiemes Conciles de Toul.

1105. A M E L I U S fonda le grand Prieuré de Toulouse, & accompagna, en 1125, Alphonse - Jourdain, dans un Pèlerinage qu'il fit à S. Jacq. en Galice.

1140. RAYMOND III, assista au onzieme Concile, où les Rois de France & d'Angleterre se rendirent, avec 100 Evêques ou Abbés de leurs Etats; il y avoit encore les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi de Castille; il fut question d'y décider lequel des deux Papes, Alexandre ou Victor, devoit être reconnu. Le Concile se déclara pour

Alexandre, & excommunia Victor.

1153. BONHOMME (*Bernard*) soufcrivit en 1163, le Traité de Paix entre Raymond V, Comte de Toulouse, & le Vicomte Raymond Trencavel.

1166. LABARTHE *Géraud*, céda à son Chapitre le droit qu'il avoit de percevoir le cens annuel sur les Juifs, établis dans Toulouse.

1170. HUGUES III, fut en même-tems Abbé de S. Sernin.

1175. BERTRAND.

1178. GAUCELIN, ne garda l'Evêché qu'un an.

1180. FULCRAND. Les Hérétiques, qui avoient ufurpé tous les biens Ecclésiastiques, mirent cet Evêque dans la dure nécessité de plaider contre son Chapitre, pour obtenir le revenu d'une simple Prébende, pour avoir de quoi subsister.

1205. RABASTENS (*Raymond*) & Arnaud *Raymond*, furent élus Evêques par leur Chapitre, qui étoit divisé. Cette élection occasionna un procès, qui fut porté devant les Commissaires nommés par Innocent III, qui confirmèrent l'élection de *Raymond* Arnaud; mais *Raymond* de Rabastens fut maintenu sur le Siège par une nouvelle élection, qui fut néanmoins cassée: il fut dépossédé en 1205.

1205. FOULQUES s'adonna à la Poésie tendre, qu'il offroit aux Dames.

Adélaïde de Roquemartine, fatiguée des Vers de Foulques, lui ordonna de quitter sa Cour. Dégoûté du monde, il se fit Religieux de l'Ordre de Citeaux.

1229. DURANT assista au douzième Concile, époque de l'établissement de l'Inquisition, qui fut confiée aux FF. Prêcheurs.

1232. FALGAR (*Raymond*) Dominicain, fut accusé devant le Pape Urbain IV, de Fratricide, de Simonie & de plusieurs autres crimes; mais il fut absous par le même Pape. Ses ennemis le citerent encore devant le Pape Clément IV, qui, convaincu de son innocence, reprit sévèrement les Commissaires chargés de l'instruction de son procès, & lui accorda une nouvelle absolution.

1270. L'ILE JOURDAIN (*Bertrand*) étoit Prévôt de son Eglise. S'il faut croire l'Historien de la Ville, il possédoit de si grandes richesses, qu'il égaloit la magnificence des Princes, puisqu'il avoit douze Aumôniers, quatre Gentilshommes & douze Ecuyers, sans compter les bas Officiers, auxquels il laissa par testament des legs considérables: il pensionna pendant sa vie plusieurs hommes de Lettres, fonda les douze Prédendes, qu'on appelle de la Douzaine, fit bâtir les Chapelles qui sont autour du Chœur, & les enrichit de deux grands Tableaux d'argent mas-

sis : il fit bâtir de plus le Château de Balma : il institua les pauvres ses héritiers , dota presque toutes les Eglises des Provinces de Narbonne & de Guienne , & leur légua mille Calices de vermeil d'un marc chacun ; il mourut à son Château de Balma ; son corps fut inhumé dans l'Eglise de S. Etienne , où le Chapitre lui fit élever un Mausolée en Bronze , qui fut détruit en 1603 , de même que les deux Tableaux dont on vient de parler , dans l'incendie qui embrasa cette Cathédrale.

1286. MASCARON ( *Hugues* ) la nouvelle érection qu'il fit de l'Evêché de Pamiers , sans la permission du Roi , l'obligea de se rendre à Rome , pour faire ses représentations à Boniface VIII. Il mourut dans cette Capitale , & voulut que son corps fut porté à Toulouse , pour être inhumé dans l'Eglise des Dominicains.

1296. D'ANJOU DE FRANCE ( *Louis* ) , fils de Charles II , Roi de Sicile. La mort de son prédécesseur , survenue à Rome , autorisa Boniface VIII à le nommer Evêque , au préjudice du droit du Chapitre. Ce Prince , qui avoit fait vœu de se faire Religieux de Saint François , n'accepta l'Evêché qu'après avoir pris l'habit de cet Ordre. Peu de tems après il partit pour aller à Rome faire la démission de son Evêché , mais il mourut à Marseille , où il fut inhumé.

1298. ROGER (*Arnaud*) nommé à Rome, mourut à Orviette, en venant prendre possession de son Evêché.

1306. LACAPELLE TAILLEFER (*Pierre*) fut nommé à Rome par le même Pape. Clément V, qui l'avoit fait Cardinal en 1305, le promut à l'Evêché de Palestrine.

1306. GAILLARD DE PREISAC fut le dernier Evêque de Toulouse. Sa prodigalité obligea le Pape Jean XXII à ériger cet Evêché en Archevêché.

---

## ARCHEVÊQUES.

1312. JEAN de COMMINGES, premier Archevêque, se démit de son Archevêché en 1326, pour aller prendre possession de celui de Porto en Portugal.

1321. Guillaume de LAUDUN, Religieux Dominicain, fonda les quatre Prébendes que l'on appelle de *Saint Dominique*.

1345 Raymond de CANILLAC quitta l'Archevêché en 1350, après que le Pape Clément VI l'eut fait Cardinal.

1351 Etienne AUDEBRAND, fut nommé par Clément VI.

1361 GAUFRID DE VAYROLLES, fonda les quatre Chapellenies qui portent son nom : il assista à la cérémonie de la Translation du corps de S. Tho.

mas d'Aquin , qui repose dans le superbe Mausolée que les Dominiquains firent élever derrière le Maître-Autel de leur Eglise.

1371 Jean de CARDAILLAC , donna au Chapitre la grosse cloche qui porte son nom : on assure qu'elle rendoit un son si fort , que l'on fut obligé de la faire fendre : il avoit professé le Droit Civil à Toulouse. Grégoire XI l'avoit nommé Patriarche d'Alexandrie ; son corps repose dans l'Eglise de S. Etienne.

1391 François de GONZIE' lui succéda.

1392 Pierre de S. MARTIAL fonda dans le Chapitre quatre Prébendes , dont deux portent son nom , & les deux autres , celui de Ste. Catherine.

1406 Vidal de CASTELMORON étoit Prévôt , lorsque le Chapitre le nomma ; ce choix fut confirmé en 1409 par le Pape Alexandre.

1409 Dominique de FLORENCE , de l'Ordre des FF. Prêcheurs , lui succéda : il eut la gloire d'être choisi par le Dauphin Charles VII , pour présider au Parlement de Toulouse.

1422 Denis DUMOULIN , conserva le titre de Patriarche d'Alexandrie jusqu'à sa mort.

1448 Pierre DUMOULIN son frère , lui succéda , & mourut de la Peste dans son Château de Balma.

1462 Bernard DU ROZIER fut nommé par le Chapitre.

1474 Pierre de LION parvint à l'Archevêché , à la faveur de la résignation de son prédécesseur.

1494 Hector de BOURBON , qui avoit été nommé par une partie du Chapitre , forma des oppositions à la nomination de Pierre du Rozier , qui avoit été faite par l'autre partie du Chapitre. Le Roi , informé de cette affaire , en renvoya la décision au Parlement de Bordeaux , qui par Arrêt rendu dans le mois de Décembre 1494 , cassa la nomination de du Rozier , quoiqu'il fût en possession de l'Archevêché depuis le 23 Novembre 1493 , & confirma celle d'Hector de BOURBON.

1524 Jean D'ORLEANS , Cardinal de Longueville , fut élu la même année , à l'âge de 18 ans , & fut nommé Evêque d'Orléans en 1521. Le Pape Léon X lui accorda la permission de posséder ces deux Dignités.

1533. Gabriel de GRAMONT , Cardinal , mourut l'année suivante.

1534 Odet de COLIGNI , Cardinal de Chatillon , fut nommé en 1534 , & permuta en 1555 avec son successeur.

1555 Antoine SEGUIN , dit le Cardinal de Meudon.

1559 Le Cardinal de CHATILLON , nommé la même année , ne garda l'Archevêché que jusqu'en 1562 ; il le permuta avec le Cardinal d'Armagnac.

1562 George D'ARMAGNAC , Car-

dinal, se démit de l'Archevêché en 1577, en faveur de Paul de Foix, & mourut Archevêque d'Avignon.

1577 Paul de FOIX, fut nommé par le Roi, Ambassadeur à la Cour de Rome.

1581 François de JOYEUSE, Archevêque de Narbonne, vint occuper le Siège de Toulouse & garda ces deux Archevêchés jusqu'en 1600: il permuta l'Archevêché de Narbonne contre celui de Rouen, & se démit de celui de Toulouse en faveur de Louis de Nogaret de Lavallette: il mourut en 1615, Doyen du Sacré Collège.

1615. Louis de NOGARET réunifbit à son Archevêché plusieurs Abbayes. Le Roi le nomma Lieutenant-Général de ses Armées, & Gouverneur de l'Anjou: il se démit de l'Archevêché en 1628, en faveur de Charles de Montchal, & mourut sans avoir été promu aux Ordres Sacrés.

1628 Charles de MONTCHAL, préfida en 1645 à l'Assemblée générale du Clergé, & mourut à Carcaffonne le 11 Septembre 1651, pendant la tenue des Etats du Languedoc.

1652. Pierre de MARCA, fut employé par Louis XIV dans les commiffions les plus importantes, & le nomma en 1658 Ministre d'Etat.

1667. Charles D'ANGLURE DE BOURLEMONT, n'occupa le Siège que pendant deux ans.

1669. Pierre de BONZI, Cardinal, passa à l'Archevêché de Narbonne.

1675 Joseph DE MONTPEZAT DE CARBON, fut excommunié par le Pape innocent XI, pour avoir cassé quelques procédures que l'Evêque de Pamiers avoit faites contre des Ecclésiastiques pourvus en Régale; mais l'excommunication fut levée avant sa mort.

1693. Jean-Baptiste Michel de COLBERT fit reconstruire le Château de Balma, qui n'existe plus, & le Palais Archiépiscopal, qui est un des plus beaux du Royaume.

1713. René-François de BEAUVEAU passa en 1719 à l'Archevêché de Narbonne.

1721. Henri de NESMOND. Son amour & sa charité envers les pauvres le porterent à laisser tous ses biens aux deux Hôpitaux de cette Ville.

1727. Jean-Louis de CRILLON, passa à l'Archevêché de Narbonne en 1739.

1740. Charles-Antoine de LAROCHE-AYMON, Archevêque de Narbonne en 1752; & depuis Archev. de Rheims & Grand Aumônier de France.

1753. François de CRUSSOL-D'UZÈS d'Amboise.

1758. Artur-Richard DILLON, fut nommé à l'Archevêché de Narbonne en 1763.

  
**JURISDICTIONS**  
**ECCLÉSIASTIQUES.**

**OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE.**

**C**E Tribunal juge les affaires qu'on y porte par appel, de l'Officialité ordinaire de Toulouse, & des Diocèses.

**O F F I C I A L.**

M. DRUILLE DE L'ISLE, Chanoine de S. Etienne, *rue des Augustins.*  
 M. COSTOS, Prébendier de S. Etienne, Vice-Gérent, *au cloître.*

**OFFICIALITÉ DIOCÉSAINÉ.**

**L'**Officialité connoît en première instance de toutes les causes qui regardent le lien du mariage, les Sacremens, les Vœux de Religion, la discipline Ecclésiastique, & les autres matières spirituelles. On en appelle au Métropol.

**O F F I C I A L.**

M. l'Abbé de VAMMALE, *logé rue Bolbonne.*  
 M. l'Abbé Legris, Vice-Gérent, *au Collège Royal.*  
 M. l'Abbé Bernadet, Curé de S. Etienne, Promoteur-général du Diocèse.

- M. l'Abbé Campardou, Vice Promoteur, au Faux-bourg S. Ciprien.  
 M. Aymar, premier Assesseur, rue d'Auffargues.  
 M. Doazan, second Assesseur, rue Nazareth.  
 M. Penavayre Avocat, rue du Taur.  
 M. Wiser, Avocat, rue Magdeleine.  
 M. Soubrié Greffier, rue Velane.  
 Lanes, Huissier à Stes. Carbes.

CHAMBRE SOUVERAINE  
 DU CLERGÉ.

Cette Chambre connoît, en dernier ressort, des Appels des Jugemens rendus par les Chambres Diocésaines, sur les Décimes & autres impositions Ecclésiastiques.

Monseigneur L'ARCHEVÊQUE, Président né.

CONSEILLERS COMMISSAIRES.

P R E S I D E N T.

- M. l'Abbé Dupin, Archidiacre d'Alais, Conseiller au Parlement, aux Carmes déchauffés, pour la Province d'Auch.  
 M. l'Abbé de Lacaze, Chanoine de S. Sernin, place des Capucins, pour celle d'Auch.  
 M. l'Abbé de Carrere Grand Archidiacre d'Agde, Conseiller au Parle-

ment , *Place-Mage* , pour celle de  
Toulouse.

M. l'Abbé Balza de Firmi , Conseiller  
au Parlement , *près les Grands  
Carmes* , pour celle d'Auch.

M. l'Abbé Barthe , Chanoine de S. Paul  
de Narbonne , *Place des Pénitens  
Blancs* , pour celle de Narbonne.

M. l'Abbé de Barrés , Grand Archidia-  
cre de Beziers , & Conseiller au  
Parlement , *rue des Balances* , pour  
celle de Toulouse.

M. l'Abbé Vinflac , Chanoine Théolo-  
gal de l'Isle - Jourdain , *près les  
Tierçaires* , pour celles de Bourges  
& Alby.

M. l'Abbé de Cambon , Chanoine de  
S. Etienne , Conseiller au Parle-  
ment , *Place S. Etienne* , pour  
celles de Bourges & Alby.

M. l'Abbé de Rey , Chanoine de Mont-  
pellier , Conseiller au Parlement ,  
*rue Magdeleine* , pour celle de Nar-  
bonne.

M. l'Abbé Despanés , Chanoine de St.  
Etienne , *Place Stes. Carbes* , pour  
celle de Narbonne.

M.  
*Promoteur Général.*

M. Ozun du Boulay , *rue Stes. Carbes.*  
*Trésorier.*

M. Dejean , *près la Croix Baragnon.*  
*Greffier en Chef.*

M. Coue , *Place du Salin.*

*Huissier.*

*Lanes, logé à l'Hôtel de la Chambre,  
près Sies. Carbes.*

*Ces 4 places ſont à la nomination de  
la Chambre.*

*Les Procureurs au Parlement ont le droit  
excluſif d'y poſtuler, en exécution  
d'un réglemant de la Chambre, du  
17 Avril 1681.*

**D I O C È S E S**

**RESSORTISSANS DE LA CHAMBRE.**

*Province de Toulouſe.*

TOULOUSE.	S. Papoul.
Lombez.	Lavaur.
Pamiers.	Rieux.
Mirepoix.	Montauban.

*Province d'Auch.*

AUCH.	Lectoure.
Couzerans.	Cominges.
Tarbe.	

*Province de Narbonne.*

NARBONNE.	Beziers.
Carcassonne.	Agde.
Aleth.	Uzez.
Montpellier.	Lodeve.
Nîmes.	S. Pons.
Alais.	

*Provinces de Bourges, & Alby.*

Cahors.	Le Puy.
Castres.	

## BUREAU DIOCÉSAIN.

CE Bureau connaît, en première instance, de toutes les affaires qui sont traitées à la Chambre Souveraine.

Monseigneur L'ARCHEVÊQUE, Président, & en son absence, un de Messieurs les Grands Vicaires.

## D É P U T É S.

M. de Lastie, }  
M. Roche, } Chanoines de S. Etienne.

M. de Lamée, }  
M. de Maduron } Chanoin. de S. Sernin.

M. le Curé de S. Pierre.

M. le Curé de Castanet.

M. le Curé de Colomiés.

M. le Curé de Lanta.

M. l'Archiprêtre de Verfeil.

M. le Curé de S. Sernin.

M. le Curé de Pibusque.

M. le Curé de Mongiscar.

Le Syndic du Chapitre } représentant  
de la Daurade. } les Corps

Dom Procureur des Char- }  
treux. } Réguliers.

M. Castillon Curé de S. Sernin, Syndic.

M. Dejoan, Receveur des Décimes,  
près la Croix-Baragnon.

M. Dejan, Receveur des Infimations  
Ecclesiastiques, & Greffier du Bu-  
reau, place S. Etienne.

*VICAIRES Généraux du Diocèse.**M. de Malaret , près les Pénitens Blancs.**M. de Faye , à l'Archevêché.**M. de Cry , idem.**M. de Cambon , Place S. Etienne.**M. de Vammale , rue Boulbonne.**M. de Colbert , à l'Archevêché.**M. de Grumet , rue Croix-Baragnon.**M. de Chovigny de Blot , rue Bouquieres.**M. d'Osmond , idem.**Sécretaire de l'Archevêché.**M. l'Abbé Martin , à l'Archevêché.**Réceveur-Général du Clergé.**M. Darquier , rue Latomy.**Pour Toulouse , Carcassonne , Alby ,  
Castres , Mirepoix , St. Papoul , Aleth ,  
Lavaur , Rieux , Montauban , Caors , Ro-  
dez , Pamiers , Vabres , Tarbe , Lectou-  
re , Auch , Conserans & Lombez.**Banquiers Expéditionnaires en Cour  
de Rome.**M. de Ginisty , rue d'Aussargues.**M. Meïle , rue Saint Remesy.**M. Olivier , rue des Pénitens Noirs.**M. Laurens , Directeur des Économats ,  
des Diocèses de Toulouse , Alby , La-  
vaur , Mirepoix , S. Papoul , & Aire.  
rue de la Pomme.*

# CHAPITRES.

## CHAPITRE DE S. ETIENNE.

C E Chapitre fut fondé vers l'an 1077: il embrassa la Règle de S. Augustin, sous Izarn, Evêque de Toulouse, qui obligea les Chanoines de vivre en commun: ils furent sécularisés en 1514, par Jean d'Orléans, Archevêque.

Raymond VI, Comte de Toulouse, fit bâtir la Nef de cette Cathédrale; & Bertrand de l'Isle, Evêque, en fit construire le Chœur, qui est un des plus beaux du Royaume.

## ARCHEVÊQUE.

M. ETIENNE-CHARLES DE LOMENIE  
DE BRIENNE.

## PREVÔT.

M. DE MALARET, *logé près les Pé-  
nitens Blancs.*

## CHANCELIER.

M. DE FAYE, *à l'Archevêché.*

## GRAND ARCHIDIACRE.

M. DE CRY, *logé à l'Archevêché.*

## ARCHIDIACRES.

M. DE LATOUR.

M. DE CAMBON, *place S. Etienne.*

M. DE VAMMALE, *rue Boulbonne.*

M. DALDEGUIER, *an Cloître.*

GRAND-CHANTRE.

M. DE BARBAZAN, *rue Croix-Bar.*

CHANOINES.

MESSIEURS

Druille de l'Isle, *rue des Augustins*

Daspe, *Prieur de Lyas, près le Puits  
des Augustins.*

De Barbazan, *rue Croix-Baragnon.*

Daldeguiet, *Cloître St. Etienne.*

Dezes, *rue Boulbonne.*

Roche, *rue du Cheval blanc.*

De Lastic, *Théologal, Puits d'Aguil-  
leres.*

D'albignac, *rue du Cheval blanc.*

Roulland, *place St. Etienne.*

De Cry, *à l'Archevêché.*

Beton, *Cloître St. Etienne.*

De Cambon, *place St. Etienne.*

Druille de St. Médard, *tus de la  
Pomme.*

De Boutaric, *place Stes. Carbes.*

Despanés, *place Stes. Carbes.*

De Percin, *rue des Capelas.*

Pinac, *Cloître St. Etienne.*

De Vammale, *rue Boulbonne.*

Dever, *rue Vinaigre.*

De Faye, *à l'Archevêché.*

Dubourg, *place Stes. Carbes.*

De Coucy, *Cloître St. Etienne.*

Malafosse, *rue Boulbonne.*

Desinnocens , Grand - Pénitencier ,  
*Cloître St. Etienne.*

HEBDOMADIERS.

M E S S I E U R S

Lavit , *Fauxbourg St. Etienne.*  
Bonal , *Fauxbourg St. Etienne.*  
Salvat , *près la Porte Montouliou.*  
Cabanel , *rue Bouquieres.*

MAÎTRE DES CEREMONIES.

M. Lafaille , *rue du Cheval blanc.*

24 Prébendiers de 24.

12 Prébendiers de 12.

4 Prébendiers de St. Dominique.

4 Prébendiers de St. Martial , & de  
Ste. Cathérine.

---

M. Seillan , Prêtre de Joyeuse , & Ponc-  
tuaire , *Fauxbourg St. Etienne.*

14 *PRETRES DE CHŒUR amovibles.*

*Une CHAPELLE DE MUSIQUE.*

M. Levens , Maître de Musique , *au  
Cloître.*

M. l'Abbé Robert , Sous-maître , *idem.*  
8 *Enfans de Chœur.*

2 *Bédeaux* , 2 *Clercs de Sacrificie* ,  
1 *Suisse.*

M. Dejan , Trésorier du Chapitre ,  
*place St. Etienne.*

M. Richard , Notaire & Secrétaire du  
Chapitre , *près la place du Salin.*

## CHAPITRE DE SAINT SERVIN.

**S**aint Sylve , Evêque de Toulouse , jetta les premiers fondemens de cette Eglise. Saint Exupere la continua ; & St. Raimond Chanoine , contribua à sa perfection. Elle fut finie vers 1096 , & consacrée solennellement par le Pape Urbain II , accompagné de 16 Prélats , & du Comte Raimond de St. Gilles. Cette Eglise , aussi ancienne que vénérable par le nombre des Corps Saints , renfermés la plupart dans des Chasses de vermeil & d'argent , enrichies des pierres les plus précieuses , fut régie par des Prévôts jusqu'en 1018.

Izarn , infatigable pour la réforme du Clergé , donna en 183 le Monastère de St. Servin à l'Abbé de Clugny ; mais il en fut vivement repris par le Pape Gregoire VII , qui en fit chasser l'Abbé & ses Religieux , & rétablit les Chanoines , qui embrassèrent alors la règle de St. Augustin. En 1523 , le Parlement de Toulouse , par son Arrêt rendu les Chambres assemblées , enjoignit à l'Archevêque de procéder à la réforme de ce Monastère , ce qu'il fit , assisté des deux Abbés de St. Ambroise de Bourges & de Gaillac , & de deux Conseillers Clercs de la Cour. Les Chanoines se sécularisèrent deux ans après

leur réforme. L'on compte 34 Abbés  
depuis la fondation de cette Eglise.

A B B É.

M. DE NARBONNE LARRA.

C H A N O I N E S.

M E S S I E U R S

De Laporte, *rue du Taur.*

De Lacaze, *Grand-Vicaire de l'Abbé,  
près les Capucins.*

De Larroque, *rue des Augustins.*

De Lamée, *rue d'Aguilleres.*

De Madron, *place St. Sernin.*

De Labastide, *derrière St. Raymond.*

De Catellan, *Cloître St. Sernin.*

De Viques, *près la place St. Sernin.*

Cazaulon, *rue Royale.*

Savy, *près les Tiercerettes.*

Ladeveze, *rue Royale.*

Bermond, *Cloître St. Sernin.*

Gautiànel, *près les Tiercerettes.*

Delhiot, *Cloître St. Sernin.*

Loubers, *Cloître St. Sernin.*

Resplandy, *près la place St. Sernin.*

Bouffignes, *rue du Peyrou.*

Dupui de la Bastide, *près de St. Ray-  
mond.*

Pignegui, *place St. Sernin.*

Nicolau, *rue du Peyrou.*

De Benoît, *place St. Sernin.*

Cornac, *rue des Pénitens Bleus.*

Dolive, *rue du Taur.*

Flori, *rue Jouxaygues.*

10 Prébendiers.  
10 Prêtres de Chœur.

M. Molinier , *Maître des Cérémonies ,  
à St. Pierre.*

M. Auginac , *Sacristain & Ponctuaire  
du Chapitre , Cloître St. Sernin.*

Gleifes , *Clerc du Chapitre.*

Deux Bèdeaux , un Suisse.

*Une* CHAPELLE DE MUSIQUE.

M. Dupuy , *Maître de Musique , au  
Cloître.*

M. Regis , *Sous-maître , idem.*

7 Enfans de Chœur.

M. Dubernad , *Trésorier du Chapitre  
logé rue Sainte Claire.*

M. Cabissol , *Notaire du Chapitre ,  
rue Maletache.*

CHAPITRE REGULIER  
*DES BENELECTINS.*

**C**E Monastère , qui étoit autrefois  
soumis à la Congrégat. de Clugny ,  
fut uni dans le siècle dernier à celle de  
S. Maur , & fut érigé en Chapitre Ré-  
gulier.

Dom Denis D'OLIVE , *Prieur.*

M. Gilabert , *Notaire du Chapitre , rue  
Izalgulier.*

PAROISSES  
DE LA VILLE.

Il y a dans chaque Paroisse, une Maison de charité, qui fournit les bouillons & les remèdes aux Pauvres; eile paye en outre un Médecin & un Chirurgien pour faire les visites & les pansements.

PAROISSE DE S. ETIENNE.

Le Chapitre S. Etienne, *Patron.*

M. BERNADET, Curé.

M. PONS,

M. ARNAUD,

M. CORNUS,

M. CORNAC,

} *Vicaires.*

Deslus-Lamothe, Sacristain de la Paroisse, commis pour la recherche des Regîtres des Baptêmes, Mariages & Morts.

La Maison de charité est dans le Fauxbourg S. Etienne.

M. Benet Médecin, *rue Boulbonne.*

M. Gaugiran Médecin, *près les Jacobins.*

M. Valés, Chirurgien, *rue Boulbonne.*

PAROISSE DE SAINT SERVIN.

M. l'Abbé de S. Sernin, Patron.

M. CASTILLON, Curé.

M. ROQUEFORT, Vicaire.

Maison de charité, près de S. Sernin.

M. Francés Médecin, près de la Croix  
Baragnon.

M. Marfaing, Chirurgien, près de la  
Place Royale.

PAROISSE DE NOTRE-DAME  
DU TAUR.

M. l'Abbé de S. Sernin, Patron.

M. MATHIEU, Curé.

M. TAVERNE, Vicaire.

7 CONSORCISTES.

Maison de charité, Place de S. Sernin.

M. Francés, Médecin, près de la Croix-  
Baragnon.

M. Marfaing, Chirurgien, près de la  
place Royale.

PAROISSE DE LA DAURADE.

M. l'Archevêque, Patron.

M. S. CÔME Curé.

M. MAJOREL, Vicaire.

Maison de charité, rue de Peyrolières.

M. Calais, Médecin, rue de Peyrolières.

M. Sensac, Chirurgien, *rue des Jacobins.*

---

PAROISSE DE SAINT PIERRE  
DES CUISINES.

Les Chartreux, *Patrons.*

M. FORTIC, *Curé.*

M. LAFITAU, *Vicaire & Conforciste.*

10 CONSORCISTES.

*Maison de charité, près de S. Sernin.*

M. Francés, *Médecin, près de la  
Croix-Baragnon.*

M. Marfaing, *Chirurgien, près de la  
place Royale.*

---

PAROISSE DE LA DALBADE.

M. l'Archevêque, *Patron.*

Cette Paroisse est desservie par les Pères  
de l'Oratoire.

Le P. LETY, *Curé.*

*Maison de charité, près de l'Eglise.*

M. Brunet, *Médecin, rue Baruthe.*

M. Carpenté, *Chirurgien, près de la  
Dalbade.*

---

S. NICOLAS,

*Paroisse du Faux-bourg S. Cyprien.*

M. l'Archevêque, *Patron.*

M. RASEIRE, *Curé.*

---

M. CAMPARDON, Vicaire & Con-  
forciste.

10 CONSORCISTES.

M. le Curé est chargé de la distribution  
de l'Œuvre.

M. Loubet, Médecin, logé rue Tour  
de Nayac.

M. Pradié, Chirurgien, logé à Saint  
Cyprien.

PAROISSE DE S. MICHEL,  
ANNEXE DE S. ETIENNE.

Le Chapitre de t. Etienne nomme  
les Vicaires ; & les Conforcistes, sur la  
présentation qui lui en est faite par la  
Table du Purgatoire.

M. JOURET.

M. LABASTIDE.

} Vicaires.

13 CONSORCISTES.

Maison de charité, Fauxbourg Saint  
Etienne.

M. Gaugiran, Médecin, près des Ja-  
cobins.

M. Foulquet, Chirurgien, à S. Michel.



S É M I N A I R E S.

SEMINAIRE DU DIOCESE,

*Rue des Chartreux.*

M. DE CALVET, *Supérieur.*

Il y a plus de 150 Séminaristes.

SEMINAIRE DES IRLANDOIS.

Ce Séminaire fut fondé en 1660, par la Reine Anne d'Autriche, pour 12 Prêtres de cette Nation, qui sont destinés aux Missions de leur pays.

M. L'ARCHEVÊQUE est le premier Supérieur de la maison.

M. MAC-KARTY, *Supérieur immédiat.*

SEMINAIRE DE LA MISSION.

Les Prêtres Séculiers de S. Lazare, institués par Saint Vincent de Paul, ont la direction de ce Séminaire, qui fut établi en 1707, par M. de Colbert, Archevêque, après que les Lettres-patentes en furent enrégistrées.

M. CAYLA, *Supérieur.*

6 Prêtres Directeurs.

125 Séminaristes.

SEMINAIRE DE S. CHARLES.

Ce Séminaire a été fondé par M. de Calvet.

M. l'Abbé DE BERTIN, *Supérieur.*

Il y a plus 150 Séminaristes.

SEMINAIRE DE L'ORATOIRE.

Il est dirigé par les Prêtres de la même Congrégation.

Le R. P. LETY, *Supérieur.*

Il y a ordinairement 30 Séminaristes.

ORDRE DE MALTE.

L'ORDRE de Malte, divisé en différentes langues, comme les autres Ordres Réguliers, le sont en Provinces, a eu dès son institution un établissement dans cette Ville.

La langue de Provence, la première de toutes, a dans sa Jurisdiction le Grand Prieuré de Saint Giles, celui de Toulouse, le Bailliage de Manosque & 83 Commanderies. Tous ces différens objets composoient originairement le Grand Prieuré de Saint Giles : on en démembra dans le quatorzième siècle vingt-une Commanderie, pour former

le Grand Prieuré de Toulouse, & ce nombre est aujourd'hui augmenté jusqu'à 28, à raison de quelques démembremens récents : le chef-lieu du Grand Prieuré de Toulouse fut fixé dans cette Ville, ainsi que la résidence du Grand-Prieur. L'Hôtel qui lui est affecté, est construit sur l'emplacement de l'ancien Couvent, & de l'Hôpital Saint Jean, qui aboutissoient aux rues de la Dalbade, de Saint Jean, & de Saint Remy.

Ce Couvent & cet Hôpital étoient administrés par des Chevaliers profés de l'Ordre, dont le Supérieur se nommoit Prieur ou *Maître de l'Hôpital*.

De cette Maison Conventuelle & de cet Hôpital, il n'existe aujourd'hui que la Tour de Saint Jean ; on a bâti sur les débris du reste, en 1667, l'Hôtel du Grand Prieuré, d'après les plans de Jean-Pierre Rivals, Artiste célèbre, qui a conduit cet ouvrage. Le goût de la bonne Architecture, & la solidité de cet édifice, font l'admiration des connoisseurs, comme l'arrangement des Archives de l'Ordre, qu'on y a placées, excite la curiosité des étrangers.

Le Grand Prieuré de Toulouse est composé du Grand-Prieur, du Receveur, du Procureur-Général du Trésor, des Commandeurs titulaires des 28

Commanderies, & d'un Archiviste, qui est Frère d'Obédience : tous ces Officiers de l'Ordre, avec les Chevaliers Religieux de la langue de Provence, s'assemblent tous les ans, le dernier Dimanche du mois de Mai, & le premier Dimanche de Décembre, dans l'Hôtel Prieural, pour y traiter des affaires relatives au régime & à l'économie de l'Ordre.

Ces assemblées se nomment Chapitres Provinciaux, qui ont juridiction sur tous les Chevaliers, sur les Prêtres Conventuels & d'Obédience, sur les Frères servans, & généralement sur tous les membres du Prieuré, qui sont liés à l'Ordre, ou par des vœux, ou par le serment qu'ils prêtent dans les Chapitres.

*Chevaliers Religieux Profès, résidans à Toulouse.*

**GRAND-PRIEUR.**

M. RENE' DE LEAUMONT, logé à l'Hôtel.

**B A I L L I.**

M. DU LIGONDÉS, rue du Coq-Dinde.

M. le Commandeur de Polastron, Hôtel Saint Jean.

M. le Commandeur de Labarthe, Procureur Général du Trésor. *idem.*

M. le Commandeur de Montgey, près la place Rouaix.

M. le Commandeur de Catellan , Hôtel  
Saint Jean.

M. le Commandeur de Lordat , près le  
Salin.

M. le Chevalier d'Aufrery , Hôtel Saint  
Antoine.

*Chevaliers Profès du Prieuré de  
Toulouse , non résidans à Tou-  
louse.*

M. le Bailli de Charmail , à Malte.

M. le Commandeur de Valence , à Agen.

M. le Chevalier de Catelan , à S. Giles.

M. le Chevalier de Barfa , à Fanjeaux ,  
près Mirepoix.

M. le Bailli de Resleguier , à Marseille.

M. le Chev. de Lary Latour , à Malte.

M. le Chevalier de Rabastens , *idem.*

M. le Commandeur de Montazet , au  
Nomdieu , près d'Agen.

Mrs. les Chevaliers de Saint-Felix , à  
Malte.

M. le Chevalier de Rocquefeuïl , *idem.*

*Chevaliers & Frères servans , Com-  
mandeurs titulaires des 28 Com-  
manderies dépendantes du Grand  
Prieuré de Toulouse.*

Argentin.

Arcin.

Bordeaux.

Borderes.

Beaudrac.

Le B. de Leomont.

Le Bailli de Revel.

Le Bailli de Latour.

Le B. de la Brillame.

Le Bailli de Blacas.

<i>Le Burgaud.</i>	Le B. du Ligondés.
<i>Caignac.</i>	Le Chev. d'Eaulx.
<i>La Cavalerie.</i>	Le Ch. de Montazet.
<i>Casteljaloux.</i>	Le B. de Leomont.
<i>Caubins &amp; Morlas.</i>	Le Ch. de Parade.
<i>condat.</i>	Le B. de Belmont.
<i>Cours.</i>	Le B. de Leomont.
<i>Garidech.</i>	Le Ch. de Lafare.
<i>Goulfech.</i>	Le Bailli de Javon.
<i>Lormont.</i>	Le B. de Leomont.
<i>Montsaunes.</i>	Le Ch. de Labarthe.
<i>Poucharramet.</i>	Le Ch. de Montgey.
<i>Reneville.</i>	Le Bailli de Galean.
<i>Le Temple d' Agen.</i>	Le Ch. de Polastron.
<i>Plaignes.</i>	Le Ch. de Catelan.
<i>Verlaguet.</i>	Le B. de Leomont.
<i>La Ville-Dieu.</i>	Le Ch. de Valence.
<i>Puiffaubrain.</i>	Le B. de Breteuil.

*Commanderies affectées aux Frères  
servans d'Eglise, ou d'Armes.*

<i>Bayone.</i>	M. Reyberty.
<i>Castelnaud.</i>	M. le Ch. de Caux.
<i>Gabré &amp; Capoulet.</i>	M. Don.
<i>Gouts.</i>	M. Marion.
<i>Roquebrune.</i>	M. Giraudenc.

PRÊTRES D'OBEDIENCE.

M. Artigues, Sacrist. & Rec- teur ; Vic. Gen. de l'Ordre du Grand Prieuré de Toul.	} <i>Rel. de l'Or.</i>
M. Pons, Doyen.	
M. Reynis, Archiviste.	
M. Belot.	M. Pené.
M. Gaillard.	M. Reilhes.

M. Dastugue, Serpent.

Un Bedau à Masse.

Un Suisse.

*Secrétaires de l'Ordre , affermentés*

M. l'Abbé Beaurein , Agent de l'Ordre , à Bordeaux.

Le sieur Pratviel Damades , Secrétaire & chef des Bureaux de la Recette , rue du Temple.

Le sieur Douat , Commis à la Recette , rue du Refuge.

Le sieur Mallot , Secrétaire , au Collège Sainte Catherine.

Le sieur Carrière , Greffier du Parlement , rue Sainte Claire.

Le sieur Mis , Notaire , près l'Hôtel S. Jean.

Le sieur Branlat , Notaire à la Rôle , sur Garonne.

*Avocats au Parlem. , Conseil de l'Ordre.*

M. Delord , rue du Canard.

M. Ricard , rue Vieux-raisin.

M. Nully , rue Ste. Claire.

M. Albenque , Avocat , Feudiste , à l'Hôtel St. Jean.

} Avocats  
Consult.

COLLÈGES.

COLLÈGE DE L'ESQUILLE.

CE Collège , dirigé par les Pères de la Doctrine Chrétienne , fut achevé de bâtir en 1555. Les Capitouls lui don-

nerent le titre de Collège de la Ville , & le doterent d'une somme de 4000 l. qui a été augmentée depuis quelques années de 2000 livres. Ces revenus servent à l'entretien des Supérieurs , Professeurs & Régens , préposés pour l'enseignement de la jeunesse. La Ville a fondé dans ce Collège des prix en Livres , pour être distribués aux écoliers des différentes Classes , qui se seront distingués pendant leur année d'étude : outre la distribution générale qui se fait à la fin de l'année Classique , il y en a une particulière pour chaque mois.

Le R. P. THERON , *Recteur*.

Le R. P. MOLINIER , *Syndic*.

Il y a dans ce Collège une Pension très-nombreuse , dont Le R. P. Molinier est *Principal*.

Les six Places gratuites , fondées dans le Collège de S. Girons , en 1429 , par M. Balagué , pour six jeunes Ecoliers , natifs de la même Ville , ont été réunies au Collège de l'Esquille. Le Parlement fixa la durée de ces Places à cinq ans , & l'année classique est de dix mois.

### COLLÈGE ROYAL.

L'ORIGINE de ce Collège remonte au règne de Henri II , qui en ordonna l'établissement en 1555 : il avoit autre-

fois le titre de *Collège de Toulouse* ; mais il a changé de nom, depuis que l'enseignement en a été confié à des Séculiers. MM. les Administrateurs assistent à la distribution des Prix que le Collège a fondés, pour exciter l'émulation des Ecoliers. Il y a aussi un Pensionnat fort nombreux.

BUREAU  
D'ADMINISTRATION.

Monseigneur L'ARCHEVEQUE.

M. LE PREMIER PRÉSIDENT,

M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.

M. Le Chevalier Lecomte, Capitoul,  
*rue d'Asforg.*

M. de Senovert, Capitoul, *rue Ninau.*

M. de Faget Avocat, ancien Capitoul,  
*Place-Mage.*

M. l'Abbé Legris, *Principal.*

M. de Laporte, anc. Cap., Trésorier,  
*rue S. Sernin.*

M. Marmond, Secrétaire, *rue de la  
Pomme.*

---

COLLÈGES  
DE BOURSIERS,

*Dont la Discipline appartient à M. le  
Doyen du Parlement.*

Ces différens Colléges ont été fondés pour l'entretien des jeunes gens de la Ville, ou de différentes Provinces, qui n'ont pas assez de fortune pour fournir aux fraix de leurs études.

---

COLLÈGE DE St. RAYMOND.

St. Raymond Chanoine de St. Sernin, fonda cette maison pour l'entretien de trente pauvres; elle fut depuis érigée en Collège. Les titres de cette fondation étant perdus, il n'est pas possible d'en fixer l'époque: il n'y a aujourd'hui que 8 places de Boursier, & 2 de Prêtre.

---

COLLÈGE DE NARBONNE.

Il fut fondé en 1341, par un Archev. d'Aix, pour 2 Boursiers & 2 Prêtres.

*Le Recteur de l'Université nomme aux  
places de Boursier.*

---

COLLÈGE DE St. MARTIAL.

Innocent VI, qui avoit été Professeur dans Toulouse, fonda ce Collège en 1359, & le dota de fonds considéra-

bles, pour l'entretien de 20 pauvres écoliers, étudiants en Droit, dont 4 du Diocèse de Toulouse, & 6 de celui de Limoges. Il voulut que les 10 autres fussent pris indistinctement dans le Royaume : il y établit de plus 4 Prêtres pour célébrer les offices divins.

Les 14 places de Boursier du Collège de St. Nicolas de Pellegray de la Ville de Cahors, ont été réunies au Collège de St. Martial, ce qui forme un total de 44 Boursiers, qui sont en possession de nommer aux places vacantes.

4 Prêtres perpétuels.

M. Fontas, Avocat, Régisseur, Trésorier du Collège, logé près Stes. Carbes.

M. Saurine, Notaire, rue du Sénéchal.

M. Morel Procureur, pour les affaires au Parlement, Place-Mage.

M. Chaphtive, pour celles au Sénéchal, rue du Taur.

### COLLÈGE DE MAGUELONE.

Le Cardinal Audoin, donna ses biens pour la dotation de ce Collège, & chargea le Cardinal de St. Albine, son exécuteur testamentaire, d'accomplir le projet de cette fondation, qu'il fit pour 10 pauvres étudiants en Droit, & pour un Prêtre, ce que ce dernier exécuta en 1370.

1 Prêtre perpétuel.

**COLLÈGE DE PERIGORD.**

Le Cardinal de Talairan jetta les premiers fondemens de ce Collège. Sa mort précipitée ne lui permit point de l'achever. En 1376, Grégoire XI y mit la dernière main : il est composé de 20 Bourriers, dont 10 étudiants en Droit, 10 en Droit Canon, & de 4 Prêtres, *perpétuels*.

*Le Roi nomme aux places de ce Collège.*

**COLLÈGE DE Ste. CATHERINE.**

Ce Collège fut fondé en 1382, par le Cardinal de Pampelone : il donna une partie de ses biens & sa Maison pour les 30 places de Bourriers & de 4 Prêtres qu'il y fonda.

**COLLEGE DE MIREPOIX.**

En 1416 Guillaume Dupuy, Evêque de Mirepoix, fonda dans ce Collège 7 places pour des Séculiers, & une huitième pour un Prêtre.

M. Maris, Prêtre perpétuel, *logé dans le Collège.*

M. Mauras Notaire, *rue Nazareth.*

**COLLÈGE DE FOIX.**

Pierre Cardinal de Foix, qui avoit fait ses études dans cette Ville, fonda

ce Collège en 1457, le dota de revenus considérables, & lui donna une Bibliothèque qui fixa l'attention des savans, par le choix des livres, & la quantité de manuscrits rares qu'elle contenoit. Ses biens furent destinés à l'entretien de 25 jeunes étudiants & de 4 Prêtres.

---

COLLÈGE DE SECONDAT.

Jacques de Secondat, Chanoine de St. Etienne, & Grand Vicaire du Cardinal de Médon, fonda en 1514 dans ce Collège, 5 places pour des étudiants en Théologie, & un Prêtre.

M. l'Abbé de Lafont, Prieur perpétuel.

---

COMMUNAUTÉS

DE RELIGIEUX,

Rangées par date de leur fondation.

---

DOMINICAINS.

**L**Es Dominicains ou Frères Prêcheurs furent fondés en 1216 par Dominique de Gusman, Chanoine d'Osma.

FF. MINEURS CONVENTUELS,

*Connés sous le nom de Cordeliers,  
fondés en 1222.*

**BERNARDINS.**

Ce Monastère, connu sous le nom de Collège de S. Bernard, fut fondé en 1228, par Pons de Caldenier.

**GRANDS CARMES,**

*fondés en 1260.*

Ces Religieux, qui avoient autrefois leur Maison dans le Fauxbourg Saint Michel, vinrent s'établir dans la Ville en 1264. Ils furent dotés par Henri II en 1549.

**RELIGIEUX****DE NOTRE-DAME DE LA MERCY.**

Ces Pères établis en 1272, font des quêtes considérables, qu'ils emploient à la Rédemption des Captifs.

**GRANDS AUGUSTINS,**

*Établis dans Toulouse en 1310.*

**TRINITAIRES OU MATHURINS.**

Cette Communauté, fondée en 1362, fut érigée en Chapitre Régulier. les Chanoines emploient, pour la Rédemption des Captifs, les fonds considérables qu'ils reçoivent de la charité des Fidèles.

**RECOLETS.**

Fondés en Juillet 1481, par Louis II, Roi de France.

**MINIMES.**

M. Lalleman, Evêque de Grenoble,

Abbé de St. Sernin, fonda cette Maison en 1503.

Les Capitouls vont processionnellement avec le Chapitre de la Daurade, à 6 heures du matin, dans l'Eglise des Minimes, le jour de la Fête de S. Roch, en accomplissement du Vœu que ceux de 1587 firent d'y aller chaque année à pareil jour.

L'objet de cette Procession fut de rendre à Dieu des actions de grâces, pour la délivrance de la Peste, qui affligeoit la Ville depuis plusieurs années. Cette Fête attire un concours prodigieux d'Habitans.

### CHARTREUX,

*établis en 1569.*

### FRÈRES CONVENTUELS

DE St. FRANÇOIS,

*fondés en 1580.*

Le Pape Ganganelly ayant réuni cette Maison à celle des Cordeliers, ces deux Communautés n'ont qu'un même Général & un Provincial.

### CAPUCINS,

*fondés en 1581.*

### FONDATION.

Demoiselle Antoinette Pradettes nomma par son Testament son frère, qui étoit Gardien de Toulouse, pour son exécuteur Testamentaire, à la charge

par lui , d'employer les revenus d'une Maison située Place de la Pierre , à marier des pauvres filles , & à payer l'apprentissage de quelques jeunes garçons. Tous les Gardiens ses successeurs , ont le même droit.

**F E U I L L A N S .**

Ils furent fondés à Toulouse en 1590 , par M. Dnpin Conseiller au Parlement.

**CONGREGATION DES PERES  
DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.**

Cette Maison des Pères de S. Rome , fut fondée en 1604 par le Cardinal de Joyeuse.

**CARMES DÉCHAUSSÉS.**

Ces Religieux furent fondés en 1622.

**PETITS AUGUSTINS,  
fondés en 1650.**

**COMMUNAUTÉS DE FILLES.**

**ABBAYE ROYALE DES SALENQUES.**

**C**ette Abbaye fut fondée en 1152 , & suit la règle de Cîteaux.

**ABBAYE DE St. SERVIN ,**

Fondée en 1300 par Vital Dufour , Evêque de Bazas , & Cardinal. En 1330 Raymond Aton , Abbé de St. Servin , fit ériger ses Religieuses en Chanoinesses

Régulières : elles suivent la règle de St. Augustin.

**ABBAYE DE St. PANTALEON.**

Le Cardinal de Commenges fonda cette Abbaye en 1350 : on y suit la règle de St. Augustin.

**SAINTE CLAIRE DU SALIN.**

Ce Monastère fut transféré du Fauxbourg dans la Ville , sous Grégoire II , vers l'an 1386. Les Religieuses vivent sous la règle de St. François.

**SAINTE CLAIRE DE LA PORTE.**

Ces Religieuses furent fondées en 1464, & embrassèrent la règle du tiers-Ordre de St. François.

**RELIGIEUSES**

**DE LA MAGDELAINE.**

Elles suivent la règle de S. Augustin , & furent fondés en 1516.

**FEUILLANTINES.**

Etablies en 1599 , suivent la règle de St. Benoît.

**RELIGIEUSES**

**DE SAINTE CATHERINE.**

La famille de Costa fonda ce Monastère en 1605 : ces Religieuses vivent sous la règle de S. Dominique.

## RELIGIEUSES DE STE. URSULE.

Ce Monastère fut fondé en 1610 par le Cardinal de Joyeuse, & vit sous la règle de S. Augustin.

## TIERCERETTES.

Madame de Rouillon fonda cette Maison en 1610 : ces Religieuses embrassèrent la règle du Tiers-Ordre de Saint François. On travaille dans cette Communauté les fleurs artinciennes avec un goût merveilleux.

## CARMELITES.

M. de Resléguier fonda ce Monastère en 1616 ; tout le monde connoît la vie austère de cette Communauté qui vit sous la règle de Sainte Theresé.

## MALTAISES.

La Communauté des Religieuses Maltaises de Toulouse, fut originairement fondée en 1259, par la Maison de Thémis, à Beaulieu en Quercy.

## RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME

## DE LA RUE DU SAC.

Madame de Lestonac de Monferrant fut leur Fondatrice dans cette Ville. Elles sont unies à l'Ordre de St. Benoît. Leurs constitutions particulières les assujettissent à l'instruction des jeunes Demoiselles, tant pensionnaires qu'externes, qui apprennent à lire, l'é-

criture, la Géographie, l'Arithmétique, l'Histoire, & principalement la Religion : on occupe ces jeunes Demoiselles aux ouvrages propres à leur état. La supériorité de ce Monastère est triennale.

M. l'Archevêque est leur Supérieur, & à son absence, M. l'Abbé de Faye, Chanoine & Chancelier.

RELIGIEUSES  
DE LA VISITATION.

Elles furent fondées en 1647, & suivent la règle de S. François de Salles.

NOTRE-DAME DU REFUGE.

*Ce Monastère fut fondé en 1634.*

RELIGIEUSES HOSPITALIERES.

Le zèle de Madame de Monlevrier, appella & fonda ces Dames dans Toulouse en 1657, pour le service des malades de l'Hôtel-Dieu S. Jacques, d'où elles se retirèrent pour former une Communauté de Religieuses, qui entretiennent & servent un grand nombre de femmes & de filles malades.

M. Gaugiran, Médecin, près les Jacobins.

M. Fauré, Chirurgien, rue des Pénitents Gris.

FILLES DU BON PASTEUR.

Ces Religieuses tirent une partie de leur subsistance de la charité : elles font supérieurement les fleurs artificielles.

MAISONS PARTICULIERES  
D'ÉDUCATION,  
POUR LES DEMOISELLES.

DAMES DE FOURQUEVAUX.

C'est une association de plusieurs Demoiselles, qui consacrent leur vie à l'éducation des jeunes filles, depuis l'âge de huit ans jusqu'à 15 : il y a dans cette Maison 80 Pensionnaires, divisées par quartiers, & selon leur âge.

Mademoiselle PAVIE DE FOURQUEVAUX, est à la tête de cette Maison.

DAMES NOIRES.

Joseph de Montpezat de Carbon, fonda en 1687 la Maison des Dames Noires, que la Ville pensionne, pour tenir des Classes publiques, où elles enseignent à lire & à écrire les jeunes filles; elles tiennent aussi une pension, pour l'éducation des Demoiselles.

DAMES DE LA PROVIDENCE.

M. Mercadier fonda cette Maison en 1673, pour une Société de Demoiselles, qui se consacrent à l'éducation des jeunes filles; elles tiennent aussi des écoles publiques, où les jeunes Demoiselles vont apprendre à lire.

## DAMES D'ANDOIN.

Cette Maison fut fondée en 1628, par Madame Dandoin, pour servir de retraite à 12 Veuves qui vivent en commun, & partagent les revenus de la Fondation: elles servent les Pauvres de la Ville, & apprennent la couture à des jeunes filles.

## EGLISES PARTICULIERES.

## CHAPELLE DE S. BARTHELEMY.

## GRANDS BAILES.

M. Parra Avocat, *rue Nazareth.*

M. Barrau, Chirurgien, *pl. du Salin.*

*Messieurs les Bailes nomment aux sept places de Prêtres Conforcistes, chargés de desservir la Chapelle: ils font autoriser leur nomination par six Bourgeois notables du quartier.*

## CHAPELLE DE NAZARETH.

## GRANDS BAILES.

M. De Gilede Pressiac, Conseiller au Parlement, *rue vieux Raisin.*

M. Carbonnel, Avocat, ancien Capitoul, *rue Nazareth.*

M. Carriere, Chirurgien, *rue Nazareth.*

## PETITS BAILES.

Le sieur Genti, Maître Perruquier.

Le fleur Cuq, Maître Tonnellier.

Les grands & petits Bailes nomment alternativement aux six places de Prêtres Conforcistes.

Les cinq premiers Prêtres Chapelains jouissent de l'Obit de la Terrassie, qui leur est affecté exclusivement à tous autres.

Il y a encore plusieurs Obits dont les externes peuvent jouir, tels que celui de Raymonde-Guiraude, dont M. Berger est pourvu, la collation en appartient aux petits Bailes.

L'Obit de Jean Sarda.

Celui de Jeanne-Michaële, dont Me. Vignes-Colomiers est pourvu, à la nomination des grands Bailes.

La famille de Coussie nomme à ceux de Jean Latomy, & d'Andrée Raynaude.

M. Darbon est Patron de l'Obit de Messire Claude Davisard.

L'Obit de Jean de Boëry.

La famille de Castelnau nomme à l'Obit de Mrs. Claude & Michel de Vabres.

Les Demoiselles Comin sœurs, nomment leur vie durant, conjointement avec M. le Cnré de St. Etienne, à l'Obit fondé par le fleur Comin leur frère, & après leur décès, la Communauté des Chirurgiens en aura le patronage. M. Carriere, le premier des Prêtres Conforcistes, en est pourvu.

**CHAPELLE DE S. QUENTIN.**

Cette Chapelle , une des plus anciennes de la Ville , fut rebâtie par la Communauté des Imprimeurs-Libraires.

**CHAPELLE DE S. GERAUD ,**

*Prieuré joint à l'Abbaye d'Aurillac.*

M. l'Evêque de TROYES , *Prieur.*

C'est dans cette Chapelle , que les Congréganistes vont célébrer les Offices Divins , & le jour de leur Fête : les voisins fournissent à son entretien. Plusieurs Prêtres séculiers y disent la Messe chaque jour de la semaine.

**CHAPELLE DE STE. BARBE.**

C'est une association d'Artisans , qui fournit aux besoins de cette Chapelle : ils y célèbrent les Offices avec décence & assiduité.

M. Lartigue , *Vicaire-Général de l'Ordre de Malte, Chapelain.*

**CHAPELLE DE S. JULIEN.**

Cette Chapelle est à l'extrémité de la Ville ; l'on y célèbre la Messe & les Offices Divins les Dimanches & les Fêtes , pour la commodité des habitans du quartier.

M. Larrieu , *Chapelain.*

**CHAPELLE DE S. AUBIN.**

Elle est située hors de la Ville , entre la porte Matabiau & celle de S. Etienne :

on y fait les Offices les Dimanches & les Fêtes.

M. Seillan , *Chapelain.*

CHAPELLE DE S. SAUVEUR.

*Dans le Fauxbourg de Saint Etienne.*

CHAPELLE DE STE. CATHERINE.

*Dans le centre du Fauxbourg S. Michel.*

---

CONFRÉRIES DES PÉNITENS.

**I**L y a dans les quatre Compagnies de Pénitens , établis dans Toulouse , des fonds considérables , qui ont été donnés par des personnes charitables , dont les uns sont destinés à marier des pauvres filles , & à payer l'apprentissage des jeunes garçons , & les autres sont distribués aux pauvres honteux des différentes Paroisses : il y a en outre des Aumôniers , chargés de donner le produit de leur quête aux pauvres de la Paroisse & aux Confrères indigens.

Les PÉNITENS BLANCS ,  
Furent fondés en 1287 , par une Bulle  
du Pape Nicolas XIV.

Les PÉNITENS NOIRS , en 1576.

Les PÉNITENS BLEUS , en 1576.

Les PÉNITENS GRIS , en 1577.

LA CONFRÉRIE ROYALE  
ET IMPÉRIALE DES PÉLÉRINS

Fut instituée en 814 , par Charlemagne.

---

 H O P I T A U X .
 

---

## HÔTEL-DIEU ST JACQUES.

Cette Maison , dont l'institution honore l'humanité , fondée en 1225 , mérite d'être mise au rang des premiers Hôpitaux du Royaume. Elle contient ordinairement plus de 300 malades , sans y comprendre près de 500 enfans-trouvés , ou autres , qu'elle nourrit ou fait nourrir dans les Campagnes : Elle est servie par les Filles de la Charité , appelées *Sœurs Grises* , fondées par Saint Vincent de Paule.

L'édifice en est vaste ; les Salles sont grandes , & les Lits très-proprement tenus.

Il y a deux Salles particulières pour les Incurables , où 42 personnes des deux sexes sont nourries bourgeoisement. Suivant les anciens Réglemens , autorisés & confirmés par des Lettres Patentes du mois de Juin 1749 , l'administration de cette Maison de Charité étoit composée d'un Trésorier , qu'on change tous les ans , & de 24 Directeurs , Intendans ou Administrateurs ; savoir , huit Ecclésiastiques , huit Avocats , & huit Négocians , à l'exclusion de tous autres états ; mais par de nouvelles Lettres Patentes

du 30 Avril 1779, enrégistrées au Parlement le 21 Mai suivant, le même nombre d'Administrateurs doit être composé à l'avenir de six Ecclésiastiques, de six Avocats, de six Négocians, & de six principaux ou notables Citoyens, autres qu'Ecclésiastiques, Avocats ou Négocians, & tous prennent séance dans les Assemblées générales & particulières, sans distinction d'état ni de personne, après le Trésorier en place & les quatre Avocats au Parlement, qui sont le Conseil de la Maison.

#### CHEFS DE L'ADMINISTRATION.

M. L'ARCHEVÊQUE.

M. LE PREMIER PRÉSIDENT.

M. De Boyer-Drudas, Conseiller au Parlem., & Doyen, près *Stes. Carbes.*

M. de Raymond-Lafesquière, Conseiller au Parlement, & Sous-Doyen, *rue Tolozane.*

M. l'Abbé de Barrés, Conseiller au Parlement, *rue des Balances.*

M. l'Abbé Dupin, Conseiller au Parlement, *aux Carmes Déchauffés.*

M. de Resleguiet, Avocat - Général, *rue Ninau.*

M. Lecomte, Procureur-Général, *rue des Augustins.*

M. de Puivert, Avocat - Général, *rue des Couteliers.*

M.

M. LE JUGE - MAGE.

MRS. LES CAPITOULS.

T R E S O R I E R.

M. DE NICOLAS , Conseiller Honorai-  
re , *près la Dalbade.*

A V O C A T S *au Parlement , servant  
de Conseil.*

M. Ricard , *rue vieux-Raifin.*

M. Faget , *près la place-Mage.*

M. Delort , *rue du Canard.*

M. Carbonel , *rue de Nazareth.*

D I R E C T E U R S , I N T E N D A N S  
A D M I N I S T R A T E U R S .

M. l'Abbé de Lacaze , Chanoine de St.  
Sernin , *près les Capucins.*

M. Lafue , Avocat au Parlement , an-  
cien Capitoul , *près la Dalbade.*

M. Dannassians , ancien Capitoul , *rue  
Jouxaignes.*

M. Loubaisin , Avocat au Parlement ,  
*rue de l'Echarpe.*

M. l'Abbé de Lamée , Chanoine de S.  
Sernin , *près la place Royale.*

M. Prevôt de Fenouillhet , Avocat au  
Parlem. , anc. Cap. *rue Velane.*

M. l'Abbé Druilhe de l'Isle , Chanoine  
de S. Etienne , *près les Augustins.*

M. Gounou , Loubens , ancien Capit.  
*place d'Assezat.*

M. Belot , Avocat au Parlem. , SYNDIC ,  
*près les Hauts-Murats.*

M. Perez , Av. au Par. *rue des Fleurs.*

M. l'Abbé de Barbazan , Chanoine de  
St. Etienne , & Grand-Chantre , *rue*  
*Croix-Baragnon.*

M. l'Abbé de Viques , Chanoine de St.  
Sernin , *près la Place.*

M. Joulia , Capitoul , *près Ste. Ursule.*

M. Gouazé , Av. au Parlem. Capitoul ,  
*rue Velane.*

M. l'Abbé Delhiot , Chanoine , de St.  
Sernin , *dans le Cloître.*

M. Meyran , Nég. , *rue des Filatiers.*

M. Cabanes , Avocat au Parlement , *près*  
*St. Bashelemy.*

M. l'Abbé Despaneux , Chanoine de St.  
Etienne , *près Stes. Carbes.*

M. Caze aîné , Négociant , *rue de la*  
*Maison-Professe.*

M. Bentabole , ancien Négociant , *rue*  
*des Tourneurs.*

M. l'Abbé de Malaret , Prévôt , du Chap.  
S. Etienne , *près les Pénitens Blancs.*

M. le Marquis de Thezan , *rue Ste. Claire.*

M. de Coudougnan , Conseiller au Par-  
lement , *près la place du Sabir.*

M. Chauliac , ancien Capitoul , *rue*  
*Vieux-Raisin.*

## DIRECTEURS,

### ADMINISTRATEURS HONORAIRES.

M. l'Abbé de Lafon , Secondat , *vis-*  
*à-vis les Capucins.*

M. l'Abbé de Rey , Conseiller au Par-  
lement , *rue de la Magdelaine.*

M. Cucfac , Avocat au Parlem. , *petite  
rue Nazareth.*

M. l'Abbé Quinquiry , Prébendier de  
S. Etienne , *rue du vieux Raisin.*

M. Roucous Castanet , ancien Capitoul ,  
*rue Maison professe.*

M. Combes aîné , Nég. *place du Salin.*  
*Médecins ordinaires.*

M. Dubernard , Professeur , *vis-à-vis  
Sainte Claire.*

M. Brunet , *rue de la Barute.*  
*Médecin Honoraire.*

M. Perpeziac , *rue des Pénitens Gris.*  
*Intendant de Chirurgie.*

M. Frizac , *rue de la Treille.*  
*Intendant de Pharmacie.*

M. Lahens , *rue des Couteliers.*  
*Procureur au Parlement & de l'Hôtel.*

M. Fabré , *rue des Toulousains.*  
*Notaire & Secrétaire.*

M. Biros , *rue des Couteliers.*

M. Dufour , *Contrôleur.*

M. Soubes , *Commis à la Recette , logés  
dans l'Hôtel-Dieu.*

*Chirurgien Major.*

M. Viguerie , *logé dans l'Hôtel.*

M. Bosc , *premier Garçon , idem.*

M. Delga , *second Garçon , idem.*

5 PRÊTRES CHAPPELLAINS.

24 Sœurs de St. Vincent de Paule.

La Demoiselle Ducos, Gouvernante du Quartier neuf.

Il y a tous les ans quatre Assemblées générales ; sçavoir, le 1 Janvier ; le jour des Cendres ; le premier Dim. du mois de Mai, & le 16 du mois d'Août.

On tient une Assemblée particulière chaque quinzaine, le Lundi ; & les Commissions, lorsque le cas le requiert.

## HOPITAL GENERAL

DE LA GRAVE,

*Sous l'invocation de Saint Joseph.*

**C**ET Hôpital, qui est un des plus considérables du Royaume, entretient ordinairement, près de 2500 personnes de tout âge, & de tout sexe, dont 1400 enfans trouvés, qui sont nourris dans les campagnes. Cette Maison, servie par des Demoiselles, a le privilège de donner la Maîtrise, indistinctement à tous les Artisans, qui ont travaillé à son service pendant six années consécutives, à la charge par les ouvriers, de montrer leur métier aux jeunes enfans de l'Hôpital. Il y a encore un quartier où l'on enferme les filles de mauvaise vie, que l'on fait travailler au bénéfice de la Maison.

### CHEFS DE DIRECTION.

M. l'Archevêque.

M. le Premier Président.

M. de Boyer Drudas, Doyen du Parlem.

M. l'Abbé de Barrés Conseiller Clerc.

M. le Procureur Général.

M. De Resleguier.

M. De Puivert. } *Avocats Gén.*

M. De

**DIRECTEURS SEMAINIERS.**

**M E S S I E U R S.**

l'Abbé Costos, Doyen, *Cloître. S. Etien.*

Courdurier Avocat, *rue du Temple.*

Bertrand de St. Léonard, Ecuyer, *rue des Augustins.*

Bouttes, Avocat, *rue des Jouglars.*

Agede, Ecuyer, *Place de St. Etienne.*

l'Abbé de Catelan Chanoine de Saint Sernin, *au Cloître.*

Pagés Négociant, *rue de la Pomme.*

Laporte, Avocat, *vis-à-vis les Carmes.*

Brian, Professeur en Droit, *rue de l'Université.*

Turle, Larbrepin, *rue des Pujols.*

Crozes, *rue Maletache.*

l'Abbé Daldeguier, Chanoine de Saint Etienne, *au Cloître.*

Perez, Trésorier de France, *près St. Barthelemy.*

Picot, ancien Capitoul, *place Rouaix.*

Teynier, ancien Capitoul, *près de la Bourse.*

Moncastin, ancien Capitoul, *Croix-Baragnon.*

Boubée, Avoc. *petite place de la Pierre.*

Pujou, Ecuyer, *à Tounis.*

Perez, Conseiller au Parlement, *rue des Fleurs.*

Donat, *Place de la Pierre.*

De Maran, Ecuyer, *place st. Etienne.*

Le Commandeur de Mongey, *près l'Arc des Carmes.*

l'Abbé Dubourg, Chan. de St. Etienne, *place Saintes-Carbes.*

Monfinat, Avocat, *rue Stes. Carbes.*

Aymar Avocat, Directeur honoraire.

Refregier, Inspecteur.

Aymar.

Laporte. } *Syndics.*

#### 4 CHAPELAINS.

M. Depeire, Médecin.

M. Larey, Chirurgien.

M. Moncassin, Trésorier, *rue Croix-Baragnon.*

M. Campmas. Notaire Secrétaire, *rue Croix Baragnon.*

M. Fronton, Econome, *logé dans l'Hôpital.*

*Le Bureau de Direction s'assemble le Mardi de chaque Semaine.*

Outre ces assemblées ordinaires, il y en a 4 de générales, qui se tiennent les Dimanches après les quatre tems, où assistent les Chefs de la Direction, les Directeurs Semainiers, un député du Chapitre St. Etienne; un autre de celui de St. Sernin; M. le Juge-Mage, & tous les Capitouls; dont deux nommés

par l'Hôpital, ont le droit d'assister aux assemblées particulières, & y ont voix délibérative.

### O R P H E L I N E S.

Cette Maison fut fondée en 1621 pour des pauvres filles, qui ont eu le malheur de perdre leurs parens : elle est régie par une Société de Demoiselles qui veillent à leur éducation, & qui les dirigent dans leur travail.

### FRÈRES CORDONNIERS ET TAILLEURS.

En 1653 Gabriel de Ciron, Chanoine de S. Etienne, forma la Communauté séculière des Frères Cordonniers, qui vivent du produit de leur travail, sous la direction d'un Chef. A leur exemple il s'en forma une seconde, de Frères Tailleurs : ils portent les uns & les autres un habit noir, & un collet blanc, & méritent la confiance du public par leur exactitude & leur probité.

*Fin de la première Partie.*



## LÉGISLATION.

## SECONDE PARTIE.

PREMIERS PRESIDENS  
DU PARLEMENT  
DE TOULOUSE,  
*Depuis son Etablissement.*

## MESSIRES.

4	Juin	1444	Ainard de Bletterens.
12	Novem	1449	Jacques Maux.
3	Décem	1453	Pierre Varnier.
10	Mars.	1465	Henri Marlé.
11	Févr.	1467	Louis Lavernade.
23	Déc.	1472	Bernard Lauret.
31	Août	1495	Jean de Sarrat.
31	Juillet	1504	Nicolas de S. Pierres.
4	Août.	1505	Jacques de Minut.
31	Mai	1507	Pierre de S. André.
27	Novem	1536	Jean de Bertrandy.

7	Mars	1538	Jean de Manfencal.
14	Janvie	1562	N. d'Affis.
1	Septem	1581	Jean-Etienne Duranty.
17	Juillet	1597	Duffaur de S. Jory.
30	Juin	1602	Nicolas de Verdun.
21	Juillet	1611	François de Clary.
3	Décem	1615	Gilis Lemazurier.
19	Juin	1632	Jean de Bertier.
21	Juillet	1653	Gaspard de Fieubet.
16	Juillet	1687	Alexandre Morant.
17	Novem	1710	François de Bertier.
14	Août	1722	Gaspard de Maniban.
14	Novem	1762	François de Bastard.
9	Décem	1769	L. Drouin de Vaudenil.
14	Novem	1770	Joseph de NIQUET.





## PARLEMENT.

L'ORIGINE du Parlement remonte au douzième siècle. Alphonse, Comte de Toulouse & de Poitiers, nomma en 1253, des Commissaires, pour tenir son Parlement à la quinzaine de la fête de la Toussaints ; mais après la réunion du Comté à la Couronne, il fut établi avec plus de solennité dans le Languedoc un Parlement par Philippe le Hardi, dont la première séance commença le Mercredi après l'octave de Pâques de l'an 1280.

Ce Parlement ayant été supprimé, il fut rétabli par Philippe le Bel au mois de Décembre 1302, & supprimé en 1312. Charles VI le rétablit encore par Edit du 20 Mars 1419. Il fut transféré à Beziers, à cause de la Peste, par un autre Edit, du 23 Sept. 1425, puis uni le 24 Nov. 1426, au Parlement de Paris, qui avoit été transféré à Poitiers en 1418. Celui de Paris ayant été remis dans la Capitale, par Edit du mois d'Août 1456, Charles VII érigea un nouveau Parlement pour le Languedoc, par Edit du 18 Avril 1437, & le rendit

fédentaire à Toulouse par un dernier Edit, donné à Saumur le 1. Octobre 1443 ; cependant il ne commença ses séances que le Jeudi après la Pentecôte, en 1444. Il fut installé par les Commissaires du Roi. Duchatel, Lieutenant-Général du Languedoc, y siégea après le Premier Président, l'Archevêque de Toulouse, les Evêques de Rieux, de Lavaur & l'Abbé de St. Sernin, y prirent séance.

Ce Parlement est composé de cinq Chambres, qui sont, la Grand'Chambre, la Tournelle, à laquelle les cinq derniers Présidens du Parlement sont toujours de service, avec treize Conseillers, tirés annuellement de la Grand'Chambre : deux Chambres des Enquêtes & une Chambre des Requetes. Ces Chambres ont été établies dans différentes circonstances.

Charles VII. permit en 1454, aux Conseillers du Parlement de Paris, d'avoir séance aux autres Parlemens du Royaume, sans que ces derniers pussent jouir de la même prérogative, à l'exception des Conseillers du Parl. de Toulouse, auxquels il accorda le privilège d'avoir séance à celui de Paris, suivant la date de leur réception.

Le Parlement de Toulouse s'est toujours distingué par son amour & sa fidélité envers les Rois : l'Histoire fourmille d'une infinité de faits qui l'ont rendu cher à la patrie : il a fourni nombre de Magistrats qui se sont illustrés par leur érudition, & une connoissance approfondie des Loix du Royaume.

Son ressort étoit très-étendu ; mais les Parlemens de Bordeaux & de Provence ayant été établis depuis, l'on démembra de celui de Toulouse plusieurs Sénéchaui-

sées , pour former le ressort de ces deux Parlemens : il ne comprend plus aujourd'hui que les Sénéchaussées & Présidiaux dont suit la note.

**SÉNÉCHAUSSEES ET PRÉSIDIAUX.**

AUCH, Province de Gascogne :

BEZIERS, du Languedoc :

CAORS, du Quercy :

CARCASSONNE, du Languedoc :

CASTELNAUDARRY, *idem* :

EECTOURE, de Gascogne :

LIMOUX, du Languedoc :

MONTAUBAN, du Quercy :

MONTPELLIER, du Languedoc :

NÎMES, *idem*.

PAMIERS, de Foix :

PUY (le) du Limousin :

RHODEZ, du Quercy :

TARBE, de Gascogne :

TOULOUSE, du Languedoc :

VILLEFRANCHE, du Quercy.

*SÉNÉCHAUSSEES, sans Présidial.*

CASTRES, du Languedoc.

FIGEAC, du Quercy.

GOURDON, de Gascogne.

LAUZERTE, de Guienne.

L'ISLE-JOURDAIN, *idem*.

MARTEL, du Lang. & de la Guienne.

**JURISDICTIONS CONSULAIRES**

*Dépendantes du Ressort.*

MONTAUBAN, du Quercy :

MONTPELLIER, du Languedoc :

TOULOUSE, *idem*.



C O U R  
DU PARLEMENT.

P R É S I D E N S ,  
M E S S I E R S

1770 **A** N T O I N E - J O S E P H D E N I Q U E T ,  
Premier Président , à l'Hôtel  
du Premier Président.

1743 Le Marquis de Puivert , rue des  
Couteliers.

1759 De Senaux , près la Bourse.

1759 Boyer de Sauveterre , à Saintes-  
Carbes.

1769 De Sapte du Puget , rue Jouxayg.

P R E S I D E N S H O N O R A I R E S .

1738 D'Aignan , Baron d'Orbesian , Pl.  
Mage.

1753 Le Marquis de Pegueiroles , rue  
des Pénitens Bleus.

C H E V A L I E R S D ' H O N N E U R .

M E S S I E R S

1739 De Comere , rue de la Pomme.

1743 De Marmiesse , place Stes. Carbes.

C O N S E I L L E R S D ' H O N N E U R .

M. l'Archevêque de Toulouse , Conf. né.

1733 M. de Cambon , Ev. de Mirepoix.

1758 M. Lefranc , Premier Président de  
la Cour des Aides de Montauban.

## CONSEILLERS CLERCS.

## M E S S I E U R S

- 1750 De Barrés , Chanoine & Grand Archidiacre de l'Egl. de Beziers ,  
*rue des Balances.*
- 1752 De Dupin , Chanoine & Grand Archidiacre de l'Eglise d'Alais ,  
*aux Carmes Déchauffés.*
- 1752 De Carrere , Chanoine , & Grand Archidiacre de l'Eglise d'Agde ,  
*Place-Mage.*

## CONSEILLERS LAIS.

## M E S S I E U R S

- 1718 De Boyer Drudas , Doyen , à Stes. Carbes.
- 1723 De Reymond Lafesquiere , Sous-Doyen , *rue Tolofane.*
- 1732 De Coudougnan , *pres la p. du Sal.*
- 1740 De Vayfle , Seigneur de S. Hilaire , Villeneuve , &c. *rue St. Remesy.*
- 1740 De Lacaze , *rue des Coffres.*
- 1743 De Blanc , *rue de la croix-Barag.*
- 1743 De Lamote , *clôtre St. Erienne.*
- 1743 Dufaur , Comte de Pibrac , Seigneur & Baron de Marsa , *rue Nazareth.*
- 1749 De Rey , *rue de la Magdelaine.*
- 1749 Le Marquis de Lespinasse , *rue Ste. Claire.*
- 1750 Lenorment d'Ayssène , *Pl du Sal.*
- 1751 De Vic , *Fauxbourg des Recolets.*
- 1751 Dalbis de Belbeze , à Montgaillar.
- 1751 De Montegut , *rue du Crucifix.*
- 1753 Cassand de Glatens , *rue Merlane.*

- 1753 Baron de Monbel, *rue du Temple.*  
1753 De Gineftet, *place Stes. carbes.*  
1755 d'Azemar de Castelferrus, *rue des  
Tegneres.*

---

CONSEILLERS HONORAIRES.

M E S S I E U R S

- 1750 De Catellan, *rue du Temple.*  
1720 De Palaminy, *aux Pourpointiers.*  
1726 De Courtois, *Place Stes. Carbes.*  
1730 De Mauran, *Place St. Etienne.*  
1731 De Papus, *Place-Mage.*  
1740 De Rouville, *aux Paradoux.*  
1733 De Lallalle, *rue St. Ant. du Salin.*  
1743 De Boiffiet, *à la Perchepinte.*  
1743 De Prats, *Seigneur & Baron de  
Vieux, près le puits des Augustins.*  
1745 De Trenqualye-Daniate, *Cl. S. Et.*  
1746 D'Héliot, *rue de la Pomme.*  
1750 De Catellan de Caumont, *rue du  
Temple.*  
1747 De Bernard de S. Jean, *r. V. Raif-*  
1751 De Boutaric-Lafont-Vedelly, *à la  
Perchepinte.*  
1752 De Barbara de Boiffeson, *rue des  
Balances.*

---

CHAMBRE TOURNELLE.

P R É S I D E N S.

M E S S I E R S

- 1755 De Mengaud, *Baron de Lahage,  
place Perchepinte.*

- 1775 Desinnocends de Maurens, *cl. S. Etienne.*  
 1775 De Campistron, Marquis de Maniban, *rue Nazareth.*  
 1778 De Daspe, Baron de Fourcés, *rue Nazareth.*  
 1779 De Cambon de la Bastide, *place St. Etienne.*

## C O N S E I L L E R S.

## M E S S I E U R S

- 1727 De Castan-Clairac, *rue Tolosane.*  
 1727 Desinnocends, *cloître S. Etienne.*  
 1736 De Miramont, *rue des couteliers.*  
 1738 De Bardy, *rue Tolosane.*  
 1739 De Montgazin, *rue Temponieres.*  
 1739 De Laffus, Seigneur & Baron de Labarthe, & de la Vallée de Nestés, *rue des Coffres.*  
 1743 De Giledé-Presiac, *rue du Vieux Raisin.*  
 1745 De Reynal, *rue Velane.*  
 1747 De Duregne, *rue Balestriere.*  
 1748 De Cuciac, *rue Nazareth.*  
 1748 Delherm de Novital, *près Ses Car.*  
 1748 De Rafin, *Place Perchepinte.*  
 1762 De Papus, *place-Mage.*  
 1763 De Lalo, *rue de la Pomme.*  
 1764 De Laffus Nestier, *rue des coffres.*  
 1766 De Paraza, *rue Boulbonne.*

## BUREAUX.

Premier Bureau. | Second Bureau.

<b>M</b> <sup>R</sup> Le Premier Président.	<b>M</b> <sup>R</sup> le Président de Puivert.
M de Boyer-Drudas Doyen.	M de Reymond, Sous-Doyen.
M de Coudougnan.	M de Vayffe.
M de Lanote.	M de Lacaze.
M de Lespinasse.	M de Blanc.
M l'Abbé de Barrés.	M de Pibrac.
M Dayssenne.	M de Rey.
M Dalbis.	M de Vic.
M de Montegut.	M l'Abbé Dupin.
M l'Ab. de Carrere.	M de Cassand-Gla- tens.
M Baron de Monbel	M de Gineftet.
M d'Azemar.	

PREMIERE CHAMBRE  
Des Enquêtes.

## PRÉSIDENTS.

## MESSIEURS

- 1760 D'Aiguevives, *rue place-Mage.*  
1759 De Belloc de Laffarrade, *rue S.*  
*Remesfy.*

## CONSEILLERS.

## MESSIEURS

- 1755 De Cassagneau de Saint-Felix, Sei-  
gneur Descalquens, Pechbonieu,  
Montberon, & autres Places,  
*place Rouaix.*

- 1757 Donaud de Mezerville , *place du Salin.*
- 1758 De Balza de Firmy , *près les Carm.*
- 1758 De Lafont de Rouis , *place St. Etienne.*
- 1758 De Guillermin , Seigneur & Baron de Seistès , *rue Nazareth.*
- 1759 De Segla , *rue S. Antoine du Sal.*
- 1760 De Murlens , *rue du Vieux-Raisin.*
- 1760 D'Escalonne , *rue St. Remesy.*
- 1761 De Miegville , *place Royale.*
- 1761 De Poulhariés , Baron de Sabouliés , Seigneur de Laréole , *rue Banc-Majoux.*
- 1762 De Papus , *place-Mage.*
- 1763 De Balza de Firmy , Clerc , *près les Carmes.*
- 1763 De Lalo , *rue de la Pomme.*
- 1764 De Rey Cl. , *rue de la Magdelai.*
- 1766 Dabourg de Rochemontés , *place Stes. Carbes.*
- 1766 Foulquier de Labastide , *aux Paradoux.*
- 1767 Daignan , *rue Boulbonne.*
- 1767 De Larroquan , *rue de Hue-Vidal.*
- 1768 Dassezat , *rue Tolosane.*
- 1768 De Capella , *aux Paradoux.*
- 1768 De Cambon Cl. , *place St. Etien.*
- 1768 De Rigaud , *rue des Balances.*
- 1770 De Rochefort , *rue de Latomy.*
- 1771 Palhassé de Salgues , Chanoine-Théologal de l'Eglise de Cahors , *rue Velane.*

## DEUXIEME CHAMBRE

Des Enquêtes.

## P R É S I D E N S.

## M E S S I E U R S

- 1755 Le Marquis de Portes , *pl. Mage.*  
 1756 Daguin , *rue du Temple.*

## C O N S E I L L E R S.

## M E S S I E U R S

- 1755 De Renard, Chanoine-Ouvrier de  
 l'Eglise de Rhodéz, *rue Nazareth.*  
 1758 De Carbon , *à la Perchepinte.*  
 1759 Duroc de Maurous , Baron d'Or-  
 guel, *rue Vieux-Raisin.*  
 1759 De David , *près St. Ant. du Salin.*  
 1760 Delong , *rue des Renforts.*  
 1760 De Fajole , *rue du Crucifix.*  
 1761 De Lacoste de Belcastel, *rue des*  
*Nobles.*  
 1762 De Vailhausi , *rue Stes. Carbes.*  
 1763 De Reversac de Celés , de Mar-  
 sac , *rue Pharaon.*  
 1764 De Gaillard , *rue des Paradoux.*  
 1764 De Lassus de Nestier , *rue des Cof.*  
 1766 De Paraza , *rue Boulbonne.*  
 1766 De Marquier de Fajac , *rue Nazar.*  
 1766 De Reymond de Mauriac , *rue*  
*Tolosane.*  
 1767 De Carriere-Daufrery Cl. , *à St.*  
*Ant. du T.*  
 1767 De Bardy , *rue Tolosane.*  
 1767 De Rabaudy , *rue Merlane.*

- 1768 De Caumon , *rue Vieux-Raisin.*  
1769 De Molineri , Baron de Murols ,  
*place du Salin.*  
1770 De Poucharramet , à Jouraygues.  
1771 De Bastard de Lafite , *rue de la*  
*Magdelaine.*  
1771 De Juin de Siran , *rue Croix-Bar.*

CHAMBRE DES REQUÊTES.

P R É S I D E N S .

M E S S I E U R S

- 1766 De Dolive , *près de la Dalbade.*  
1775 De Cerat , *rue saintes-Carbes.*

C O N S E I L L E R S .

M E S S I E U R S

- 1751 Dalbis , *rue Montgaillard.*  
1756 De Rudelle Dalzon , *près la place*  
*St. Etienne.*  
1760 D'Auslaguel de Lasbordes , à *Parc*  
*des Carmes.*  
1764 De Rolland , *rue des couteliers.*  
1767 De Bonhomme - Dupin , *rue du*  
*crucifix.*  
1768 Belmont de Malcor , *rue Boulbon.*  
1769 De Ribonnet , *rue du crucifix.*  
1771 De Lacaze , Baron de Villiers , *rue*  
*des Renforts.*  
1775 De Labroue , *rue des Augustins.*  
1776 De Cazes , *rue Latomy.*  
1776 De Gautier de Seissan de Villenou-  
*vette, place st. George.*  
1777 Labroussè de Veyrazet , à *la Per-*  
*chepinte.*

CONSEILLERS HONORAIRES.

- 1738 De Nicolas , à la Dalbade.  
1760 De Villefranche , à Montgaillard.
- 

GENS DU ROI.

- 1779 M. de Resléguier , Marquis de Mirremont , Avoc. Gén. , rue Ninau.  
1743 M. LECOMTE , Marquis de Noé , Procureur-Général , rue des August.  
M.  
M.
- 

GENS DU ROI AUX REQUETES.

- M. Chambal , Avocat du Roi , rue Vela.  
M. de Lautar , Procureur du Roi , place-Mage.
- 

GENS DU ROI AUX REQUETES ,  
pour le Département des Eaux & Forêts.

- M. de Baron , Avocat du Roi , au Quartier St. cyprien.  
M. de Guiringaud , Procureur du Roi , près les carmes.
- 

SUBSTITUTS DU PROCUREUR  
GENERAL.

- M. Salasé , près les carmes.  
M. Manent , rue ste. claire.  
M. Bonnefous , rue des Chapeliers.  
M. Fronton , rue Velane.

GREFFIERS DE LA COUR.

1758 M. de Morel , Greffier en chef  
Civil , *rue du Temple.*

1768 M. Bourdés , Greffier en chef Cri-  
minel , *rue des Filatiers.*

1765 M. Doat , Greffier en chef des  
Affirmations , *rue des Fleurs.*

*conseillers du Roi , Notaires-Secrétaires  
de la cour.*

M. Gravier , *rue des Fleurs.*

M.

*commis principal de l'Audien. de la Cour.*

M. Carriere , *rue Commenges.*

*commis au Greffe , Garde-Sacs Criminel.*

M. Chamayou , *rue Sesquiere.*

M.

*Greffiers Garde-Sac.*

M. Gravié , *rue des Fleurs.*

M. Espagnou , *rue de la Dalbade.*

M. Trinquescostes , *rue des Fleurs.*

M. Labroue , *rue de la Pleau.*

*commis au Greffe des Présentations &  
Affirmations.*

M. Bastien , *rue de Lapleau.*

*Greffier Audiencier des Requêtes.*

M. Dabatia , *rue des Couteliers.*

*Commis Greffier Garde-Sac & Affirma-  
tions de ladite Chambre.*

M. Dupont , *rue Saintes-Carbes.*

*Commis au Greffe des Affirmations.*

M. Labroue , *rue de la Pleau.*

HUISSIERS DE LA COUR.  
M A I T R E S

B Erger , Ier. Huissier , *rue Nazareth.*  
 B Lauzero , Doyen , *rue des Moulins.*  
 Gaillard , cadet , à *St. Michel.*  
 Claria , Syndic , *rue Pharaon.*  
 Garleng , Trésorier , *près la Dalbade.*  
 Belus , *rue des Coffres.*  
 Larroque-Ganil , *rue de la Sénéchaussée.*  
 Saint-Laurens , *rue des Moulins.*  
 Gaillard , Syndic , *rue Regans.*  
 Benaven , à *Saint Michel.*  
 Dufreche , *rue des Couteliers.*  
 Laborde , *rue Pharaon.*  
 Bastié , *rue des Tourneurs.*  
 Ledoux , *place du Salin.*  
 Roche , *rue des Coffres.*  
 I. Gaillard , *rue des Moulins.*  
 Deche. , à *la Dalbade.*

TABLEAU des Avocats au Parlement.  
*Extrait de la Matricule originale.*

## M E S S I E U R S

A LBARET , anc. Bâton. , *petite rue*  
 Montgaillard. 1744  
 Albarel , *place-Mage.* 1769  
 Arbanere , *rue Pharaon.* 1776  
 Arexy , anc. B. *rue Ste. Claire.* 1742  
 Astré , *rue des Fleurs.* 1776  
 Aymar , anc. B. *Doyen , rue d'Auf-*  
*sargues.* 1720  
 Aymar le fils , *rue d'Aussargues.* 1774  
 B.  
 Bancaï , *rue des Regans.* 1776

Baric , rue Boulbonne.	1753
Barreau , rue S. Remesy.	1760
Barere de Rienzac , rue Nazareth.	1775
Bastouil , près la Bourse.	1775
Bauzil , rue Montgaillard.	1770
Bellomaire , près l'Inquisition.	1763
Belot , an. B. près les Haumurats.	1732
Berat , rue Pargueminieres.	1775
Berger , rue Nazareth.	1770
Bernard , rue des Paradoux.	1760
Bezaucelle , rue Vieux-Raisin.	1767
Blatviel , rue Montoulieu.	1768
Blanc de Brisse , près la pl. du Sal.	1773
Boffat , rue Lafesquiere.	1769
Bonnèt , anc. Bât. rue du Temple.	1750
Boubée , derriere S. Barthelemy.	1770
Baudon , rue de la Pomme.	1769
Boun , rue Nazareth.	1772
Bouttes , an. Bât. rue Montcarmel.	1733
Bouttes le fils , rue Mont-carmel.	1763
Boyer , rue Montoulieu.	1777
Bragoufe , rue Montoulieu.	1763
Brideau de S. Julien , rue du Temp.	1745
Brudié , rue Lafesquiere.	1778

## C.

Cabanes , près S. Barthelemy.	1745
Cahuzac , rue du Vieux-Raisin.	1757
Carriere de Beaumont , rue Perch.	1765
Carriere du Villar , près la petite porte du Palais.	1773
Carriere , rue Comminges.	1766
Cassaignès , rue Latomy.	1772
Castan de la Courtade , r. des Cof.	1767

Caubere , rue Sainte-Claire.	1773
Cauralat , place du Palais.	1780
Cazaux , rue Nazareth.	1776
Chabrol , anc. Bât. rue Montgail.	1750
Chipoulet , rue Vieux-Raisin.	1743
Christol , rue St Remezy.	1769
Clauzolles , rue de Regans.	1746
Cluzet , près la place-Mage.	1733
Cluzet , rue de l'Inquisition.	1773
Conducher de Veyrac , anc. Bâton. près les Hauts-murats.	1734
Corail de Ste. Foi , rue Cr. B.	1774
Costes , rue S. Remezy.	1769
Courdurier , anc. B. rue du Temp.	1724
Crozat , à l'arc des Carmes.	1775
Cucfac , anc. Bât. petite r. Nazar.	1749
Cucfac , (de) rue des Fleurs.	1777

## D.

Dabatia , aux Couteliers.	1767
Darboussier , à S. Sernin.	1777
Dastugue , rue des Regans.	1750
Dat , près la place du Salin.	1755
Deaddé , rue du Taur.	1764
Defos , rue Ninau.	1752
Delisle , rue Jouxaigues.	1780
Delort , anc. Bât. Prof. du Dt. Fs. rue du Canard.	1733
Delort le jeune , pl. Perchepinte.	1746
Delort fils , rue du Canard.	1756
Delroux , rue Ste. Claire.	1772
Deperaut , près la p. de Montgail.	1778
Descomps , rue Montouliou.	1773
Desirat , anc. Bât. rue Latomy.	1754

Desmoles Verdelhan , anc. B. rue Vieux-Raisin.	1750
Despuech , rue des Polinaires.	1773
Detté , rue de la Bourse.	1767
Dezazars , rue Maison-Professe.	1774
Dirat , anc. Bât. rue de l'Inquis.	1755
Doazan , rue Nazareth.	1739
Dorliac , rue de l'Inquisition.	1766
Douyeau , rue Nazareth.	1766
Dubarry de Lesquerron , r. des Cap.	1750
Dufour , place-Mage.	1759
Dupouil , rue Pharaon.	1774
Dupuy-Montrougeau , rue S. Rem.	1755
Durban de Saremezan , r. Ste. Cl.	1760
Duroux , rue des Coffres.	1766
Duroux le fils , près S. Ant. du T.	1774
Dutour , rue Lafesquiere.	1754

## E.

Espinasse , rue Montgaillard.	1770
Esperonier , rue Pharaon.	1772
Estringoy , rue Montgaillard.	1764

## F.

Fabré , à la Perchepinte.	1771
Fages , rue Ninau.	1767
Faget , anc. Bât. place-Mage.	1732
Fajole , rue	1774
Farsac , rue Sainte-Claire.	1776
Faure , rue Latomy.	1772
Ferriol , rue Pharaon.	1769
Forbre , rue Velane.	1775
Forgues , rue de l'Inquisition.	1776
Fornier , près la Bourse.	1754
Fornier , rue des Renforts.	1779

Furgole aîné, rue des Coffres. 1744  
 Furgole de Montvert, rue des Cof. 1764

## G.

Gabalda, place de la Trinité. 1771  
 Gageans, rue Nazareth. 1767  
 Gamby, rue Velane. 1770  
 Gary, petite rue Nazareth. 1755  
 Gauquieran, rue Commenges. 1776  
 Gazel, rue Montoulieu. 1779  
 Gez, rue Latomy. 1764  
 Ginisty, anc Bât. rue d'Aussargues. 1746  
 Gratian, près S. Antoine du Salin. 1768  
 Guillhot, rue de la Sénéchaussée. 1776  
 Guitges, à la Grand' rue. 1769  
 Guizet, rue Montoulieu. 1766

## H.

Hebrard, place-Mage. 1771  
 d'Hiver, place du Salin. 1777

## J.

Jallier, près les Grands Carmes. 1773  
 Jamme, près la Sénéchaussée. 1761  
 Jamme jeune, près la Sénéchauf. 1774  
 Jeze, porte Montoulieu. 1773  
 Jouvé, anc. Bât. rue Nazareth. 1740

## L.

Lacoste, rue Ste. Claire. 1767  
 Lacroix, rue du Vieux-Raisin. 1758  
 Lafage, rue Nazareth. 1768  
 Lafiteau, rue Nazareth. 1770  
 Lamarque, puits de Montgaillard. 1768

Lamie , rue St. Ant. du Salin.	1763
Lapene , rue de l'Inquisition.	1779
Legendre , rue S. Remy.	1773
Laporte , près les Grands Carmes.	1752
Laviguerie , porte Montgaillard.	1758
Lautier , rue du Temple.	1773
Laymeries , anc. Bât. rue des Bal.	1722
Lhéritier , rue des Couteliers.	1762
Londios , rue Commenges.	1770
Loubers , dans l'enclos du Palais.	1764
Loubet , rue Vieux-Raisin.	1777

## M.

Malpel , rue des Regans.	1760
Marcepoil , Prêtre , rue Montcar.	1778
Marcillac , rue du Temple.	1765
Mascart , anc. B. rue Vieux-Rais.	1748
Martel , rue du Temple.	1746
Martin , rue de l'Inquisition.	1769
Mathieu , rue Pharaon.	1771
Merac , petite rue Nazareth.	1745
Merle , anc. Bât. rue Ninau.	1748
Merle le fils , rue Ninau.	1779
Monfinat , rue Stes. Carbes.	1764
Monyer , anc. Bât. vis-à-vis S. Bart.	1755
Monyer le jeune , derrière S. Bart.	1760
Moreau , rue des Polinaires.	1768
Moyflet , rue	1779

## N.

Nuly , rue Sainte-Claire.	1767
---------------------------	------

## O.

Ozun , rue Saintes-Carbes.	1748
----------------------------	------

## P.

Parra, rue Nazareth.	1756
Passaron, rue Latomy.	1755
Pelleport, rue du Soleil.	1755
Perés, rue Sainte-Claire.	1772
Pezet, rue des Conteliers.	1741
Pie, rue Sainte-Claire.	1774
Planet, place de la Monnoie.	1752
Poitevin, rue Ninau.	1769
Poirson, rue des Regans.	1754
Pons de Lunel, rue Nazareth.	1751
Pons de Vié, place du Salin.	1766
Pouderoux, à la Grand'rue.	1768

## R.

Raynal, rue Saintes-Carbes.	1755
Raynal, rue Pharaon.	1773
Ricard, anc. B. rue du Vieux-Rais.	1731
Robineau, rue Ste. Claire.	1763
Rouquelain, rue Pharaon.	1771
Roques, rue Maletache.	1775
Roucoule, rue Nazareth.	1777
Roussi, rue S. Remesy.	1762
Rouzet, près la place-Mage.	1771

## S.

Salgues de Magnac, r. de l'Inquisit.	1779
Sarremejane, rue Velane.	1761
Sartor, rue Nazareth.	1764
Saubat, près S. Barthelemy.	1746
Savy de Brassalieres, anc. Bât. rue Ste. Claire.	1741
Sempé, rue du Temple.	1778
Senovert, (de) anc. B. rue Ninau.	1743
Serres, rue des Pôlinaires.	1777

Sicard, rue Ninau.	1746
Sicard le fils, rue Ninau.	1759
Sicard, rue des Filatiers.	1779
Sole, (de) place du Salin.	1759
Solomiac, près S. Ant. du Salin.	1767
Soulatgés, derriere S. Barthelemy.	1738
soulé, rue Latomy.	1738
Soulé le fils, rue Latomy.	1768
Sudré, anc. Bât. rue S. Remesfy.	1737
Suplici, rue d'Astorg.	1750

## T.

Tapie, rue Ste. Claire.	1774
Taverne, rue S. Ant. du Salin.	1761
Tourné, Prêtre, rue des changes.	1780

## V.

Valette, rue Ninau.	1757
Veirieu, rue de la Sénéchaussée.	1777
Verny, anc. Bât. rue du Temple.	1746
Vidal de Lacoste, BÂTONNIER, rue de la Sénéchaussée.	1756
Vidal, rue Banc-Majous.	1770
Vignes, rue Latomy.	1771
Viguiier, rue des Coffres.	1758
Villars, rue Ste. Claire.	1765
Villefranche, rue Vieux-Raisin.	1769
Voifard, place S. Sernin.	1778



LES PROCUREURS  
AU PARLEMENT  
AVEC LEURS SUBSTITUTS

*Pour l'année commencée le 13 Novem-  
bre 1780, & finissant à pareil jour de  
l'année 1781.*

MAITRES

**G**UISET, Doyen, rue Montoulieu,  
nomme pour les Substituts,  
*Mes. Mayor & Barada.*

**F.** Astre, près la petite porte du Palais.  
*Mes. Courge & Salvetat.*

**Capot**, près Saint Barthelemy.  
*Mes. Arbanere & Bomal.*

**Cavalié**, aux Hautmurats.  
*Mes. Finiels & Esulquier.*

**I. Roux**, dans l'Enclos du Palais.  
*Me. Salvetat & Veyro.*

**Arbanere**, rue Commenges.  
*Mes. Huc & Rucat.*

**Costes**, rue Saint Remesy.  
*Mes. I Mayniel & Boucar.*

**Gassaud**, rue des Fleurs.  
*Mes François Astre & Veyro.*

**Bousquet**, anc. Cap. près les Carmes.  
*Mes Esparbié & Dombros.*

**I. Mayniel**, rue Saint-Remesy.  
*Mes. Saurine & I Bourguet.*

**I. Cassagne**, anc. Cap. rue Nazareth.  
*Mes Castaing & Cluzet.*

**Huc**, rue Commenges.  
*Mes. Fabre & Lascombes.*

**Chapon**, SYNDIC, rue Velane.  
*Mes. I Bourguet & Portalez.*

- I. Clusel , rue Ninau.  
*Mes. Chapon & I. Bourguet.*
- Bergés , dans l'Enclos du Palais.  
*Mes. Salvetat & Chaboton.*
- Roque , rue Maletache.  
*Mes. Esparbié & Castaing.*
- Labadie , anc. Cap. rue Selquiere.  
*Mer. Lagarrigue & Finiels,*
- Combes , rge Regans.  
*Mes Maynial & I Comes.*
- Anthony , rue des Coffres.  
*Mes. I Cassagne & Chirac.*
- Lagarrigue , rue Selquiere.  
*Mes. Finiels & Foulquier.*
- E. Martin , à Montgaillard.  
*Mes Silheres & Lapeyre.*
- Dubernad , rue St. Barthelemy.  
*Mes. Figuières & Gaubert.*
- Saurine , près la place du Salin.  
*Mes. Gaubert & Portalez.*
- Esparbié , place-Mage.  
*Mes. Bousquet & Morel.*
- I. Dumarc , rue des Fleurs.  
*Mes. François Astre & Cavalie.*
- Fabre , rue des Toulousains.  
*Mes. Costes & Gassaud.*
- Morel , à la place-Mage.  
*Mes. Esparbié & I Bourgues.*
- Finiels , rue Montgaillard.  
*Mes. Cavalie & Caunés.*
- Astre , rue du Vieux-Raisin.  
*Mes. Arbanere & I Comes.*
- Ticier , à la Sénéchaussée.  
*Mes Salvetat & Dumas.*
- Boucar , rue des Polinaires.  
*Mes. Costes & D. Lapeyre.*
- Blanquet , rue Lathomy.  
*Mes. Figuières & Chirac.*
- Laborie , rue des Regans.  
*Mes. Arbanere & Combess.*

- Barrere , à Montoulien.  
*Mes. Mazoyer & Barada.*
- Mazoyer , rue Montoulien.  
*Mes. Bose & Barada.*
- Silherès , au puits de Montgaillard.  
*Mes. E Martin & I Cames.*
- Soubeyran , rue d'Aussargues.  
*Mes Roque & Castaing.*
- I. Bourguet , à Saintes-Carbes.  
*Mes I Cluzel & Chapon.*
- Laprade , près de Montgaillard.  
*Mes. Capot & E Martin.*
- Bosc , rue Latomy.  
*Mes. Barrere & Barada.*
- Sablet , rue de l'Inquisition.  
*Mes. Fabre & Rucat.*
- Bouque , rue Pharaon.  
*Mes. Laborie & Souchon.*
- Descaux , rue St. Remesy.  
*Mes. I Mayniel & Fabre.*
- Bonnal , rue du Temple.  
*Mes. Saurine & Souchon.*
- Chirac , rue Latomy.  
*Mes. Laprade & Benaben.*
- Castaing , rue d'Aussargues.  
*Mes. I Cassaigne & Antony.*
- Courge , rue de l'Inquisition.  
*Mes. François Astre & Salvetat.*
- Salvetat , rue de la Sénéchaussée.  
*Mes. Ticier & Courge.*
- Caunes , rue des Hautsmurats.  
*Mes Lagarrigue & Finiels.*
- Figueres , SYNDIC , rue Latomy.  
*Mes. Blanquet & Chirac.*
- Conquet , place Saintes-Carbes.  
*Mes. Chapon & Portalez.*
- Barada , rue Montoulieu , a les Papiers  
 des Offices des Sieurs I. Tournier , Bru  
 & Agel.  
*Mes. Mazoyer & Casc.*

- Gaubert , près l'Eglise St. Barthelemy.  
*Mes. Anthony & Figuières.*
- Chaboton , dans l'Enclos du Palais.  
*Mes. Gassaud & Fabre.*
- Lapeyrie , aux Paradoux.  
*Mes. Boucar & Descazeaux.*
- Casseirol , place Saintes-Carbes.  
*Mes. Roques & Castaing.*
- Maynial , rue Sainte-Claire.  
*Mes. Saurine & Sabatier.*
- Benaben , rue des Coffres.  
*Mes. Anthony & Chirac.*
- Blanc , à l'Arc des Carmes.  
*Mes. Valette & Canceris.*
- Foulquier , près les Hautsmurats.  
*Mes. Cavalie & Benaben.*
- M. Pouliés , rue des Renforts.  
*Mes. I Cluzel & Rucat.*
- Demoux , près le puits de Montgaillard.  
*Mes. E Martin & Lapeyre.*
- Portalés , près St. Antoine du Salin.  
*Mes. Souchon & Monjuif.*
- Bancal , Place du Salin.  
*Mes. Dubernad & Sablet.*
- Martin Rucat , rue Commenges.  
*Mes. Rouen & Canel-Mercadier.*
- Rouan , Place du Palais.  
*Mes. Chaboton & Rucat.*
- Souchon , rue Pharaon.  
*Mes. Bouque & Laborie.*
- Gasc , rue Montouliou.  
*Mes. Barrere & Benaben.*
- Lascombes , rue Commenges.  
*Mes. Arbanere & Fabre.*
- Canceris , à Ste. Barbe,  
*Mes. Descazeaux & Dombras.*
- Canel-Mercadier , à St. Michel.  
*Mes. I Roux & Dumas.*
- Montjuif , près St. Antoine du Salin.  
*Mes. Souchon & Portalez.*

- Lebret , rue Nazareth.  
*Mes. E Martin & Finiels.*
- Bourdeil , rue Bouquieres.  
*Mes. Esparbié & Morel.*
- Vidal , rue de l'Inquisition.  
*Mes. Rouen & Dumas.*
- Dumas , à la Porté du Château.  
*Mes. I Cluzet & Courrege.*
- Pellet , rue Nazareth , a les Papiers de  
 M<sup>c</sup>. Brunet.  
*Mes. Figuières & Gaubert.*
- I. Cames , rue du Vieux-Raisin.  
*Mes. I Cassaigne & Castaing.*
- Sabatier , rue Sainte-Claire.  
*Mes. Mayniel & Saurine.*
- Dombras , rue St. Remesi.  
*Mes. Descaux & Portalez.*
- Cluzet , rue Montgaillard.  
*Mes. Lebret & Lapeyre.*
- Lapeyre , rue Montgaillard.  
*Mes. Cluzet & Bosc.*
- Veyro , près la petite porte du Palais.  
*Mes. Courrege & Salvetat.*
- Salvan , au puits de Montgaillard.  
*Mes. Laprade & Cluzet.*
- Marconié , rue Ninau.  
*Mes. Chapon & I Cluzet.*
- Luans , près la porte Montgaillard.  
*Mes. Labadie & E Martin.*

*Mes. CHAPON & FIGUERES,*  
*Syndics.*

## JOURS FÉRIÉS.

**P**remierement , tous les Dimanches & Fêtes mobiles de l'année , & depuis le Mercredi Saint jusqu'au Mercredi de la Semaine d'après Pâques , de même que depuis la veille de la Pentecôte jusqu'au Jeudi suivant. Les Audiences s'ouvrent le Lundi après.

### JANVIER.

Le 1 la Circoncision.  
 Le 6 les Rois.  
 Le 20 S. Fabien & S. Sebastien.

### FÉVRIER.

Le 2 la Purification.  
 Le 25 S. Mathieu Apôtre.

### MARS.

Le 7 S. Thomas d'Aquin.  
 Le 19 S. Joseph.  
 Le 25 l'Annonciation N. D.

### AVRIL.

Le 25 S. Marc, Evangeliste.

### M AI.

Le 1 S. Philippe & S. Jacques , Apôtres.  
 Le 3 Invention Ste. Croix.  
 Le 17 jour de la délivrance de la Ville.  
 Le 19 S. Yves , la Cour entre , mais il n'y a point d'Audience.

### JUIN.

Le 11 S. Barnabé Apôtre.  
 Le 14 S. Exupere , Evêque de Toulouse.  
 Le 24 S. Jean-Baptiste.  
 Le 29 S. Pierre & S. Paul , Apôtres.

**JUILLET.**

Le 2 la Visitation Notre-Dame.

Le 22 Ste Magdelaine.

Le 25 S. Jacques Apôtre.

Le 26 Ste. Anne.

**A O U T.**

Le 3 Invention S. Etienne.

Le 5 Notre-Dame des Neiges.

Le 6 la Transfiguration de Not. Seig.

Le 10 Saint Laurent.

Le 15 les Audiencs finissent, &amp; huit jours après s'ouvrent les Audiencs de Huis-Clos.

Le 16 S. Roch.

Le 24 S. Barthelomi Apôtre.

Le 25 S. Louis, les Aud. de Huis-Clos.

**S E P T E M B R E.**

Le 8 la Nativité, Notre-Dame.

Le 14 l'Exaltation Sainte-Croix, le Parlement se ferme tout-à-fait, &amp; le lendemain entre la Chamb. des Vacations.

Le 21 S. Mathieu Apôtre.

Le 28 S. Exupere, Evêque de Toulouse.

Le 29 S. Michel Archange.

Le 30 S. Jérôme.

**O C T O B R E.**

Le 1 S. Remi.

Le 4 S. François d'Assise.

Le 9 S. Denis.

Le 18 S. Luc, Evangeliste.

Le 19 l'entrée des Classes, la Cour vaque.

Le 21 Ste. Ursule, Vierge &amp; Martyre.

Le 28 S. Simon &amp; S. Jude, Apôtres.

**N O V E M B R E.**

Le 1 la Toussaints.

Le 2 les Trépassés.

Le 11 S. Martin Evêque. Le lendemain, l'Ouverture du Parlement, la Cour entre en Corps &amp; en Robbes rouges, sans vaquer à l'expédition d'aucun Procès,

& les Audiences s'ouvrent huit jours après la St. Martin.

- Le 21 la Présentation Notre-Dame.  
Le 25 Sainte Catherine , la Cour entre ,  
mais il n'y a point d'Audience.  
Le 29 S. Sernin , Evêque de Toulouse.  
Le 30 S. André Apôtre.

*D É C E M B R E.*

- Le 6 S. Nicolas , la Cour entre , mais il  
il n'y a point d'Audience.  
Le 8 la Conception Notre-Dame.  
Le 21 S. Thomas Apôtre.  
Le 25 la Naissance de Notre Seigneur.  
Le 26 S. Etienne.  
Le 27 S. Jean Evangeliste.  
Le 28 SS. Innocens.  
Le 31 S. Sylvestre.  
Le jour des Cendres.  
Le jour de la Fête-Dieu & le dernier jour  
de l'Octave.

On ne peut vaquer lefdits jours à l'ex-  
pédition d'aucun Procès , ni Commission  
d'autorité de la Cour & Chambre des Re-  
quêtes , à peine de nullité. Il est néan-  
moins permis d'exécuter les Arrêts de la  
Cour & autres Actes de justice à la Cam-  
pagne lefdits jours , excepté les Diman-  
ches & Fêtes chômables.



CHANCELLERIE  
DU PALAIS.  
GARDE DES SCEAUX.

M. DUCASSE, *rue Montoulieu.*

*Conseillers-Secrétaires du Roi , ancien  
Collège , Audienciers & Controlleurs.*

M. Lacarrière , *rue Ste. Claire.*

M. Aurez , *à Montpellier.*

M. Vinas , *à Lodève.*

M. Connac , *Place Rouaix.*

M. Thieux de Lasserre , *ruc S. Rome.*

M. Borel , *à S. Flour.*

M. Baron , *rue Croix Baragon.*

M. Brechet de Vedrines.

M. Sacaze , *rue Montoyol.*

*Conseillers-Secrétaires du Roi , Maison  
& Couronne de France.*

M. Gilbot de Lorzey.

M. Martin de la Vacherie.

M. Puiffan.

M. Lebegue de Presse.

M. Fronzac de Langlade.

M. Leduc.

M. Brondeau.

M. Fondeville de Moustajou.

M. De Maublanc.

M. Laborde.

M. Jusli de Grandperray.

*Secrétaires du Roi , ci-devant Payeurs  
de Gages.*

M. Mery.

M. Morisse.

## Scelleur.

M. Raynal , Ecuyer , rue de la Bourse.  
*Conseillers du Roi , Rapp. Référéndaires.*

M. Mascart , rue du Raisin vieux.  
 M. Poirson , rue de Régans.  
 M. Fornier , près la Bourse.  
 M. Laporte , vis-à-vis les Carmes.  
 M. Bonnet , rue Ste. Claire.  
 M. Dat , rue Pharaon.  
 M. Lespinasse , rue Montgaillard.  
 M. Ricard , rue Nazareth.  
 M. Baric , rue Croix-Baragnon.  
 M. Dabatia , Place du Salin.

## Greffiers Garde-Minutes.

## M A I T R E S

de Monlong , rue des Fleurs.  
 I. Costes , à Montoulieu.  
 I. Serres , rue de la Pleau.  
 Ginesty , rue d'Aussargues.  
 Duroux fils , rue S. Antoine du T.

## H U I S S I E R S. Maîtres

Lauzero Doyen , rue des Moulins.  
 Allias , rue Velane.  
 Garlenc , près la Dalbade.  
 Mercadier , Fauxbourg S. Michel.  
 Laporte , Place Perchepinte.  
 Gailhard , rue de Régans.  
 Roche , rue des Coffres.  
 Bastié , rue des Tourneurs.

## Receveur de la Chancellerie.

Barada Jeune , rue des Fleurs , chargé de  
 la distribution des Expéditions , chaque  
 jour de Bureau , à 2 heures après midi.

On tient le Sceau le Mercredi & Samedi,  
 depuis 10 heures du Matin jusqu'à midi.

Gnitton , *Place S. Etienne.*  
 Tayac , *rue de la Pomme.*  
 Rougier , *idem.*  
 Riet , *Fauxbourg S. Cyprien.*  
 Cadeau , *rue S. Antoine du Salin.*  
 Fabarel , *rue de la Vache.*  
 Marc , *Fauxbourg S. Cyprien.*

## BUREAU DES FINANCES

LA création des Trésoriers de France doit remonter jusqu'à l'origine de la Monarchie , puisque Henri III , par son Ordonnance de 1586 , & Louis XIII , par Edit de 1635 , ont déclaré qu'ils étoient les plus anciens Officiers du Royaume.

Lors de leur Institution , il n'y eut qu'un seul Trésorier de France. Philippe de Valois en créa un second. Le Roi Jean en créa jusqu'à quatre , qu'il réduisit ensuite à trois. Henri II créa autant de Trésoriers qu'il y avoit de Recettes Générales.

En 1551 ce même Roi créa la Généralité de Toulouse. Henri III , par Edit du mois de Juillet 1557 , érigea les Bureaux de Finances en Corps de Compagnies , & fixa leurs Assemblées aux Lundi , Merc. & Vend. de chaque semaine.

Ces Officiers jouissent des mêmes Privilèges & Prérrogatives , concurremment avec les Chambres des Comptes , où ils sont reçus de la même manière que les Officiers de ces Chambres : Ils sont Commissaires nés de S. M. Ils acquièrent la Noblesse , & la transmettent à leurs descendants.

Leur Jurisdiction s'étend sur les Finan-

ces, la Voirie & le Domaine. Dans le nombre des affaires portées à leur Tribunal, il en est qu'ils jugent en dernier ressort. Les autres sont sujettes à l'appel au Parlement.

P R É S I D E N S.

M ESSIRE DE CASTEL, Premier Pr.  
*logé au palais de la Trésorerie.*

Messire Durand de LASSERRE, second  
Président, *rue Ste Claire.*

CHEVALIER D'HONNEUR.

M. de Lafite de Vergognan, *à la Monoie.*

TRÉSORIERS DE FRANCE.

M. Maurel de Lapujade, *rue S. Rome.*

M. Roucous de S. Amans, *rue Maison P.*

M. de Lapeyrie, *rue Tolozane.*

M. Desclaux, *rue des Paradoux,*

M. Perez, *rue Nazareth.*

M. Dufour, *rue Pharaon.*

M. Descoffres, *rue de la Dalbade.*

M. Dor de Lastours, *Place du Salin.*

M. Martin, *rue des Paradoux.*

M. Viguier, *rue des Nobles.*

M. Candie de S. Simon, *rue des Parad.*

M. Lartigue, *rue du Taur.*

M. de Valette, *rue du Sénéchal.*

M. Boutonnier, *rue Jouxaignes.*

M. Armengaud, *Place du Salin.*

M. d'Olivier, *près S. Antoine du T.*

M. Rodier de Puech, *Place du Salin,*

M. Duzerre, *rue Stes. Carbes.*

M. de Voisins-Laverniere, *rue Bolbonne*

M. Lanes, *rue de l'Inquisition.*

M. Holier, *rue de la Treille.*

M. Domeffon, *petite Place du Salin.*

M. Bermond Dauriac, *Place du Salin,*

M. Gauban Dumont.

M. Duilhé, *† rue Montoyol.*



## LIEUTENANS

*De MM. les Maréchaux de France.*

**C**E Tribunal est établi pour maintenir la paix & l'union entre les Gentilshommes & Officiers; pour terminer promptement les querelles & les différends qui peuvent survenir entr'eux, & leur éviter des procès dispendieux.

Les Gentilshommes & les Officiers doivent être cités devant les Lieutenans, à raison de toutes paroles ou billets d'honneur.

Les Femmes des Gentilshommes, & des Officiers, insultées dans leur honneur, peuvent demander Justice au Tribunal; mais on n'y reçoit aucune plainte reciproque, leurs Parties doivent recourir à la Justice ordinaire.

Les Ecclésiastiques Gentilshommes jouissent du même privilège des Séculiers.

Les Gens vivant noblement, ou faisant profession des armes, sont censés Justiciables du Tribunal; mais cet article n'étant pas entièrement décidé, il est de la prudence du Lieutenant, avant d'en connaître, de demander des éclaircissements, qui lui seront envoyés sur le champ.

Pour éviter les voies de fait, les Lieutenans pourront connaître par provision, de toutes contestations de Droits honorifiques; comme de la Chasse, la Pêche, du pas à la Procession & à l'Offrande. En renvoyant les Parties devant leur Juge naturel, le Lieutenant a le droit de défendre aux Parties la Chasse ou la Pêche jusqu'à Jugement définitif.

Dans le cas de placement , ou déplacement de quelque banc à l'Eglise , le Lieutenant peut encore ordonner , par provision , que led. banc sera remis ou enlevé , jusqu'à fin de cause.

Les Procédures devant le Lieutenant , sont faites sur papier ordinaire , & couchées sur un Régistre , tenu par le Secrétaire. Les Ordonnances doivent être signifiées à la personne , qui est tenue de coucher sa réponse au bas. Les Ordonnances définitives peuvent être signifiées au domicile des Parties.

L'Officier de Maréchaussée , chargé d'arrêter un Gentilhomme ou Officier , se contentera de lui demander son épée , ou autres armes , s'il en a , & le conduira dans la prison de sa destination , en observant toutesfois , de ne pas le confondre avec les Criminels. En cas de résistance l'Officier de Maréchaussée dressera son procès verbal.

Les Officiers de Maréchaussée doivent exécuter ponctuellement & sans délai , les ordres qui leur sont donnés par les Lieutenans , dans les affaires qui concernent le Point d'Honneur.

M. le Marquis de Puget S. Alban.

M. le Marquis du Faget , *rue du Trou.*

M. le Chev. d'Albis , Commandant d'Infanterie , *rue Vinaigre.*

*Conseiller-Rapport. du Point d'Honneur.*

M. Séguier , *rue des Filatiers.*

*Secrétaire du Point d'Honneur.*

M. Espéronier , Av. au Parlement , *rue Vinaigre.*

*Gardes. Maîtres*Galentis , *Place S. George.*Boyer , *rue de la Pomme.*Mauras , *aux Puits clos.*Bosc , *Fauxbourg S. Cyprien.*

## SÉNÉCHAUSSÉE ET SIEGE PRÉSIDENTIAL.

LES Comtes de Toulouse , dès l'an 1210 avoient un principal Officier de leur Justice , dans l'étendue de leur Comté , connu sous le nom de Sénéchal. Après la réunion du Comté à la Couronne , arrivée en 1271 , nos Rois , toujours attentifs au bonheur de leurs Sujets , s'empresserent d'établir un Sénéchal dans cette Ville , pour rendre la Justice. Le plus ancien qui nous soit connu , depuis la réunion , est Pierre de Voisins , qui l'étoit en 1275. On voit par là , que la Jurisdiction du Sénéchal est très-ancienne.

Le soin d'administrer la Justice n'appartient plus aux Sénéchaux : ce sont ses Officiers qui la rendent en son nom. Ils connoissent des appellations des Juges Royaux & Bannerets , & des Causes des Nobles , en première instance.

Depuis la suppression de la Viguerie , faite en 1749 , les Habitans de cette Ville , ceux du Gardiage & de la Viguerie , plaident en première instance à la Sénéchaussée ou au Présidial , sans être obligés de prendre des Lettres de la Chancellerie , pour cette dernière Jurisdiction.

Ce fut en 1551 , que le Roi Henri II établit un Présidial dans la Sénéchaussée

de cette Ville. Les Officiers , qui sont les mêmes que ceux de la Sénéchaussée , jugent en dernier Ressort , soit par appel , ou en première instance , toutes les Causes qui n'excèdent point deux mille liv. & en matière criminelle , ils connoissent , en dernier Ressort , des Cas Prévôtiaux , & les jugent conjointement avec le Prévôt , même par préférence à lui , s'ils ont décrété avant , ou dans les 24 heures.

Les Officiers , pour leur Service , sont distribués en trois Chambres : deux Civiles , & une Criminelle. Le Département s'en fait tous les six mois.

### S É N É C H A L

MESSIRE ANTOINE DE CHALVET-ROCHEMONTEIX , Seigneur Marquis de Merville & autres Places : Chevalier , Sénéchal de Toulouse & pays d'Albigeois. Il est le quatrième Sénéchal de sa famille.

---

### D É P A R T E M E N T D E S C H A M B R E S .

Premier Semestre , à commencer du 3 Novembre 1780 , jusqu'au 2 Mai 1781.

#### P R E M I E R E C H A M B R E C I V I L E .

1769 **M.** DE LARTIGUE , Conseiller du Roi , Juge - Mage , Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Siège Présidial , *rue du Taur.*

1774 **M.** de Montané , de Laroque , Lieutenant-Particulier , *rue des Pujols.*

CONSEILLERS.

- 1743 M. d'Espigat , Doyen , *rue de la Pomme.*  
1764 M. Carles de Lancelot , *aux Puits-Clos.*  
1764 M. de Compayré , *près le Collège de Foix.*  
1769 M. de Rnotte , *Assesseur du Prévôt , vis-à-vis les Carmélites.*

CHAMBRE CRIMINELLE.

- 1769 M. de SABALOS , *Juge-Criminel , rue des Balances.*  
1765 M. de Berrié , *Lieutenant-Princip. , rue des Chapeliers.*

CONSEILLERS.

- 1746 M. de Bernadou de Salmanac , *Sous-Doyen , près la Croix Baragnon.*  
1764 M. de Rimailho de Laffale , *rue S. Orens.*  
1766 M. de Palis , *rue de la Pomme.*  
1776 M. de Baric , *rue de la Pomme.*  
1780 M. de Carratié , *rue du Taur.*

SECONDE CHAMBRE CIVILE.

- M. de LARTIGUE , *Juge-Mage.*  
M. de Berrié , *Lieutenant-Principal.*  
1766 M. Demont , *Lieutenant-Particulier , rue des Changes.*

CONSEILLERS.

- 1764 M. de Bellegarde , *rue des Teyssières*  
1766 M. d'Esparceil , *rue du Four-Bastard.*  
1771 M. de Moysset , *rue de la Pomme.*  
1776 M. Derrey de Belbeze , *près la Place Royale.*

*Second Semestre , à commencer du 3 Mai  
1781 , jusqu'au 2 Novembre suivant.*

**PREMIERE CHAMBRE CIVILE.**

M. de LARTIGUE. | M. Demont.  
M. de Berrié.

**CONSEILLERS.**

M. d'Espipat. | M. de Palis.  
M. de Rimailho. | M. de Baric.

**CHAMBRE CRIMINELLE.**

M. de Sabalos. | M. de Berrié.

**CONSEILLERS.**

M. de Bellegarde. | M. de Moyffet.  
M. de Lancelot. | M. Derrey.  
M. d'Esparceil.

**SECONDE CHAMBRE CIVILE.**

M. DE LARTIGUE. | M. de Montané.

**CONSEILLERS.**

M. de Bernadou. | M. de Ruotte.  
M. de Compayre. | M. de Carratié.

**G E N S D U R O I.**

1763 M. de Loubeau , Avocat du Roi ,  
*près S. Antoine du T.*

1750 M. de Lagane , Procureur du Roi ,  
*rué du Canard.*

1765 M. de Laporte-Marignac , Avocat  
du Roi , *rué S. Sernin.*

*Greffier en Chef , Civil , Criminel , Affirmations & Présentations.*

1765 M. Lefebvre , aux quatre coins des Augustins.

*Greffiers du Civil.*

M. Belluc , Receveur des Droits du Roi , vis-à-vis le Sénéchal.

M. Limoges fils cadet , pour les Présent. & Affirmations , à côté du Sénéchal.

*Greffiers Expéditionnaires.*

M. Vieyffe , Place de la Visitation.

M. Bressolles , Place Royale.

M. Cabos , Licencié ez Droits , rue des Tierçaires.

M. Pouvillon , rue Negogouffes.

*Greffiers Criminels.*

M. Dispan , près le Collège Royal.

M. Limoges , fils aîné , à côté du Sén.

---

H U I S S I E R S .

M A I T R E S

Daubriac , Huissier Audiencier , Place des Pénitens Noirs.

Deloze , Doyen , rue du Sénéchal.

Larigaudere , rue du Pevrou.

Daubriac aîné , Fauxbourg S. Etienne.

Lafiteau , Place du Pré Montardy.

Virebent , Fauxbourg S. Michel.

Cinqfraix , rue Montoyol.

Broussoufe , rue Peyrolières.

*Sergens Royaux.*

Thoury , rue Vidale.

Bertrand cadet , rue du Taur.

Casse , dans l'Isle de Tounis.

Salefranque, *Place du Pont neuf.*

*Huiffiers à la Masse d'Armes.*

Frêche, *rue du Petit Versailles.*

Courgeon, *rue des Pénitens Noirs.*

*Avocats au Parl. Postulans au Sénéchal.*

M E S S I E U R S

Manavit, *rue du Four bastard.*

Martin, *rue d'Aguilleres.*

Bordes, *rue Negogouffes.*

Purpan, *rue du Poids de l'Huile.*

Guion, *près le Sénéchal.*

Audemar, *idem.*

Dargassies, *rue de las Leys.*

Augé, *rue des Tierçaires.*

Marchand, *près les Capucins.*

Rominguieres, *rue du Taur.*

Tollemer, *rue du Puits verd.*

Baumel, *rue du Taur.*

Loubers, *rue Serminieres.*

P R O C U R E U R S .

M A I T R E S

RESPLANDY, Doyen, *rue Negogouffes.*

Penavayre aîné, *rue du Taur.*

Guittou, *rue Bouquieres.*

Labordere, chargé de la Correspondance  
générale de Paris, *rue du Taur.*

Saury, *rue d'Aguilleres.*

Meric, *rue Ste. Ursule.*

Vitry, *rue du Taur.*

Descaux, *idem.*

Penavayre Cadet, *idem.*

Joula, *près le Refuge.*

Cassagnere, *rue de la Pomme.*

Fedas, *rue Montoyol.*

Montroux, *idem.*

Imbert, *rue du Taur.*  
 Falguiere, *rue des Pénitens Noirs.*  
 Caiffel, *rue du Taur.*  
 Carivenc, *rue des Tourneurs.*  
 Coufy, *rue des Jacobins.*  
 Breil, *rue du Four Bastard.*  
 Daries, *rue Montoyol.*  
 Bonnesserre, *rue Negogouffes.*  
 Faduilhe, *rue du petit Versailles.*  
 Trébos, *rue Ste. Ursule.*  
 Malfré, *rue des Pénitens Bleus.*  
 Guittou neveu, *rue Boulbonne.*  
 Chaphtive, *rue du Taur.*  
 Labat, *rue S. Sermin.*  
 Fourés, *rue du Taur.*  
 Gayssat, *rue Peyrolieres.*  
 Lichanson, *rue Montoyol.*  
 Dorliac, *rue du Cheval blanc.*

**JOURS D'AUDIENCE** des Cours Prési-  
*diale & Sénéchauffée.*

**P** Remierement, les Lundi, Mercur. & Sam. à 8 heures du matin, il y a Audience Présidiale; & en cas que le Lundi & Mercredi se rencontrent un jour de Fête, l'Audience est transférée au lendemain, à la même heure.

Le Lundi à 3 heures après midi, & le Jeudi, à 8 heures du matin, il y a Audience pour les Causes Civiles & ordin.

Les Mardi & Vend. à 8 heures du matin, Audience Criminelle; & dans le cas d'un jour de Fête, elle est renvoyée au lendemain.

En Carême, les Audiences du matin, ne commencent qu'à 9 heures.

Dans le cas où les jours des veilles de S. Sébastien, S. Jean devant la Porte latine, S. Yves, S. Jacques le Majeur, &

Ste. Luce soient un Lundi , il n'y a point Audience de relevée ; ni les Jeudi & Lundi avant les Cendres , de même que la veille des Rois.

Les Lundi , Mardi , Mercredi précédens l'Ascension de N. S. sont fériés pour l'ordinaire , & il n'y a Audience Présidiale que le matin.

Les Audiences finissent le Samedi des Rameaux , ou Pâques fleuries , & ne recommencent que le Lundi après *Quasi modo* : finissent le Lundi de relevée avant la Pentecôte , & recommencent le Lundi après la Trinité : finissent encore la veille de S. Thomas , & reprennent pour le Présidial , le 2 de Janvier , & pour l'Ordinaire , après les Rois.

Vacations sont accordées , pour dix ou douze jours au plus , environ les premier ou second jours d'Octobre.

Il n'y a point Audience la veille de la Toussaint , ni les jours de Ste. Cathérine & de S. Nicolas , de même que les jours des Arrêts généraux , qui sont le Mardi avant Pâques , le Vendredi avant Pentecôte , la veille de Notre-Dame d'Août , de Ste. Croix de Septembre , & le lendemain de S. Thomas.

La Cour ne donne point Audience les jours qu'il écheoit Enterrement de quel qu'un des Officiers.

---

*Jours Fériés pour la Jurisdiction Ordinaire , êsquels la Cour Présidiale entre , & donne Audience à 8 heures du matin.*

### JANVIER.

Les 1 , 2 & 4 encore qu'ils soient le Vendredi.

Le 17 pour la Fête St. Antoine.

( 141 )

Le 22 pour la Fête de St. Vincent.

Le 25 pour la Fête de la Conv. S. Paul.

*F É V R I E R.*

Le 3 pour la Fête St. Blaise.

Le 22 Fête de la Chaire St. Pierre.

*M A R S.*

Le 18 pour la Fête St. Gabriel.

*A V R I L.*

Le 23 pour la Fête St. George.

Le dernier, pour la Fête St. Eutrope.

*M A I.*

Le 8 pour la Fête St. Michel.

Le 22 pour la Fête Ste. Quiterie.

*J U I N.*

Le 16 pour la Fête St. Cirice & Ste. Julite.

Le 30 pour la Fête St. Martial.

*A O U S T.*

Le 1 pour la Fête St. Pierre-ès-Liens.

Le 28 pour la Fête St. Augustin.

Le 29 pour la Fête de la Déaol. St. J. B.

*S E P T E M B R E.*

Le 1 pour la Fête St. Leu & St. Giles.

*D E C E M B R E.*

Le 13 pour la Fête Sainte Luce.

Les jours de St. Jean Porte-Latine, 6 Mai, pour la Solemnité du Sénéchal de Bazoché, qui se fait au Couvent des Cordeliers. Les jours de St. Nicolas, qui sont le 9 Mai & le 6 Déaembre; le jour de Ste. Catherine, qui est le 25 Novembre, les Cours Présidiale & de la Sénéchauffée ne donnent point d'Audience.

Les fériés de l'année, pour le Présidial & le Sénéchal, sont les mêmes que ceux du Parlement, où l'on renvoie le lecteur.

## PRÉVOTÉ ET MARÉCHAUSSEE.

**L**A Prévôté & Maréchaussée de France de la Province de Languedoc, au département de Toulouse, originai-  
 rement créée comme les autres Com-  
 pagnies de Maréchaussée du Royaume,  
 sous Philippe I, trente-neuvième Roi  
 de France en 1060, fut supprimée &  
 rétablie par Edit du mois de Mars 1720  
 sur le pied, & du Corps de la Gendar-  
 merie de France. Sa Majesté, par la  
 nouvelle Ordonnance du 28 Avril 1778,  
 conserve au Corps de la Maréchaussée  
 tous les droits de sa constitution primi-  
 tive, & en conséquence par l'article X  
 du titre premier de cette Ordonnance;  
 elle veut & entend que partout où des  
 détachemens dudit Corps se trouveront  
 en exercice de fonctions militaires,  
 concurremment avec d'autres Troupes,  
 ils prennent rang immédiatement après  
 la Gendarmerie, comme faisant corps  
 avec elle, & avant toutes les Troupes  
 engagées au service de Sa Majesté.

Il y a dans la Province quatre Sièges  
 Prévôtaux, qui jugent souverainement  
 & en dernier ressort les causes qui sont  
 de leur compétence.

PRÉVOT GÉNÉRAL.

M. COSTES, à Montpellier.

## CAPITAINE-LIEUTENANT.

M. Pierre-Nazaire Marron de Martin, Ecuyer, Conseiller du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Capitaine de Cavalerie, *logé vis-à-vis le Poids de l'Huile.*

## ASSESEUR.

M. de Ruotte, Ecuyer, Conseiller du Roi. *vis-à-vis les Carmelites.*

## PROCUREUR DU ROI.

M. Dalbés, Ecuyer, Conseiller du Roi, *rue Cantegril.*

## GREFFIER EN CHEF.

M. Vallés, *rue Boulbonne.*

Le Capitaine Lieutenant commande dix Brigades, placées dans les environs de Toulouse.

Savoir, deux à Toulouse, une à Lavaur, une à Castelnaudary, une à Villefranche de Lauraguois, une à Alby, à Rabastens, Grisolles, Rieux & Monestier. Ces Brigades sont en deux départemens, commandés sous les ordres du Capitaine-Lieutenant, par deux Sous-Lieutenans; dont l'un réside à Toulouse, & l'autre à Lavaur.

## SOUS-LIEUTENANT.

M. Marron de Martin, fils, Lieutenant de Cavalerie, *vis-à-vis le Poids de l'Huile.*

( 144 )

*Brigadiers,*

Le sieur Auger , *logé place des Pénitens  
Blancs.*

Le sieur Monié , *hors la porte S. Etien.  
10 Cavaliers de Maréchaussée.*

Le sieur Vaillet , *à Castelnaudary.*

Le sieur Audhibert , *à Villefranche.*

Le sieur Darenc , *à Grisolles.*

Le sieur Poutiau , *Maréchal de Logis ,  
à Rieux.*

*Sous-Lieutenance de Lavour.*

M. Rivals de Ladeveze , *Lieutenant de  
Cavalerie , Sous-Lieutenant de Maré-  
chaussée , à Lavour.*

*Brigadiers.*

Le sieur Rouviere , *à Lavour.*

Le sieur Lacoste , *à Rabastens.*

Le sieur Coulon , *à Monestier.*

Le sieur Gavaillery , *Maréchal de Logis )  
à Alby.*



HOTEL



## HOTEL DE VILLE.

**L**A Ville est distribuée en 8 Capitoulats. Par Arrêt du Conseil du 8 Janvier 1780, Sa Majesté a fixé la Nomination des Capitouls au 25 Décembre de chaque année. Ceux qui sortent de charge, se rendent le lendemain avec les nouveaux Elus dans la grand-Salle d'Audience de la Sénéchaussée, pour leur voir prêter le serment entre les mains du Sénéchal, ou en son absence, entre celles du Juge-Mage.

Les étrangers avoient autrefois le droit d'aspirer au Capitoulat, pourvu qu'ils fussent capités depuis 5 ans; mais aujourd'hui, il faut être Citoyen, & membre du Conseil ordinaire depuis 4 ans, pour pouvoir être nommé Capitoul, en exécution de l'art. X du susdit Arrêt du Conseil.

Les Capitouls acquièrent la Noblesse à perpétuité, & prennent le titre de Gouverneurs de la Ville, & de Chefs des Nobles, que tous les Rois leur ont conservé: ils exercent la Justice civile & criminelle, avec leurs Assesseurs, & sont les seuls Officiers Municipaux du

Royaume, qui portent une Robe Comtale, d'étoffe écarlate, doublée de satin blanc, avec des larges épauettes garnies d'or & d'hermine. Leurs forties sont brillantes & majestueuses.

*Suite de l'Historique de 1780.*

Le premier Tableau que l'on trouve sur la gauche du grand escalier, représente la décoration d'un Feu d'Artifice, tiré à l'occasion de la convalescence de Louis XV, après sa maladie à Mets, peint par Cammas Peintre de la Ville.

On voit sur la droite, en montant, un Tableau de neuf pieds de hauteur, sur 31 de longueur, peint par Michel. Les Capitouls suivis du Guet & de la Bourgeoisie y sont représentés dans le moment qu'ils haranguent les Princes, petits-fils de Louis XIV, à leur passage à Toulouse, en 1700.

Au-dessus, & dans un autre de même grandeur, est peinte l'entrée que fit Louis XIII dans Toulouse, en 1621.

Le troisième qui est vis-à-vis, représente celle de Louis XI encore Dauphin. Ce Prince, instruit des difficultés que les Capitouls faisoient d'accorder le Dais à la Reine sa mère, se détermina à la porter en croupe sur son Cheval: ce Tableau, peint en 1442, est de Jean-Pierre Rivals.

Le quatrième, qui est sur le dernier pallier, représente Louis XIV faisant son entrée en 1659. Les Capitouls, à genoux, lui présentent le Livre des SS. Ev. Le Roi y porte la main, & promet de conserver les Privilèges dont la Ville jouissoit. Ce Tableau est de Durand.

La première Salle est ornée de plusieurs grands Portraits de Capitouls. Au

dessus de la premiere porte est un magnifique Tableau de Jean-Pierre Rivals , qui représente Clemence Isaure , tenant dans ses mains des Fleurs Symboliques des prix que l'Académie des Jeux Floraux distribue toutes les années le 3 de Mai.

La seconde , connue sous la dénomination de Salle des illustres , contient les Bustes des Toulousains , qui se sont rendus recommandables par leurs talens & leur érudition.

On voit dans le fond de cette Salle , le Buste de Louis XIV , doré & très-bien Sculpté : au dessus est un Tableau , peint par Jean - Pierre Rivals , qui représente la naissance du Duc de Bourgogne : aux deux côtés sont les quatre Bustes de Théodoric , 1er. Roi de Toulouse ; de Théodoric II ; de Bertrand , & de Raymond de St. Giles , tous les deux Comtes de Toulouse.

A droite du Buste de *Louis XIV* , on remarque celui d'Arnaud FERIER , qui assista au Concile de Trente , en qualité d'Ambassadeur.

De CUJAS , un des plus célèbres Jurisconsultes.

d'Augé du FERRIER , Médecin fameux.

De Jean de PINS , Evêque de Rieux , Ambassadeur à la Cour de Rome.

d'Antoine TOLOSANI , Général & Réformateur de l'Ordre de St. Antoine de Vienne.

De Jean Nogaret de LAVALETTE , que Charles IX nomma Vice-Roi d'Aquitaine : il se rendit recommandable dans différentes guerres que ce Prince eut à soutenir contre les ennemis de l'État.

d'Antoine de PAULO, Grand-Maitre de Malte.

De Duffaur de PIBRAC, Avocat-Général au Parl. de Paris, Ambassadeur au Concile de Trente, Chancelier d'Henri III, Roi de Pologne, Auteur renommé par ses Ouvrages de Poësie, & principalement par ses Quatrains.

De Guillaume FIEUBET } Prés. au Par.  
De Philippe BERTIER } de Toul.

d'Antoine RIVALS, Peintre de la Ville, estimé par quantité de magnifiques Tableaux.

De Pierre CAZENEUVE, auteur du Fran-Aleu.

De Germain LAFAILLE, connu par ses Annales de la Ville.

Au dessus de la porte de la Salle destinée à l'Exposition publique des Tableaux qui se fait tous les ans dans le mois de Mai, est placé un grand Tableau allégorique fort ancien : on voit aux deux côtés de ce Tableau les Bustes d'Antonius primus, Sénateur ; d'Emilius Magnus Arborius ; de Luc-*sta*, ou Ursulus ; & de Victorinus, Rhéteurs de Toulouse.

De Jean-Galbert de CAMPISTRON, célèbre par ses Pièces Dramatiques, grand-père de M. de Maniban, actuellement Président du Parlement.

De François MENARD, un des Poètes estimés de son temps.

De Pierre GOUDELIN, un des meilleurs Poètes Gascons, dont les Ouvrages, quoique écrits dans un langage peu connu sont très-recherchés, par la vérité, la force & l'énergie qui les caractérisent.

Le Portrait d'Henri III, qui n'est que la copie de celui qui fut enlevé par la populace, lors des fureurs de la ligue : il

fut trouvé sur la place St. George, & servit à envelopper le corps du Président Duranty, qui fut massacré pour la défense de son Roi.

On voit à la suite, les Bustes de Mr. de BASTARD, Doyen du Parlement, & & Conseiller d'Etat.

d'Emanuel MAGNAN, Religieux Minime, & Mathématicien profond.

De Pierre BUNEL, homme très érudit

De Guillaume CATEL, auteur de l'Histoire de Languedoc.

De Guillaume MARAN, Jurisconsulte célèbre.

De Jean-Etienne DURANTY, Premier Prés. du Par. de Toulouse.

De Pierre Dufaur de St. JORY, Premier Prés. au Parl. de Toulouse.

De Guillaume de NOGARET, Ambassadeur de Philippe-le-Bel, auprès du Pape Boniface.

De BENOIT XII, Pape, né à Toulouse

De BACHELIER, fameux Sculpteur, dont les Ouvrages ont rendu la mémoire célèbre.

Tous ces Bustes sont faits par Darcis, fameux Sculpteur & Statuaire.

Derriere cette Salle, est celle des 40 Mainteneurs, ou Académiciens des Jeux Floraux: elle est ornée des Portraits de Louis XIV; de celui de MONSIEUR, Frère du Roi, que ce Prince fit l'honneur d'envoyer à cette Académie, après son passage à Toulouse; du Chancel. Boucherat; de Mademoiselle de Catellan, & du Buste de Madame de Montegut, mere du Conseiller au Parlement, l'une & l'autre Maîtresses des Jeux Floraux.

En sortant de cette Salle à droite, on entre dans celle de Peinture, où l'on re-

marque sur la porte , un petit portrait de Louis XV.

Le premier Tableau à droite , représente les Huguenots chassés de Toulouse , en 1561.

Le sujet du second , retrace la défaite d'Henri II , Roi d'Angleterre , à l'époque où ce Prince étoit venu faire le Siège de Toulouse , avec une Armée formidable , dont une partie avoit été fournie par Maclorin , Roi d'Ecosse , & par le Comte de Barcelone , le Vicomte de Beziers , & le Comte de Montpellier.

On voit dans le troisième , Raymond de St. Gilles , Comte de Toulouse , recevant la Croix des mains du Pape Urbain II , après s'être engagé à marcher contre les infidelles.

Le quatrième représente Littorius , Général des Romains , fait prisonnier par Théodoric , Roi des Tectosages , au moment où ce Général alloit faire le Siège de Toulouse.

Le grand Tableau qui occupe le fond de la Salle , & dans toute sa largeur , représente la fondation de la Ville d'Ancre , connue sous le nom d'Angouri , Capitale de la Galatie. Ce magnifique Tableau est d'Antoine Rivalz. Les Capitouls prirent la précaution de faire garnir près d'une canne de plancher de pointes de fer , afin de garantir cet ouvrage des mains indiscrettes qui auroient pu le gêner.

Le prem. Tableau en tournant à droite , offre la défaite de Sostrate , Roi de Macedoine , & fait prisonnier par les Tectosages.

*Ces 5 Tableaux sont d'Antoine Rivals.*

Le Peintre a pris pour sujet du second ,

le fameux Temple de Delphe , pillé par les Tectosages , qui , après s'en être rendus maîtres , enlevèrent la Statue du Dieu qu'on y adoroit , & se retirèrent chargés de richesses immenses : l'on voit dans le milieu plusieurs soldats , qui emportent la Statue d'Apollon : d'autres , des chandeliers , & des urnes. Ce Tableau est de Coypel.

Le troisième offre la conquête des Tectosages , qui , après avoir soumis une des plus fertiles contrées de la Germanie , bâtissent une Ville , près la Forêt d'Hercinie , peint par Jouvenet.

Bologne a peint dans la quatrième les Tectosages , illustrés par leurs victoires , qui vont chercher une nouvelle patrie.

## JURISDICTION. CAPITOULS.

M. le Marquis de Belestia , en son Hôtel, *rue Bouquieres.*

M le Chevalier Lecomte , *rue d'Astorg.*

M de Gouazé , Professeur en Droit , *rue Velane.*

M de Jouve , Avocat , *rue Nazareth.*

M de Senovert , Avocat , *rue Ninau.*

M de Ginisty , Avocat , *rue d'Aussargues.*

M de Monyer , Avocat , *rue Nazareth.*

M de Sahuqué , *Fauxbourg St. Etienne.*

### ASSESEURS, Messieurs.

Carbonel , *rue Vinaigre.*

Laymerie , *rue Balances.*

Dalbés , *rue Cantegril.*

Tollemer , *rue des Puits-Claux.*

} Avocats.

## G E N S D U R O I.

- M Lagane , *rue du Canard.*  
 M Loubeau , *rue St. Antoine du T.*  
 M Laporte , *rue St. Sernin.*

*Avocats au Parlement postulans.*

## M E S S I E U R S

- Penavayré , *rue du Taur.*  
 Wiser , *rue des Couteliers.*  
 Vincens , *rue Predmontardy.*  
 Raymond , *rue d'Astorg.*  
 Sirven , *rue St. Sernin.*

*Greffiers Civils de la Police.*

- M Clausolles , *Avocat , rue Regans.*  
 M Michel Dieulafoi , *Substitut , rue  
 Croix-Baragnon.*

*Greffiers Criminels.*

- M Limoges père , *près le Sénéchal.*  
 M Michel Dienlafoi , *rue Croix-Barag.*  
 M Prax , *rue petit-Versailles.*  
 M Candolive , *rue de Lages.*

*Greffier du Cadastre.*

- M Virebent , *rue des Couteliers.*

*Huiffiers , Sergens exploitans.*

- Sempé , *Huiffier Audiencier & Crieur  
 juré , rue des Pénitens Gris.*  
 Andrau , *rue du Taur.*  
 Cassé , *rue du Taur.*

*Couture , rue des Pénitens Blancs.*

*Bedeau.*

- M Deloze aîné , *dans l'Hôtel de Ville.*

OFFICIERS DE LA VILLE.

S Y N D I C.

M. DUPUY fils, Avocat, logé dans  
l'Hôtel de Ville.

*Trésorier.*

M Prevost Avocat, ancien Capitoul, rue  
Velane.

*Receveur des Impositions.*

M Delaporte, ancien Capitoul, tenant  
son Bureau dans l'Hôtel de Ville.

*Directeur des Travaux.*

M Carcenac, rue petit-Versailles.

*Peintre.*

M Cammas, dans l'Hôtel de Ville.

*Médecin de l'Hôtel de Ville.*

M Arrazat, Professeur, rue de la Dalbade.

*Chirurgien.*

M Cazaubon, Professeur, près les Chan-  
ges.

*Procureur de la Ville, pour les affaires  
au Parlement.*

M I. Cames, Arc des Carmes.

*Procureur pour les affaires au Sénéchal.*

M Chaptive, rue St. Sernin.

*Imprimeur.*

M Rayet, place du Palais.

*Aumôniers de la Chapelle.*

Les Pères du Tiers-Ordre de S. François.

*Commissaire au fait de la santé.*

M Ramond père, rue Pouyenville.

## COMMISSAIRES DE POLICE.

Mrs Ramond , fils aîné , *rue Pouzonville.*  
 Terrassier père , *près la Bourse.*  
 Terrassier fils , reçu en survivance.  
 Bernadet , *Fauxbourg St. Michel.*  
 Cassaigne , *rue Peyrolieres.*  
 Huc , *rue de la Colombe.*  
 Lagarde , *Fauxbourg St. Michel.*  
 Loubers , *rue Cansalade , près le rempart.*

*Ces 8 Commissaires exercent alternativement la Police dans les différens quartiers de la Ville : ils portent une Bandoulière , qui les fait connoître ; & l'on voit , sur le devant de leur porte , un Tableau peint aux Armes de la Ville , qui indique le Bureau , & le nom du Commissaire.*

*Garde Cazernes.*

Iché , *aux Cazernes , Quartier S. Cypr.*

*Affineurs Jurés.*

Vigé , frères , *rue Peyrolieres.*  
 Gardés , *place St. George.*

## COMPAGNIE DU GUET.

M. Capitaine.  
 M. BENECH , Lieutenant.  
 M. JOUQUE , Sous-Lieutenant.  
 3 Sergens.  
 75 Fusiliers.  
 2 Trompettes.  
 2 Tambours.  
 2 Fifres.

*Inspecteur des Patrouilles.*

M. Deschet.

## OCTROIS.

M. Campmas , Receveur Général , *rue d'Astorg.*

M. Campan de Latour , Directeur , *près la place Royale.*

Il y a à chaque Porte de Ville différens Bureaux pour la perception des droits d'entrée & sortie des denrées & marchandises qui ressortent de la direction , & où les Lettres de voiture desdites marchandises , qui doivent être portées à la Douane , sont enregistrées.

## DOUANE.

## MESSIEURS

Carbonel , à son Bureau , Receveur des droits pour la Ville.

Carteron , Contrôleur , *rue petit Versailles.*

Martin , Visiteur , *même rue.*

Froidefond , Receveur pour les droits du Gardiage & patrimoniaux , *à la Comutation.*

Il y a vingt places de Portefaix , nommés par MM. les Capitouls.

*Courtiers peseurs au Poids de l'Huile.*

## MESSIEURS

Becane , Doyen , *rue*

Duber , Sous-Doyen , *rue Nazareth.*

Pecarrere , *rue des Tierçaires.*

Murat , *à l'arc des Carmes.*

Aurias , *rue Roumengueres.*

Dauranjou , *rue Four-Bastard.*

Fort , *rue du Sénéchal.*

Dauban , *à l'arc des Carmes.*

Il y a également huit places de Portefaix nommés par MM. les Capitouls.

La Ville paye dix-huit Tomberaux pour transporter les bouës & baleyeures hors de l'enceinte.

La Ville & le Gardiage sont distribués en 500 moulons, dans chacun desquels il y a un Dixainier, chargé de porter les ordres de MM. les Capitouls, les billets d'avis des impositions, & d'allumer les lanternes de la Ville.

## ADMINISTRATION MUNICIPALE,

*Suivant les Ordonnances du Roi, des 26  
Juin 1778, & 8 Janvier 1780.*

Messieurs les CAPITOULS.

*Conseillers Electifs du Conseil Politique.*

### MESSIEURS

- |                       |   |                        |
|-----------------------|---|------------------------|
| <i>Prem. Classe.</i>  | } | Le Marquis de Thezan.  |
|                       |   | De Cambolas.           |
|                       |   | Bastard de Pominet.    |
|                       |   | De Puymaurin.          |
|                       |   | Le Marquis de Gramont. |
|                       |   | Le Marquis de Gavarret |
| <i>Seconde Classe</i> | } | Le Comte de Paulo.     |
|                       |   | Le Vicomte de Fumel.   |
|                       |   | Lafuë, Avocat, anc. C. |
|                       |   | Albaret, Av. ancien C. |
|                       |   | Chavardès, ancien Cap. |
|                       |   | Gary, Av. ancien Cap.  |
|                       |   | Chauliac, ancien Cap.  |
|                       |   | Gounou-Loubens, an. C. |
| Teynier, ancien Cap.  |   |                        |
| Joullia, ancien Cap.  |   |                        |

(157)

Sabalos , Juge-Criminel  
Areni , Avocat.  
Ozun , Avocat.  
Dubernad , Médecin.  
Combes , Proc. au Parl.  
Bonnesferre , Pr. au Sén.  
Sancené , J. G. de la M.  
Sans , Notaire.  
Pugens , Notaire.  
Mazaré.  
Depanis oncle }  
Fages. } *Negoc.*  
Daupias. }  
Suau. }  
Jacq. Gounon. }  
Cazabon , Chirurgien.

*Trois. Classe.*

*Députés Electifs du Conseil Général.*

M E S S I E U R S

*Prem. Classe.*

{ le Comte de Bournazel.  
le Comte de Caylus.  
le Marquis de Bertier.  
le Marq. de Bonfontan.

*Seconde Classe*

{ Dezafars.  
Moncastlin. } *anc. Cap.*  
Boyer.  
Darailh.

*Trois. Classe.*

{ Bernadou Conf. au Sen.  
Sudré.  
Duroux. } *Avocats.*  
Chateaneuf.  
Brunet , Médecin.  
Boubée , Négociant.  
Esquirol , Négociant.  
Brun , Chirurgien.

*Commission des Affaires Contentieuses.*

Quatre de Messieurs les CAPITOU LS ,  
y compris M. le premier de Justice.

## M E S S I E U R S

*Prem. Classe.* { Bastard de Pominet.  
de Puimaurin.

*Seconde Classe* { Lafue.  
Albaret. } Av. anc. C.  
Gary. }  
Chauliac , ancien Cap.

*Trois. Classe.* { Arexy , Avocat.  
Bonnesferre , Procureur

*Commission des Affaires Economiques.*

Quatre de Messieurs les CAPITOU LS ,  
y compris M. le premier de Justice.

## M E S S I E U R S

*Prem. Classe.* { le Marquis de Thezan.  
de Cambolas.

*Seconde Classe* { Gounon-Loubens, an C  
Joulia , anc. Capitoul.

*Trois. Classe.* { Depanis , oncle , Nég.  
Dubernad , Médecin.  
Fages. } Négoc.  
J. Gounon. }

*Commission de l'Affiette des Impositions.*

MM. les CAPITOU LS.

## M E S S I E U R S

*Prem. Classe.* { de Puimaurin.  
le Marquis de Gramont.

*Seconde Classe* { Gounon-Loubens, an. C  
Teynier , anc. Cap.

( 159 )

Trois. Classe. { Depanis oncle } Négoc.  
                  { Daupias.            }  
                  { Fages.                }  
                  { Pugins , Notaire.

*Commission de l'Audition des Comptes  
du Trésorier.*

M. GOUAZÉ, Premier de Justice.

Prem. Classe. { le Comte de Bournazel.  
                  de Bertier.

Seconde Classe { Desazars } anciens Cap.  
                  Boyer.

Trois. Classe. { Bernadou, Conf. au Sen.  
                  Chateaneuf, Avocat.  
                  Boubée. } Négocians.  
                  Esquirol.

---

### SUBDÉLÉGATION.

M. de Ginisty Avocat, Capitoul, & Sub-  
délégué, *rue d'Aussargues.*

M. Dartigoite, premier Secrétaire.

*Le Bureau est ouvert depuis 8 heures du  
matin jusqu'à midi ; & depuis 2 heures  
jusqu'à 5. du soir.*



## HÔTEL DES MONNOIES.

- M. Ducasse, Gén. Pr. *rue Laffesquiere.*  
 M Fabié, Juge-Garde, à l'Hôtel.  
 M Sancené, Juge-Garde, à l'Hôtel.  
 M Martin Lassus, Procureur du Roi, *rue des Pénitens Blancs.*  
 M Catala, Greffier, *rue S. Remesy.*  
 Berenguier, Huissier, *rue du Taur.*

## DIRECTION.

- M de Laburthe, Directeur, à l'Hôtel.  
 M Courtade, Contrôleur.  
 M Fabié, Juge-Garde. } dans l'Hôtel  
 M Sa cené, Juge-Garde. }  
 M Fontas, Eflayeur.  
 M Pouzols, Graveur.

Un Suisse & deux Gardes à la suite de la Jurisdiction de la Monnoie, portant la Cazaque, aux Armes du Roi.

## VILLES où l'on bat Monnoie.

Paris,	A	Perpignan,	Q
Rouen,	B	Orléans,	R
Lyon,	D	Nantes,	T
La Rochelle,	H	Aix,	&
Limoges,	I	Metz,	AA
Bordeaux,	K	Strasbourg,	BB
Bayonne,	L	Lille,	W
Toulouſe,	M	Pau,	Vache.
Montpellier,	N		

ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
DES DOMAINES,

*Sous le nom de Jean-Vincent-René, établie  
par Arrêt du Conseil du 9 Janv. 1780.*

CETTE Administration embrasse la Recette des Bois du Roi ; les Domaines proprement dits ; le Contrôle des actes, insinuations ; Centième denier ; les Amortissemens ; Franc-fief, usages, nouveaux acquets ; les droits de conservation des Hypothèques, ceux de formule, exploits & saisies mobilières ; les quatre deniers pour livre des ventes de meubles ; les droits de petit scel ; les amendes prononcées dans les Cours & Siéges Royaux ; les amendes de fol appel ; les droits de Greffe & ceux réservés ; ensemble les huit sous pour livre de ceux desdits droits qui y sont sujets.

M. JOLY, Directeur & Receveur Général, *rue Temponieres.*

M Thierry, Ambulant, *rue Poids de l'Huile.*

M Desessars, Contrôleur des Actes, *place Royale.*

M Gros, Garde-Magasin des Formules, *rue de la Pomme.*

M Granier, Contrôleur desdites Formul. *rue des Cordeliers.*

*Bureau d'entrepôt & de distribution de  
formule pour la Généralité d'Auch.*

M Ballet, *rue de la Maison-Professe.*

*Bureaux particuliers pour la distribution  
des papiers & parchemins timbrés.*

Mlle. Veuve Sordes, *au Sénéchal.*

M Calmetes, *coin des Moulins.*

*Receveurs au Parlement.*

M Verlhac , Receveur au Greffe Civil.  
 M Lartigie, Receveur au Greffe Criminel,  
*rue Temponieres.*

M Espagnou ,  
 M Gravier ,  
 M Trinquescostes , } *Greffiers Garde-facs.*  
 M Laboue ,

M Bastien , Receveur des Présentations &  
 Affirmations , *rue de la Pleau.*

M Dupont , Receveur des droits de Greffes & Réservés de la Chambre des Requêtes.

M Valescure , Receveur des Droits Réservés des épices de MM. les Gens , Receveurs au Parquet du Roi , *rue Ninau.*

M Tournier , Receveur des droits de Greffes , & réservés à la Chambre Souveraine des Eaux-&-Forêts , *rue Bureau des Finances.*

M H. Richard , *au Greffe du Bureau des Finances.*

*Sénéchal & Présidial.*

M Belluc . Receveur du Greffe , *vis-à-vis le Sénéchal.*

M Limoges , Receveur des Présentations , Défauts , Congés & Affirmations , *près le Sénéchal.*

*Bourse Consulaire.*

M Ventach , Receveur du Greffe , Droits réservés & Affirmations , *rue des Paradoux.*

M Ballet , Receveur des Présentations , Défauts & Congés , *rue de la Maison-Professe.*

*Gabelles & Hôtel de Ville.*

M Defeffars , Receveur des Droits réservés , *place Royale.*

# M A I T R I S E

## D E S E A U X E T F O R E S T S .

LE Siége de cette Jurisdiction , qui étoit autrefois à Villemur , fut transféré dans cette Ville , en 1779. Elle tient ses Audiences dans une des Salles du Sénéchal , le Samedi à trois heures du soir.

Les Procureurs des Cours Sénéchale & Prédiiale se chargent de la poursuite des Causes ressortissantes à cette Jurisdiction.

G R A N D - M A I T R E .

M. de CHEYSSAC , à Paris.

*Maître Particulier.*

M. de GRANAL , Conseiller du Roi ,  
à Montech.

*Lleutenant.*

M. FABRE , acquéreur de l'Office de M.  
Malpel , rue perckepinte.

*Garde Marteau.*

M. Rigal Foncave , à Villemur.

*Gens du Roi.*

M. Maliver , Pr. du Roi , à Villemur.  
*Greffier en Chef, Civil & Criminel des Af-*  
*firmations & Présentations.*

M. Ratier , à Villemur.

*Commis au Greffe.*

M. Limoges , fils aîné , près le Sénéchal.

*Réceveurs.*

M. Rigal , à Montauban.

M. Fauché , pour les Amendes , à Ville-  
mur.

M. Rey , Géomètre-Arpent. rue du Taur.

*Les Huissiers du Sénéchal exploitent.*

## GABELLES DU LANGUEDOC

*Au Siège de Toulouse.*

**C**ES Officiers connoissent du Fauxfausage, de toutes les querelles, débats, rebellions, fraudes & autres excès, crimes ou délits qui viendront & procéderont du fait des Gabelles, privativement à tous autres Juges, sans l'appel en la Souveraine Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

M Lotte, Conseiller du Roi, Contrôleur Général ancien, Doyen; en cette qualité, Président, *rue des Balances.*

M Niel, Conseiller du Roi, Contrôleur Général Triennial, *rue des Augustins.*

M Pescaire, Conseiller du Roi, Contrôleur Général alternatif, *rue de la Pomme.*

M S. Pierre, Proc. du Roi, *rue du Taur.*

M Limogès, Cressier en chef, *rue du Sén.*

M Pujol, Premier Huissier Audiencier, *rue du Peiron.*

## MAÎTRISE DES PORTS,

*& Jurisdiction des Traités foraines.*

**M**. Laurent, Conseiller du Roi, Maître des Ports, Ponts & passages, Prêsid. des Traités, *rue de la Pomme, près S. Pantaléon.*

M I. Coste, Conseiller du Roi, Lieutenant ancien, *rue Montoulieu.*

M S. Pierre, Lieutenant alternatif, *rue du Taur.*

M Pescaire, Procureur du Roi, *rue de la Pomme.*

M Limoges , Greffier , rue du Sénéchal.

M Galinier , Huissier , rue du Canard.

Il n'y a point des Procureurs en titre , &  
les vacations sont les mêmes que celles  
de la Chambre des Comptes de Montpel.

## RECEVEURS GÉNÉRAUX

ET PARTICULIERS.

**M.** *Cassier de la Province.*

Bessiere , rue de la Trinité.

*Receveur Général des Tailles.*

M Fournier , rue de la Bourse.

*Commis du Receveur Extraordinaire des  
Guerres.*

M Cazac , près la porte Matabiau.

*Receveur Général des Gabelles.*

M France de S. Quentin , rue Payras.

*Receveur Général du Tabac.*

M Varnier , aux Paradoux.

*Receveur des Droits réunis.*

M Valville , rue des Chapeliers.

*Receveur du Grenier à Sel.*

M Dupuy , près S. Pantaléon.

*Directeur Général des Fermes.*

M Mical , rue Croix-Baragnon.

*Inspecteur des Marbres.*

M Teissier , rue du Crucifix.

*Conservateur des Hypothèques.*

M. Marcillac , Avoc. à l'Hôtel de Béarn.

*Greffier des Hypothèques.*

M. Limoges père , rue du Sénéchal.

## NOTAIRES ROYAUX ET APOSTOLIQUES.

**L**A création des Notaires dans Toulouſe, remonte au tems des Empereurs Romains, qui en concéderent la faculté aux Comtes de Toulouſe, & ces derniers la tranſmirent aux Capitouls. Cette faculté étoit ſi étendue, qu'elle leur donnoit le pouvoir d'inſtrumenter dans toute la terre: *Ubique terrarum.*

Les Notaires acquirent le droit de prendre la qualité de Notaires Royaux & Apoſtoliques, en vertu d'un Arrêt du Conſeil de 1693.

Une autre Déclaration déclare leurs fonctions incompatibles avec celle de Procureur, & leur défend d'exercer d'autre état.

Quoique la Déclaration du Roi de 1643 leur permette d'inſtrumenter avec un autre Notaire, ſans témoins, à l'inſtar de ceux de Paris, néanmoins ils ſont dans l'uſage d'inſtrumenter ſeuls, & de prendre deux témoins pour faire ſigner leurs Actes.

Leur Communauté étant trop nombreuſe, elle en demanda la réduction, & par Arrêt du Conſeil du 22 Mai 1769, Sa Majeſté fixa le nombre à vingt-quatre, & voulut qu'il fût payé une ſomme de 10000 livres à chaque propriétaire des Offices réduits, ils ont le droit de retenir une certaine ſomme ſur chaque Acte, pour faire fonds au rembourſement deſdits Offices réduits.

On ne peut être reçu dans leur Communauté, qu'après s'être muni d'un Certificat de bonnes vie & mœurs; avoir ſervi

de Maître-Clerc pendant cinq années , & avoir subi un examen devant la Commission nommée par la Communauté.

Pour exercer cette profession honorable & compatible avec la Noblesse , il ne suffit pas d'avoir une probité irréprochable ; il faut encore qu'elle soit éclairée par une profonde connoissance des principes des Loix , des Coûtumes & des Ordonnances , & qu'elle soit accompagnée d'un zèle & d'une assiduité , qui rendent cet état très-pénible.

Malgré ces grandes difficultés , cette profession est exercée , dans Toulouse , à la satisfaction de tous les ordres ; leur Communauté est régie par deux Syndics.

#### M A I T R E S

Fontas , Doyen , place Saintes-Carbes.

Corail , rue Croix-Baragnon.

Tayac , rue Croix-Baragnon.

Dufaur , rue de la Pomme.

B. Richard aîné , rue Ste. Claire.

I. Boyer , rue Boulbonne.

Cabissol , rue Maletache.

C. Vidal , rue de la Pomme.

Biros , rue des Couteliers.

Lepine , Fauxbourg S. Michel.

Muquet , rue de la Sénéchaussée ,

Arnaud , rue de la Pomme.

Entraignes , rue du Taur.

Sans , rue Croix-Baragnon , SYNDIC.

Saurine , rue d'Aiguilleres.

Roc , rue des Filatiers.

Pugens , rue Maletache.

Mirepoix , rue Tour de Nayaç.

Monna , rue Saintes-Carbes.

Gilabert , rue Izalguier.

Mauras , rue Nazareth , SYNDIC.

Daubert , rue des Augustins.

Pratviel , rue d'Astorg.

Campmas , rue Croix-Baragnon.

Mis , Avocat , rue de la Dalbade.

Lafforgue , rue S. Rome.

Flotard , rue Pisselauque.

*Les Reg. de Mes. Cahusès, Gaubert, Cor,  
Chanfreau, Richard, Toulza, Caussé,  
Buffac & Vidal, sont au pouvoir de la Com.*

Lacombe , Archiviste , préposé à la re-  
cherche des Actes , logé dans le Collège  
de Mirepoix.

*Fin de la seconde Partie.*



( 173 )



S C I E N C E S  
E T A R T S .

*TROISIÈME PARTIE.*

U N I V E R S I T É .

**C**ETTE Université, la seconde,  
& l'une des plus célèbres du Royaume,  
sur tout pour le Droit, fut créée  
en 1215, par Philippe Auguste.

Raymond, dernier Comte de Toulouse, donna en 1228 quatre mille marcs d'argent, pour fournir à l'entretien de quatre Maîtres en Théologie, deux en Droit Canonique, six Maîtres ez-Arts, & deux Régens de Grammaire, qui professeroient les Sciences dans cette Ville.

Le nombre des Professeurs fut augmenté successivement; en sorte qu'il y en a aujourd'hui 22 & 4 Aggrégés aux Arts.

Le Recteur de l'Université change chaque trois mois: il est pris dans la Faculté du Droit; & quoique marié, il peut procéder par censure, selon les Bulles d'Innocent IV, & nombre d'Arrêts du Parlement.

Cette Université a donné plusieurs hommes célèbres à la Patrie dans tous les genres, tels que Jean XXII, Benoît XII, Innocent VI, & Urbain V; 12 Cardinaux, un grand nombre de Prélats sçavans, plusieurs profonds Jurisconsultes, Aufrery, Coras, Pibrac, Ferrier, Cujas, Maran de Hautefierre, Boutaric, Bastard, &c. &c.

Dans les Cérémonies publiques on distingue les différentes Facultés par la couleur des houpes; celle du Recteur est en or; celle des Professeurs en Théologie est blanche; celle des Canonistes est verte; celle des Professeurs en Droit est rouge; celle des Professeurs en Médecine est violette; & celle des Professeurs aux Arts est bleue.

Les Professeurs en Droit acquierent la qualité de *Comtes ex-Loix*, après avoir enseigné pendant 20 ans. Blaise Auriol, Docteur, Régent en Droit Canonique, est le premier qui fut créé Chevalier. La Cérémonie en fut faite le premier Septembre 1553, par Pierre Dassis, Recteur, qui lui donna l'Épée, la Ceinture, le Bandrier, les Éperons dorés, le Collier, & l'Anneau où étoient

le Cachet & les Armes du Récipiendaire. On conserve encore l'usage d'ensevelir les Professeurs avec ces mêmes marques d'honneur.

**PROFESSEURS EN THEOLOGIE.**

**M.** Barthe , *Place des Pénit. Blancs.*  
 M. Pijon , *aux Puits-Clos.*  
 M. Laroque , *au Sémin. de la Mission.*  
 Le Reverend Pere Roignan , *Dominicain.*  
 Le Reverend Pere Calvet , *carme.*  
 Le Reverend Pere Brussac , *cordelier.*  
 Le R. P. Glize , *Dominicain.*  
 Le Reverend Pere Tartanac , *Augustin.*  
 Dom Dagard , *de l'Ordre des citeaux.*  
*Professeurs Émérites.*

Le R. Pere Dufour , }  
 Le R. Pere Bourges , } *Dominicains.*  
 Le R. Pere Mathieu , *Augustin.*  
*Professeurs en Droit.*

M. Brian , *rue des Etudes.*  
 M. Delort , père , *rue du canard.*  
 M. Ruffat , *rue des Nobles.*  
 M. Gouazé , *rue Velane.*  
 M. Labroquere , *rue Latomy.*  
 M. Rigaud , *aux Puits-clos.*  
 M. Delort , fils , reçu en survivance , en  
 exercice , *rue du canard.*

*Professeurs en Médecine.*

M. Dubernard , *rue des Toulousains.*  
 M. Maynard , *rue Boulbonne.*  
 M. Gardeil , *rue Bouquieres.*

( 176 )

M. Arrafat , près la Dalbade.

M. Dubor , rue des Balances.

*Professeurs aux Arts.*

M. l'Abbé Cauffanel , près les Tiercerettes.

M Benet , Docteur en Médecine , de l'Académie des Sciences , rue Boulb.

*Professeurs Aggrégés aux Arts.*

M. Martin.

M. Martin St. Romain. } au Col. Roy.

Le Rev. Pere Chalret. } Doctrinaires.

Le Rev. Pere Rouaix. }

*Aggrégés en Droit.*

M. Reboutier , près St. George.

M. Turle-Larbrepin , rue des Pujols.

M. Perés , rue Boulbonne.

M. Daram , aux Puits-Clos.

M. Gontault , rue des Regans.

M. Maynard , rue Boulbonne.

M. Fauqué , rue Serminieres.

M. Bec , rue Ninau.

*Secrétaires.*

M. Vaisiere , rue d'Astorg.

M. Truilhé , rue Neguegouffes.

*Bedeaux.*

M. Truilhé , rue Neguegouffes.

M. Pecarrere , rue Poussonville.

*Trésorier.*

M. Vaisiere , rue d'Astorg.

*Toutes les Chaires sont au Concours , à l'exception de celles des Professeurs Conventuels.*

*Le Roi nomme à la Chaire des Libertés de l'Église Gallicane.*

*Nota.*

(173) bis.

*Nota.* Les Imprimeurs-Libraires étant déclarés membres & Suppôts de l'Université, depuis l'origine de l'Imprimerie, on a cru devoir les placer à la suite du même Article. On ne répétera point ici ce qui se trouve conigné dans l'Almanach de 1780, où l'on renvoie les Lecteurs qui voudront connoître les privilèges, prérogatives, & immunités accordés à l'Université & aux Imprimeurs - Libraires, comme ne faisant qu'un seul & même Corps.

## ADMINISTRATION

*De la Librairie & Imprimerie.*

MONSEIGNEUR LE CHANCELIER.

MONSEIGNEUR ARMAND-THOMAS HUE, Marquis de Miromenil, Garde des Sceaux de France, faisant les fonctions de Chancelier, & en cette qualité seul Chef & Administrateur général, en son Hôtel à Paris, ou en Cour.

Monseigneur le Garde des Sceaux donne ses Audiences le Mercredi au matin.

M. Le Camus de Neville, Maître des Requêtes, Directeur Général, en son Hôtel, rue Neuve des Petits Champs, au coin de la rue Ste. Anne, à Paris.

M. de Neville les donne le même jour, depuis 10 heures du matin jusqu'à une heure.

M. Perrin, Secrétaire de M. de Neville, pour la Librairie Gracieuse, rue Royale à Paris.

M. Renard, Avocat au Parlement, Secrétaire de M. de Neville, pour la Li-

(174) bis.

brairie Contentieuse, *rue Neuve des Petits Champs, près la rue Ste. Anne, à Paris.*

M. Defanci, Censeur Royal, Secrétaire Général, *rue Neuve S. Roch, au coin de la rue Neuve des Petits Champs, à Paris.*

**CENSEURS ROYAUX.**

Pour la Théologie, le R. P. Dufour, Dominicain.

Pour la Physique, l'Histoire Naturelle & la Géographie, M. de Villeneuve, *rue des Couteliers.*

Pour les Belles-Lettres. M. de Jeze, *rue Montoulieu.*

**INSPECTEURS.**

M. Raynal, Avocat, *rue Stes. Carbes.*

M. de Villeneuve, en exercice, & chargé de la correspondance, *rue des Couteliers*

**CHAMBRE SYNDICALE  
OFFICIERS DE LA CHAMBRE.**

**SYNDIC.**

M. DOULADORE, Imprimeur, *rue Serminieres.*

**ADJOINTS.**

M. Laporte, Libraire, *rue des Changes.*

M. Viallanes, Libraire, *rue S. Rome.*

M. Rayet, Imprimeur, *place du Palais.*

M. Resplandy, Libraire, *rue Serminieres.*

**IMPRIMEURS,**

**MESSTEURS**

Baour, Juré de l'Université, *rue S. Rome.*

Dallas, *aux Changes.*

(175) bis.

Desclaffans, près les Tierçaires.  
Douladoure, rue Serminieres.  
Henault, rue Tripières.  
Pijon, Imprimeur du Roi, place Royale.  
Rayet, place du Palais.  
Robert, rue Peyrolières.  
Robert, rue Ste. Ursule.

VEUVE.

Mad. Guillemette, rue S. Rome.

LIBRAIRES,

MESSIEURS

Bézian, Place Royale.  
Brouhiet, rue St. Rome.  
Darnés, rue Serminieres.  
Dembaux, rue St. Rome.  
Dupleix, *idem*.  
Espigat, rue Ste. Ursule.  
Laporte, près les Changes.  
Leclerc, rue du Taur.  
Manavit, rue S. Rome.  
Moulas, *idem*.  
Resplandy, rue Serminieres.  
Robert, *idem*.  
Sacarau, rue St. Rome.  
Sens, *idem*.  
Viallanes, rue Serminieres.  
Vitrac, près les Changes.

LIBRAIRES VÉTÉRANS.

M. François Henault.  
M. Douladoure cadet.  
M. Larrivière, à Aueh.  
M. Laporte aîné, à Paris.  
M. Faye, à Bordeaux.

Simon, Clerc, rue Serminieres.

La Chambre Syndicale est dans la mai-  
son de M. Forest, rue S. Rome.

( 176 ) bis.

Toutes les Balles , Ballots ou Paquets , qui entrent dans la Ville , contenant Livres , caractères d'Imprimerie & Estampes , doivent être portés dans ladite Chambre , pour y être visités les Mardi & Vendredi de chaque semaine par les Officiers de la Librairie , en présence de l'Inspecteur , depuis 3 heures de l'après-midi jusqu'à cinq.

Les Libraires ou autres particuliers sont tenus , avant de retirer lesdites marchandises , d'aller chez le Syndic chercher un billet , que l'on remet à M. Carbonel , Receveur à la Commutation , qui a le soin de faire transporter les Balles dans la Chambre , où les particuliers sont tenus , après la visite , de mettre leur retiré sur le Registre.

Il est défendu à tous particuliers de vendre ou faire vendre aucunes Bibliothèques & Cabinets de Livres vieux ou neufs , sans au préalable avoir averti le Syndic , qui s'y transporte avec un Adjoint , pour sur leur déclaration , être donnée par M. le Juge-Mage , une permission signée de lui : les Réglemens de la Librairie accordent 6 livres par vacation , tant au Syndic qu'à l'Adjoint.

Tous Auteurs , Imprimeurs ou Libraires qui voudront faire imprimer quelque ouvrage , sont tenus , si le manuscrit n'exécède pas deux feuilles en caractère de Cicero , de se munir d'une permission de M. le Juge-Mage , Juge-Conservateur de la Librairie & Imprimerie ; à l'exception des Avis , Annonces , & Prospectus concernant la Librairie , qui doivent être revêtus d'une Permission signée de l'Inf-

pecteur en exercice. Et si l'ouvrage est plus considérable , les Auteurs ou Libraires doivent lui remettre un Mémoire , pour avoir un Censeur, qui est nommé par M. de Neville. L'ouvrage examiné, le Censeur en rend compte à ce Magistrat , en lui envoyant son jugement ; & c'est d'après ce jugement que le Privilége est expédié.

Le Privilége obtenu , on le fait enrégistrer dans la Chambre Syndicale qui y est désignée.

---

## A C A D É M I E D E S J E U X F L O R A U X .

**V**ERS le commencement du treizième siècle , plusieurs Citoyens , gens de Lettres , étoient dans l'usage de s'assembler pour se communiquer leurs ouvrages ; & pour exciter l'émulation des Poètes , ils publièrent dans le mois de Novembre 1323 , le dessein qu'ils avoient formé de donner une Violette d'or à celui dont l'ouvrage réuniroit les suffrages de cette Académie naissante. Arnaud-Vidal de Castelnaudarry , fut le premier qui fut couronné , pour un Poème qu'il fit en l'honneur de la Vierge : & cet Auteur fut qualifié de Docteur en la *gaie science* , pour une nouvelle Chançon qu'il composa sur le même sujet.

Les Capitouls persuadés de l'utilité

de ce nouvel établissement , & ne consultant que leur zèle pour la gloire de la Patrie , délibérèrent de distribuer tous les ans à l'avenir des prix semblables , aux dépens de la Ville.

Cette Académie commençoit à dégénérer , mais le zèle & les libéralités de CLÉMENTE IZAURE , Toulousaine , dont la Statue en marbre blanc est placée dans le grand Consistoire , lui donnerent un nouveau lustre. En renouvelant vers l'an 1502 , la Cérémonie des Jeux Floraux , elle légua par son Testament des fonds considérables , pour fournir aux Prix que l'Académie distribue chaque année le 3 du mois de Mai ; ces prix sont au nombre de cinq , savoir ; une Amarante d'or , de valeur de 400 liv. , destinée à une Ode.

Une Eglantine d'or , de valeur de 450 liv. , destinée à un Discours d'un quart d'heure de lecture.

Une Violette d'argent , de valeur de 250 liv. , destinée à un Poème de cent vers.

Un Souci d'argent , de valeur de 200 liv. , destiné au genre Pastoral.

Un Lys d'argent , de valeur de 60 liv. , pour un Sonnet à la Vierge.

La distribution de ces Prix se fait à l'Assemblée Générale , dans le grand Consistoire de l'Hôtel-de-Ville. Les Académiciens , avec les Capitouls , vont les prendre ce jour-là sur l'Autel de l'E-

glise de la Daurade , où ils ont été exposés à la curiosité du public.

Cette Académie tient trois Assemblées publiques. La première , le second Dimanche de Janvier : la seconde , le premier de Mai , dans laquelle on prononce le Discours d'ouverture , appelé *Sémonce* ; & la troisième , le 3 Mai , jour de la distribution : les Assemblées particulières se tiennent le Vendredi de chaque semaine.

LE ROI , PROTECTEUR.

Mgr. LE CHANCELIER.

M E S S I E U R S

**D**E NIQUET , Premier Président  
Chancelier , en 1763.

De Cambon , Ev. de Mirepoix , en 1736

De Miramont , Conseiller au Parlement,  
en 1739.

Le Comte de Garaud , en 1739.

De Bardy , Conseiller au Parl. , en 1739.

Lefranc , de Pompignan , de l'Académie  
Française , ed 1740.

Lecomte , Proc. Gén. au Parl. , en 1742.

De Carrière - d'Aufrery , Conseiller au  
Parlement , en 1750.

De Pegueirolles , ancien Président du  
Parlement , en 1751.

Castillon , Avoc. au Parlement , en 1751.

De Villeneuve de Boville , en 1751.

De Rafin , Conf. au Parlement , en 1751.

De Montegut , Conf. au Parl. , en 1751.

Daignan , Baron d'Orbeslan , en 1753.

Delpy , Secrétaire perpétuel , en 1754.

- De Lafage-Paillés , en 1754.  
 De Verny , Avocat au Parl. , en 1755.  
 Daguin , Président au Parl. , en 1759.  
 De Senaux , Président au Parl. en 1759.  
 Boyer de Sauveterre , Président au Parle-  
 ment , en 1760.  
 De Dillan , Archevêque de Narbonne ,  
 en 1760.  
 De Lacroix , Avocat au Parl. , en 1761.  
 De Progen , en 1762.  
 De Cambon - Labastide , Président du  
 Parlement , en 1763.  
 De Brienne , Arch. de Toul. , en 1765.  
 Varagne-Gardouch , Marquis de Belesta ,  
 en 1765.  
 Martel , Avocat au Parlement , en 1770.  
 Drouin de Vaudueil , anc. Premier Pré-  
 sident au Parl. de Toulouse , en 1770.  
 Jamme , Avocat , au Parlement , en 1770.  
 De Portes , Présid. au Parlem. , en 1772.  
 L'Abbé Neuvillé , en 1773.  
 L'abbé Magi , Doc. en Théol. en 1774.  
 De Sapte , Président du Parl. en 1777.  
 Ferés , Bibliothécaire de MONSIEUR ,  
 Frère du ROI , en 1778.  
 De Lalo , Conseiller au Parl. en 1778.  
 D'Albis de Belbese , Conseiller au Parle-  
 ment , en 1779.  
 L. Comte de Perigord , Commandant  
 de la Province , en 1780.  
 De Resléguier , Avocat Gén. , en 1780.  
 Le premier Capitoul , *Académicien né.*  
*Maîtres des Jeux Floraux.*  
 M. Marmontels , de l'Académie Franç.

M. Valet , de Regagnhac.  
 M. le Chevalier de la Tremblaie.  
 M. l'Abbé Taverne.  
 M. Dutour , Avocat au Parlement.  
 Mad. la Comtesse d'Esparbés.  
 M. l'Abbé Labat de Moulens.

*ACADÉMIE ROYALE*  
 DES SCIENCES,  
*Inscriptions & belles Lettres.*

**M**ESSIEURS Gouazé , Docteur en Médecine , Carriere , Chirurgien , & Sage , Apothicaire , jetterent les premiers fondemens de cette Académie en 1729. En 1730 M. le Cardinal de Fleury leur permit de tenir des Assemblées ; le nombre des Associés fut augmenté de trente , qui fournirent à tous les fraix nécessaires. Louis XV , informé du succès des travaux de cette Société naissante , la mit sous sa protection , & l'érigea en **ACADÉMIE ROYALE** par ses Lettres Patentes du mois de Juin 1746.

Cette Compagnie est divisée en trois Classes ; Physico-Mathématique , Médico-Physique , & les Belles-Lettres. Le sujet du Prix roule par ordre , sur des matieres de la compétence d'une de ces Classes ; on le distribue dans la Scéance publique du 25 Août ; elle en tient encore une autre le premier Jeudi après Quasimodo.

Le Corps Municipal a fondé ce Prix , & a fixé des secours annuels pour l'entretien d'un Observatoire , & d'un Jardin de Botanique , dans lequel l'Académie fait faire tous les ans un cours gratuit. Les

Etats de la Province lui ont aussi fixé un revenu annuel.

Une chose digne de remarque, c'est qu'il n'existe pas de Ville de Province où il y ait autant d'instrumens d'Astronomie qu'à Toulouse ; on y voit de très-beaux Cabinets d'Histoire Naturelle, & de superbes Cabinets de Livres, de Médailles & d'antiques. Toutes ces collections se sont formées depuis l'établissement de cette Académie.

Jusques ici elle n'avoit point pu, faute de secours, faire imprimer le recueil de ses Mémoires. M. l'Abbé d'Heliot, membre de cette Compagnie, zélé pour la gloire de sa patrie, a légué un fonds annuel pour servir à cette impression. Le premier volume doit paroître à la fin de 1781.

LE ROI, PROTECTEUR.

HONORAIRES

**M.** le Duc de Richelieu.  
**M.** de St. Priest, Int. du Langued.  
**M.** Dillon, Archevêque de Narbonne.  
**M.** le Marquis de Caraman.  
**M.** de Brienne, Archev. de Toulouse.  
**M.** le Marquis de Niquet, Premier Prés.  
**M.** de Bonnepos, anc. Proc. Général.  
**M.** le Maréchal de Biron, Gouverneur de la Province.

*Deux de MM. les Capitouls Associés nés.*

ASSOCIE'S LIBRES.

**M.** le Marquis de Puivert, Président du Parlement, rue des Conteliers.  
**M.** le Marquis de Beateville, rue des Nobles.  
**M.** le Marq. de Belesia, rue Bouquieres.

M. Darquier-Pellepoix, rue de Latomy.

M. Garipuy, père, rue des Fleurs.

M. de Puymaurin, Place d'Aslézat.

ASSOCIÉS ORDINAIRES.

*Pour la Géométrie.*

M. de Saget, cadet, rue des Filatiers.

M. Bonnefoux, Général des Doctrinaires

M. l'Abbé Bellot, rue de la Trinité.

*Pour l'Astronomie.*

M. l'Abbé Legris, au Collège Royal.

M. Garipuy, fils, rue des Fleurs.

M.

*Pour la Méchanique.*

M. Marcorelle, rue St. Remesi.

M. de Saget, aîné, rue des Filatiers.

M. l'Abbé Martin, au Collège Royal.

*Pour l'Anatomie.*

M. Poudroux, Docteur en Médecine,  
rue Pharaon.

M. Brun, Chirurgien, rue Ste. Claire.

M. Baquier, Chirurg., rue Stes. Carbes.

*Pour la Chimie.*

M. Dubernard, Professeur en Médecine,  
rue des Touloufains.

M. Lahens, Apoticaire, rue des Contel.

M. Benet, Doc. en Méd. rue Boulbon.

*Pour la Botanique.*

M. Maynard, Professeur en Médecine,  
rue Boulbonne.

M. Gardeil, Professeur en Médecine,  
rue Bouquieres.

M. de Lapeyrouse, Corefp. de l'Ac. des  
Sciences de Paris, rue de la Pomme.

*Pour les Inscriptions & Belles-Lettres.*

M. d'Orbessan, Place-Mage.

M. Lefranc, de l'Académie Française.

M. Reboutier, Aggrégé en Droit, près  
St. George.

M. Raynal, Avocat, rue Saintes-Carbes.

M. l'Abbé d'Aufrery, à S. Antoine du T

M. de Montegut, rue Provençal.

M. Labroquere, rue Latomy.

M. le Marq. de Chalvet, à St. Ant. du T.

Dom Dolive, Bénédictin à la Daurade.

M. Gouazé, rue Velane.

M. Jamme, des Jeux Floraux, rue des  
Fleurs.

M. Dumas, Profes., au Collège Royal.

M. Lombard, Doctinaire, à Lesquile.

M. Cairol, rue Croix-Baragnon.

M. Foulquier de Labastide, aux Paradou.

*Secrétaire perpétuel.*

M. l'Abbé de Rey, rue de la Magdelaine

---

M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire Vété-  
ran, rue Pissè-Lauque.

*Trésorier.*

M. Turle-Larbrepin, rue des Pujols.

ASSOCIE'S ETRANGERS.

M. de Lalande, des Académies Royales  
de Paris, de Londres, de Prusse,  
&c. à Paris.

M. de Born, des Acad. de Stockholm.  
de Berlin, de Londres, &c., à Vienne.

( 185 )

M. Camper, Prof. d'Anatomie, de Médecine, &c. à Amsterdam.

A D J O I N T S.

M. Dufour, de l'Académie des Arts, rue de Lafesquiere.

M. le Chevalier Despinasse, rue Ninan.  
*Deffinateur.*

M. le Chevalier Rivalz, rue Neguegouf.

Le fleur Pouzeins, Ecrivain à l'Hôtel de l'Académie, *rue des Fleurs.*

*Il y a encore une Classe de Correspondans étrangers.*

ACADÉMIE ROYALE

*De Peinture, Sculpture, & Architecture.*

**B**ERNARD Dupuy du Grez, que la nature favorisa des plus rares talens, après avoir passé une partie de sa jeunesse à l'étude des Langues, embrassa la Profession d'Avocat, & disputa une Chaire de Droit dans l'Université de cette Ville. Son goût pour la solitude, le détermina à quitter le Barreau, pour faire fleurir les Arts. Les connoissances qu'il avoit acquises dans l'Art de la Peinture, le déterminèrent à établir une Ecole publique de Dessin : Il fit exposer à ses fraix un Modèle vivant, d'après lequel on alloit dessiner ; il distribua des prix aux jeunes élèves

qui faisoient des progrès dans cet Art , au jugement des plus habiles Peintres & Sculpteurs de la Ville : cet illustre Citoyen composa un Traité sur la Peinture , qui est très-estimé , & qu'il fit imprimer en 1699.

MM. Rivalz , Cammas & Crozat , fameux Peintres de Toulouse , animés du même zèle , continuerent ces Ecoles ; & les Capitouls , pour les encourager dans leur nouvel établissement , se chargerent de fournir aux dépenses nécessaires , par Délibération du 3 Septembre 1726.

En 1738 , ils le rendirent perpétuel , & pour exciter l'émulation des élèves , ils fondèrent en 1744 , des prix pour la Peinture , la Sculpture & l'Architecture. Enfin le Roi érigea cette Ecole , en Académie Royale , par Lettres Pat. de l'année 1751 , elle fut composée de 72 Sujets , partagés en quatre différentes Classes. Le Modérateur est toujours pris dans la troisième : les Professeurs choisis pour l'enseignement , sont tirés de la quatrième Classe , & sont payés par la Ville.

Cette Académie distribue tous les ans plusieurs prix. Le premier est une Médaille d'or , de valeur de 300 liv. , qui a alternativement pour objet la Peinture , la Sculpture & l'Architecture : le second , est une Médaille d'or , de 60 liv. pour les essais de Peinture , & une autre de même valeur pour l'Architec-

ture ; une troisième , du prix de 30 liv. pour le dessin , d'après le modèle vivant ; cinq de moyenne valeur ; sçavoir , pour le Dessin , d'après la ronde-Bosse ; deux , pour une Académie d'après l'Estampe ; une pour le Prix de Perspective ; & une autre , pour la Géométrie-Pratique & l'Anatomie.

Outre ces libéralités , la Ville a donné à cette Académie un logement très-vaste & commode pour les différentes Ecoles , & pour tenir ses assemblées. La distribution des Prix se fait tous les ans , le second Dimanche de Juillet , dans la Galerie de Peinture de l'Hôtel de Ville.

Cette Académie fait dans le mois de Mai une Exposition publique des meilleurs Tableaux des Membres & des Elèves ; & tous les Amateurs se font un plaisir d'enrichir ce Sallon , des plus beaux Tableaux , Bas-reliefs & Dessins qu'ils ont , ou qu'ils peuvent se procurer dans la Ville. Cette Exposition dure pendant huit jours.

#### FONDATEURS.

MESSIEURS LES CAPITOUIS ,  
Quatre de MM. les Capitouls : Deux de Robe longue , & deux de Robe courte.  
Le SYNDIC de la Ville.

#### ASSOCIÉS HONORAIRES.

M. le Maréchal Duc de Biron , Gouverneur de la Province.

- M. le Comte de Périgord, Commandant  
en Chef de la Province.  
M. de Brienne, Arch. de Toulouse.  
M. de Niquet de Serame, premier Pr. du  
Parlement de Toulouse.  
M. le Marquis de Voyer d'Argenson.  
M. Bergeret, Réc. gén. des Finances.  
M. de Laverdy.  
M. Dillon, Archevêque de Narbonne.  
M. de Saint Priest, Intendant de Langue-  
doc, Conseiller d'Etat.  
M. de Riquet de Bonrepos, anc. Pr. gén.  
M. le Comte de Caraman, Maréchal des  
Camps & Armées du Roi.

---

M. le Comte Dubarry, Comte de Ro-  
quelaure, *reçu en survivance.*

---

### ASSOCIÉS ORDINAIRES.

MODÉRATEUR pour l'année 1781,  
M. de Voisins, Ecuyer, *rue Velane.*

---

- 1746 M. l'Abbé de Sapte, *rue des puits  
Clos.*  
M. de Mondran, Ecuyer, *rue des  
Fleurs.*  
1749 M. de Garipny Pere, Directeur des  
travaux publics de la Prov. *rue des  
Fleurs.*  
1751 M. Castel, Pr. Pr. des Trésoriers  
de France, *à la Trésorerie.*  
M. le Marquis d'Orbessan, *Place  
Mazé.*  
1765 M. Boutaric d'Azas, Conseiller ho-  
noraire du Parlement, *Place Per-  
chepinte.*  
1767 M. Daufrey, Chev. de Malte, *à  
l'Hôtel S. Antoine du T.*

- 1768 M. le Marquis de Fourquevaux, Cl.  
*S. Etienne.*
- 1772 M. le Marquis de Chalvet, Sénéchal,  
*rue des Pénitens Bleus.*
- 1773 M. de Garipuy fils, Directeur des  
Travaux publics de la Provin. *rue  
des Fleurs.*
- 1774 M. de Lamothe, Conseiller au Parle-  
ment, *Cloître S. Etienne.*
- 1777 M. le Marquis de Belestia, de Gardouch,  
*rue Bouquieres.*
- M. le Marquis de Gavarret, † *Place  
Mage.*
- 1778 M. le Comte d'Espie. † *idem.*  
M. Dupuy de S. Amand. † *rue Stes.  
Carbes.*
- M. de Parazols, Chev. de Malte. *rue  
Ninau.*
- M. de Giledé Pressac, *rue vieux rais.*
- M. de Lafage Pailhés, Ec. Pl. S. G.
- M. de Voifins, Ecuyer, *rue Velane.*
- M.

## ASSOCIÉS HONORAIRES ,

## ARTISTES ETRANGERS.

- 1764 M. Lagrenée Peintre, Prof. de l'Académie  
Royale de Paris.
- 1767 M. Pajon, Sculpteur du Roi, Pr.  
de l'Académie Royale de Paris.
- M. Vien, Peintre d'Hist. Chev. de  
S. Michel, anc. Prof. de l'Ac. de  
Paris, Dir. de l'Ac. de Fr. à Rom.
- M. d'André Bardon, Pr. des Eleves  
protégés par le Roi ; de l'Acad. des  
Belles Lettres de Marseille, Dir.  
perpétuel de l'éc. acad. de Dessin  
de cette Ville.
- M. Etienne Jourat, Peintre du Roi,  
Recteur de son acad. & Garde des

- Tableaux de la Couronne.
- 1768 M. Salvador de Carmona , Graveur  
du Roi d'Esp. de l'ac. de Madrid.
- 1770 M. Restout , Peint. de l'ac. de Paris
- 1773 M. Natoire , Peintre de l'ac. de P.  
Ch. de l'Ordre de S. Michel , Dir.  
de l'école de France , à Rome.
- 1774 M. d'Antoine , Sculpteur , de l'ac.  
de Marseille.
- M. Gamelin , Peintre , de l'acad. de  
S. Luc de Rome.
- M. Legey , anc. Conseiller , & prem.  
Architecte du Duc régnant de Me-  
kelbourg , Dir. gén. des Bâtimens,  
& premier architecte du Roi de Pr.
- 1776 M. Houdon , Scul. du Roi. à Paris.  
M. Sauvage , Peintre , à Paris.
- M. Themenza , prem. arc. de la Rép.  
de Vénise , de l'acad. de Paris.
- M. Pujos , Peintre , à Paris.
- 1777 M. Cochin , Séc. perpétuel de l'ac.  
Royale de Paris.
- 1778 M. le Marquis de Chazeron , Colon.  
d'Infanterie , à Paris.
- M. Houin , Peintre , à Paris.
- 1779 M. Moles , Graveur , & Direct. de  
l'acad. de Barcelone.
- 1780 Mad. Mechin , Peint. *rue pet. Versf.*  
Mad. Cammas , Peint. en Mignia-  
ture , *rue du poids de l'Huile.*

---

ASSOCIÉS ARTISTES *rés. à Toulouse*  
DIRECTEUR DES ÉCOLES,  
M. H A R D Y , Architecte.

- 
- 1746 M. le Ch. Rivalz , Peintre ; de la  
Soc. des Arts de Marseille ; Prof.  
du Dessin , *rue Neugouffès.*

- 1749 M. Labat de Savignac , Prof. d'Architecture . *rue des Blanchers.*  
 M. Pin , Peintre , Direct. gén. du Canal , Prof. du Dessin , *Pl. S. Et.*
- 1751 M. Gaubert Labeyrie , Peint. Prof. du Dessin , *rue du Taur.*  
 M. Dufourc , Prof. de Géométrie & de Perspective , *rue Sesquièrre.*  
 M. Francés , Arch. Dir. des Travaux du Diocèse , *rue des Pénit. Noirs.*  
 M. Capela , Sculp. *rue des Augustins.*
- 1752 M. Echeau , Arch. Inspecteur des travaux publics de la Province , *rue Place Mage.*
- 1756 M. Hardy , Archit. *rue Stes Carbes.*  
 M. Bouton , Peintre en Mignature , *rue du Canard.*
- 1762 M. Lucas , Prof. de Sculpture & de Dessin , *rue des Pénitens Noirs.*
- 1767 M. Cammas , Peintre de l'Hôtel de Ville , de l'Ac. de S. Luc de Rome , Prof. de Peint. & du Dessin , *rue du poids de l' Huile.*  
 M. Noubel , Sculpteur , adjoint à Pr. du Dessin , *hors la porte S. Mich.*
- 1769 M. Sabere-Bastide , Peintre , adj. à Prof. du Des. *rue des Couteliers.*  
 M. Giry , Peintre ,  
 M. Carcenac , Arch. Dir. des travaux de la Ville , *rue petit Versailles.*
- 1778 M. Mortreuil cadet , Sculpteur , adjoint à Prof. de Des. *rue Croix Ba.*  
 M. Virebent , Arch. *rue Polinaires.*  
 M. Gros , Peintre , *Fauxb. S. Et.*
- 1778 M. Maillol , Peintre , *rue de la Po.*  
 M. Julia , Sculpteur , *rue Pré Mont.*
- 1780 M. Goudin , Dessinateur , *rue de l'Inquisition.*  
 M. Gleizes , Dessinateur & Architec. *rue Peyrolieres.*

M. Delaistre , Dessinateur au Lavis ,  
& Ingénieur , rue Montoulieu.

---

*Elèves qui ont remporté le grand Prix.*

1777 M. Benazet , Arch. & Dessinateur ,  
*rue Peyrolieres.*

1778 M. Roques , Peintre , *à Rome.*

---

M. Durozoi , Correspondant Historiogr.  
de l'Académie. *A Paris.*

---

Le Sr. Lafeuillade , Scribe & Concier-  
ge de l'Académie , *logé dans l'Hôtel , rue  
du Petit Versailles.*

---

## ACADÉMIE ROYALE DES ARMES.

**L**ES Maîtres en fait d'Armes vou-  
lant ranimer l'émulation de leurs  
élèves , proposerent de donner deux  
Prix , & firent faire à leurs dépens deux  
Epées , une de Vermeil & l'autre d'Ar-  
gent , qu'ils distribuerent pendant quel-  
ques années. Les Capitouls reconnois-  
sant l'avantage de cette institution , pour  
rendre cet établissement plus durable ,  
délibérerent de faire cette dépense aux  
fraix de la Ville : ils érigerent cette  
Ecole en Académie , & voulurent que  
ceux qui remporteroient ces Prix eussent  
l'entrée franche aux Spectacles ; ils leur  
permirent aussi d'entrer dans l'Hôtel de  
Ville avec l'épée , privilège dont les

Capitouls jouissent exclusivement : cette Délibération fut autorisée par Arrêt du Conseil : ils se réservèrent le droit de juger du mérite des Athlètes , & asso-cierent à leur jugement les Elèves qui avoient remporté des Prix. Cette Académie tomba en décadence vers la fin du règne de Louis XIII , mais elle reprit un nouveau lustre sous le règne de Louis XIV , par les soins & la vigilance de M. de Montaudier , Capitoul. On ne peut aspirer à ces Prix , si l'on n'est point écolier des Salles de Toulouse.

La distribution publique se fait tous les ans dans la salle du Jeu de Paume , le premier Dim. du mois de Juin.

*MAITRES en fait d'Armes.*

M. Pujos père , Ecuyer , Doyen , *rue du Taur.*

M. Pujos aîné , Ecuyer , Syndic , *idem.*

M. Pujos cadet , Ecuyer , *rue de la Pom.*

M. Platte , Ecuyer , *rue du p. Versailles.*

*Leurs Salles sont dans la rue des Cordeliers.*

**ACADÉMIE D'ÉQUITATION.**

**L**E Conseil de Ville , par Délibération du 24 Février 1616 , érigea un Manège dans Toulouse , nomma le sieur Dabard pour Ecuyer , & lui assigna une pension de 300 livres ; mais il en

fut bientôt dépossédé par M. de Cerac, Gentilhomme, qui obtint une commission du Roi.

En Janvier 1640, M. de Vitrac fut nommé par les Etats de la Province, qui lui accorderent une pension de 400 liv. pour montrer le manège & tous les exercices du corps aux jeunes gens : on lui donna un local sur l'Esplanade & les deux Tours adjacentes, pour y faire enfermer les fourrages. M. Barthe succéda à ce dernier en 1646, mais les malheurs des tems ne permirent plus à la Ville de payer cette pension.

En 1663 le sieur Barthe, qui avoit été appelé à Montpellier, par le Maréchal de Schomberg, offrit de revenir à Toulouse, si la Province vouloit lui accorder une pension de 1000 liv., ce qui fut exécuté. Son fils lui succéda en 1674, mais la pension ayant été supprimée de nouveau, il obtint un Arrêt du Conseil qui le réintégra.

A la mort du sieur Vitrac, cette place passa en 1726 sur la tête de M. de Villeneuve. Sur sa démission, la Ville délibéra de la donner à M. Fraîche, en réservant néanmoins la survivance à M. de Villeneuve le fils, dans le cas que le sieur Fraîche vint à prédécéder.

Le Conseil de Ville délibéra, le 4 Juillet 1776 d'accorder au sieur Fraîche une gratification annuelle de 500 liv., au-dessus de la pension ordinaire, soit

pour le dédommager des pertes considérables qu'il avoit essuyées par la mort de plusieurs chevaux de prix , soit en reconnoissance de son zèle & de son assiduité.

Ce Manège est situé sur l'Esplanade , à côté de la porte Montgaillard , & les écuries sont sur le terrain du jardin de l'Alouette.

M. FRAICHE , *Écuyer.*

## BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

### BIBLIOTHÈQUE DU CLERGÉ.

LA Bibliothèque du Clergé , quoique très-récemment fondée , mérite d'occuper le premier rang parmi celles de la Ville , tant par le choix & le nombre des volumes , que par l'étendue , la magnificence & la clarté de la Salle.

Feu M. l'Abbé d'Héliot , Abbé du Pèrai-neuf , & Professeur des Libertés de l'Eglise Gallicane , dans l'Université de Toulouse , donna par son Testament tous ses Livres , pour servir à l'utilité publique. Elle a été considérablement augmentée , par les libéralités de M. l'Archevêque , du Clergé , & du Chapitre du S. Etienne.

*Elle est ouverte le Lundi , Merc. & Sam.*

M. Barrau , *Bibliothécaire.*

M. Lasserre , *Sous-Bibliothécaire.*

( 196 )  
B I B L I O T H É Q U E  
D E S C O R D E L I E R S .

Jean-George GERAUD , Sieur de Doneville , Président à Mortier du Parlem. de Toul. légua sa Bibliothèque en 1684 aux P. Cordeliers de la grande Observance , connus depuis leur Reforme , sous le nom de FF. Mineurs Conventuels , à condition que les Jeunes Etudians en Droit ou en Théologie , qui auroient une attestation de leurs Professeurs , pourroient y aller étudier deux fois la semaine. Et afin de rendre son bienfait durable , il assigna pour l'entretien & achat des Livres , un Contrat de 152 liv. de rente. Cette Bibliothèque s'accroît de jour en jour , par la sage économie de ceux à qui elle est confiée. Elle est ouverte le mardi , Jeudi & Samedi.

Le R. P. Lagarde , *Bibliothécaire.*

Il y a encore dans le même Couvent une autre Bibliothèque , uniquement destinée à l'usage des Religieux , & qu'ils ont l'honnêteté de laisser voir aux Curieux Le local est vaste. Tous les Livres , attachés avec des chaînes de fer , reposent sur des pupîtres , au devant desquels sont placés des bancs , pour la commodité des Lecteurs.

On lit sur la porte de cette Bibliothèque , une Bulle d'Innocent X , datée de l'an 1658 , par laquelle ce Pape enjoint , sous peine d'excommunication , au Supérieur de la Maison , d'empêcher qu'on ne détache , & qu'on n'emporte aucun desd. Livres , sous aucun prétexte ; & lui défend en outre , d'y laisser entrer plus de 4 personnes à la fois.

Cette précaution d'enchaîner ainsi les

Livres

Livres , vient sans doute du X ou XIeme. Siècle. M. l'Abbé de Fleury rapporte que dans ce tems , cent volumes formoient une Bibliothèque fort considérable , & que les Livres étoient si rares , que dans le petit nombre de Monastères qui avoient les moyens de s'en procurer , on avoit la sage précaution de les enchaîner.

### BIBLIOTHÈQUE DE S. ROME.

Cette Bibliothèque, fondée en 1705, fut donnée aux PP. Doctrinaires de la Maison de S. Rome, par M. de Berthier, Evêque de Rieux. Elle est fournie en excellens Livres anciens, & sur-tout en Pères de l'Eglise, dont les éditions sont rares & très-recherchées.

Le R. P. Castaing, *Bibliothécaire.*

### FACULTÉ DE MÉDECINE.

LA Faculté de Toulouse est, après celle de Paris, la plus ancienne du Royaume. Elle fut créée avec l'Université, en 1228. La Bulle de confirmation du 3. Mai 1234, adressée par Grégoire XI à l'Université, comprend les Professeurs en Médecine dans la Faculté des Arts. L'on fait que les Médecins étoient anciennement désignés par le titre de *Physiciens.*

On voit dans la Salle des Assemblées de la Faculté, les Portraits de plusieurs Professeurs célèbres, dont les noms l'ont illustrée. Le plus remarquable est celui de *Lupus*, premier Méd. de Raymond VII. Comte de Toulouse, qui signa l'an 1238, en qualité de Professeur en Médecine, la quittance de la somme que le Comte avoit

été obligé de payer, pour l'entretien de l'Université, pendant 10 ans. *Magister Lupus, in Medicina, in Universitate Tolosana, Procurator ab Universitate Magistrorum Tolosæ.* Les Portraits de Lupus, de Raymond de Sebonde, d'Augier Ferrer, dont le Buste en marbre occupe un un rang distingué dans la Galerie des Illustres, & celui du célèbre Sanchés, surnommé le *Sceptique*, sont placés aux 4 angles, comme les principales colonnes de la Faculté.

Il n'y eut dans la création de l'Université que 2 Professeurs en Médecine. Dès qu'on ouvrit des Leçons publiques d'Anatomie dans les Facultés de Médecine de Paris & de Montpellier, au commencement du dix-septième siècle, Henri IV. voulut que la Faculté de Toulouse procurât à ses élèves le même avantage. Il établit en 1604, une troisième Chaire pour l'enseignement de la Chirurgie-Pharmacie. En 1705, la Charge de Conseiller-Médecin ordinaire de la Ville de Toulouse fut érigée en une quatrième Chaire, qui fut alors consacrée uniquement à enseigner l'*Anatomie-Chirurgie*. La troisième Chaire resta occupée des Leçons de *Pharmacie & Chymie*. Louis XV. a créé, en 1773 une cinquième Chaire, pour donner aux Étudiants de la troisième année, des leçons de *Médecine-pratique*. Les Professeurs pourvus des deux Chaires de la première création, expliquent les *Institutes de Médecine*. Il n'y a aucune partie de la Médecine, qu'on n'enseigne dans cette Faculté, pendant les trois années d'étude qui sont nécessaires pour obtenir le grade de Bachelier. On y donne des cours de Botanique, quoiqu'il n'y ait pas en-

core d'établissement particulier pour cet objet. Le zèle des Professeurs a suppléé jusqu'ici, au défaut de fonds, pour la Chaire de Botanique.

La Ville voulant favoriser les progrès de cette Faculté, dont le lustre s'est beaucoup augmenté depuis quelque tems, acheta en 1774, une Maison adjacente aux anciennes Ecoles: on y a fait construire un bel Amphithéâtre, qui sert aux démonstrations d'Anatomie & de Chymie. Il y a aussi une Bibliothèque publique, destinée particulièrement à l'usage des Etudians, qui s'ouvre tous les Jendis.

La Faculté, composée des cinq Professeurs, & de tous les Docteurs agrégés, s'assemble le premier Dimanche de chaque mois, pour conférer sur les Maladies courantes. Elle donne tous les Jendis, dans une de ses Salles, des Consultations gratuites aux Pauvres, depuis dix heures du matin jusqu'à midi. Quatre Médecins sont chargés de s'y rendre à leur tour, pour cette œuvre. On y administre de plus, gratuitement, les remèdes pour le traitement des Maladies Vénéériennes.

## DOCTEURS,

### MESSIEURS

Perpessac, *rue des Pénitens Grès.*

Maynard, Professeur, *rue Boulbonne.*

Pouderous, *rue Pharaon.*

Peyronnet, *rue des Couteliers.*

Carriere, *place S. George.*

Trebois, *rue Ste. Ursule.*

Mazars de Cazelle, *rue S. Rome.*

Sol, *place d'Assézat.*

Dastarat, *rue du Coq-Dinde.*

BIBLIOTHÈQUE  
TOULOUSE

UNIVERSITAIRE

- Cassiâsoles , *rue Chaude.*  
 Dubernad , Professeur , *rue Ste. Claire.*  
 Depeyre , *place Rouaix.*  
 Marre , *rue du Temple.*  
 Gardeil , Professeur , *rue Bouquieres.*  
 Salvat , *porte Montoulieu.*  
 Benet , *rue Boulbonne.*  
 Merlhes , *rue Capelle-Redonde.*  
 Arrazat , Professeur , *près de la Dalbade.*  
 Ducasse , *place S. George.*  
 Villar , *place des Paradoux.*  
 d'Abadie , *rue des Pénitens Bleus.*  
 Francés , *rue Croix-Baragnon.*  
 Brunet , *rue de la Baruthe.*  
 Gaugiran , *vis-à-vis le Collège Royal.*  
 Calais , *rue des Balances.*  
 Dubor , Professeur , *idem.*  
 Loubet , *rue Tour de Najac.*  
 Lafon , *rue des Paradoux.*  
 Barberet , *rue de la Pomme.*  
 Lacoſte , *près les Carmes Déchauffés.*  
 Andurand , *rue S. Rome.*  
 Dubernad fils , *rue Ste. Claire.*  
 Lamarque fils , *rue Vinaigre.*

---

## P H A R M A C I E.

**D**E tous les états qui existent dans la Société civile , la Pharmacie est sans contredit , un de ceux qui exigent le plus de connoissances , & une étude approfondie sur la propriété des Plantes , & la composition des remèdes , à laquelle ils doivent porter l'attention la plus scrupu-

leuse , pour éviter les inconvéniens fâcheux dans lesquels ils pourroient tomber , soit en augmentant la doze des remèdes , soit en envoyant à un malade la Médecine destinée pour un autre.

Les Apothicaires étoient par ci-devant , compris dans la classe des Arts Mécaniques ; mais Sa Majesté a bien voulu , par son Arrêt du Conseil d'État , du mois de Janvier dernier , portant nouveau Règlement pour l'Administration Municipale de cette Ville , Art. VIII , les déclarer Citoyens Notables , & devoir être admis dans les Conseils , & par voie de suite , être nommés au Capitoulat.

### A P O T H I C A I R E S

*Jurés en la Faculté de Médecine , nommés par le Roi Inspecteurs de la Droguerie.*

#### M E S S I E U R S

Baron , Doyen , *Inspecteur des Gabelles , & chargé de fournir les remèdes aux Pris.*

Ricard , Trésorier , *Place du Salin.*

Forbet , *Idem.*

Laroture , *Inspecteur des Gabelles , Place Rouaix.*

Vallat , *rue de la Pomme.*

Pelissier , *idem.*

Lahens , de l'Ac. des Sciences , *Intendant de Pharmacie de l'Hôtel-Dieu S. Jacq. rue des Couteliers.*

Gramont , *Place Stes. Carbes.*

Delpech , *rue des Paradoux.*

Vidailhan , *près la Bourse.*

Bogues , pour les Opérations de Chymie , *aux Ecoles de Médecine , rue S. Rome.*

#### *Privilégiés.*

Baron neveu . *Fauxbourg S. Cyprien.*

Ponfard , ( Mad. ) *Place Perche pinte.*

*Le sieur DORLIAC, Hôtel St. Pierre, rue du Cheval-Blanc, vend, par Privilège exclusif, toute espèce D'EAUX MINÉRALES.*

**ÉCOLE ROYALE  
DE CHIRURGIE,**

*Etablie par Lettres-Patentes de 1762.*

**L**A Chirurgie, si utile à l'Humanité, négligée depuis le siècle dernier, est parvenue de nos jours, à son plus haut degré de perfection. Depuis que Louis XV. l'érigea en Ecole Royale, & que les Maîtres acquirent, à cette époque, un état plus distingué, on les vit s'appliquer de plus en plus; & par un travail pénible & assidu, acquérir une pratique consommée, qui les met à même de rivaliser avec ceux de la Capitale, & de procurer à leurs malades, des secours jusqu'alors inconnus.

Leur Amphitéâtre, qui devient de jour en jour plus célèbre & plus nombreux, par la quantité des Etudiants qui assistent aux Démonstrations Anatomiques, est situé sur le Rempart. On voit sur le haut de la Tour, une pièce de marbre noir, sur laquelle sont gravés en lettres d'Or, ces 5. Vers latins du P. Vanniere, si connu par son *Prædium Rusticum*.

*Hic locus est ubi Mors gaudet succurrere Vitæ.*

*Exuviasque suas, satiatâ cruore reponit.*

*Ut præstent sanos aliena Cadavera Cives.*

*Hic discreta manus durâ pietate recludit  
Morborum insidias; fatisque præmentibus  
obstat.*

L'Auteur auroit pû terminer son Epitaphie au premier Vers , dont on joint ici deux traductions : l'une en François , & l'autre en Patois.

*Ici la Mort se plaît à secourir la Vie.*

*Oun descarnon la Mort , pèr estira la Bido.*

**PROFESSEURS.**

**MESSIEURS**

Cazabon , Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi , Professeur-Royal pour les Principes , rue des Changes.

Becane , Prof. R. pour les Maladies des Os , rue Bouquieres.

Bosc , Prof. R. pour l'Anatomie , rue des Polinaires.

Villar , Prof. R. Pour les Opérations, Pl. des Paradoux.

Frizac , Intend. de Chirurgie de l'Hôtel-Dieu , Prof. R. pour la Matière Medico-Chirurgicale , rue de la Treille.

Baquier , Prof. R. pour les Accouchemens près la Porte Montoulieu.

**MAITRES EN CHIRURGIE.**

**MESSIEURS**

Riviere , Doyen , près la porte S. Etien.

Soye père , Receveur , rue S. Rome.

Carpenté , rue des Couteliers.

Mesplé , rue de la Daurade.

Vallés , rue Boulbonne.

Foulquet , Fauxbourg S. Michel.

Carriere jeune , rue Nazareth.

Lamarque , rue des Paradoux.

- Laborie , au coin de Gestes.  
 Dulout , près la porte du Château.  
 Brun , rue des Pierre-Brunieres.  
 Lacoſte , rue Sainte-Claire.  
 Barbet , rue des Balances.  
 Rouget , aux Blanchers.  
 Bagneris , Fauxbourg S. Cyprien.  
 Delpech , près la Croix-Baragnon.  
 Bayez , rue des Couteliers.  
 Decamps , rue du Four-Baſlard.  
 Barrau jeune , place du Salin.  
 Soye fils , Gref. en ch. au Petit-Versail.  
 Begué , rue des Tourneurs.  
 Marſaing , (pro Peſte) près la pl. Roy.  
 Carrere , rue de la Maletache.  
 Morere , place Perchepinte.  
 Pourcet , rue des Tourneurs.  
 Camy , rue des Biaux.  
 Ducaffé , rue Peyrolieres.  
 Caumon , aux Couteliers.  
 Tarbés , au coin du Trou.  
 Frayſines , Fauxbourg S. Etienne.

**Chirurgiens LITHOTOMISTES.**

- M. Lamarque aîné , penſionné de la  
 Ville , rue Vinaigre.  
 M. Lamarque cadet , rue des Paradoux.

**Chirurgiens DENTISTES.**

- Touſſaint , rue du Taur.  
 Delga , rue de la Pomme.  
 Ruſcat , près S. Pantaléou.

## SAGES-FEMMES

*Reçues à S. Côme.*

## DEMOISELLES

Boudet, *rue d'Astorg.*Labroue, *rue de la Pleau.*Labérie, *Fauxbourg des Recolets.*Canut, *rue des Moulins.*Lanes, *même rue.*Sole, *rue de S. Jean.*Bouchard, *sur le pont de Tounis.*Dortiguiet, *rue des Couteliers.*Cazeneuve, *Fauxbourg S. Cyprien.*Latrille, *aux Blanchers.*Martres fille, *près les Chartreux.*Martres mère, *rue du Peyrou.*Roziés, *près la place d'Arnaud-Bernad*

Becane,

Martin,

Gesse,

Teullieres,

} *le long du Rempart.*

## BOETES FUMIGATOIRES,

*Pour administrer des secours aux Noyés*

Inventées par M. PIA.

**D**Ans le nombre des découvertes qui ont été faites jusqu'à nos jours, il n'en est point qui soit plus digne de la reconnoissance publique, que celle des Boëtes Fumigatoires, que nous devons aux soins de M. PIA. Les succès sans

nombre, constatés par les différens Verbaux qui sont venus de la Capitale, en prouvent l'efficacité. Il est surprenant que dans cette Ville, où nous avons la douleur de voir périr chaque année un nombre de citoyens noyés, que l'on pourroit garantir de la mort, on néglige des secours aussi certains. Quelle gloire pour tout homme, de pouvoir se flatter d'avoir sauvé la vie à son semblable! Un motif aussi sacré ne devoit-il pas ranimer son zèle & sa charité?

A peine l'usage de ces Boëtes fut-il connu, que M. le Comte de Bourbazel se hâta de signaler son patriotisme, en faisant venir, à ses dépens, une desdites Boëtes, qu'il a consacré à l'usage du public. Elle est déposée chez le Portier de M. de Bonrepaux, *rue Velane.*

Les trois autres Boëtes sont déposées; savoir, à l'Hôtel-Dieu S. Jacques; dans la Maison des Sœurs Grises, Fauxbourg S. Etienne; & dans la Maison de Charité de la Paroisse de la Dalbade, près l'Eglise.





ARTS LIBÉRAUX.

ARCHITECTES.

MESSIEURS

**L**Abat de Savignac , *rue des Blanchers.*  
Maduron aîné , *rue Ninau.*  
Hardi , *près Saintes-Carbes.*  
Raymond freres , *place des Pénit. Noirs.*  
Nelle , *place Saintes-Carbes.*  
Carcenac , *rue Petit-Versailles.*  
Gleises , *près de la Daurade.*  
Bireben , *rue des Polinaires.*  
Benazet , *près de la Daurade.*  
Couderc ,

ASTRONOMES.

MESSIEURS

De Garipuy , *père & fils , près la Séné.*  
Darquier de Pellepoix , *rue Latomi.*  
Vidal , *à l'Obs. de M. de Bonrepos , anc.*  
Proc. Général , *rue Velane.*

D A N S E. ( Maîtres de )  
M E S S I E U R S

Terrade père , rue Jouxaygues.

Leduc , rue des Filatiers.

Villeneuve , rue Tamponieres.

Chevalier , rue Pargueminieres.

Boulogne , rue du Taur.

Brives , rue de la Pomme.

Martres , rue des Polinaires.

Bastien , rue Peyrolieres.

## D E S S E I N. ( Maîtres de )

## M E S S I E U R S

Saberès , rue des Couteliers.

Lucas cadet , près les Pénitens Noirs.

Maillot , rue de la Pomme.

Lanaspeze aîné , près la porte Mont.

Benzet , près de la Daurade.

## É C R I T U R E. ( Maîtres d' )

## M E S S I E U R S

Astugue , rue du Crucifix.

Barés aîné , rue de la Pomme.

Barés cadet , hors la porte S. Etienne.

Blanchard , au Fauxbourg S. Cyprien.

Cadours , rue Tour de Nayac.

Cuq , rue des Moulins.

Delile père &amp; fils , aux Pénit. Blancs.

Donés , à S. Cyprien.

Dubuc , rue du Four-Bastard.

Ducreux , sur l'Esplanade.

Dutré , rue Boulbonne.

Grouffac , rue de la Daurade.

Guten , rue des Pénitens Blancs.

Ilhet , rue des Pujols.

Médan , *rue des Tourneurs.*

Pecarrere , *près du Sénéchal.*

Peletan , *rue des Tourneurs.*

Pouzins , *à la Sénéchaussée.*

Rey , *rue des Filatiers.*

Saberes , *rue Capelle-Redonde.*

Samary , *rue de la Pomme.*

Saubion , *Place d'Assezat.*

S. Hilaire , *rue Bouquières.*

Toulouzet , *au Faubourg S. Michel.*

Turben , *à la rue des Moulins.*

*Pour la vérification des Ecritures , Comptes & Calculs contestés en Justice.*

Rey Turben Père.

Pouzins. Samary.

Medan.

## F E U D I S T E S .

### M E S S I E U R S .

Belgros , *place des Pénitens Noirs.*

Bondou , *rue des Moulins.*

Deltil , *Avocat , rue des Teyffeyres.*

Gringaud , *rue des Couteliers.*

Icard , *rue du Taur.*

Iché , *place S. Servin.*

Lanta , *rue des Chartreux.*

Lagarrosse ,

Palis ,

Pratx ,

Roger ,

Rouzet ,

Tremolieres , *rue Pharaon.*

Vergés ,

FONDEURS DE CARACTERES.

M. Peyrane , à côté des Pénitens Bleus.  
M. Cazaulon , rue des Balances.

GÉOMÈTRES-ARPEUTEURS.

M E S S I E U R S

Echeau , place Mage.  
Virebent cadet , rue des Polinaires.  
J. F. Virebent , même rue.  
Baric , Estimateur de la Pro vince , rue  
des Paradoux.  
Cougot , rue Regaus.  
Maison ,

GRAVEURS EN TAILLE-DOUCE ,

M E S S I E U R S

Gamelin , Fauxbourg S. Etienne.  
Artau , près les Carmes.  
Lavallée , Fauxbourg S. Etienne.  
Mercadier , rue des Filatiers.

GRAVEURS EN BOIS.

M. Peyrane , rue de la Pomme.  
M. Raynaud , rue des Tourneurs.

GRAVEURS EN CACHET.

M E S S I E U R S

Brondes , vis-à-vis les Carmes.  
Artau , près les Carmes.  
Mercadier , rue des Filatiers.  
Gerard , rue Maletache.  
Simon , près S. Antoine du Salin.

IMPRIMEURS. V. Ch. Syndic. p. 223.

IMPRIMEUR EN TAILLE-DOUCE.

M. Baour , rue S. Rome , fait imprimer  
toute sorte de planches gravées sur cui-

vre , & tient Magasin de Théses de toute grandeur , à l'usage des Colléges.

## INGÉNIEURS.

### MESSIEURS

De Garipuy Père , Ing. de la Province ,  
*rue des Fleurs.*

De Garipuy fils , reçu en survivance. *ibid.*

De Saget , freres , Direct. des Travaux  
publics , *rue des Filatiers.*

Lopies , *rue S. Pantaléon.*

Francés , *rue des Pénitens Noirs.*

Echan , *Place-Mage.*

Maduron cadet , *rue du Coq-Dinde.*

Baric , *rue des Paradoux.*

## MUSICIENS.

### MESSIEURS

Amiel , *rue du Petit-Verf. Chant. Cor.*

Arquier , *rue des Balances. Flute.*

Bonnes , *rue des Tierçaires. Comp. Ch.*

Bonnes , fille , *idem. Clavecin. Chant.*

Bouffard , *rue des Salenques. Basse. ch.*

Brunet , *rue Serminieres. Comp. Basse.*

Cabroly , *rue S. Rome. Basse.*

Caperan , *rue S. Rome. Chant. Copiste.*

Colin , *rue Boulbonne. Vielle.*

Courgeon , *aux Puits-Claux. Basson.*

Darmerac , *Fauxbourg S. Etienne. ch.*

Delfaut , *place S. Pierre. Guitarre.*

Denoose , *rue des Biaux. comp. Violon*

Douranjou , *rue Boulbonne. clavecin.*

Dupuy , *Maître de la Chapelle de St.*

*Sernin. Comp. Chant.*

Dupuy , fille , *à la Maîtr. St. Sern. cl. ch.*

Faure , *rue de la Pomme. Rasse.*

Francisco , rue S. Rome. *Clar. Hautbois.*

Franç , rue des Augustins. *clavecin.*

Fumery , rue S. Rome. *Mandol. Violon*

Gally , rue des Conteliers. *Basse.*

Gaubert , rue des Tiercelet. *clavecin.*

Guyot , près la porte Matab. *Basse. ch.*

Hazard , , place S. George. *Violon.*

Jeannin , rue S. Rome. *Violon.*

Labadens , rue des Nobles. *comp. Viol.  
Harpe.*

Leroux , rue Peyrolières. *chant.*

Levens , Me. de la Ch. de S. Et. *Comp.  
chant.*

Mancorne , près le Sénéchal. *Violon.*

Marion , près S. Pantaléon. *Violon.*

Olivier , rue de la Pomme. *comp. ch.*

Paris , rue du Taur. *Violon.*

Pebaile , rue du Taur. *chant.*

Regis , à la Maît S. Sernin. *Basse. ch.*

Renaud , rue de la Pomme. *Comp.*

Robert , rue des Polinaires. *Violon.*

Romain , rue du Petit-Yersailles. *Basson.*

Sagau , rue des Teyllèyres. *comp. clav.*

Sales , rue St. Rome. *Basse. Violon. Ch.*

Le R. P. Salvador , au Couvent des Gr.  
Augustins , *com. clavecin.*

Saint-Martin , rue des Augustins. *Tymp.*

Turlet , Place Royale. *comp. Violon.*

Vagnoux , rue du Taur. *Basse. chant.*

Viany , rue S. Rome. *cor. chant.*

*Le sieur BRUNET , Marchand de Papier ,  
près la place Royale , vend toute sorte de  
Musique , Papier rayé & Cordes d'instru-  
mens.*

## P E I N T R E S à l' Huile.

## M E S S I E U R S

- Le Chevalier Rivals , rue Negogouffés.  
 Cammas , rue du Poids de l' Huile.  
 Gaubert Labeyrie , rue du Taur.  
 Gamelin , Fauxbourg S. Etienne.  
 Saberes , rue des Couteliers.  
 Bouton , rue Poids de l' Huile.  
 Giri , puits des Augustins.  
 Gros , Fauxbourg S. Etienne.  
 Maillot , rue de la Pomme.  
 Lucas cadet , rue des Pénitens Noirs.  
 Roques , Fauxbourg S. Etienne.  
 Lanaspèze freres , près la porte Matab.  
 Barthe freres , dits Laquette , près la  
 porte Matabiau.  
 Rey , rue des Filatiers.

## P E I N T R E S à Fresque.

## Messieurs

- M. Morety , Italien , place des Pénitens  
 Noirs.  
 M. Bertaldy , Italien , rue du Taur.

## P E I N T R E S à la Détrempe.

## Messieurs

- Bordes freres , rue des Bourdettes.  
 Lanaspèze cadet , près la porte Mon-  
 toulieu.  
 Raynaud , rue des Tourneurs.

## P E I N T R E S Vernisseurs d' Appartemens.

- M. Catellan , }  
 M. Albene , } rue des Pénit. Noirs.

## PENSION. (Maitres-de)

Alexandre , *rue S. Rome.*  
 Baby , (Madame) *coin des Jacobins.*  
 Dastugue , *rue du Crucifix.*  
 Doutré , *rue de la Magdélaine.*  
 Ducreux cadet , *rue Sainte-Ursule.*  
 Dumaine , *rue S. Remezy.*  
 Duménil , *rue du Four bastard.*  
 Dupouy , *rue des Filatiers.*  
 Gaich , *rue de Régans.*  
 Guibert , *rue des Capucins.*  
 Mendoux , *rue du Four bastard.*  
 Pelé , *rue du Temple.*  
 Roumingueres , *au Collège de S. Martial.*  
 Sacau , *rue Peyrolières.*  
 Sirven , *rue Malbeq.*

## SCULPTEURS.

Messieurs.

Lucas aîné , }  
 Lacombe , } *rue des Pénitens Noirs.*  
 Henry , }  
 Moulis , }  
 Rostan , } *près les Tierçaires.*  
 Noubel , *au puits des Augustins.*  
 Mortreuil aîné , *derrière le Collège  
 Royal.*  
 Mortreuil cadet , *rue Croix-Baragnon.*  
 Capela , *rue des Augustins.*  
 Julia , *rue du Predmontardy.*  
 Renaud aîné , *rue Nazareth.*  
 Renaud cadet , *à l'Esplanade.*  
 Milbert , *dans l'Hôtel de Ville.*  
 Caillive , *Fauxbourg S. Michel.*  
 Lespinasse père & fils , *rue Riguepels.*  
 Loubeau , *Place des Pénitens Noirs.*




---

# COMMERCE.

---

## IV. PARTIE.

---

**L**E Guerrier qui réunit le courage à la force , défend la Patrie contre les ennemis jaloux de la gloire de son Roi.

Le Magistrat , armé du glaive de la Justice , dont il est le dispensateur , la protège par la vigueur des Loix , & tient chaque individu dans un juste équilibre.

Le Négociant , de son côté , l'enrichit du produit de ses opérations pénibles : il ne craint ni pour sa vie ni pour sa liberté , lorsqu'il faut traverser l'immensité des Mers , dans l'espérance de grossir une fortune qu'il fait circuler dans le Royaume , & dont il fait profiter cette infinité d'hommes qu'il occupe journellement aux besoins de son Com-

---

merce & de ses Manufactures : l'on voit , pour ainsi dire , couler de sa plume , une source abondante de richesses ; & quelques efforts que fassent certains ordres de Citoyens pour tâcher d'avilir cette profession , elle n'en sera ni moins utile , ni moins honorable

Lodis XIV , que la nature doua des talens les plus rares , & qui réunissoit à ces avantages , des connoissances en tout genre , ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à l'aggrandissement du Commerce dans son Royaume. Il lui accorda une protection particulière , & combla d'honneurs & de bienfaits les Négocians qui se distinguèrent le plus.

M. de Colbert , que son Roi honoroit d'une confiance entière , entra si parfaitement dans ses vues , qu'il porta dans peu d'années , au plus haut degré de perfection , les Manufactures , la navigation , & les Arts de toute espèce. Il peupla les Colonies : les encouragemens qu'il donna aux Négocians , les mit à même de rivaliser avec ceux d'Angleterre , de Hollande & d'Amsterdam , qui se virent bientôt forcés de donner aux Français , en échange de leurs marchandises , celles que ceux-ci étoient obligés de se procurer avec de l'argent : Commerce forcé , mais ruineux pour l'Etat , puisqu'il diminueoit considérablement son numéraire.

Le Monarque , sous la dépendance du-

quel nous avons le bonheur de vivre , ne pense pas moins avantageusement que son Trisayeul. Les circonstances présentes , en sont une preuve non équivoque. Quel autre , que ce grand Prince , eût pu former le vaste projet , qu'il exécute avec autant de succès que de gloire , contre une nation enorgueillie de ses forces maritimes , qui prétendoit avoir le droit exclusif du Commerce , & tenir tous les autres peuples dans la dure nécessité de lui acheter les marchandises qu'elle exportoit des différens Royaumes ?

La richesse réelle d'un Etat , est le plus grand degré d'indépendance où il est des autres Etats , pour fournir à ses besoins , par l'industrie qu'il peut avoir de savoir trafiquer son superflu. C'est la combinaison de ces richesses réelles & relatives , qui constitue l'Art & la Science du Négociant habile , & vigilant.

L'on peut diviser le Commerce en deux parties : en Commerce *intérieur* & *extérieur*.

Les Français , très - industrieux , & qui ont l'avantage d'être nés dans un Royaume abondant & fertile , seront toujours assurés de tenir leurs voisins dans la dépendance , par l'exportation des denrées de nécessité , qui contribuent à procurer des richesses relatives.

## CONSEIL ROYAL DE COMMERCE

*Se tient tous les quinze jours.*

## LE ROI.

M. le Garde des Sceaux.  
 M. le Comte de Maurepas.  
 M. d'Agueffeau.  
 M. Bertin.  
 M. Moreau de Beaumont.  
 M. Joly de Fleury.  
 M. de Sartine.  
 M. Bouvard de Fourqueux.  
 M. Amelot.

*Département de MM. les Secrétaires  
 d'Etat.*

M. DE SARTINE, *rue de Grammont*: la Marine, les Galeres, toutes les Colonies Françaises, le Commerce des Indes, les Pêches de la Morue, du Hareng & de la Baleine.

Les Consulats, la Chambre du Commerce de Marseille; le Commerce Maritime, pour le Commerce extérieur; les Isles Françaises de l'Amérique, &c.

M. le Comte de VERGENNES, *Quai des Théatins*, les affaires étrangères, avec toutes les Pensions, Dons, Brevets, & expéditions qui en dépendent.

M. AMELOT, *rue de l'Université*: le Languedoc, Haut & Bas, & la Généralité de Montauban.

M. le Prince de MONTBARREY, *à l' Arsenal - La Guerre*, le Faillon, les Maréchaussées, l'Artillerie, le Génie & les Haras.

M. NECKER, *Directeur général des Fi-*

nances, *rue neuve des petits Champs* : le Commerce de l'intérieur du Royaume & extérieur par terre, les Pays-d'États, les Pépinières Royales, les dettes des Communautés, les Manufactures, la Navigation dans l'intérieur du Royaume, les Canaux faits & à faire, les Postes, Diligences & Messageries Royales.

## COMITÉ DU COMMERCE.

*Conseillers d'État.*

M. Daguefleau.

M. Chaumont de la Galaisière.

M. Feideau de Marville.

*Intendans du Commerce. Messieurs,*

De Montaran père. | De Villevault.

De Montaran fils. | De Tolozan.

De Cotte. | Blondel.

M. Abeille, Secrét., *rue de la Feuillade.*

MM. les Députés du Commerce & le Syndic des États de Languedoc, y sont invités dans les affaires qui intéressent leurs fonctions.

*Département de MM. les Intendans du Commerce.*

M. DE MONTARAN père, *rue de Touraine au Marais.*

M. DE MONTARAN fils, *rue du grand Chantier, en survivance de M. son père, le Roussillon, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, l'Auvergne, les Généralités de Montauban, d'Auch, le Béarn, les Manufactures de Toiles & Toileries.*

M. DE COTTE, *aux Galeries du Louvre : les Généralités de Limoges, de la Rochelle, de Bordeaux, les Manufactures de Soie.*

M. DE TOLOZAN, *rue du grand Chan-  
tier* : les gratifications sur la Caisse du Com.  
M. BLONDEL, *rue de Varené, Faux-  
bourg S. Germain* : les Papeteries & Tan.

*DÉPUTÉS du Commerce des différentes  
Villes & Colonies, résidans à Paris.*

*Amiens*, M. Cannet, *rue Moslé.*  
*Bayonne*, M. Du Livier, *rue N. Dame  
des Victoires.*  
*Bordeaux*, M. Du Bergier, *rue St. Ho-  
noré, vis-à-vis les Capucins.*  
*Guadeloupe*, M. Des Hayes, *rue grange  
Batteliere.*  
*Languedoc*, M. de Joubert, *rue neuve  
des Capucines.*  
*M. Rome, en survivance*, aux petites écu-  
ries du Roi, *rue S. Honoré.*  
*M. de la Fage*, *Cloître Notre-Dame.*  
*M. Montferrier*, *rue du Hazard Rickel.*  
*La Rochelle*, M. Rasteau, *rue Poissonner.*  
*Lille*, M. de Lescluse de la Chaussée, *rue  
du hasard.*  
*Lyon*, M. Tournachou,  
*Marseille*, M. Rostagny, *rue de Clery.*  
*Martinique*, M. Dubuq Dufferet, *rue du  
gros Chenet.*  
*Nantes*, M. Drouet, *cul-de-sac Notre-  
Dame des Champs.*  
*Paris*, M. Marion, Député de S. Malo,  
*rue Thérèse.*  
*Rouen*, M. Deschamps, *rue neuve S. Au-  
gustin, au coin de celle de Richelieu.*  
*St. Domingue*, M. Lhéritier de Brutelle,  
*rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.*  
Deux de MM. les Fermiers Généraux.

*Ces Députés s'assemblent les Mardi &  
Vendredi matin, chez M. Abeille, Secr.  
du Bureau du Com. rue de la Feuillade.*

## CHAMBRE DE COMMERCE.

Cette Chambre fut établie par Arrêt du Conseil du 29 Décembre 1703 : elle s'occupe à discuter les projets & les mémoires qui leur sont adressés par les autres Chambres ou différens particuliers, sur tous les objets qui regardent le progrès des Fabriques, Manufactures ou autres choses relatives à l'accroissement du Commerce. Ces mémoires sont envoyés avec les observations à M. le Contrôleur Général des Finances.

La Chambre du Commerce est ordinairement composée des Prieur & Consuls en exercice, & de quatre anciens Négocians qu'on appelle Commissaires députés du Commerce. On en change deux chaque année; de maniere qu'il y en a toujours deux anciens & deux nouveaux.

MM. les Prieur & Consuls en Place.

## D E P U T E S.

M. Francés.	M. Babar.	} anciens
M. Mazaré.	M. Marchand.	

*Commissaires pour le Paraphe des Livres  
Journaux des Négocians de cette Ville,  
& autres du Ressort.*

Paul Francés,	Gounon, jeu.	} anc. C.
Bruils cadet,	Sevenes aîné,	
S. Laurens,	Cassaing,	

## S Y N D I C.

M. Berger, rue des Balances.

## T R É S O R I E R.

M. Miégeville, près le Pont.

Blanchard, Sec. de la Chamb. à S. Cypr.

Baptiste, Concierge de l'Hôtel.

## N É G O C I A N S

Qui composent le grand Tableau de la  
Bourse, rangés par genre de com-  
merce, & par ordre alphabétique.

## BANQUIERS,

## MESSIEURS

Belot, rue de la Trinité.

Joullia, anc. Cap. près de la Bourse.

Teynier, anc. Cap. près de la Bourse.

## BIJOUTIERS, Messieurs

Bach, place d'Allezat.

Bossage & Cornu, rue de la Bourse.

Claret (Veuve) & fils, place Rouaix.

Lagraye, rue Maison-Professe.

Lebret aîné, rue S. Rome.

Lepoivre, (veuve) rue Croix Baragnon.

Martin, rue de la Trinité.

Pech (Louis) au Pont.

Rigaud, rue Maison-Professe.

## BAS &amp; BONNETS, (Marchands de)

Fabre & Fages, rue du Pont.

Lafont & Comp. rue Maison-Professe.

Marseille, rue du Pont.

## BOIS de CONSTRUCTION. (Mar. de)

Belombre & Pujol, à S. Etienne.

Bessan, *idem*.

Cardinal & Savy, Fauxb. d'Arnaubernad.

Castillon & Estrade à S. Etienne.

Claverie, à S. Michel.

Danard, *idem*.

Depins, *idem*.

Dosset & Boneau, *idem*.

Dumas, & Goujon, Fauxb. S. Cyprien.

Estrade, Fauxbourg S. Etienne.

- Lafite , à S. Michel.  
 Latou & Comp. *idem*.  
 Mazaré , rue Maletache.  
 Olivier , à S. Michel.  
 Pujol , Fauxbourg S. Michel.  
 Redonet , à S. Michel.  
 Roques & Comp. à S. Pierre.  
 Rouane & Comp. Fauxb. S. Cyprien.  
**COMMISSIONNAIRES ( Marchands )**  
 Berger & Pelissier , rue des Balances.  
 Caranave ( V. ) & Soulié , aux Puits-Clos.  
 Courtois & Comp. , aux Paradoux.  
 Demouis , Fauxbourg S. Etienne.  
 Desferres ( Paul ) & Marié , rue Maif. pr.  
 Fontanilles ( Veuve ) rue Poids de l'Huile.  
 Gairal jeune , *idem*.  
 Gineftet , rue des Pénitens Noirs.  
 Laporte jeune , *rue de la Pomme*.  
 Lassabathie ( Aug. fils , ) *rue de la Pome*.  
 Maÿnial & Pouffinau , aux Puits-Clos.  
 Mercier & Comp. , *rue de la Pomme*.  
 Pradel , *rue de la Pomme*.  
 Raynal , *rue du Poids de l'Huile*.  
 Recouly aîné & Vidal , *aux Coueliers*.  
 S. Clair & Duffé , *rue Maison-Professe*.  
 Vignoles & S. Pauly , *rue Four de Nayac*.  
**CUIRS. ( Marchands de )**  
 Barada frères , aux Puits-Clos.  
 Laurans ( Joseph ) *rue des Augustins*.  
 Lille , *près de la Daurade*.  
 Loubers ( Veuve ) *rue Serminieres*.  
 Loubers ( Cath. , sœurs ) & Hebrays , *rue de la Pomme*.  
 Loude frères , *rue de la Baruthe*.  
 Loude ( Simon ) *rue de Peyrolieres*.  
 Molinier , *rue S. Rome*.  
 Paris , *rue Sainte-Ursule*.

DRAPERIE FINE, Soierie & Dorure.  
( Marchands de )

- Abadie , rue Maison-Professe.  
 Auquetys , rue de la Pierre.  
 Balat freres , rue Maison Professe.  
 Baric , rue des Filatiers.  
 Bedout , Bastide & Com. rue de la Pierre.  
 Bertrand aîné , à la Pierre.  
 Buralgat & Barrau , rue Maison-Professe ,  
*pour ornemens d'Eglise.*  
 Chicot & Charlein , rue Boulbonne.  
 Coffaune aîné , rue des Filatiers.  
 Daran , rue de la Trinité.  
 Darquier freres , aux Changes.  
 Daure & Prevôt , à la Pierre.  
 Delapersonne & Comp. rue de la Trinité.  
 Delbosq & Comp. , place Rouaix.  
 Deloge , rue de la Trinité.  
 Depanis neveu , & Comp. , place de la  
 Trinité , *pour femme.*  
 Farjanel , & Lorine aîné , *pour femme* ,  
 rue des Filatiers.  
 Filhouze & Roumengaud , rue des Filat.  
 Fontenelle & Couziers , place Trinité.  
 Francés freres , rue des Filatiers.  
 Gounon jeune , anc. C. rue malcoufinat.  
 Itey , pere & fils , *pour femme* , rue des  
 Filatiers.  
 Laporte , oncle & neveu , place Rouaix.  
 Maillol & Galtier , rue Maison-Professe.  
 Marsalenc & Escande , rue des Filatiers.  
 Meyran , rue des Filatiers.  
 Montagnac , place Rouaix.  
 Saffot & C. rue de la Trinité , *pour fem.*  
 Seguié , rue des Filatiers.  
 S. Laurans Cabos & Laporte , rue M. Pr.  
 S. Martin , rue des Filatiers.  
 S. Marc , rue de la Pierre.  
 Suau & Pagés , rue de la Trinité.

S. Paul, *idem*.

Tourné, *pour femme*, rue des Filatiers.  
Trinchant & Comp., *pour femme*, place  
Rouaix.

DRAPERIE COM. (-Marchands de)

Amiel & Ramiere, place de la Pierre.

Babar (Veuve) & fils, *idem*.

Berdoulat fils, aux Changes.

Calmels, rue de la Pierre.

Cazes & Pierre Roussillon, rue Maif. Pr.

Clarens, Marcoul & Comp. rue de la Pier.

Dangla & Vignier, place de la Pierre.

Delquier, rue des Filatiers.

Donat, Place de la Pierre.

Dubernay, à la Pierre.

Lafour & Viala, *idem*.

Marchand, place de la Pierre.

Mauran & Alard, aux Puits-Clos.

Montesquieu & Bessan, aux Changes.

Monties & Esquirol, à la Pierre.

Nassans, Borrel & Comp. *idem*.

Naylies & Comp., rue Maison-Professe.

Pijon aîné, aux Changes.

Sabattier neveu, place de la Pierre.

Serane & Tapié, rue de la Pierre.

Tayac & Compagnie, à la Pierre.

Vayffe & Martin, à la Pierre.

Cette Branche de Commerce tient ses  
Assemblées particulières dans l'Hôtel de  
la Bourse le premier Lundi de Carême,  
le Lundi après *Quasimodo*, & le 18 Oct.

L'Inspecteur & les 4. Commerçans Ju-  
rés-Gardes sont préposés à la vérification  
desdites marchandises; & lorsqu'il s'en  
trouve de défectueuses, le différend est  
porté devant MM. les Capitouls, Juges  
des Manufactures, qui d'après l'avis de  
l'Inspecteur, & le rapport des Jurés-  
Gardes, rendent leur Sentence.

**INSPECTEUR de la Draperie.**M. Huet de Vaudour , *logé place S. Et.***J U R E S - G A R D E S .**M. Pierre Rouffillou. | M. Pijon.  
M. Vialla. | M. Bésian.

Leur nomination se fait ordinairement la seconde semaine de Décembre , & l'on en change deux toutes les années.

M. Seré , *Controleur , dans son Bureau , à la Douane , rue du petit Versailles.*

**D R O G U I S T E S - E P I C I E R S .**

Albert , à S. Cyprien.  
Assalit , rue du Pont.  
Baissade père , rue Croix-Baragnon.  
Baissade fils , & Comp. *idem.*  
Beziat ( Etienne , ) à la Pierre.  
Bièyffe & Moulis , rue des Couteliers.  
Bouloc , rue Croix Baragnon.  
Bourguignon , place S. Etienne.  
Carbonel , aux Couteliers.  
Castel & Dumarc , aux Changes.  
Castet , rue Peyrolières.  
Caze , père & fils , rue Maison-Professe.  
Clauzolles , au Pont.  
Combes frères , au Salin.  
Courdy , place Royale.  
Coutaud frères , au Salin.  
Daupias , place d'Assézat.  
Debans , rue des Augustins.  
Delprat , près du Pont.  
Duchamp , à S. Etienne.  
Duffaut , à S. Cyprien.  
Durand , à S. Michel.  
Geze & Lamarque , à la Pierre.  
Gerbal & Bezombes , à St. Cyprien.  
Gougnac & Labat , rue Nazareth.  
Guibert neveu , rue Croix-Baragnon.

Juery , au Pont.  
 Latapie , aux Changes.  
 Martin , ( Raymond , ) rue Riguepels.  
 Maury , rue de la Pomme.  
 Michel , Fauxbourg S. Etienne.  
 Péletan , rue du Sénéchal.  
 Periés , place Royale.  
 Pessemesse , puits de Peyrolieres.  
 Pijon , place Royale.  
 Pigeon , Fauxbourg S. Cyprien.  
 Pujol , porte S. Etienne.  
 Rocaché , cadet , frères , Fauxb. S. Et.  
 Sacaley , rue du Pont.  
 Sales ( Pierre ) , p'ace Royale.  
 Sanchole , Place Royale.  
 Seignan aîné , aux 4 coins des Augustins.  
 Sevene , aux Changes.  
 Soubié & Pannassié , rue des Tourneurs.  
 S. Amans , rue Maletache.  
 Taubin , Fauxbourg S. Cyprien.  
 Tuffaud , rue Peyrolieres.  
**FER Brut & FER Ouvré. ( March. de )**  
 Bardes , rue de l'Inquisition.  
 Blez & Comp. , près la porte S. Michel.  
 Bourgaud , rue du Pont.  
 Campardon , *idem*.  
 Deschamps , place de la Daurade.  
 Ferradou , rue Peyrolieres.  
 Garrigou , aux Puits-Clos.  
 Joulieu , près la Visitation.  
 Massonié , aux Changes.  
 Pons père & Comp. , aux Puits-Clos.  
 Romelstein , aux Changes.  
 Tournié , aux Puits-Clos.

**G R A I N S. ( Marchands de )**

Baradat , Fauxbourg S. Etienne.  
 Belmont , rue Dumay.  
 Cloupet , Fauxbourg S. Etienne.  
 Delmont , Fauxbourg S. Etienne.

Delpert , Fauxbourg S. Etienne.  
 Fages aîné , *idem*.  
 Jacquier , ( Dom. ) Decamps , Raby & C.  
 rue Croix-Baragnon.  
 Lacals , *idem*.  
 Majorel , rue du Poids de l'Huile.  
 Mercery , Fauxbourg S. Etienne.  
 Michel , *idem*.  
 Molinier , *idem*.  
 Portes & Comp. rue Croix-Baragnon.  
 Pratviel , Fauxbourg S. Etienne.  
 Rupé aîné , rue Bouquieres.  
 Saquarin , ( S. Raymond ) Fauxb. S. Et.  
 Senil , rue Riguepels.  
 Serane Jeune , rue S. Barthelemy.  
 Siadoux , Fauxbourg S. Etienne.  
 Treyffac , *idem*.

#### HUILES. ( Marchands d' )

Albouy & Char , aux Puits-Clos.  
 Bernadet , *idem*.  
 Desparbés , à la Pierre.  
 Limes , Place du Puits verd.  
 Pagés neveu & Comp. rue de la Pomme.  
 Rozés , rue S. Rome.  
 S. Salvy , rue du Poids de l'Huile.  
 Tournier père , aux Puits-Clos.

#### IMPRIMEURS & LIBRAIRES , p. 178

#### LAINES. ( Marchands de )

Caulet , Salbat & Comp. près la Bourse.  
 Clauzade ( Joseph ) rue du Pont.  
 Girard frères , rue de la Vache.  
 Joulia , près la Bourse.  
 Laborde Roncal , rue de Gestes.

#### LINGERIE. ( Marchands de )

Alary ( Veuve ) à la Trinité.  
 Armaing , Veuve , Place de la Pierre.  
 Barrau frères , Dardigna & Comp. , rue  
 des Couteliers.

Bezins Veuve, & Fils, rue de l'écharpe.  
 Busquet & Comp. rue Maison-Professe.  
 Bruils frères, rue du Pont.  
 Capelle frères, place du Salin.  
 Carol, Riscle & Comp., rue Maif. Prof.  
 Cassaing, Davasse & Comp. *idem*.  
 Cornu neveu, rue Maison-Professe.  
 Dalbis & Pujol, près du Pont.  
 Depanis oncle, rue de la Trinité.  
 Dezazars, anc. Cap. rue Maison Prof.  
 Ducos frères & Comp., à la Bourse.  
 Esquirol, Michel & Comp. rue M. Prof.  
 Foissac, rue des Filatiers.  
 Fontés & Bernet, rue Maison-Professe.  
 Fortis, Pech & Comp. place d'Assezat.  
 Fromatge, Azam & Comp. à la Bourse.  
 Galtier, rue de la Trinité.  
 Gayssat, à la Trinité.  
 Gounon, ( Jacques ) à la Maison-Professe.  
 Lajart, Brunet & Comp. près la Bourse.  
 Lamarque, rue de la Trinité.  
 Laperche & Comp. rue Maison-Professe.  
 Lasbarrières, rue Maison Professe.  
 Lassale fils, place de la Pierre.  
 Lazeu de Peyralade, aux Tourneurs.  
 Lorine & Chevalier, rue des Filatiers.  
 Manent & Pouchalon frères, place de la  
 Trinité.  
 Marseille sœurs & Barou, aux Changes.  
 Miegerville & Comp., près le Pont.  
 Mony, rue Payras.  
 Pagez jeune, à la Pierre.  
 Pech. ( Pani ) Place d'Assezat.  
 Pinaut, rue du Pont.  
 Roucous Castanet, anc. Cap. rue Maif. P.  
 Rougé ( Veuve ) rue des Filatiers.  
 Seré & Ribaute, rue Maison-Professe.  
 Som, place Royale.  
 Soulié, rue Maison Professe.  
 Suau & Pagez, rue de la Trinité.

S. Marc , à la Pierre.  
 Tourné , à la Trinité.  
 Trinquié , Remaury & Com. à la Pierre.  
 Vaiffe & Comp. au Pont.

**MIGNONETTES.** ( Marc. & Fabr. de )  
 Cazals , fabriquant de Couvertures en coton , près la Dalbade.

Lapene ( Veuve ) rue Jouxaygues.  
 Marnac frères , sur le pont de Tounis.  
 Souques , rue des Paradoux.

**P E C H E.** ( Marchands de )

Dubosc , aux Puits-Clos.  
 Clauzolles & Comp. *idem.*

**QUINCAILLERIE.** ( Marchands de )

Beauregard , au Pont.  
 Clauzade ( Raymond ) *idem.*

Dilpan , *idem.*  
 Fontan , *idem.*

Gardelle & Vialet , rue du Pont.  
 Pech ( Joseph ) au Pont.

Pradere Cousins , rue Peyrolieres.

**VINS ÉTRANGERS.** ( Marchands de )

Camardon , rue du Pont.  
 Maynial , aux puits-clos.

Raynal , près la Salle du Spectacle.

**T E I N T U R I E R ,** Privilégié  
 par la Chambre du Commerce.

M. Prat , près de la Bourse.

*Outre ces Négocians , il y a encore un second Corps , composé d'environ mille petits Marchands de toute espèce , qui n'ont ni rang ni séance à la Bourse , qui ne passent point par les charges , & ne jouissent point des privilèges du grand Corps.*

## MANUFACTURES ROYALES.

*MANUFACTURE DU TABAC.*

**C**ETTE Manufacture, dépendante des Fermes Générales, fut établie à Toulouſe en 1722 : elle eſt adminiſtrée par un Inſpecteur & deux Contrôleurs, qui corrépondent directement aux Fermiers Généraux à Paris : elle occupe journallement 260 Ouvriers, qui jouiſſent de l'exemption de Milice, de Patrouille & autre ſervice public.

*I N S P E C T E U R.*

M. NICOL, ancien Capitoul.

*Contrôleurs.*

M. BEAU, } Logés dans la  
M. DUBOUCHET, } Manufacture.

*Commis aux Écritures.*

M. Lacaux, rue S. Rome.

Jean Burc, Maître-Ouvrier, chargé de la direction des ateliers, place S. Sernin.

Un Portier à la livrée du Roi.

## POUDRES ET SALPÊTRES,

*Dont la régie ſe fait pour le compte du Roi.*

M. de Lapeyrie, Commiſſaire, rue Toloſane.

M. Ducros de Bayanne, Garde-Magasin, rue des Teyſſeyres.

M. Broutin, Maître Poudrier, logé au Moulin à Poudre.

Prix des Poudres fines pour les débitans  
 35 sous la livre , pour être vendue 40 s.  
 en détail : les particuliers qui iront la  
 prendre au Magasin la paieront 36 sous :  
 les grosses Poudres continueront d'être  
 vendues le même prix ; savoir , celles de  
 guerre , 20 sous , & celles de mine & de  
 traite 18 sous ; le Salpêtre brut 12 sous la  
 livre , & celui de trois cuites 1 liv.

## M A N U F A C T U R E

*Des Sieurs LIOTARD père & fils.*

Elle fut érigée en Manufacture Royale,  
 par Arrêt du Conseil du 20 Juillet 1775,  
 revetu de Lettres-Patentes du 17 Août,  
 même année , regîtrées en Parlement le  
 2 Décembre suivant. Cette Manufacture  
 tient ordinairement 44 métiers , montés à  
 fabriquer toute espèce d'étoffes en soie,  
 unies ou melangées , pour meubles ; Damas  
 à trois couleurs ; Damas unis , Brocatel-  
 les , Moères , Damassades , Satinades &  
 Serges en Fleuret ; Gazes pour le minot ,  
 la Boulangerie & les tamis ; Gazes pour  
 les robes ; Mouchoirs damassés ; Serges en  
 soie & Tafetas de Florence , le tout de  
 belle qualité.

Le Diocèse y a fait construire à ses fraix  
 une Calandre , à l'instar de la Calandre  
 Anglaise de Nîmes , où le public aura la  
 liberté de faire calandrer toute sorte de  
 marchandises , suivant le tarif fixé par le  
 Diocèse , pour l'aune ou pour la canne.

*Cette Manufacture est logée dans la rue  
 Mirepoix.*

**M A N U F A C T U R E**  
**D E C O U V E R T U R E S E N C O T O N**

*De Madame la Veuve DEBRU aîné.*

Cette Manufacture, qui occupe ordinairement 20 métiers à fabriquer des couvertures de lit & des moiettons en coton, fut érigée en Manufacture Royale, par Lettres-Patentes du 22 Mars 1774 : elle est dans la rue Vieux-Raisin.

**M A N U F A C T U R E**

De Mignonettes, Brocatelles, Serges de Soie, Taffetas, & autres Etoffes pour Habits, ou pour Meubles.

Mad. veuve Lapene, rue Jouxaignes.

**F A B R I Q U E S O R D I N A I R E S.**

**A M I D O N S.**

Mrs. Bessieres, *dans l'Isle de Tounis.*

Blondel, aux Conteliers.

Cizos, rue Serminieres.

Dutour, près la place S. Etienne.

Fournier, aux Paradoux.

Fort, aux Blanchers.

Lagarde, près S. Sernin.

Molinet, hors la porte S. Michel.

Paffoi, rue du Taur.

Segouin, rue S. Antoine du Salin.

Tartanac, rue des Changes.

**B A S D E L A I N E,**

Mrs Barthés, rue pargueminieres.

Canut, rue des Moulins.

Laboulié,

Marc, rue Pargueminieres.

Monpezat père, rue des Blanchers.

Nicaut, place d'Arnaubernard.

Ouarié père, rue des Paradoux.

Richard , rue des Polinaires.  
Violette , rue Chaude.

## B A S D E S O I E .

Mrs Barthés , rue Sainte Ursule.  
Bergés , rue Peyrolieres.  
Castagniere , rue Chaude.  
Caussat père , rue Peyrolieres.  
Caussat fils , même rue.  
Gramont , même rue.  
Langlois , rue des Paradoux.  
Monpezat ,  
Ouarié fils , rue des Paradoux.  
Richard fils ,  
Richard , rue des Polinaires.

## B I E R E .

Delprat , dans l'Isle de Tounis.

## B U R A T S , Serges ou Savoyardes.

Boyer , ( Mad. ) *Isle de Tounis*  
Conte , *idem.*  
Coraze , *sur le Pont de Tounis.*  
Darquié , *idem.*  
Duffaut , *idem.*  
Fourtané , *idem.*  
Granade , *Isle de Tounis.*  
Lacoste , *Pont de Touis.*  
Laurens , *Isle de Tounis.*  
Touzé , *Pont de Tounis.*

*Outre ces Fabriquans, il y a plus de 100  
métiers dans les maisons de différens Ou-  
vriers , & qui travaillent en proportion de  
leur fonds.*

## C A L O T E S D E C U I R .

M. Delmas , rue Royale.

## C A R D E S . ( Peignes de )

Dedieu , dans l'Isle de Tounis.  
Flages , *idem.*  
Grouffac ( Veuve ) *idem.*

Groussac aîné , *rue Izalguier.*  
 Lartigue , *Iste de Tounis.*  
 Martin , *idem.*

## C A R T O N S.

Gaston , *bout du coin des Pénitens Gris.*  
 Marfeillac père , *rue Petit-Versailles.*  
 Marfeillac fils , *rue Pargueminieres.*

## C H O C O L A T de toute qualité.

Aux Carmes Déchauffés.  
 Aux Chartreux.  
 Blondel , *rue des Couteliers.*

## C O N F I T U R E S E T P A R F U M S.

Mrs. Bien-aimé , *Place-mage.*  
 Blondel , *rue des Couteliers.*  
 Boissié , *Place Rouaix.*  
 Boissel , *rue Croix Baragnon.*  
 Calvet , *aux Changes.*  
 Dillan , *rue Malcousinat.*  
 Forts , *Place d'Asszat.*  
 Jambon , *rue du Pont.*  
 Lacombe , *rue de la Pomme.*  
 Laforgue , *idem.*  
 Larges , *rue des Filatiers.*  
 Marcan , *Place S. Etienne.*  
 Rouzié , *rue S. Rome.*

## C O U V E R T U R E S E N C O T O N.

M. Béart , *vis-à-vis le Collège del'Es-*  
*quille.*  
 M. Lenoble , *fils , rue Vinaigre.*

## C O U V E R T U R E S E N L A I N E.

Iché , *rue Tour de Nayac.*  
 Vignoles , *idem.*  
 Escoubié , *rue des Peccadoux.*  
 Escoffres , *idem.*  
 Laffont , *idem.*  
 Sales , *idem.*

## ETAMURÉ DE GLACES.

Chauvet , *rue des Couteliers.*

## INDIENNES.

weillet , *vis-à-vis l'Oratoire de Tounis.*

INSTRUMENS DE PHYSIQUE , de  
Mathématique , de Machines Hydrauliques en bois , dans toute leur justesse.

Castex , Père & fils , *rue du Port-garau.*

## PAPIERS POUR TAPISSERIE.

Mrs. Audouin , *rue Pargueminieres.*

Bouteilles , *rue Pargueminieres.*

Fox , *place Saintes-Carbes.*

Géniés & Berot , *Fauxb. S. Cyprien.*

Lorié , *rue Serminieres.*

Nogué , *rue Pargueminieres.*

Perret , *rue des Argentiers.*

Raynaud , *rue des Tourneurs.*

## PEIGNES DE CORNE.

Savy , *rue Serminieres.*

Cardes , *près S. Pantaléon.*

## PLOMB LAMINÉ.

M. Touroude , *place du Pont-Neuf.*

M. Sac , *rue des Couteliers.*

## TOILES PEINTES.

Dejan , *dans l'Isle de Tounis.*

Nogué , *rue Pargueminieres.*

Lacroix , *à S. Pierre.*

## VIOLONS ET VIELLES.

Piroy , *rue des Argentiers.*

Il y a encore dans la Ville plusieurs autres Fabriques de Bamboches , de Boettes , d'Epingles , de Cables & Cordes , de fouets , de Cordes de Violon , &c. &c. dont le détail seroit infini.

*N O M S des différens Corps de Métier ,  
& dont on s'est contenté d'indiquer les  
plus utiles au Public.*

Affeneurs.	Cordonniers p. ho.
Armuriers.	Cordonniers p. fe.
Arquebusiers.	— pour les enfans.
Aubergistes.	Couteliers.
Bambocheurs.	Couvreurs de toîts.
Bâtiens.	Doreurs.
Batteurs d'Or.	Egorgeurs de Co-
Billardiers.	chons.
Blanchers.	Epingliers.
Bouchers.	Eperonniers.
Boulangers.	Evantailistes.
Bourreliers.	Flefladiers.
Bridiers.	Fondeurs de la
Brodeurs.	grande fonte.
Caffétiers.	Fondeurs de la pet
Cardes (faiseur de)	Forgerons.
Cardeurs.	Fripiers.
Cartiers.	Fourbiffeurs.
Chamoiseurs.	Fourniers.
Chandeliers.	Gantiers.
Chapelliers.	Grenetiers.
Charpentiers.	Gueniers.
Charrons.	Horlogers.
Chauffetiers.	Hôtes , Rotiffeurs
Chevrotiers.	Jardiniers fleurist.
Coffretiers.	Lanterniers.
Contrepointeurs.	Maçons.
Cordiers.	Maréchaux ferrans
Cordes de violon.	Menuifiers de la V.

Menuisiers du Port	Rentrayeuses de D.
Mesureurs de gr.	— de Tapisserie.
Molineurs en soie.	Repetiers.
Orfèvres.	Sabotiers.
Ouvriers en soie.	Savetiers.
Pageleurs.	Selliers.
Parafols, (faif. de)	Serruriers.
Parcheminiers.	Tailleurs d'habits
Parfumeurs.	Tailleurs pour fem.
Passementiers.	Tanneurs.
Pâtisfiers.	Tapisfiers.
Paveurs.	Teinturiers.
Peignes, (faiseurs)	Tisserans de lin.
Pelletiers.	Tisserans de laine.
Perruquiers.	Tondeurs de draps.
Pierre, (Tailleurs)	Tonnelliers.
Plâtriers.	Tourneurs.
Potiers d'étain.	Vaniers.
Potiers de terre.	Vitriers.
Rabilleurs.	Volaliers.

---

## ARTS MÉCANIQUES.

---

### AUBERGISTES, TENANT HÔTEL GARNI.

*Hôtel des Princes.*

Sauvet, place S. George.

*Hôtel du Grand-Soleil.*

Daumont, rue des Augustins.

*Hôtel du Clocher d'Alby.*

Bounoure, place Montardy.

*Hôtel du Griffon d'or.*

Lassiale, vis-à-vis les Carmes.

*Hôtel des trois Mulets.*

Vaissiere, place Montardy.

*Hôtel des quatre saisons.*

Vital, près la Bourse.

*Hôtel S. Pierre.*

Dorliac, rue du Cheval blanc.

*Hôtel du Dauphin couronné.*

Soulé, près la Visitation.

*Hôtel des trois Colonnes.*

### BAINS DE SANTÉ.

Mad. Debru, à la Barraquette.

M. D'Eymes,

M. Desquerre, } à Tounis.

M. Peyrouzet, aux Couteliers.

M. Sabattier, *idem.*

Mad Vaissiere, rue du Cheval blanc.

### BATTEURS d'OR.

Mrs. Villecense, derrière la Dalbade.

Lacene, rue des Couteliers.

Rives, puits de Peyrolieres.

### BRODEURS.

Mrs. Dubarry, rue des filatiers, *Doyen.*

Grison, rue Bassé-Porterie, *Bayle.*

Barateau, rue S. Rome.

Bordes, rue des Filatiers.

Ufdebot, Flamand, rue des Couteliers.

## D O R E U R S .

Mrs. Lapeyre aîné , rue des Cordeliers.  
 Peyronet , rue Serminieres.  
 Lapeyre cadet , rue de la Pomme.  
 Derome père & fils , rue des Couteliers.  
 Ortignier , derrière la Dalbade.  
 Beze , rue des Filatiers.  
 Lapierre , Grand' rue.  
 Bernadou , même rue.  
 Montels , rue Boulbonne.  
 Abadie , rue Ninan.  
 Langlade , près les Augustins.  
 Rabou , rue Payras.  
 Giscarol & Comp. rue de la Pomme.  
 Busque , rue des Chartreux.  
 Raimond , rue des Balances.

## É B E N I S T E S .

Mrs. Martin Krey , rue Boulbonne.  
 Chrétien , }  
 George , } rue de la Dalbade.  
 Paunis , porte Matabiau.  
 Blondin , à l'Hôpital de la Grave.

G A R D E - M A L A D E S  
E T A C C O U C H É E S ,*Les nommées*

Palmoulette , rue des Tourneurs.  
 Louise , même rue.  
 Ramon , place S. Sernin.  
 Gironne , rue du Taur.  
 François , dans la rue des Caves Saint  
 Sernin.  
 Rozés , derrière S. Sernin.

- Marquise , rue S. Antoine du T.  
Bolvenne , rue du Taur , reçoit des ma-  
lades dans sa maison.  
Malevigne , même rue , reçoit aussi des  
malades.  
Lamarque , rue du Petit-Yersailles.  
Marianne , rue de la Magdelaine.  
Tamboure , rue S. Rome.  
Henry , rue Huc-Vidal.

H O R L O G E R S .

- Mrs. Moyfiët , rue S. Rome.  
Hubert , rue Maison-Professe.  
Lafius , rue S. Rome.  
Charnaut , place Royale.  
Badée , rue des Filatiers  
Vignaux , rue des Filatiers.  
Berthet , rue Rignepels.  
Isaac , rue des Filatiers.  
Hubert aîné , près les Carmes.  
Sainton , vis-à-vis les Carmes.  
Prevost , place de la Monnoie.  
Mayet cadet , rue Croix-Baragnon.  
Conques , rue des Filatiers.  
Colombiès , place Royale.

J A U G E U R S .

- Mrs. Déchamps père , rue Régans.  
Déchamps fils.  
Roucole , rue des Filatiers.  
Dumons , Fauxbourg S. Etienne.  
Dubuc , rue du Four-Bastard.  
Courcieres , rue de la Pomme.  
Ramond fils , rue Pouzonville.

## LUTHIERS.

Mrs. Rocole, rue du Taur.

Etienne, rue S. Sernin.

Colin, rue Boulbonne.

Miffelair, rue du Taur.

Jaquin, place Royale.

## MARCHANDS DE VIN ÉTRANGER.

Mad. Veuve Lafont, à Parc des Carmes.

M. Peyronet, rue Serminieres.

## OPTICIEN.

M. Chauet, rue des Couteliers.

## ORFÈVRES.

## JURÉS-GARDES,

*Messieurs*MARIN, BARON, GAILHARD, *fil.*Lagarde, *Doyen.*Vinsac *père.*

Olivier.

Marin.

Dulaurier *père.*Gailhard *père.*

Prevôt.

Duprat.

Moisset.

Barquiffaut.

Clemans.

Salettes.

Germes Quercy.

Landes.

Gailhard.

Baziège.

Albert.

Villocense.

*Cizeleurs.*Samson, *oncle.*Samson, *neveu.*Dulaurier, *ainé.*Vinsac, *ainé.**Jouaillers.*

Baron.

Pelé.

Vinsac, *cadet.*

Decams.

*Ces Artistes sont logés dans la Grand' rue.*

POMADE CALCINANTE *des Indes.*

Le sieur Peyri , Fabriquant de Bas ,  
*rue Pargaminieres* , vend un spécifique ,  
 pour détruire les Punaises & leurs œufs.  
 En vendant sa Pomade , qu'il a taxée à 6  
 s. l'once , il enseigne la maniere de s'en  
 servir.

## RÉLIEURS , Doreurs de Livres.

## M E S S I E U R S

Espigat , *Syndic.*

Labedan , fils , *Adjoint.*

Ayral , près le Rempart.

Bouloc père , *rue des Argentiers.*

Bouloc fils , *idem.*

Belegarde , *rue du Four-Bastard.*

Cabals , *rue Pouzonville.*

Dubois , *rue des Salenques.*

Devert , *idem.*

Espigat , *rue des Argentiers.*

Gaston , *rue du Taur.*

Long , *rue des Salenques.*

Monnac , *rue des Argentiers.*

Mouchet aîné , *rue des Tiercerettes.*

Mouchet cadet , *idem.*

Marfeillan père , *près le Rempart.*

Marfeillan fils , *rue du Four-Bastard.*

Milhas , ( *Veuve* ) *près le Rempart.*

Rieupeyroux , *rue Pargueminieres.*

Sicard , *rue Boulbonne.*

Tarbe , *rue des Tierçaires.*

**SELLIERS-CARROSSIERS**, Loueurs  
de Chaises de Poste, par jour ou par  
mois, pour la facilité des Voyageurs.

**M A I T R E S.**

Balustrier, *Doyen*, rue Perchepinte.  
Blanc, rue du Temple.  
Ducasse, Place de la Bourse.  
Tau aîné, rue de la Pomme.  
Barriere, rue Boulbonne.  
Plantié, Place S. George.  
Renelié, près les Pénitens Blancs.  
Tau cadet, rue Nazareth.  
Clayret, rue des Paradoux.  
Lebrun, rue Perchepinte.  
Lagreze, rue de la Bourse.  
Pons, rue Nazareth.  
Portes, rue Boulbonne.  
Lacuisse, Place S. Etienne.  
Daumont, vis-à-vis le Grand Soleil.  
Revolte, rue de la Bourse.  
Chamayou, près les Augustins.  
Tau jeune, Place S. George.  
Lamarque, rue Boulbonne.  
Baquié, rue Croix Baragnon.  
Martinet (Veuve) place des Paradoux.  
Vergnes (Veuve) Fauxb. S. Cyprien.

**T A P I S S I E R S**, Loueurs de Meu-  
bles, pour les Appartemens.

**M A I T R E S.**

Mrs. Diaque *Doyen*, rue des Argentiers.  
Debru Père, rue des Nobles.  
Rouffet Père, rue des Augustins.  
Roques, (*en Chambre*) rue S. Rome.  
Bonaure, rue de la Pomme.  
Debru fils, près S. Pantaléon.  
Bourdil, rue des Paradoux.  
Rouffet fils, place du Puits Vert.  
Barciet, rue de Regans.

Frêche, rue des Balances.  
 Abel, Place Saintes Carbes.  
 Gally, ( Veuve ) rue Bourguet-Nau.  
 Malafoffe, rue Vieux Raisin.  
 Bajou — Laplagne, rue Croix-Baragnon.  
 Dubreuil, Place S. Etienne.  
 Lasserre, rue de la Pomme.  
 Marmond, rue S. Rome.  
 Castell, rue Ste. Claire.  
 Daure, rue du Taur.  
 Uzac, rue Donne-Coraille.  
 Carbonel, rue Saintes Carbes.  
 Huc, rue S. Antoine du Salin.  
 Grenier, rue des Nobles.  
 Lafage, rue de la Pomme.  
 Dulac, rue Trinité.  
 Sarebezoles, Place Saintes Carbes.  
 Tarbés, rue des Filatiers.  
 Peyrouzelle, rue S. Antoine.  
 Rinnier, Place S. Etienne.  
 Barennes, rue des Chapelliers.  
 Monniot, vis-à-vis les Gr. Carmes.

#### TEINTURIERS EN LAINE.

Mrs. Troy père & fils, à Tounis.  
 Barrere & Magenties, *idem*.  
 Pugens, *idem*.  
 Lamouroux, *idem*.  
 Deymié, *idem*.  
 Pomiés aîné & cadet, *idem*.  
 Verrié, *idem*.  
 Eymes ( Veuve ) *idem*.

#### TEINTURIERS EN SOIE.

Mrs. Peyrouzet, rue des Conteliers.  
 Castaing, *idem*.  
 Sabatier, *idem*.  
 Lapene, à Tounis.  
 Guarrigues, *idem*.  
 Martin, *idem*.

## POSTE AUX LETTRES.

## CONTROLEUR-PROVINCIAL.

*Pour les Départ. de Toulouse & Limoges,*M. De Jeze, *rue Montoulieu.*

## DIRECTEUR.

M. De Laploniere, *rue Croix-Baragnon.*  
*Controlleur.*M. Gay de Boifclair Avocat, *rue Tolozane*

On instruit le Public qu'on leve la dernière boëte le matin à onze heures précises ; & l'après-midi à quatre heures. Toutes les Lettres qui ne sont point remises au Bureau avant ces heures, ne partent que l'ordinaire suivant. On affranchit les Lettres jusqu'à dix heures & demie du matin ; & l'après-midi, jusqu'à trois heures & demie : on se charge du port de l'argent pour tout le Royaume, moyenant un sou pour livre.

## POSTE AUX CHEVAUX.

Madame Veuve Molard, *Maîtresse de la Poste, logée à l'Esplanade.**Départ & arrivée des Couriers.*

Le Courier de Paris, passant par le Quercy, Limoufin, Berry & l'Orléanois, part le Mercredi à 11 h. du mat., & arrive le Vendredi à cinq heures du matin.

*Couriers.*M. Petit, *hors la Porte Montoulieu.*M. Maurice, pour M. Guiche, à *Stes Carb.*M. le Grand, *Place S. Etienne.**Courier de Bordeaux.*

Le Courier de Bordeaux, passant par Montanhan, Moissac, la Réole & Lan-

gon, portant les Dépêches pour Paris, part le Jeudi & le Dimanche à 11. heures du matin; arrive le Mercredi & Samedi à cinq heures du matin.

*Couriers.*

M. François, logé place S. Etienne.

M. Vié, *idem*.

*Couriers du Bas-Languedoc.*

Ces Couriers, chargés des Dépêches de Carcassonne, Montpellier, Roussillon, Catalogne, Vivarais, Sevenes, Avignon, Provence, haut & bas Dauphiné, Lyon, Auvergne, Italie, Franche-Comté, Beaujolois, Bourgogne, Bourbonnois & Paris, partent le Lundi matin à 11. heures; & le Mercredi & Samedi à quatre heures du soir. Ils arrivent les Mardi, Jeudi & Samedi à cinq heures du matin, portant les mêmes Dépêches, à l'exception du dernier, qui n'en porte point, venant de Paris. Ils sont logés à l'Hôtel S. Pierre, chez Dorliac, rue du Cheval-blanc.

Les Couriers chargés de la conduite des Brouettes prennent des paquets pour la route, dont on abonne le prix, selon la grosseur ou le poids, avec le Sr. Dorliac.

**ROULAGE DE FRANCE.**

*Départ & Arrivée des Diligences en Poste, Messageries de Paris, Montaub. & Alby.*

**DIRECTEUR.**

M de Nanteuil.

M Florantin, Contrôleur.

M Brouffouse, Secrétaire.

*Conducteurs des Diligences.*

M Durand, près S. Pierre.

M Pacouret, rue Petit-Versailles.

M Toulan, place Royale.

La Diligence en poste de Toulouse à Paris , part régulièrement le Vendredi à midi , & fait le trajet en sept jours & demi. Elle se charge de toute espèce de paquets , au prix de 8 sous 6 deniers par livre ; ( à l'exception des papiers , pour lesquels on paie double ) & pour les Villes de la route , à proportion des distances.

Le prix de chaque place dans la Diligence , est de 135 livres 4 sous ; & pour celles du Cabriolet qui est sur l'avant-train , 84 liv. 10 sous : dans l'un & l'autre cas , chaque particulier est obligé de payer sa nourriture.

On doit avoir l'attention , en arrêtant les places d'avance , de se faire inscrire sur le Registre , & de faire remettre au Bureau , la veille du départ , les malles ou paquets. Cette Diligence arrive à Toulouse le Mardi à midi.

*Messageries de Paris.*

Il part chaque Mercredi à dix heures du matin , pour Paris , une ou plusieurs charrettes , chargées de toute espèce de marchandises , dont le prix est fixé à 30 liv. le cent : ces charrettes font le trajet dans seize jours , & arrivent à Toulouse le Samedi à trois heures après-midi.

On se charge des remises en argent , moyennant un pour cent , pour Paris ou pour la route.

*Carrosse de Montauban.*

Ce Carrosse part chaque Lundi , Mercredi & Vendredi à quatre heures précises du matin , & fait le voyage en six heures de marche : on paye pour chaque place dans le Carrosse 8 liv. & pour le Cabriolet du devant 4 liv. Le port des paquets est fixé à un sou pour chaque livre. Il arrive

de Montauban le Mardi, Jeudi & Samedi  
matin.

*Carrosse d'Alby.*

Le Carrosse à quatre places part le Mercredi & Samedi. Il arrive le Lundi & le Vendredi. On trouve au Bureau d'Alby des Voitures pour Rhodéz & Millau.

Le prix des places pour les maîtres 10 l.

Pour les Domestiques . . . . . 6 l.

Le prix des marchandises 1 sou par liv.

On traite pour les grosses balles à un prix inférieur.

*Le Bureau Général de ces 4 Voitures est à la Messagerie, rue Rouminguères.*

*Messagerie Royale de St. Gaudens.*

Les sieurs Monthieu & Compagnie, Entrepreneurs d'une Diligence, sur la route de Saint-Gaudens, avec Privilège exclusif, feront partir de Toulouse, tous les Dimanche, Mardi & Jeudi, à cinq heures du matin, une Voiture de quatre à cinq places, pour être rendue le même jour & à six heures du soir à Saint-Gaudens, d'où elle repartira le lendemain de l'arrivée, c'est-à-dire, tous les Lundi, Mercredi & Vendredi avec deux Voitures, la première pour être rendue le même jour & à six heures du soir à Toulouse; la seconde Voiture ira au contraire tous les Lundi & Vendredi à Saint-Béat & à Bagnères de Luchon, durant la saison des Eaux, & les Mercredi, passant par Montrejeau à Arreu; cette Voiture repartira des susdites Villes le lendemain de l'arrivée pour se rendre à St. Gaudens, afin que les Voyageurs qui s'en seront servis puissent profiter, s'ils en ont besoin, de celle qui re-

partira les jours fixés pour Toulouse.

Les susdits Entrepreneurs préviennent encore le Public qu'ils auront des Voitures pour les personnes qui voudront aller à journées réglées, & des Charrettes pour le transport des grosses marchandises. Durant la saison des Eaux, ils feront partir de Saint-Gaudens, s'il le faut, des Voitures pour Bagnères & Bigorre.

Les personnes qui voudront être assurées d'avoir des places dans la Diligence, sont priées de vouloir se faire inscrire quelques jours d'avance.

*PRIX des Places & Marchandises.*

Pour Muret	— 3 l.—	Marchand.	6 d.	par li.
Noé	— 5 l.—	March.	— 6 d.	
S. Elix	7 l.—	March.	— 6 d.	
Martres	9 l.—	March.	— 6 d.	
S. Martory	10 l.—	March.	— 9 d.	
S. Gaudens	12 l.—	March.	1 f.	
Montrejeau	14 l.—	March.	1 f.	
Loures	15 l.—	March.	1 f.	
S. Béat	17 l.—	March.	1 f. 3 d.	
Bagnères	24 l.—	March.	1 f. 6 d.	

Quoique le prix des Places & du port des Marchandises soit fixé à un taux bien au-dessus, par l'Arrêt du Conseil du 17 Août 1776, portant établissement de cette Diligence, néanmoins les Entrepreneurs ont voulu favoriser le Public, en diminuant d'un tiers les prix qu'ils étoient en droit d'exiger.

*Le Bureau est à Toulouse, à la place de la Daurade; il est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à onze, & depuis deux du soir jusqu'à cinq.*

*Messagerie Royale de Pau, Oleron  
& route.*

Cette Voiture part régulièrement le Mercredi & Samedi à Midi, & revient le Mardi & Vendredi à la même heure. Le Bureau est à l'Écu de France, rue Tripières.

Prix des places pour Pau 27 liv. y compris la nourriture; pour Tarbe 24 liv., y compris la nourriture; & pour Auch 10 liv. sans nourriture: les places de l'avant-train, moitié prix.

*Messagerie Royale de Narbonne & Montpellier.*

Ce Carrosse part le Mardi & Vendredi à 4 heures du matin, & revient le Mercredi & Dimanche.

Le prix des places pour Narbonne 12 l. Celui des marchandises, 2 sous par liv. jusqu'au poids de soixante livres, & par quintal 3 liv.

Le prix des places pour Montpellier 18 l. Celui des marchandises 3 sous par livre, jusqu'au poids de 60 livres, & par quintal 4 liv. Le Bureau est rue Roumanguères.

Il part du même Bureau, chaque Vendredi matin, un Furgon couvert, pour Bayonne, passant par l'Armagnac, qui revient le Jeudi. Le prix des marchandises est 2 sous par liv. poids de marc.

*Carrosse de Bordeaux.*

Il part chaque Dimanche & Mercredi, à cinq heures du matin, un Carrosse à 4 places, qui arrive le Lundi & Vendredi soir. Il loge au Clocher d'Alby.

Le prix des places est de 18 liv.  
Celui des marchandises 1 sou 6 den.

par livre , pour les balles : on paye pour les petits paquets 2 sous par livre.

*Carrosse de Castres & Lavaur.*

Ce Carrosse à quatre places part le Mercredi & Samedi matin , & revient le Mardi & Vendredi. *Le Bureau est à l'Hôtel St. Pierre , rue du Cheval-Blanc.*

Le prix des places pour Castres 9 liv.

Celui des marchandises , 1 son par liv.

Le prix des places pour Lavaur 6 liv.

Celui des marchandises . . . 6 den.

Il part du même Bureau une voiture pour Caraman & Soreze , le Mercredi , & arrive le Lundi.

Le prix des places pour Soreze 6 liv.

Pour Caraman . . . . . 3 liv.

Il part aussi du même Bureau des Rouliers pour Bayonne , Tarbe & route.

*Carrosse de Villefranche en Rouergue.*

Ce Carrosse à quatre places part le Jeudi à midi , & revient le Mercredi à midi.

*Le Bureau est à l'Hôtel des trois Mulets , place Montardy.*

Le prix des places . . . . . 12 liv.

Celui des marchandises 6 den. par liv.

*Carrosse de Moissac.*

Ce Carrosse à quatre places part du même Bureau le Jeudi à midi , & arrive le Mercredi soir.

Le prix des places . . . . . 6 liv.

Celui des marchandises 6 den. par liv.

Toutes les Voitures qui arrivent d'Agen descendent au même Hôtel ci-dessus.

*Carrosses & Chaises pour Ax , Tarascon , Foix , Pamiers & Auterive.*

Ces Voitures partent 3 fois la semaine , & arrivent de même. *Leur Bureau est chez Vital , Hôtel des quatre Saisons , près la Bourse.*

Le prix des places pour Ax .	18 liv.
Pour Tarascon . . . . .	12 liv.
Pour Foix . . . . .	9 liv.
Pour Pamiers . . . . .	6 liv.
Pour Auterive . . . . .	3 liv.

On fait son prix pour le port des marchandises , selon la distance.

## DÉPART ET ARRIVÉE

*Des Porteurs ou Messagers.*

Le Messager d'Alby , Rhodéz , Gaillac , l'Isle & Rabastens , part le Mercredi & Samedi à 11 heures du matin : le dernier jour il prend le paquet pour Vabres & Espalion ; il arrive le Mardi & Vendredi à dix heures du matin , sauf le paquet d'Espalion qui n'arrive que le Mardi de chaque semaine. *Il est logé au Clocher d'Alby.*

Le Messager d'Auch , Gimont , l'Isle-en-Jourdain , Mirande , Orthés , Oleron , Pau , Tarbe & Bagnères , part le Mercredi & Samedi matin à onze heures , & arrive le Mardi & Vendredi à la même heure. *Il est logé à l'Ecu de France , rue Tripières.*

*Nota. Le Public est averti , qu'un Courrier extraordinaire , nouvellement établi , part tous les Vendredi , pour Auch , Gimont & l'Isle-Jourdain , immédiatement après l'arrivée du Courrier de Paris : les Lettres pour ces trois Villes doivent être remises le Jeudi soir.*

Le Messager d'Ax , Tarascon , Foix , Varilles , Pamiers , Saverdun & Haute-rive , part le Mercredi & Samedi à onze heures , & arrive le Mardi & Vendredi à la même heure : il donne des places dans sa Voiture , & prend toute sorte de marchandises. *Il est logé rue de l'Echarpe.*

Le Messager de Boulogne , Castelnau ,

Puydarienx , l'Iste-en-Dodon , Lombez , Samatan , Sainte-Foi de Peyrolieres & S. Lys , part & arrive les mêmes jours , aux mêmes heures. *Il est logé à l'Echarpe.*

Le Messager de Castres & Lavaur , part & arrive le même jour , & tient des Voitures commodes. *Il loge à l'Hôtel Saint Pierre , rue du Cheval-blanc.*

Le Messager de Soreze , passant par Lanta , Caraman , Aurice & Revel , part le Mercredi matin , & arrive le Lundi soir. *Il loge à l'Hôtel S. Pierre.*

Le Messager de Grenade & Beaumont , part le Mercredi & Samedi à 11. heures du matin , & arrive le Mardi & Samedi à 9. heures du matin. *Il loge rue Temponieres , chez la veuve Bonoli.*

Le Messager de Saint-Gaudens , Monrejeau , Saint-Béat , Saint-Martory , Saint-Girons , Martres , Muret , Mas-d'Azil , Rieux & Noé , part le Mercredi & Samedi à dix heures du matin , & arrive le Mardi & Vendr. à la même heure ; mais le dernier ne porte point des dépêches de Monrejeau. *Il est logé rue Tripières chez Annette.*

Les Porteurs de Mirepoix , Grenade & Beaumont , partent le Vendredi matin , & arrivent le Samedi.

---

**VOITURINS** , qui donnent des Litieres , Carrosses & Chaises , pour les différentes routes.

Fabas , Fauxbourg S. Cyprien.

Moucharon , place du Chairedon.

Lacan , place des Pénitens Noirs.

Le Mougé , Fauxbourg S. Michel.

Moucharon cadet , *idem.*

CHATELLENIE DU CANAL.  
A TOULOUSE.

Mrs. Befaucele , Capitaine Châtelain.  
Jouve , Lieutenant Principal de la Châ-  
tellenie.

Dutour , Lieutenant Particulier.  
Mercadier , Procureur Jurisdictionnel.  
Limoges , Greffier.

*Castelnaudary.*

Mrs. Martin , Lieutenant Particulier.  
Bauzet , Procureur Jurisdictionnel.  
Combes , Greffier.

*Carcaſſonne.*

Mrs. Befaucelle ; Lieutenant Particulier.  
Gourg aîné , Procureur Jurisdictionnel.  
Colombiés , Greffier.

*Somail.*

Mrs. D'Augier , Lieutenant Particulier.  
Borat , Procureur Jurisdictionnel.  
Aubert , Greffier.

*Beziers.*

Mrs. Rascas , Lieutenant Particulier.  
Gottis , Procureur Jurisdictionnel.  
Herail , Greffier.

*Agde.*

Mrs. Bernard , Lieutenant Particulier.  
Raffanel , Procureur Jurisdictionnel.  
Ravaille , Greffier.

La Barque de Poste sur le Canal ; part  
régulièrement tous les jours à fix heures  
précises du matin : elle le parcourt dans  
quatre jours d'un bout à l'autre. La pre-  
miere journée , en partant de Toulouse ,  
se fait à Castelnaudary ; la seconde à Tre-  
bes ; la troisième au Somail , & la der-  
niere à Agde ; & dans ces quatre derniers  
points se font les couchées ; & les dinées ,

en partant de Toulouse , font Negra , Beteille , la Redorthe & Beziers.

Le prix du passage par la Barque de Poste est de 30 sous pour chacune des trois premières journées de Toulouse au Somail , & la quatrième , du Somail à Agde , de 32 f. c'est-à-dire , 20 f. du Somail à Beziers , & 12 f. de ce dernier lieu à Agde. Les Matelots , les Soldats , Recrues , &c. paient moitié moins , pourvu qu'ils soient munis de leurs Passeports ; les Soldats , de leur Congé , Cartouches , & en habit d'uniforme de leur Régiment : c'est le même prix pour les Domestiques suivant leurs Maîtres , & pour ceux sans Maître , en habit de livrée.

Les Patrons de la Barque de Poste ne peuvent pas exiger au-delà de 15 f. par quintal , poids de marc , & par jour , des hardes que les Voyageurs leur confient , dont ils répondent , pour les garder & porter d'une barque à l'autre , à cause du changement qui se fait sur le Canal. En cas de différend à cet égard , les Receveurs de la Barque de Poste sont chargés de le vider , en reconnoissant eux-mêmes le poids des hardes , d'après lequel le Voyageur satisfait les Patrons au prix fixé.

On s'embarque à Toulouse au Port St. Etienne , à côté du Pont-neuf , où est le Bureau , chez le sieur Rouch , Receveur de la Barque de Poste.

## BATEAU DE POSTE

*Sur Garonne.*

Le Bateau de Poste part régulièrement tous les Dimanches & Mercredis à deux heures précises de l'après-midi

du port de l'Embouchure , à l'exception des jours de Pâques , Pentecôte , la Toussains & Noël , dont le départ est fixé au lendemain à six heures du matin : les Passagers doivent y être rendus à une heure pour le plus tard , pour avoir le tems d'embarquer les équipages & effets.

Ceux qui voudront fréter quelque Bateau , doivent s'adresser à M. Charassé , logé rue Pargaminieres , Bureau de la Direction , ou chez le sieur Cot , place S. Pierre. Il n'est pas permis à aucuns particuliers de s'embarquer sur d'autre Barque , à moins qu'ils ne payent au Sr. Charassé le prix du Bateau de Poste.

Les Couriers qui sont arrivés en Chaise de Poste , ne peuvent l'embarquer sur le Bateau , sans avoir payé le droit dû à la Maîtresse des Postes : il est défendu aux Patrons de les mettre sur leur Barque , sous peine d'une amende fixée par des Arrêts de Règlement rendus sur le fait des Postes.

Les Porteurs des paquets doivent passer au Bureau pour faire corriger les Lettres de voiture , si par cas elles n'étoient point en règle , & pour prendre la Carte d'assurance , afin de prouver la remise au Bateau , sans quoi le Maître de Poste ne répond point desdites marchandises.

## FOIRES DE LA VILLE.

Il y a tous les ans quatre grandes Foires, qui durent huit jours chacune. Les Fabriquans des environs font porter dans les Magasins de l'Hôtel de la Bourse une quantité considérable de Draperie, Mercerie & de Laines; les Marchands de la ville & de la campagne, vont se pourvoir des marchandises relatives à leur commerce: les Bestiaux en tout genre, sont vendus sur l'Esplanade.

La première commence aux Rois.

La seconde à la S. Jean.

La troisième, à S. Barthelemy.

La quatrième, à S. André.

## PETITES FOIRES.

Elles commencent ordinairement la veille de S. Orens, de S. Jean, de Saint Pierre, de S. Etienne & de S. Barthelemy, & ne durent que deux jours. Ces cinq Foires sont pourvues de toute espèce de petites marchandises: la dernière est fameuse pour la vente de l'Ail & des Cerceaux.

*Fenêtra, ou Foi naïtra.*

Il y en a cinq, qui se tiennent hors ville, où les Citoyens & les étrangers se font un plaisir de se rendre en foule: on y trouve toute sorte de petite Mercerie & Bijouterie, & principalement toute espèce de comestible.

L'institution de ces fêtes dérive de l'usage où étoient les anciens de brûler les morts, & de déposer leurs cendres dans des urnes, dont on trouve encore des

restes , en fouillant les terres. Dans la suite les Toulousains y firent bâtir des Chapelles , où l'on donne la Bénédiction à pareil jour : on solemnise ces Fenêtra , les quatre derniers Dimanches du Carême.

Le premier est celui du Fauxbourg St. Michel.

Le second , celui du Bazacle.

Le troisième , celui des Minimes.

Le quatrième , celui du Canal , hors la porte St. Etienne.

Le dernier , & que l'on appelle vulgairement *le Fenêtra gourmand* , se tient le Lundi de Pâques , au Quai , & hors la porte S. Cyprien.

### MARCHÉS.

Le *Marché des Grains* se tient le Lundi , Mercredi & Vendredi de chaque semaine , sous la Pierre , où ils sont mesurés en présence d'un Officier de Police , qui en ramasse un cornet des différentes espèces , qu'il remet au Greffe de la Ville , afin que MM. les Capitouls puissent fixer le prix du pain.

Celui des menus grains & des légumes , se tient tous les jours au même endroit.

Les grandes *Bougeries* du Bœuf , du Veau & du Mouton , sont dans la rue des Changes , & dans les différens quartiers de la Ville.

Les *petites Bougeries* , pour la vente des Agneaux , se tiennent sous la place de la Pierre.

Le *Marché de la Volaille , des Oies , des Pigeons , en vie , du Gibier & des Œufs* , est établi sur la place de la Dau-rade , se tient le Lundi , Mercredi , Vendredi & Samedi de chaque semaine ; mais pendant le Carême , il est transféré dans

la cour de l'Hôtel de Ville : la Volaille morte se vend tous les jours dans la rue des Changes, de même que le Gibier.

Celui des *Jambons, Lards & Saucissons* se tient le Jeudi-Saint sur la place Saint George : il est si considérable, que les Citoyens & les gens de la campagne y viennent déposer leur salage ; mais il est défendu d'en commencer la vente, qu'après que la taxe en a été faite par un des Capitouls.

Il se vend encore tous les jours de la semaine, dans la rue des Changes, quantité de Salage & d'Oies mortes.

Le Marché du *Poisson de Mer, d'Eau douce & de la Morue*, se tient à la Halle, près le Pont, tous les Vendredi, Samedi, les jours maigres, & pendant le Carême.

Celui du *Fruit* de toutes les espèces, se tient chaque jour sur la place Royale ; & il est très-expressément défendu aux Revendeuses d'y entrer avant l'heure fixée, qui est annoncée par le son de la cloche.

Celui des *Herbes potagères*, tous les jours sur la place Rouaix, au Pont, & dans la rue des Changes ; on y trouve aussi toute espèce d'herbes, racines & plantes, propres à faire les Bouillons & les Ptisanes aux malades.

Le Marché des *Cochons & Bêtes à laine*, se tient le Lundi & Mercredi hors la porte St. Etienne, & le Vendredi hors la porte d'Arnaud-Bernard.

Celui de la Friperie, des Mouffelines, Cottonades & autre espèce de Lingerie, se tient sur la place St. George, tous les jours de la semaine, excepté les jours de fête.

Celui des *Toiles grossières, Chanvre, Linet & Fil* de toute espèce, est placé

dans la rue de l'Écu, près la place Royale, & se tient le Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine.

Celui du *vieux Fer*, tous les jours à la place du Pont neuf.

Le *Bois à brûler* se vend au Port-Garau, & sur toutes les Places de la Ville, après qu'il a été mesuré par des Pagelleurs, affermentés, auxquels le vendeur paye un sou & l'acheteur deux sous par pagelle, qui est un cercle de fer de 4 pams 5 p. de diamètre; on vend encore sur les Places les Sarmens, les vieilles Souches & Cottrets.

Le *Charbon* se distribue pareillement au Port & sur la place du Pont, dans des saches, qui doivent peser au moins 105 livres.

La vente du *Foin*, des *Barres de Saule*, pour les treillages; des *Cerceaux* pour les barriques & les comportes, se fait sur l'Esplanade, tous les jours, pendant la saison de la coupe du Foin; & avant les Vendanges, pour les Cerceaux.

---

## L O T E R I E S.

LES Loteries offrent un secours précieux, en ce qu'il est permanent, & qu'il se repète continuellement. C'est avec ce secours qu'on a réparé, qu'on a même édifié en France un grand nombre de monumens utiles & nécessaires; qu'on a soutenu des Communautés Religieuses, & des établissemens avantageux à l'Etat; & qu'on a pourvu à la subsistance des pauvres dans des tems de disette. Aussi le Roi, toujours attentif à procurer le bien de ses sujets, & à soutenir les divers objets dignes de sa Religion & de son atten-

tion, en a confervé trois, sous différentes dénominations.

**LOTÉRIE  
DE L'ÉCOLE ROYALE MILITAIRE;**

Cette Loterie fut établie par Arrêt du Conseil d'État du 15 Octobre 1757: elle est imaginée sur les principes de celles qui sont établies depuis long-tems en Italie: elle est composée d'une infinité de chances, & bien favorable à toutes les classes de citoyens, puisqu'on est reçu à prendre des billets depuis 3 sous, jusqu'à une somme quelconque, & l'on gagne à proportion de la mise: on la tire le 1 & 16 de chaque mois.

**LOTÉRIE DE PIÉTÉ.**

Le Roi, par son Arrêt du Conseil du 7 Septembre 1762, en supprimant la Loterie de S. Sulpice, établit celle-ci: les billets sont de 25 sous chacun: elle se tire le 24 de chaque mois.

**LOTÉRIE DES ENFANS TROUVÉS.**

Cette Loterie ne diffère de la précédente que par le nom: le prix des billets est le même: elle se tire le 8 de chaque mois.

*Bureaux de la Ville,*

B. No. 631 M. Laroque, près S. Pantaléon.

B. No. 632 M. Tirofquy, rue Croix-Barragon.

B. No. 633 M. Lacaux, rue des Filatiers

Ces trois Bureaux correspondent directement à Paris.

FOIRES DES DIFFÉRENTES  
VILLES DU ROYAUME.

*Foires de Janvier.*

- L**E 2 à St. Girons.  
 Le 3 à Monestier, près Alby.  
 Le 6 à Lectoure.  
 Le 7 à Castelnandary, à S. Lis, à Rieux:  
 à Rheims en Champagne, dure 8 jours.  
 Le 13 à Lyon, dure 15 jours. Les paie-  
 mens commencent le 1 Mars, & finis-  
 sent le 4 Avril.  
 Le Lundi après les Rois à Miramont.  
 Le Mercredi après les Rois à Boulogne,  
 dure 3 jours.  
 Le 17 à Alby, Fleurance, Cologne, Sa-  
 matan, à Mirepoix, & à Lézat.  
 Le 20 à Caraman, à Villemur.  
 Le 22 à Grenoble en Dauphiné, dure 3  
 jours, à l'Isle d'Albigeois, à Labastide  
 de Serou, à Villefranche de Rouergue,  
 à Mauvaisin, à Villefranche de Laura.  
 Le 25 à l'Isle-en-Jourdain, au Fousseret.  
*Na.* A Auch il y a une Foire chaque mois

*Foires de Février.*

- Le 1 à St. Jory, Diocèse de Toulouse.  
 Le 3 à St. Germain à Paris, dure environ  
 un mois, à Rouen en Normandie, dure  
 15 jours, à Montesquieu de Volvestre,  
 à Muret, à Revel, à Lombez, à Pa-  
 miers, à Launac, à Monesties près Alby,  
 à Simorre.  
 Le 4 à Pailhés.  
 Le 5 au Camville.  
 Le 15 à Langres, dure 8 jours, à Niort  
 en Poitou, dure 8 jours.  
 Le 22 à Graulhet.

Le 24, jour de St. Mathias, à Villeneuve d'Albigeois, Grenade, Montastruc, à Troies en Champagne, dure 8 jours.

Le 17 à Mazamet, à Pennes d'Albigeois, à Clermont de Lodeve.

Le Lundi avant le Carnaval à Pamiers.

Le *Mardi-gras* à Rieupeyrroux en Rouergue.

Le premier Lundi de Carême à Mauvaisin, à St. Girons.

Le premier Jeudi de Carême à Castres, à Vignonet, à Gimont, Montgiscard.

Le premier Vendredi de Carême, au Mas d'Azil.

Le Lundi de la mi-Carême, à St. Girons.

A la mi-Carême à Rhodéz.

*Foires de Mars.*

Le 1 à Bordeaux, à Bayonne, dure 15 jours, à Villeneuve d'Albigeois, Verdun, Labastide de Serou.

Le 6 à Carhais, dure 15 jours.

Le 18 à Samatan, au Burgaut.

Le 19 à Montauban, à Gailhac, à Fourquevaux, à Villefranche d'Albigeois, à Beaumont-les-Lomagne, à Varilles en Foix.

Le 21 à Monestiés près d'Alby.

Le Lundi avant la semaine de Carnaval, à Pamiers, dure 3 jours.

Le Mercredi avant les Rameaux à Gimont, au Foufferet.

Le Jeudi avant les Rameaux à Montpezat, à Villeneuve d'Albigeois.

Le Samedi des Rameaux à Muret, à Sommieres, à Rieumes.

Le Lundi de la semaine Sainte à Villeneuve en Lauraguais, à Labastide de Serou.

Le Vendredi-Saint à Mirepoix.

Le lendemain des Fêtes de Pâques à Foix.

Le Jeudi après Pâques , à Cordes , à Caraman.

Le Lundi après Quasimodo à Castelnaudary , à Mirepoix , à Massat.

Le Jeudi après Quasimodo à Auterive , à Mauvaisin.

*Foires d'Avril.*

Le 3 à Lyon , dure 8 jours.

Le 3 à Rheims en Champagne , dure 8 jours.

Le 7 à Lyon , dure 15 jours. Les paiemens commencent le 1 Juin , & finissent le 4 Juillet.

Le 13 à Caen en Normandie , dure 8 jours , les paiemens se font le 22.

Le 22 à Mazerès , à Rabastens , à Plaisance en Albigeois , à Limoux , à Soreze , à Lanta , à la Francefe.

Le 23 à Monestiés près Alby , à S. Jory , Diocèse de Toulouse.

Le 25 à Troies en Champagne , & finit à la Pentecôte.

Le 25 à Verfeil , à St. Julia , près S. Felix de Caraman , à Carbonne , à Levignac , à Castillon , à Rieupeiroux en Rouer.

Le Lundi après Quasimodo à Istres en Provence , dure 3 jours.

Le Mardi après St. Marc , à Boulogne & au Puiqualquier.

Le 30 à St. Pons de Tomieres , à Lombez , à Fronton.

*Foires de Mai.*

Le premier à Châtelleraut , dure 8 jours , à Réalmont , à Auriac en Lauragnais , à Gailhac.

Le 2 au Carla.

Le 3 à Graulhet , à Revel , à Lavelanet , à Seix , au Mas de Verdun.

Le 4 à Vignonet , à Gimont , à Nailhoux.

Le premier Mardi après le 2 à Castanet.

Le 6 à Lavaur, à Penne d'Albigeois, à Saramon, à Grenade.

Le 8 à Tarascon, Foire considérable pour les bestiaux, dure 3 jours, à Samatan, au Burgaut, à Miramont, à Villefranche de Lauraguais.

Le 12 au Camville.

Le 13 au Mas d'Azil.

Le 15 à Mazamet.

Le 17 à Muret, à St. Girons.

Le 18 à Monestiés, près Alby.

Le 19 à Rouen, dure 5 jours.

Le 22 au Foulleret, à Limoges, dure 8 j.

Le 24 à Nantes en Bretagne, dure 15 jour.

Le 25 à Puylaurens, à Villefranche du Rouergue, à Villefranche d'Albigeois, à Levignac.

Le 28 à Pamiers, dure 3 jours.

Le 29 à Cordes.

Le dernier Jeudi de Mai à Mongiscard.

Le Lundi après l'Ascension à Rieumes.

Le lendemain de la Trinité à Foix.

Le Lundi avant la Pent. à Labastide de S.

Le Lundi après la Pentecôte, à Villefranche d'Albigeois, à Mauvaisin.

Le Mardi après la Pentecôte à Auterive.

Le Jeudi après la Pentecôte à St. Felix de Caraman, à Mirepoix, à Simorre.

*Fires de Juin.*

Le premier, à Viez en Poitou, dure trois jours, à Grisolles, à Villeneuve d'Albigeois, à Castillon.

Le 2 à Villeneuve en Lauraguais, à Saverdun en Foix.

Le 6 à Lombez, à Monestiés, près Alby.

Le 8 à Larnac.

Le 9 à Varilles en Foix.

Le Mardi après la Pentecôte à Asper en Comminges.

Le 10 à Labastide de Serou.

Le 11 à Loubers d'Albigeois , à l'Isle  
d'Albigeois , à Montonlieu , à Fourque-  
vaux , à l'Isle-en-Dodon , à l'Isle-en-  
Jourdain , à Arreau dans la Vallée d'An.

Le 12 à Roquesferiere.

Le 14 à Verdun.

Le 15 à Pamiers , au Mas de Verdun.

Le 16 à Alby , à Beaumont-les-Loma-  
gne , à St. Denis en France , dure 8 j.

Le premier Mardi après le 14 à Castanet.

Le 23 à Charabaras & dure 3 jours.

Le 25 à Burniquel , au Carla , à Nai-  
lhoux.

Le 26 à Rhodéz , à Saramon , à Arnou-  
ville , dure 3 jours.

Le 28 à Samatan.

Le 30 à Amignac en Comminges , à La-  
bastide de Serou , à Verfeil , à Caraman.

*Foires de Juillet.*

Le 3 à Pontivi , dure 8 jours.

Le 4 à Harfleur , Foire franche.

Le second Jeudi de Juillet à St. Giron.

Le 10 à Auriac.

Le 21 à Rheims en Champagne , dure 3  
jours ; & pour les Privilégiés 15 jours.

Le 22 à Beaucaire , dure 8 jours , mais il  
n'y a que trois jours de franchise ; à Cas-  
telnaudarry , à Alby , à Mauvaisin , à  
Buzet , à Mazerés en Foix , à Rieumes  
à Grenade , à Simorre.

Le 25 à Rabastens & Castelnau Destrei-  
te-fons.

Le 26 à Montauban & Levignac.

Le 27 à Muret , à Monestiés près d'Alby.

*Foires d'Août.*

Le premier à Fontainai en Poitou , dure  
8 jours , à Bayonne dure 15 jours , à  
Samatan , à Foix , à St. Julia près St.  
Felix de Caraman.

Le 3 à Carbonne.

- Le 4 à Lyon, dure 15 jours ouvriers, & les paiemens se font le 1 Septembre.
- Le 6 à Clermont en Auvergne, à Graullet, au Burgaut & Lavelanet.
- Le 10 à Burniquel, à Gailhac, à Saint Jory, Diocèse de Toulouſe, à Auriac près St. Felix de Caraman.
- Le 11 à l'Isle-en-Jourdain, à Auterive, au Fouſſeret.
- Le 15 à Grenoble, dure 3 jours, à Guibray, dure 8 jours, & les paiemens se font le 23.
- Le 16 à Villefranche d'Albigeois, à Villefranche de Lauragnais, à Rieux, à Bouillac, à Fronton, à Labaſtide de Ser
- Le 17 à Cologne en Gaſc. à Simorre.
- Le 20 au Mas de Verdun.
- Le 23 à Bourniquel & Montastruc.
- Le jour de Saint Barthelemi à Aſpet en Commenges.
- Le 24 à Cordes, Revel, Mongeart, Lavaur, à Chartres en Beauce, dure 3 j. à Londres en Angleterre, dure 3 jours.
- Le Lundi après S. Barthelemi à Daux, à Mauvaſin.
- Le 25 à Daumazan, à Maſſat.
- Le 26 à Puylaurens, & dure 3 jours, à Levignac, à Pailhès.
- Le 28 à Caſtres, à Samatan, à Verdun, à St. Lis, à Moneſtiés près Alby, à Riempéroux en Rouergue, à St. Lizier de Conſerans.
- Le 29 à Saramon, à Labaſtide de Serou, à Blois dure 10 jours, à Montmaur.
- Foires de Septembre.*
- Le 1 à Elbeuf, à Troies en Champagne, dure 8 jours ouvriers. Depuis le premier Septembre juſqu'à Pâques, tous les Lundis à Château-Chinon. A Villeneuve d'Albig. à Bonrepos, à Vila-Savary.

Le 2 à Pamiers , dure 3 jours.

Le 6 au Camville.

Le 7 à Lombez , au Puiquafquier.

Le 8 à Lavaur , St. Girons , Rhodéz ,  
Alby , Mazeres en Foix , à Bruyeres ,  
à Arreau dans la Vallée d'Aure.

Le 9 à l'Isle-en-Jourdain , à St. Girons ,  
à Mongiscard.

Le 10 à Carbonne.

Le 12 au Mas d'Azil.

Le 13 à Fanjeaux.

Le 14 à Caraman , à Levignac , à Beau-  
mont-les-Lomagne , à Montastruc , à  
Aunay en Nivernois , & dure jufqu'à la  
fin du mois.

Le 15 la Petite Guibray , dure 3 jours , à  
Gimont.

Le 20 à Villefranche de Lauraguais.

Le 21 à Revel , à Grifolles , à Rieumes ,  
Castillon , à Varilles en Foix.

Le 22 à Cologne & Nailhous.

Le 27 à Moneftiés près d'Alby.

Le 29 à Gailhac , à Montonlieu , Mira-  
mont , à Roqueseriere , à Tarafcon en  
Foix , à Guchan , dans la Vallée d'Aure.

Le 30 à Mauvaifin , à Villefranche de Lau.

*Foires d'Octobre.*

Le 1 à Rheims en Champagne , dure 3  
jours , & pour les Privilégiés 15 jours  
francs de tous droits.

Le 4 à Alexandrie de la Pouille en Italie ,  
dure 13 jours , à Soreze , Beaucaire ,  
au Mas de Cabardez , à St. Jory , à  
Moneftiés , à Monthés.

Le 6 à Calais , dure 2 jours , fi le 6 arrive  
un Dimanche , elle est renvoyée au 7.

Le 10 à St. Denis en France , dure 3 j.

Le 11 à Fontenay en Poitou , dure 3 j.

Le 13 à la Grasse.

Le 15 à Bordeaux , dure 15 jours.

Le 18 à Viés en Poitou , dure 10 jours , à Alby , Mazeres , au Carla , à Vignonet , l'Isle d'Albigeois , Grenade , Gimont , St. Lis , Seix.

Le 20 à las Barennes , à Castillon.

Le 21 au Mas de Verdun , à Puylaurens.

Le 23 , Foire du Pardon , à Rouen , dure 8 jours.

Le 25 à Villenouvelle en Lauragnais.

Le 28 à Lombez , à Graniague , à Larroque , Villepinte , Monestiés près Alby , Castanet , Castelnau Destretetons.

Le 29 à Pamiers , à Lanta , Cinte Gabelle ; au Foulleret , à Coutances , & dure 8 jours.

*Foires de Novembre.*

Le 1 à Carhaix , dure 6 jours.

Le 2 à Novi en Italie , dure 8 jours , à Castelnau d'Arrou , à St. Girons , à Azas , à Serviez , Istres en Provence , dure 3 j.

Le 3 à Castres , à Pimbeuf , dure 8 jours , à Toulon , dure 15 jours ; à Lyon , dure 15 jours , les paiemens se font le 1<sup>r</sup> Décembre.

Le 4 à Rieupeyrroux en Rouergue.

Le 6 à Pailhés.

Le 7 au Mas d'Azil.

Le 8 à Boulogne sur Mer ; elle ne finit que le 17.

Le Lundi après la Toussaints à Saverdun.

Le Mardi après la Toussaints à St. Felix de Caraman.

Le 9 à Launac.

Le 11 à Boulogne en Comminges , dure 3 jours , à Mazamet , Auterive , Bouillac , Vaquiers , Rieux , Auriac , Limoux , à St. Bèat , à Labastide de Sen.

Le 12 à l'Isle en Jourdain , à Clermont en Auvergne.

Le 18 à St. Papoul , au Burgault , au Carla.

Le 20 à Moneştiés près Alby.

Le 22 à Graulhet.

Le 23 à Alby.

Le 25 à Buzet, à Pamiers, dure 3 jours, à Carcassonne, à Cordes, à Muret, à Moncla, à Cologne, à Buzet, au Faget, à Verdun, à St. Lizier, au Pui-qualquier, à Fontaineblau, dure 3 j. francs, à Aspet dure 3 j. & à Simorre.

Le 30 à Cusli-le-Chatel, dure 8 jours.

Le Jendi après la Fête de Saint André à Mongiscard.

*Foires de Décembre.*

Le 1 à Dieppe, dure 15 jours, à Villeneuve d'Albigeois, à Domazan, au Camville.

Le 4 à Samatan.

Le 6 à Castres, à Cinte-Gabelle, à Carbone, à Montréal.

Le 8 à Montpezat, à Montoulieu.

Le 9 à Fronton, à Foix, à Moneştiés près Alby.

Le 13 à Puylaurens, à Lavelanet, à Mazerès, Fourquevaux, Gimont.

Le 18 à Lavour.

Le 21 à Bouloc, Villenouvelle en Lauragais, Rieux, Gailhac, au Burgault, Montgeart.

Le 22 à Levignac, Mauvaisin, Miramont.

Le 24 à S. Julia, près S. Felix de Caram.

Le 27 à Bourges en Berry, & dure 11 j.

Le 28 au Mas d'Azil, Varilhes en Foix, dure 2 jours.

Le jour de S. Vincent, à Lombez.

Les Quatre Tems de Noël, à Rieumes.

Le lendemain de la dernière Fête de Noël à Saramon.

*É T A T des principales Villes & Bourgs,  
tant du Languedoc que des environs,  
avec leurs productions & débouchés pour  
le Commerce.*

**A**  
**AGDE**, Ville Episcopale du Languedoc,  
à 26 lieues de Toulouse, commerce en  
soie, blé, vin, huile, salicot pour le verre  
& le savon : les laines en sont estimées.

**AGEN**, Ville Episcopale de Guienne,  
à 16 lieues de Toulouse : vin, eau-de-vie,  
manufacture de toiles grises, tanneries,  
bonnetterie.

**ALAIS**, Ville Episcop. du Languedoc,  
à 47 lieues de Toulouse : soie, serges,  
tannerie, sur-tout en très-belles basanes.

**ALBY**, Ville Archiépiscope du Lan-  
guedoc, à 10 lieues de Toulouse : bêtes  
à laine, blé, vin, safran, pastels, prunes  
sèches, crépons, burats, bayettes, rases,  
vin de Gaillac.

**ALET**, Ville Episcop. du Languedoc,  
à 18 lieues de Toulouse : étoffes de laine,  
tannerie de basane & maroquins, paillet-  
tes d'or & d'argent p. ovenant des ruis-  
seaux des environs.

**AMBERT**, dans la basse Auvergne, à  
65 lieues de Toulouse : camelots en laine,  
burats, rases, fil, épingles, cartes à  
jouer, & le plus beau papier du Royaume.

**ANDUSE**, Ville du Languedoc, à 38  
lieues de Toulouse : étoffe de laine, cadis,  
tannerie & chapeaux.

**ARREAU**, Vallée d'Aure, à 28 lieues  
de Toulouse, fabrique beaucoup de cadis.

**AUCH**, Archevêché de Gascogne, à 12  
lieues de Toulouse : rases, cadis, burats &  
crépons.

**AVIGNON**, à 56 lieues de Toulouse : manufacture de gros de Tours, unis & rayés, Florences unies, à mouche & quadrilles, mi-Florences, Armosins, Angleterre ou glacés, brocatelles, soie & teinture en soie.

**AURILLAC**, Ville d'Auvergne, à 28 lieues de Toulouse : rases, étamines, manufactures de point de France, fromages du pays, commerce de bestiaux & mulets, papeteries.

## B.

**BAYONNE**, Ville de Gascogne, Port de Mer : toiles de Bretagne, de Laval, de Cambri, de Saint-Quintin, de toiles teintes d'Allemagne & de Rouen, étoffes de soie, de Lyon & d'Avignon, camelots, bouracans, de Lille, Tournay, dentelles d'or & d'argent fin & faux, étoffes de soie de Lyon & Avignon, épiceries, quincaillerie de Forez, ligatures ; change avec l'Espagne, pêche de morue.

**BEUCAIRE**, en Languedoc, à 52 l. de Toulouse : fabrique de cadis, de bas au métier & de chapeaux : Foire fameuse. *Voyez Juillet.*

**BERGERAC**, Ville du Périgord, à 30 lieues de Toulouse : vins, eaux-de-vie, cuivres & papiers.

**BEZIERS**, Ville du Languedoc, à 26 lieues de Toulouse : tannerie de basanes, de parchemins & de peaux en blanc, ouvrages tournés en bois, huiles.

**BLAYE**, c'est proprement le Port de Bordeaux, quoique à sept lieues de cette Ville.

**BORDEAUX**, Capitale de la Guienne, à 36 lieues de Toulouse : vins & eau-de-vie : commerce universel. *V. les Foires de Mars & Octobre.*

**CAORS**, Capitale du Quercy, à 16 l. de Toulouse : excellents vins, fabriques de cadis & de serges, manufacture de ratine.

**CARCASSONNE**, Evêché du Languedoc, à 14 lieues de Toulouse : manufactures de draps, de ratines; mêmes fabriques qu'à la Terrasse.

**CASTRES**, Evêché du Languedoc, à 10 lieues de Toulouse : manufacture de bayettes, burats, cotones, taneries, parchemineries & papeteries.

**CLERMONT** en Auvergne, à 60 lieues de Toulouse : manufactures d'étoffes en laine, bas de soie, cuirs, toiles, dentelles, manufacture d'étoffe en coton pour tapisserie, rubans, pâtes d'abricots, pommes, fromages, mulets; entrepôt du Bas-Languedoc & de la Provence pour Paris.

## D

**DOURGNE**, à 13 l. de Toulouse. On y fabrique des cordelats & autres étoffes.

## E

**ESPALLION**, Ville de la Généralité de Montauban, à 25 lieues de Toulouse : fabrique de burats, cadis, bazanes & rafes.

## F

**FOIX**, Ville de Languedoc, à 16 lieues de Toulouse : fabrique de draps forts & de draps doux, de burats, rafes & cuivre.

## G

**GANGES**, Ville du Languedoc, à 38 lieues de Toulouse : tannerie en gros & en menu, cuirs, cadis, excellent mouton, fabrique de bas de soie.

**GRENADE**, à 3 lieues de Toulouse, commerce en grains.

**GRISOLLES**, en Languedoc, à 4 lieues

de Toulouse , commerce en blé , la coutellerie en est estimée.

## L

**LABRUYERE** , à 12 lieues de Toulouse : on y fabrique des ratines , moletons , bayettes , cadis , finettes & petites étoffes.

**LAVAU** , Evêché du Languedoc , à 5 lieues de Toulouse : commerce en blé & en soie.

**LIMOGES** , Capitale du Limousin , à 62 lieues de Toulouse : étoffes en laine , appelées revêches , épingles , fil de fer très-doux , émaux sur cuivre , boutons de soie , fil & crin , tannerie , ganterie , clouterie , entrepôt de Toulouse pour Paris.

**LODEVE** , Evêché du Languedoc , à 38 lieues de Toulouse : fabrique de toiles & chapeaux , manufacture de draps dits de Lodeve.

**LYON** , à 100 lieues de Toulouse : commerce général , correspondance avec tout le Royaume , manufactures de toute espèce.  
*V. idée générale du commerce & les Foires*

## M

**MAZAMET** , à 14 lieues de Toulouse : on y fabrique des cordelats très-renommés , & nombre d'articles , papeteries.

**MENDE** , Evêché du Velay , à 50 lieues de Toulouse : fabrique de soie dite de Mende.

**MONTAUBAN** , Evêché , Capitale du Quercy , à 8 lieues de Toulouse : fabriques d'étoffes de laine , sur-tout de cadis , rafes de soie , chapeaux , bas au métier , vins , eau-de-vie , prunes en tonneaux , fabrique de farine de minot.

**MONTESQUIEU BELBESTRE** , à 8 l. de Toulouse : fabrique fameuse en droguets façon d'Angleterre , cadis , rafes , & quelques draps.

**MONTPELLIER**, Evêché du Languedoc, à 36 lieues de Toulouse: fabrique de liqueurs, ratafias, vin muscat, eaux de senteurs, pharmacie, soie, verdetgris, fabrique de couvertures.

## N

**NARBONNE**, Archevêché du Languedoc, à 24 lieues de Toulouse: entrepôt des blés qui viennent du Languedoc à la mer; bas à l'aiguille, tannerie & miel.

**NERAC**, Ville de Gascogne, à 22 lieues de Toulouse: bonneterie, tannerie, draperie; à une lieue de la Ville il y a une manufacture de poêlons, chaudrons, &c. Il y a encore un autre Nerac en Angoumois, où il se fabrique des serges & des draps.

**NIMES**, Evêché du Languedoc, à 48 lieues de Toulouse: étoffes en soie, filofelle, ferrandines, grisettes, burats, rubans, étoffes de laine, bas de soie, tafetas, gazes, chapeaux, tannerie, soie en grenade, soie à coudre.

## O

**OLERON**, Ville du Béarn, à 25 lieues de Toulouse: laines, vin d'Espagne, caude-vie, cordelats, papeteries.

## P

**PAMIERS**, Evêché du Languedoc, à 10 lieues de Toulouse: fabrique de cadis, rases, burats, crépons, bas & bonnets.

**PAU**, Capitale du Béarn, à 20 lieues de Toulouse: draperie, étoffes de soie, chapeaux, mouchoirs.

**PÉRPIGNAN**, Capitale du Roussillon, à 35 lieues de Toulouse, laines fines: fers huile d'olive, blé & millet, gros bétail & bêtes blanches, fabrique de quelques

couvertures , toiles grossières , bures ou gros draps.

PEZENAS , Ville du Languedoc , à 30 lieues de Toulouse : draperies , laines , & sur-tout la soie , chandelles.

LE PUY , Evêché du Languedoc , Capitale du Velai , à 57 lieues de Toulouse : manufactures de dentelles & blondes , étoffes de soie , mouffelines , chevaux , mulets , cuirs apprêtés , fonderie pour les cloches.

## Q

QUISSAC , Ville du Languedoc , à 18 lieues de Toulouse , manufacture de cadis , fabriques de chapeaux & de cuirs.

## R

RIOM , Ville de la haute Auvergne , à 62 lieues de Toulouse : manufacture de siamoises , cotonades pour meubles & pour habits , siamoises bouillonnées & chinées , damas satinés , mouchoirs , basins , serges de coton , croisés , jaspés , fil & coton , coutis rayés , calemandes en coton & cadis , chapelerie , commerce de mules & mulets.

RODEZ , Evêché , Capitale du Rouergue , à 28 lieues de Toulouse : fabrique de soie , chapelerie , commerce de mules & mulets.

## S

SAINT-ANTONIN , Ville du Rouergue , à 14 lieues de Toulouse : fabrique de serges de soie façon de Seigneur , rases , bouracans , cadis , toiles de chanvre , papeterie , prunes seches renommées pour leur grosseur , cuirs.

SAINT-CLAIR de Loumagne , Ville de

la Généralité de Montauban , à 8 lieues de Toulouse : fabrique de draps , rases & droguets , coutis & bas de laine.

**SAINTE-FLOUR** , Evêché d'Auvergne , à 36 lieues de Toulouse : fabrique de couteaux , cizeaux , rasoirs & quincaillerie , commerce de blé , bêtes à corne , chevaux , mulets & cuirs.

**SAINTE-GAUDENS** , Capitale du Nebouzan , à 14 lieues de Toulouse : commerce beaucoup en diverses espèces de draperie qu'on y fabrique , & aux environs.

**SAINTE-GENIÉS** , Ville du Languedoc , à 28 lieues de Toulouse : grande fabrique d'étoffes de laine , cordelats , cadis , petits bourracans , sergettes , tannerie , chapellerie & papeterie.

**SAINTE-GIRONS** , Ville de la Généralité de Montauban , à 16 lieues de Toulouse , grand commerce de bas , de rases , de cordelats , tannerie , chapellerie , cuivre , papeterie & forges en fer.

**SAINTE-HIPOLITE** , Ville de Languedoc , à 38 lieues de Toul. : grande manufacture de cadis , tannerie considérable.

**SAINTE-PONS** , Evêché du Languedoc , à 18 lieues de Toulouse : grande fabrique de draps blancs , carrière de marbre.

**SAPTES (les)** , Ville du Languedoc , à 22 lieues de Toulouse : grande manufacture de draps , fabrique de londrins & autres , tannerie pour les cuirs forts , basanes & maroquins.

**SAUVE** , Bourg du Languedoc , à 20 l. de Toulouse : grosse fabrique de cadis , bas d'estam , cuirs & chapeaux.

**SOMMIERES** , Ville du Languedoc , à 38 lieues de Toulouse : serges drapées , ratines & cadis.

**SIMORRE**, Ville Royale, en Gascogne, à 9 lieues de Toulouse. On y fait un Commerce considérable en Blés, Bétail, Volaille, & fromages excellens.

## T

**TERRASSE** (la), à 5 lieues de Toulouse: manufacture superbe de mahons, londrins, & toutes sortes de draps façon d'Elbeuf, Louvier & Abbeville.

**TOULOUSE**, Archevêché, Capitale du Languedoc. Le Commerce de cette Ville est plus considérable qu'il ne paroît, parce qu'il se trouve divisé. On y commerce beaucoup en toute espèce de grains, huiles, savons, drogueries, épicerie, draperie, librairie, &c.

## V

**VALERAUGUES**, Ville du Languedoc, à 15 lieues de Toulouse: fabrique de cadis & de chapeaux.

**VALENCE** d'Aginois, à 14 lieues de T. commerce de blés & de prunes.

**VIGUAN** (le), Bourg du Languedoc, à 38 lieues de Toulouse: grande fabrique de draps & de cadis, chapelerie, parcheminerie & blancherie pour les toiles.

**VILLEFRANCHE** de Lauraguais, à 4 l. de Toulouse, pour les grains.

**VILLEFRANCHE** de Rouergue, à 18 l. de Toulouse, martinets en cuivre: fabriques de bures, burats, crépons, frisons, toiles.

**UZEZ**, Evêché du Languedoc, à 52 l. de Toulouse: blés, huile, excellent vin, soie, bestiaux, serges, chapeaux & cuirs.

## P O I D S d'usage dans la Ville.

Le Quintal poids de Marc , rend 120 liv. poids de Toulouse.

Le quintal en usage dans Toulouse , est de 100 petites livres.

Le demi Quintal de 50 l. & le Quarteron de 25. liv.

La Livre est de 16 onces ; & se divise en demi ; en quart , & en demi quart.

Lorsque l'on achète Quintal garni , il doit être de 105 liv. & celui des Huiles que l'on achète au Bureau du poids , est de 110 liv.

Le Marc d'Or & d'Argent est de 16 onc.

La Livre pour la Boucherie est de 48 onc. ou de 3 petites livres.

Le pega , pour la vente du Vin , se divise en demi-Pega , en Quart , Ucheau , & demi Ucheau , qui compose le seizième du Pega.

L'Eau de Vie se vend à la mesure de l'Ucheau , qui équipolle au poids d'une liv

Le sétier du Blé pese ordinairement de 150 à 160 liv. & contient 4 mesures , dont chacune se divise en 4 Boisseaux.

La marque du Pain blanc est du poids de 5 liv. & celle du bis de 6 liv. Elles se vendent l'une & l'autre au même prix.

La marque du Pain bis ne se divise pas , comme celle du Pain blanc , que l'on vend en demi marque , en pain double , ou ravaille , & en petit Pain ou Pistolet , qui fait la huitième portion d'une Marque.

L'on vend encore sur les Places une autre qualité de Pain , dont la grosseur est indéterminée , & que l'Acheteur prend au poids.

## VALEUR DES PRINCIPALES

*Monnoies Françaises & étrangères.*

**L**A Livre de Monnoie se divise  
 en . . . . . 20 sous.  
 Le sou . . . . . 12 deniers.  
 Le denier . . . . . 2 mailles *ou* oboles.  
 La maille *ou* obole . . . . . 2 pites.  
 Et la pite en . . . . . 2 semi-pites.  
 Le Louis d'or de France vaut 24 liv.  
 Et l'Ecu . . . . . 3 liv.  
 Le Florin d'Hollande , vaut environ  
 . . . deux livres deux sous de France.  
 Le Ducat d'Hollande environ 11 l. 4 s.  
 Le Ducat Polonois . . . 10 liv. 10 sous.  
 Le Florin Polonois . . . . . 12 sous.  
 La Livre sterling d'Angleterre , envi-  
 ron . . . . . 22 livres 16 sous.  
 Et la Guinée , environ 22 liv. 18 sous.  
 La Rixadale de Vienne en Autriche 4 liv.  
 Le Frédéric d'or de Berlin , vaut 20 liv.  
 La Pistole *ou* Doublon d'Espagne , envi-  
 ron . . . . . 18 livres 16 sous.  
 La Cruzade de Portugal , vaut envi-  
 ron . . . . . 2 livres huit sous.  
 L'Ecu Romain , vaut environ 5 l. 5. s.  
 Le Sequin de Venise *ou* de Turquie ,  
 vaut environ . . . . . 11 livres.  
 Le Rouble de Russie , vaut environ  
 . . . . . 5 livres 6 sous.

*La juste valeur de ces différentes mon-  
 noies se fixe suivant le prix du Change ,  
 qui est plus ou moins haut , selon les  
 temps & les besoins d'argent ou de Lettres.*

## M E S U R E S

*Qui sont en usage dans Toulouse.*

**L**E pied de Roi contient 12 pouces  
le pouce 12 lignes ; & la ligne 12  
points.

L'aune contient 5 pams, un tiers ; de  
sorte que 3 aunes, valent 2 cannes.

La canne contient 8 pams ; chaque pam  
8 pouces ; & chaque pouce 8 lignes.

La toise contient 6 pieds de Roi.

La perche est de 14 pams.

Le pas commun est de 2 pieds & demi.

Le pas géométrique est de 5 pieds.

La lieue Royale contient 2853 toises ,  
ou 3423 pas géométriques.

La lieue géographique ou petite lieue de  
25 au degré, est de 2282 toises , ou  
de 2739 pas géométriques.

L'arpent contient 576 perches carrées ,  
ou 1764 cannes carrées.



TABLE ALPHABÉTIQUE  
DES ARTICLES

Contenus dans cet Ouvrage.

**A** Brégé Chronologique des principaux évènements qui sont arrivés dans Toulouse, depuis le XII. Siècle jusq'au XIV

Page ix

Académie des Jeux Floraux.	177
— des Sciences.	181
— de Peinture, Sculpture, &c.	186
— des Armes.	192
— d'Équitation.	193
Administration gén. des Domaines.	165
Agens de Change.	164
Apothicaires.	201
Archévêques de Toulouse.	41
Arts Libéraux.	207
— Mécaniques.	238

B.

Bains de Santé.	239
Banquiers en Cour de Rome.	51
Bâteau de Poste sur Garonne.	256
Bibliothèques publiques.	196
Boëtes Fumigatoires pour les Noyés.	205
Bureau Diocésain.	50
Bureau des Finances.	128

C.

Chambre Syndicale de la Librairie, & son Administration.	173 bis.
Chambre Souvèraine du Clergé.	47
Chambre du Commerce.	221
Chancellerie du Palais.	126
Chapître de S. Etienne.	52
— de S. Sernin.	55
— des Bénédictins.	57
Chapelles particulières.	82
Châtellenie du Canal.	255
Chronologie des Rois de France.	1

<i>Clergé de France.</i>	
<i>Collège des Docteurs.</i>	68
— <i>Royal.</i>	69
— <i>des Boursiers.</i>	71
<i>Comité du Commerce.</i>	219
<i>Commerce. ( Idée du )</i>	215
<i>Communautés Religieuses d'Hommes.</i>	74
— <i>de Filles.</i>	77
<i>Comtes de Toulouse.</i>	33
<i>Confr. de Pénitens &amp; des Pèlerins.</i>	85
<i>Conseil Royal de Commerce.</i>	218
<i>Couriers. ( Départ &amp; arrivée des )</i>	247
— <i>des Porteurs &amp; Messagers.</i>	253
<i>Courtiers pour la Vente des Grains.</i>	164
D.	
<i>Départ des Patrons sur Garonne. in fine.</i>	
<i>Département des Intendants du Comm.</i>	219
<i>Députés du Commerce, à Paris.</i>	220
E.	
<i>Eaux &amp; Forêts.</i>	167
<i>Ecole Royale de Chirurgie.</i>	202
<i>Evêques de Toulouse.</i>	35
F.	
<i>Fabriques des différentes espèces.</i>	233
<i>Foires de la Ville 258 du Royaume.</i>	263
G.	
<i>Gabelles.</i>	168
H.	
<i>Hôpital S. Jacques.</i>	86
— <i>Général de la Grave.</i>	91
— <i>des Hospitalières.</i>	80
— <i>des Orphelines.</i>	94
<i>Hôtel de Ville &amp; son Administration.</i>	145
<i>Hôtel des Monnoies.</i>	160
J.	
<i>Jurisdiction Consulaire de la Bourse.</i>	161
L.	
<i>Lieutenans des Maréchaux de Fr.</i>	131
<i>Loterie. ( Bureaux de )</i>	261

## M.

Maisons d'Education pour les Filles.	81
Maîtrise des Ports.	168
Manufactures Royales.	231
Marchés de la Ville.	259
Médecine. ( Faculté de )	197
Mésures de la Ville.	282
Métiers de la Ville. ( Noms des )	237
Monnoies. ( Valeur des )	281

## N.

Naissances des Rois & Souverains de l'Europe, avec un Historique, à la tête de chaque Royaume.	3
Négocians du grand Tableau.	222
Notaires Royaux.	170

## O.

Oùtrois & Douane.	155
Officialité Métropolitaine.	46
— Diocésaine.	ibid.
Ordre de Malte.	63

## P.

Parlemens de France.	34
Parlement, & suite.	97
Paroisses de la Ville.	58
— du Diocèse : le nom des Patrons.	
Poids en usage dans la Ville.	280
Poste aux Lettres & des Chevaux.	246
Premiers Prés. du Parlement de Tou- louse, depuis son Etablissement.	95
Prévôté & Maréchaussée.	141

## R.

Receveurs-Generaux.	169
Roulage de France.	247

## S.

Séminaires.	62
Sénéchal, Présidial & suite.	133
Speçtacle.	viiij
Subdélégation.	159

## V.

Villes de la Province.	272
Uniuersité.	173

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit ayant pour titre : *Almanach Historique de la Ville de Toulouse*, pour l'Année 1781. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression : je pense même que le Public verra, avec reconnoissance, les soins que se donne l'Auteur, pour porter cet Ouvrage à sa perfection, & le rendre utile aux Citoyens de tous les ordres. A Toulouse, ce 6. Septembre 1780.

VILLENEUVE.

P R I V I L É G E G É N É R A L.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos Amés & Féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : *SALUT*. Notre Amé, le sieur B A O U R, Imprimeur à Toulouse, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer, & donner au Public l'*Almanach Historique de la Ville de Toulouse*, s'il Nous plaisoit lui accorder Nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre &

débiter partout notre Royaume , pendant le tems de dix années consécutives , à compter de la date des Présentés. FAISONS défenses à tous Imprimeurs , Libraires , & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient , d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi , d'imprimer , ou faire imprimer , vendre , faire vendre , débiter ni contrefaire ledit Ouvrage , sous quelque prétexte que ce puisse être , sans la permission expresse & par écrit dudit Expositant , ses hoirs ou ayans cause , à peine de saisie & confiscation des Exemplaires contrefaits ; de six mille livres d'amende , qui ne pourra être modérée , pour la première fois ; de pareille amende , & de déchéance d'état , en cas de récidive , & de tous dépens , dommages & intérêts , conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777 , concernant les contrefaçons : A LA CHARGE que ces Présentés seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libr. de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'Impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , en beau papier & beaux caractères , conformément aux Réglemens de la Librairie , à peine de déchéance du présent Privilège ; qu'avant de l'exposer en vente , le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée , es mains de notre très-cher & Féal Chevalier Garde des Sceaux de France , le sieur H U E D E M I R O M E N I L ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique : un dans celle de no-

tre Château du Louvre , un dans celle de  
notre très-cher & Féal Chevalier Chan-  
cellier de France , le sieur DE MAUPEOU,  
& un dans celle du sieur HUE DE MIRO-  
MENIL , le tout à peine de nullité des Pré-  
sentes : DU CONTENU desquelles vous  
MANDONS & enjoignons de faire jouir le-  
dit Exposant & ses ayans cause , pleine-  
ment & paisiblement , sans souffrir qu'il  
leur soit donné aucun trouble ou empê-  
chement. VOULONS que la copie des Pré-  
qui sera imprimée tout au long au com-  
mencement ou à la fin dud. Ouvrage , fé-  
ra tenue pour signifiée , & qu'aux copies  
collationnées par l'un de nos ames &  
Féaux Conseillers-Secrétaires , foi soit  
ajoutée comme à l'original. COMMAN-  
DONS au premier notre Huisier ou Ser-  
gent sur ce requis , de faire pour l'exé-  
cution d'icelles , tous Actes requis & né-  
cessaires , sans demander autre permission ,  
& nonobstant clameur de Haro , Charte  
Normande & Lettres à ce contraires. Car  
tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris , le 19  
jour du mois de Juillet , l'An de grace  
mil sept cent quatre-vingt ; & de Notre  
Règne le septieme.

PAR LE ROI, EN SON CONSEIL.

LEBEGUE.

*Registré sur le Registre XXI. de la  
Chambre Royale & Syndicale des Libraires  
& Imprimeurs de Paris , N°. 1964. fol.  
346 , conformément aux dispositions énon-  
cées dans le présent Privilège ; & à la  
charge de remettre à ladite Chambre , les  
huit Exemplaires prescrits , par l'Article  
CVIII du Règlement de 1723. A Paris ,  
ce 4 Août 1780.*

LECLERC, Syndic.

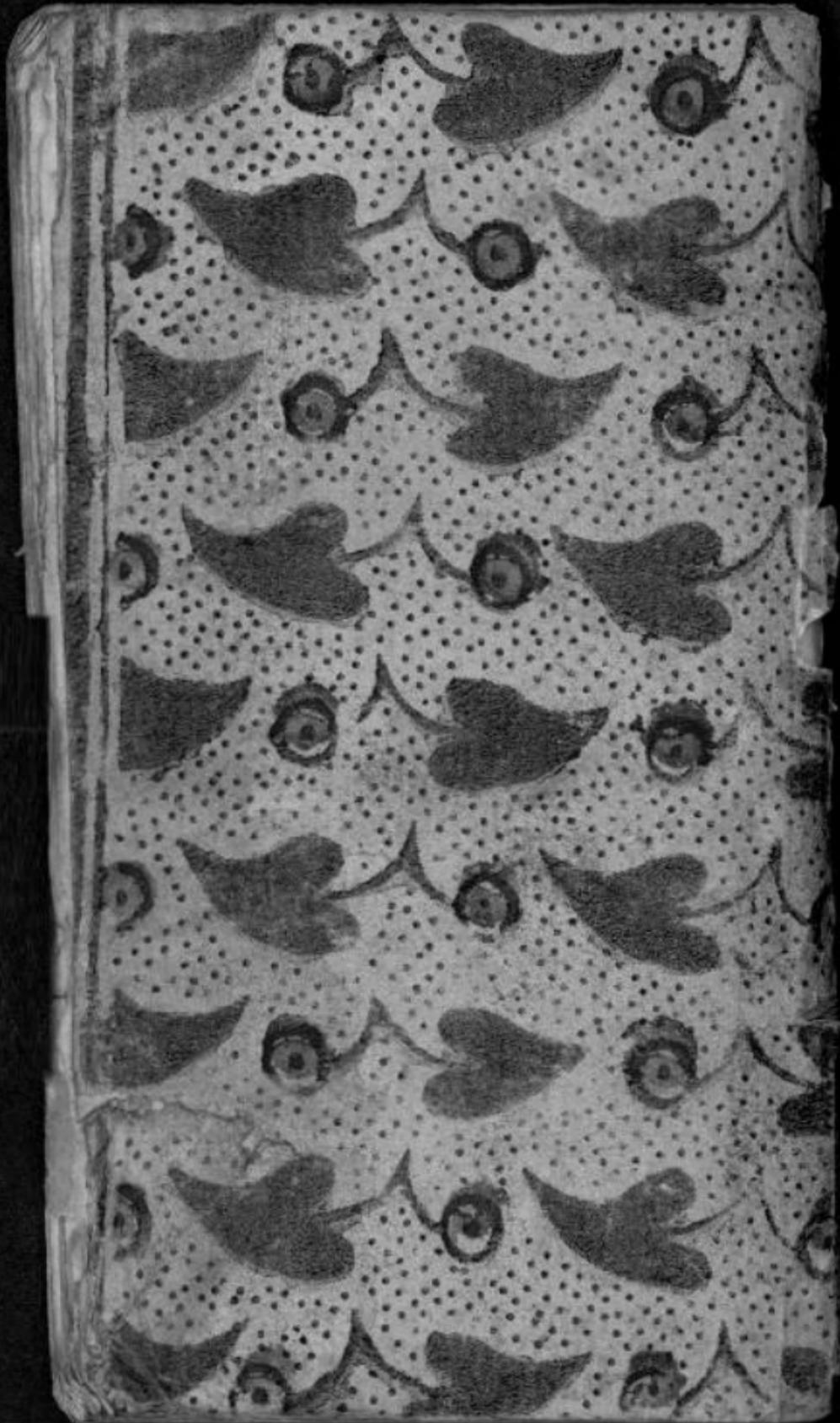
BIBLIOTHÈQUE

TOULOUSE

INTERUNIVERSITAIRE

No. 14

Garrett



# CURES ET ANNEXES DU DIOCÈSE.

Noms des Cures.	ANNEXES.	CURÉS.	PATRONS.	Noms des Cures.	ANNEXES.	CURÉS	PATRONS.
Agnes.		Amiel.	le Com. du Castig. Malt	Deyme.		Raoux.	<i>idem.</i>
Aiguevives.		Esquirol.	le Prieur d'Aiguevives.	Donneville.		Labataille.	<i>idem.</i>
Albiac.		Daurignac.	M. l'Arch. de Toulouse.	Dremilh.		Gaubert.	<i>idem.</i>
Aucanville.		Durens.	M. l'Abbé du Mas.	Drudas.	<i>Pelport.</i>	Dangla.	le Comm. du Burgaud.
Auragne.	<i>Iffus.</i>	Gauferan.	M. l'Archevêque.	Eaunes.	<i>Puissegur.</i>	Delpèch.	l'Abbé d'Eaunes.
Aureville.	<i>Nouvelles.</i>	Burgués.	<i>idem.</i>	Ecalquens.		Chipoulet.	le Chapitre S. Etienne.
Auriac.	<i>Goyrans.</i>	Francés.	le Chapitre de S. Felix.	Etiquilles.		Talon.	M. l'Archevêque.
Aufonne.		Gailhard.	le Chapitre St. Etienne.	Faget. (le)		Deville.	le Chapitre S. Felix.
Auterrive.	<i>Labruyere.</i>	Laroche.	le Prieur de St. Paul y	Fauga. (le)		Boé.	le Chapitre de Conques.
Auzeville.	<i>Mouzens.</i>	Boutet.	Bénédictins.	Fenouillet.		Langotier.	M. l'Archevêque.
Auzielle.		le Col. de Ste Catherine.	le Col. de Ste Catherine.	Flourens.	<i>Montauriol.</i>	Vidalcapoul.	<i>idem.</i>
Azas.	<i>Lauzerville.</i>	M. l'Archevêque.	M. l'Archevêque.	Fonfolbes.	<i>La Magdelain.</i>	Seillé.	le Com. de Reneville.
Barthe. (la)		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Fontenilles.		Begué.	M. l'Archevêque.
Bastide-Beauvoir. (la)		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Fourquevaux.	<i>Seguede.</i>	Lacoste.	<i>idem.</i>
Bastide S. Sernin. (la)		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Franquerville.	<i>Bonepoux.</i>	Darailh.	le Chapitre de S. Felix.
Bastidette. (la)		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Fronton.	<i>Saint Martin</i>	Betrin.	le Gr. Pr. de Toulouse.
Bauzelle.		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Frouzins.	<i>Descamps.</i>	Gilede.	l'Abbé de S. Sernin.
Barzege.	<i>Seilh.</i>	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Garac.	<i>Loubens.</i>	Cornac.	M. l'Archevêque.
Bazus.	<i>Villenouvelle.</i>	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Gardelle (la)	<i>Vendine.</i>	Brachet.	<i>idem.</i>
Beaufort.	<i>S. Paul-Dider.</i>	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Gardouch.		Saltel.	<i>idem.</i>
Beaumont de Lezat.	<i>S. Pide Selles.</i>	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Gargas.	<i>Seyre.</i>	Boun.	<i>idem.</i>
Beaupuy.		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Garridech.	<i>Vieillevigne.</i>	Bosc.	le Com. de Garridech.
Bege. (la)		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Gauré.		Carcaffés.	le Chapitre S. Sernin.
Belberault.		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Goujon.	<i>Bellefontaines.</i>	Gabent.	l'Abbé de Gimont.
Bellegarde.		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Gragniague.	<i>St. Leger.</i>	M. l'Archevêque.	<i>idem.</i>
Bessières.		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Graulet. (la)	<i>St. Jean.</i>	Guillemette.	<i>idem.</i>
Blagniac.	<i>S. M. du Désert.</i>	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Grenade, Archiprêtre.		Carriere.	l'Abbé de Grandfelve.
Blanquefort.		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Greplac.	<i>La Reole.</i>	Calmeis.	M. l'Archevêque.
Bouillac.		<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Grizolles.	<i>Lamotte Caba.</i>	Castel.	l'Abbé de St. Sernin.
Bouloc.	<i>Comberouge.</i>	<i>idem.</i>	<i>idem.</i>	Isle-Jourdain. (l')	<i>Ox. Dioc. de</i>	Bacon.	le Chapitre de l'Isle.
Bourg St. Bernard.	<i>Pierres.</i>	Bertrand.	M. l'Archevêque.	Lande. (la)	<i>Lombes.</i>	Lamarque.	l'Abbé de S. Sernin.
Prats.	<i>Roques.</i>	Martin.	le Chapitre S. Etienne.	Lanta.	<i>St. Caprais.</i>	Fijac.	le Grand Arch. de S. Et.
Brets.	<i>S. Martin de la</i>	Boutonnet.	M. l'Archevêque.	Lamont.	<i>St. Sernin.</i>	Oneillé.	le Gr. Pr. de Toulouse.
Bruguières.	<i>Riviere.</i>	Vignes.	l'Abbé de S. Sernin.	Lamac.		Paute.	M. l'Archevêque.
Burgaud. (le)	<i>S. Martin des</i>	Cornac.	le Comm. du Burgaud.	Lepévin.	<i>Galembroun.</i>	Latour.	le Gr. Pr. de Toulouse.
Buzet.	<i>Pierres.</i>	Moncastruc.	l'Abbé de Moissac.	Lepinasse.		Marais.	l'Abbesse de Fontevault
Cabanial. (le)		Hebray.	<i>idem.</i>	Les ou la Magdelaine.	<i>Manville.</i>	Dejean.	M. l'Archevêque.
Cambiac.	<i>Choples.</i>	Purpan.	le Chapitre de S. Felix.	An du Diocèse de Layan		La Magdelaine.	<i>idem.</i>
Caragoudes.	<i>S. P. des Ayg.</i>	Espaignac.	<i>idem.</i>	nc, Dioc. de Montau.	<i>Goudourvielle.</i>	Fournier.	le Chapitre St. Felix.
Caraman.	<i>Mauzevilles.</i>	Petit.	M. l'Archevêque.	Leignac.		Lormande.	le Prieur de Maravals.
Castanet.	<i>S. Mart Dasti.</i>	Be in.	le Col de Ste. Catherine.	Lérm. (le) Archiprêtre.		Pouch.	M. l'Archevêque.
Castelginest.		Albaret.	l'Abbé de S. Sernin.	Lignairoles.	<i>Daujas.</i>	Laffalle.	l'Abbé du Mas.
Castelmaurou.	<i>Gratentour.</i>	Castaing.	M. l'Archevêque.	Lys.		Dandichon.	M. l'Archevêque.
Castelnau-des-Tretefon.		Montelpart.	<i>idem.</i>	Maravals.		Donné.	l'Abbé de St. Sernin.
Castra. (le)		Montagnac.	<i>idem.</i>	Maremont.		Darboulié.	le Chantre de S. Sernin.
Caubiac.	<i>Legrés.</i>	Burgalan.	<i>idem.</i>	Marens.		Albouze.	M. l'Archevêque.
Causidieres.		Sabathier.	le Chapitre de Pamiers.	Mavaudin.		Mailhe.	le Chap. de l'Isle-Jourda
Cepet.	<i>Sainte-Croix.</i>	Fournier.	M. l'Archevêque.	Mrenvielle.		Dassan.	
Ceffales.	<i>St. Germier.</i>	Combes.	<i>idem.</i>				
Clermont.		Falbet.	<i>idem.</i>				
Colomies.		Authenac.	l'Abbé de S. Sernin.				
Cornebarrieu.	<i>St. Clément.</i>	Viella-Dabadi.	le Com. de Garridech.				
Courronfac.	<i>Rebigue.</i>	Blanc.	M. l'Archevêque.				
Croix-Daurade.		Baylot.	l'Abbé de S. Sernin.				
Croix-Falgarde. (la)		Inard.	M. l'Archevêque.				
Cugnaux.		Raymond.	<i>idem.</i>				
Daps St. André.		Poussinau.	<i>idem.</i>				
Daux.	<i>Mondonville.</i>	Desclaux.	<i>idem.</i>				

# CURES ET ANNEXES DU DIOCÈSE.

NOMS DES CURES.	ANNEXES.	CURÉS.	PATRONS.	NOMS DES CURES.	ANNEXES.	CURÉS.	PATRONS.
Mervilla.		Cathala.	le Prévôt de St. Etienne.	S. Germier de Muret.		Monjoufleu.	le Chapitre S. Etienne.
Merville.		Carbonnel.	M. l'Archevêque.	S. Jean de Kyrie eleison.		Sudria.	M. l'Archevêque.
Miramont.		Tilhol.	le Prieur de Miramont.	St. Jean de Montegut.	Ox.	Bâville.	le Gr. Pr. de Toulouse.
Montastruc, Archip.	Gemil.	de S. Blancard	M. l'Archevêque.	St. Jean Lherm.		Lataste.	M. l'Archevêque.
Montaudran.		Dario.	le Chapitre St. Etienne.	St. Jory.	St. Sauveur.	Malefette.	l'Abbé de St. Sernin.
Montheron.	Pechbonnieu.	Ruffat.	l'Abbé de St. Sernin.	S. Julia de Grafcapou.	La Pastorie.	Geraud.	le Chapitre St. Felix.
Montbrun.	Esfans.	Peyras.	le Prévôt de S. Etienne.	St. Leon.		Gaches.	M. l'Archevêque.
Montcabrier.	Bagnieres.	Courties.	M. l'Archevêque.	St. Lis.		Rollindes.	l'Abbé de Gimont.
Montegut sur Save.	St. Paul.	Bozat.	idem.	St. Loup.	St. Genies.	Rifcle.	M. l'Archevêque.
Montegut ou Mazieres.		Berdou.	l'Abbé de Soreze.	St. Martial.	St. Pierre.	Boé.	idem.
Montelquieu.	St. Rome.	Lapize.	le Chapitre St. Etienne.	St. Martin de Capner.		Darailh.	le Chapitre de St. Felix.
Montgaillard.	Rarrelles.	Roche.	M. l'Archevêque.	S. Martin Desaircelles.		Savy.	M. l'Archevêque.
Montgiscard.	Belbeze.	Purpan.	idem.	St. Martin de Lufiac.	St. Sernin.	Mis.	le Chapitre St. Etienne.
Montjoiré.		Cauler.	idem.	St. Martin du Touch.		Roger.	M. l'Archevêque.
Montlaur.		Ferriere.	idem.	St. Michel du Touch.		Laray.	idem.
Montpitol.		Subercage.	idem.	St. Orens de Gaméville.		Pouilhé.	le Chapitre St. Etienne.
Mourvilles hautes.	Lagascogne.	De Madron.	le Prévôt de S. Etienne.	S. Pierre de Bajourville.		Desclaux.	M. l'Archevêque.
Muret.	Sax.	De Lafont.	le Chapitre St. Etienne.	St. Pierre de Bouzohville.		de Laperfonne	idem.
Nailloux.	Piges.	Boun.	M. l'Archevêque.	St. Pierre de Lagés.	St. Martin de	Suau Delmazet	idem.
Nogaret.	Lacombe succ.	Rouquet.	l'Abbé de Soreze.	St. Rustice.	Ronsac.	Decomps.	le Chapitre de Moiffac.
Noie.	Montgeard.	Teulade.	le Chancelier de l'Univ.	St. Salvy.		Begué.	M. l'Archevêque.
Noumerens.		Forgues.	le Chapitre de S. Felix.	St. Sernin de Ruinocelles	N. D. de la Cr.	Roger.	le Chap. de Grandfelve.
Odars.		Cambon.	M. l'Archevêque.	St. Simon.		Trey Doustaun.	M. l'Archevêque.
Ondes.		Marmont.	le Gr. Pr. de Toulouse.	S. Sulpice de la Pointe.		Cabanes.	idem.
Orgueil.		Tiffeyre.	M. l'Archevêque.	St. Vincent.	Valegue.	Chamoulaud.	idem.
Pauillac.		Brun.	idem.	Sairac.		Picot.	l'Abbé de Conques.
Pechabou.		Camusat.	idem.	Salvetat de Caraman. (la)	St. Pierre.	Cazes.	le Chapitre de Moiffac.
Peyronze. (la)		Ramond.	le Gr. Pr. de Toulouse.	Salvetat-St. Gilles.	St. Martial.	Séré.	le Collège de Foix.
Pibrac.		Faure.		Saubens.		Duffort.	M. l'Archevêque.
Pin. (le)	St. Martin de	Cavanié.	M. l'Archevêque.	Savenés.	Pinx.	Maffonnié.	l'Abbé du Mas.
Pinfaguel.	las Bord.	La Tannerie.	idem.	Saufens.	Vilatte.	Menville.	M. l'Archevêque.
Plaifance.	Roques.	Heriflon.	l'Abbé de Bonnefont.	Segoufielle.	Primer.	de Valoubiere.	idem.
Pompignan.		Dutech.	l'Abbé de St. Sernin.	Serre. (la)		Fermat.	idem.
Pontpertuzat.		Porquier.	M. l'Archevêque.	Seyffes Tolofanes.		Calvel.	idem.
Portet.		La Tannerie.	idem.	Tarabel.		Icard.	idem.
Pouvoirville.		Picot.	idem.	Thil.		Montespan.	idem.
Pradere.		Perés.	le P. de S. Orent d'Auch.	Touteins.	Beauville.	Morier.	le Chapitre S. Fe
Preferville.		Lavigne.	M. l'Archevêque.	Trebons.	Segreville.	Couret.	le Prévôt de S. Et
Pujaudran.		Denjean.	idem.	Vacquiés.		Domingon.	l'Abbé de St. Ser
Puibufque.		Benaben.	le Chapitre de S. Etien.	Valette. (la)	St. Quitterie.	Loubere.	M. l'Archevêque.
Quint.	Vigoulet.	St. Loup.	l'Abbé de S. Sernin.	Varennés.	S. J. de las P.	Surre.	idem.
Renoufielle.		Dumas.	M. l'Archevêque.	Vaux. (le)	Notre Dame.	Martel.	le Chapitre de St.
Ribonnet.	Cassemartin.	Betrin.	idem.	Venerque.	Mourvilles bas	Vendier.	l'Abbé du Mas.
Rieumajou.	Clermont.	Cerés.	le Prévôt de St. Etien.	Verdun.	Le Falga.	Luffagnat.	
Roqueferriere.		St. Jean.	M. l'Archevêque.	Verfeil, Archiprêtré.		Savy.	M. l'Archevêque.
Rouffiac.		Marqués.	idem.	Vernet. (le)	St. Jean.	Castres.	le Chapitre de St. Pons.
St. Agne.		Gaillhard.	idem.	Vernoze (la)	St. Sernin.	Astre.	le Chap. de Villandraud.
St. Amant.		Boé.	idem.	Vieille-Toulouse.	Le Ramel.	Furgole.	M. l'Archevêque.
St. Anatoly.		Martin.	idem.	Villariés.		Mollinier.	idem.
St. Cassien Destantens.		Lupiac.	le Prévôt de St. Etien.	Villaudric.		Dalliot.	idem.
St. Cezert.		Meja.	M. l'Archevêque.	Villefranche.		Garrigues.	la Prieure de Proulhe.
St. Clar.		Antichan.	le Comm. de Boudra.	Villematier, Annexe de		Defcuret.	le Chapitre de Moiffac,
Ste. Apollonie.	Cambarnat.	Ladouffe.	le Chapitre de St. Etin.	Bondigous du Dioc. de			ou M. l'Ev. de Mon-
Ste. Colombe.	Villelle.	Picard.	M. l'Archevêque.	Montauban.			tauban.
Ste. Foi de Grefeuille.		Balzac.	idem.				
Ste. Foi de Peyrollieres.		Jouret.	idem.				
Ste. Livrade.	St. Julien.	De Capele.	idem.				
St. Exupere.	La Salvétat.	Ravigna.	le Chapitre St. Etienne.				
St. Felix.	N. D. de Lap.	Purpan.	M. l'Archevêque.				
	Roumenau.						